

UNIVERSAL



RÉMY COINTREAU

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE
EXTRAIT DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2021/2022

SOMMAIRE

RAPPORT INTÉGRÉ	2
Message du président	2
Chiffres clés 2021/2022	2
Présentation du Groupe	4
Stratégie et objectifs	14
Les principaux enjeux et risques du Groupe	26
Actionnariat	28

1	ENJEUX DPEF	31
1.1	Enjeux majeurs	32
1.2	Identification des risques et indicateurs associés aux enjeux	36
1.3	Maîtrise des enjeux et des risques : politique, plans d'actions et indicateurs	39
1.4	Tableau d'indicateurs	78
1.5	Note méthodologique pour le reporting des indicateurs	84
1.6	Tables de concordance	87
1.7	Rapport de l'un des commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière	90

2	RISQUES DU GROUPE	95
2.1	Procédures de gestion des risques et de contrôle interne	96
2.2	Facteurs de risques	102 RFA
2.3	Assurances	116 RFA
2.4	Éthique et conformité	117



RÉMY COINTREAU

DÉCLARATION
DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE

EXTRAIT DU DOCUMENT
D'ENREGISTREMENT
UNIVERSEL
2021/2022

Le Groupe Rémy Cointreau est l'un des grands opérateurs du marché mondial des Vins & Spiritueux avec un portefeuille de marques d'exception, dont les cognacs Rémy Martin et LOUIS XIII et la liqueur Cointreau.

Les marques sont principalement distribuées par un réseau de filiales implantées sur les différents marchés stratégiques pour le Groupe.

Rémy Cointreau est coté sur Euronext Paris.

Le flottant est de l'ordre de 42%.

Le contrôle du Groupe Rémy Cointreau est détenu majoritairement par le holding familial Andromède.

M E S S A G E D U P R É S I D E N T



— MARC HÉRIARD
DUBREUIL

2021/2022 s'inscrit
comme une année historique,
qui voit l'ensemble
de ses indicateurs
de performance financiers
et extra-financiers atteindre
des niveaux inédits.

Rémy Cointreau réalise en 2021/2022 une performance exceptionnelle. Au cours de cet exercice à nouveau marqué par la pandémie, le travail accompli par nos équipes avec un engagement, une passion et une expertise remarquables, a conduit notre Groupe vers de nouveaux records.

Comme lors de précédentes crises, Rémy Cointreau n'a pas dévié de sa trajectoire et a su maintenir le cap qu'il s'était fixé, en privilégiant le long terme face aux incertitudes du court terme. Nous récoltons aujourd'hui les fruits de cette stratégie.

2021/2022 s'inscrit comme une année historique, qui voit l'ensemble de ses indicateurs de performance financiers et extra-financiers atteindre des niveaux inédits.

Avec +27,3% de croissance organique de nos ventes, nous avons largement surperformé le marché des spiritueux d'exception et gagné des parts de marché dans l'ensemble de nos régions et avec la plupart de nos marques.

Mais au-delà de ces chiffres spectaculaires, nous avons continué à préparer l'avenir, fidèles à nos engagements à long terme, en investissant dans nos stocks stratégiques, les eaux-de-vie, nos outils de production et nos marques. La montée en puissance de nos investissements en marketing et communication constitue une évolution majeure par rapport au passé. Elle a permis de consolider les fondations de nos deux piliers de croissance : le Cognac et les Liqueurs et Spiritueux.

Nous pouvons nous réjouir également de nos performances en termes de développement durable, qui reflètent notre ambition de croître de manière responsable et de partager la valeur avec l'ensemble des parties prenantes, en cohérence avec nos engagements auprès du *Global Compact*. Tout d'abord, avec nos collaborateurs, que nous associons à ces résultats exceptionnels à travers notamment notre plan d'actionnariat salarié. Mais aussi, avec l'ensemble de nos actionnaires au travers du programme de rachat d'actions lancé en juin 2021, une politique de dividende attractive et un parcours boursier robuste.

À ce titre, je tiens à remercier nos actionnaires pour la confiance qu'ils placent dans Rémy Cointreau, et, pour certains, de très longue date.

Mon mandat de président du conseil d'administration prenant fin en juillet, c'est avec confiance que je m'apprête à transmettre le flambeau à la nouvelle génération. Une confiance partagée par ma sœur Dominique et mon frère François. Cette transmission est préparée de longue date, la nouvelle génération est donc prête à prendre les rênes. Son attachement à la terre est fort et sincère, sa passion pour nos métiers palpable et sa formation professionnelle est solide.

Au cours de ces 5 dernières années, Rémy Cointreau s'est considérablement transformé et a poursuivi sa mue. Plus que jamais, notre Groupe est solidement armé et parfaitement positionné pour poursuivre sa marche en avant.

Transformation du portefeuille – Le Groupe a renforcé et diversifié son portefeuille de marques avec notamment la création d'un véritable pôle de Whiskies (acquisition des distilleries de Bruichladdich, de Westland et du Domaine des Hautes Glaces en 2012, 2016 et 2017) qui lui permet aujourd'hui de pleinement bénéficier de l'engouement croissant des consommateurs pour ces alcools bruns.

Transition en matière de développement durable – Rémy Cointreau plonge ses racines dans ses terroirs d'exception qu'il a très tôt tenu à protéger pour les transmettre aux générations futures. Avec le plan « Exception durable »,

Rémy Cointreau a décidé d'accélérer et a considérablement enrichi sa feuille de route. À travers un plan d'investissement significatif de près de 80 millions d'euros pour les 10 prochaines années, le Groupe réalisera des avancées majeures sur ses trois piliers : les Terroirs, les Hommes et le Temps.

Transition digitale – Avec désormais près de 10% de son chiffre d'affaires réalisé en e-commerce, le Groupe a doublé sa pénétration par rapport à 2019/2020 et s'est doté d'une véritable plateforme pour l'ensemble de ses marques, leur donnant les moyens d'ouvrir rapidement et efficacement de nouveaux sites de e-commerce. En parallèle, le Groupe s'appuie désormais sur une équipe solide qui lui permettra d'étoffer ses bases de données, d'accroître sa capacité d'analyse et ainsi renforcer ses relations clients.

Une équipe renforcée – Enfin et surtout, la nouvelle génération pourra compter sur une équipe de près de 2 000 femmes et hommes passionnés et engagés à travers le monde et sur un comité exécutif renforcé. Et cela, afin de gagner encore en efficacité et en agilité, dans un contexte marqué par les changements rapides des tendances de consommation.

Fort de notre avance sur notre plan stratégique et d'un modèle économique efficient, nos objectifs 2030 sont aujourd'hui confortés et nous abordons l'avenir avec confiance. Il me reste donc à souhaiter très sincèrement « bon vent » à la nouvelle génération !

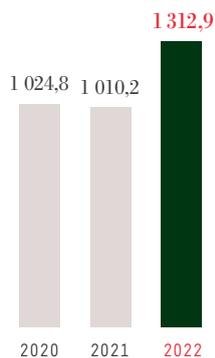
« AU COURS DE CES
5 DERNIÈRES ANNÉES,
RÉMY COINTREAU
S'EST CONSIDÉRABLEMENT
TRANSFORMÉ ET A POURSUIVI
SA MUE. PLUS QUE JAMAIS,
NOTRE GROUPE EST SOLIDEMENT
ARMÉ ET PARFAITEMENT
POSITIONNÉ POUR POURSUIVRE
SA MARCHÉ EN AVANT. »

CHIFFRES CLÉS

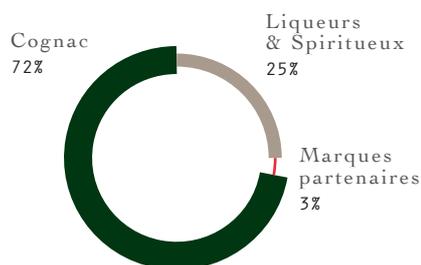
— DONNÉES FINANCIÈRES

DONNÉES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2021 AU 31 MARS 2022

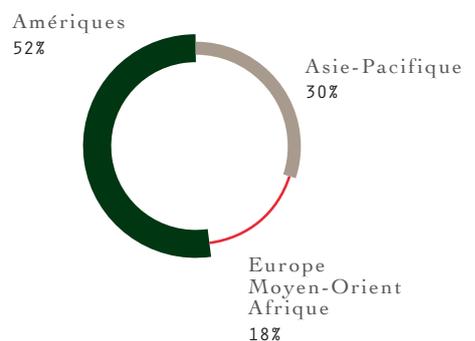
CHIFFRE D'AFFAIRES (M€)



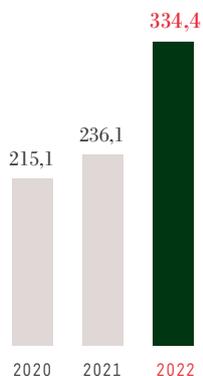
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DIVISION (%)



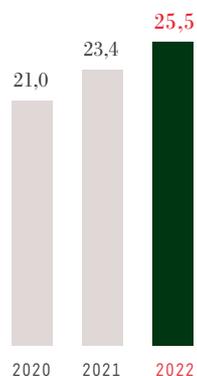
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (%)



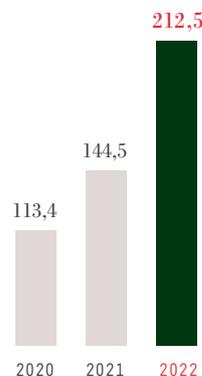
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT (M€)



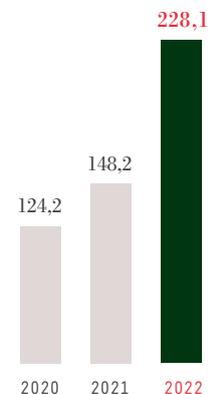
MARGE OPÉRATIONNELLE COURANTE (%)



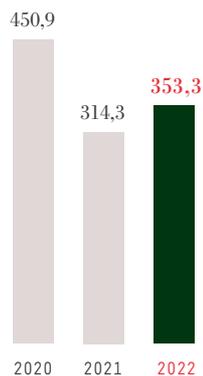
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE (M€)



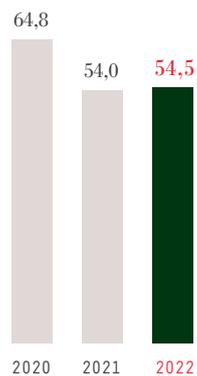
RÉSULTAT NET HORS ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS (M€)



DETTE FINANCIÈRE NETTE (M€)



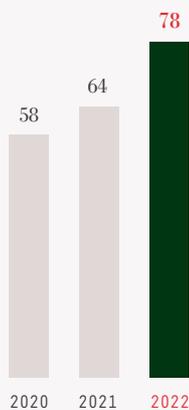
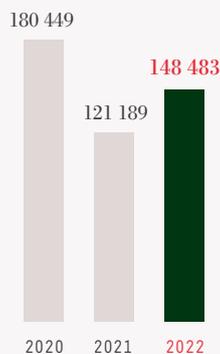
INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS (M€)



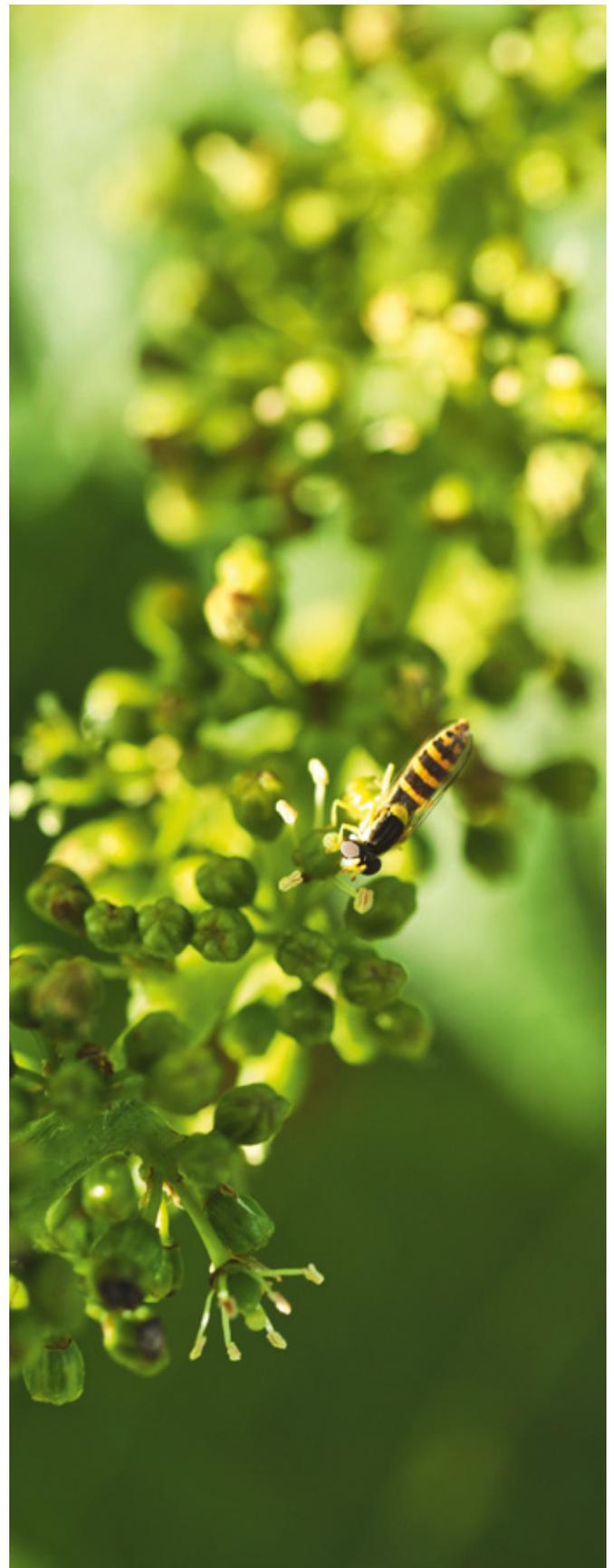
RATIO DE DETTE NETTE/ EBITDA



... ET EXTRA-FINANCIÈRES

DONNÉES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2021 AU 31 MARS 2022**-9%**Évolution de l'empreinte carbone
du Groupe, par bouteille,
par rapport à l'année précédente**44%**d'énergies renouvelables
utilisées dans les sites
du Groupe
(26% en 2021)**84/100**index d'égalité
professionnelle
(83/100 en 2021)**77%**des employés actionnaires
en France
(0% en 2021)TAUX DE SURFACES AGRICOLES
ISSUES DE PRATIQUES
RESPONSABLES ET DURABLES (%)BILAN CARBONE
DU GROUPE
(en Teq CO₂)

NOTATIONS ET AWARDS 2022

Climate Disclosure Project
(CDP)**A - leadership status**Trophée de la Meilleure
Transformation Durable
pour une PME/ETIDécerné par la Leaders
League, lors de la première
édition du Sommet de
la Transformation Durable

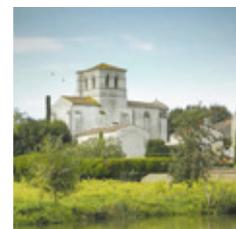
PRÉSENTATION DU GROUPE

LES ÉTAPES DE LA VIE DU GROUPE

Le Groupe Rémy Cointreau, dont les origines sont charentaises et remontent à 1724, résulte du rapprochement en 1990 des sociétés holding des familles Hériard Dubreuil et Cointreau contrôlant respectivement E. Rémy Martin & C° SA et Cointreau & Cie SA. Le Groupe est aussi le fruit d'alliances successives entre des entreprises de mêmes métiers dans l'univers des vins et spiritueux.

DATES ET ÉVÉNEMENTS CLÉS





2000

Acquisition de Bols Royal Distilleries incluant notamment les marques Bols et Metaxa

2001

Vin & Sprit rejoint le réseau Maxxium en qualité de 4^e partenaire

2008

Mise en place d'une organisation de distribution en propre

2009

- 30 mars, sortie de Rémy Cointreau de la joint-venture de distribution Maxxium
- 1^{er} avril, Rémy Cointreau contrôle désormais 80% de sa distribution

2012

- 3 septembre, acquisition de Bruichladdich Distillery qui élabore des whiskies single malt sur l'île d'Islay en Écosse
- 20 novembre, François Hériard Dubreuil devient président du Groupe Rémy Cointreau
- 18 décembre, acquisition de la société de cognac Larsen

2013

30 août, cession de la Maison Larsen au groupe finlandais Altia

2016

1^{er} décembre, création d'une joint-venture pour les activités de Passoã

2019

1^{er} avril, Rémy Cointreau cède ses filiales de distribution en République Tchèque et en Slovaquie

2020

- 30 avril, Rémy Cointreau fait l'acquisition de la Maison de cognac J.R. Brillet
- 16 octobre, Rémy Cointreau fait l'acquisition de la Maison de Champagne Telmont



2006

- Cession des activités Liqueurs et Spiritueux hollandaises et italiennes
- Rémy Cointreau décide de reprendre pleinement le contrôle de sa distribution à échéance mars 2009

2011

8 juillet, Rémy Cointreau cède sa branche Champagne à EPI

2015

27 octobre, cession de la société Izarra à Spirited Brands

2017

- 5 janvier, acquisition de la distillerie du Domaine des Hautes Glaces, qui élabore des whiskies single malt dans les Alpes françaises
- 6 janvier, acquisition de la distillerie Westland, qui élabore des whiskies single malt dans l'État de Washington aux États-Unis
- 1^{er} octobre, Marc Hériard Dubreuil devient président du Groupe Rémy Cointreau

2005

- Dynasty Fine Wines Group est introduit à la Bourse de Hong Kong
- Cession des activités polonaises de Bols à CEDC



UNE GOUVERNANCE QUI ASSURE CONTINUITÉ ET TRANSMISSION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

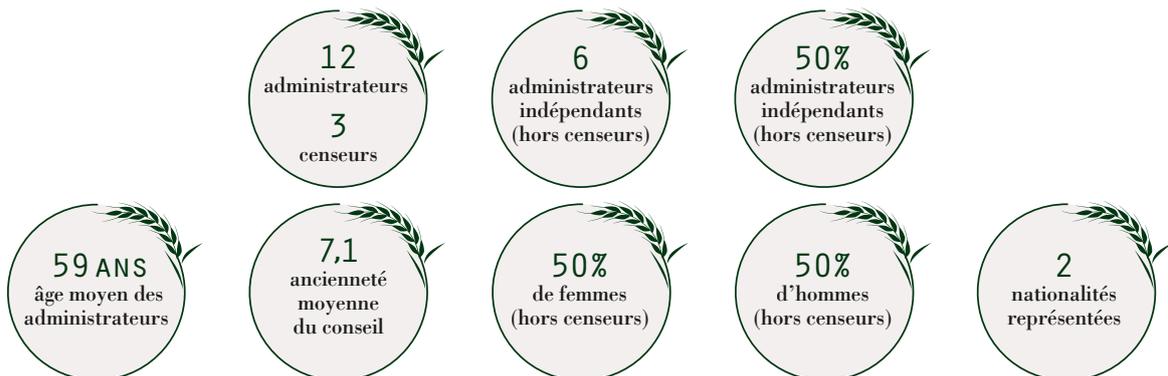
Le Groupe Rémy Cointreau est administré par un conseil d'administration qui a adopté depuis septembre 2004 un dispositif de gouvernance dissociant les fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général. La compétence et l'expérience du monde financier, du secteur du luxe et de la gestion des grandes entreprises internationales sont les critères de sélection des administrateurs. La présence de plusieurs

membres résidents permanents dans divers pays étrangers permet également d'apporter aux travaux du conseil une dimension internationale et culturelle enrichissante, soit parce qu'ils ont exercé une fonction hors de France au cours de leur carrière, soit parce qu'ils détiennent ou ont détenu un ou plusieurs mandats dans des sociétés non françaises.



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 MARS 2022

La composition du conseil vise un équilibre entre l'expérience, la compétence, l'indépendance et l'éthique, le tout dans le respect d'une représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration.



COMPOSITION DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 MARS 2022

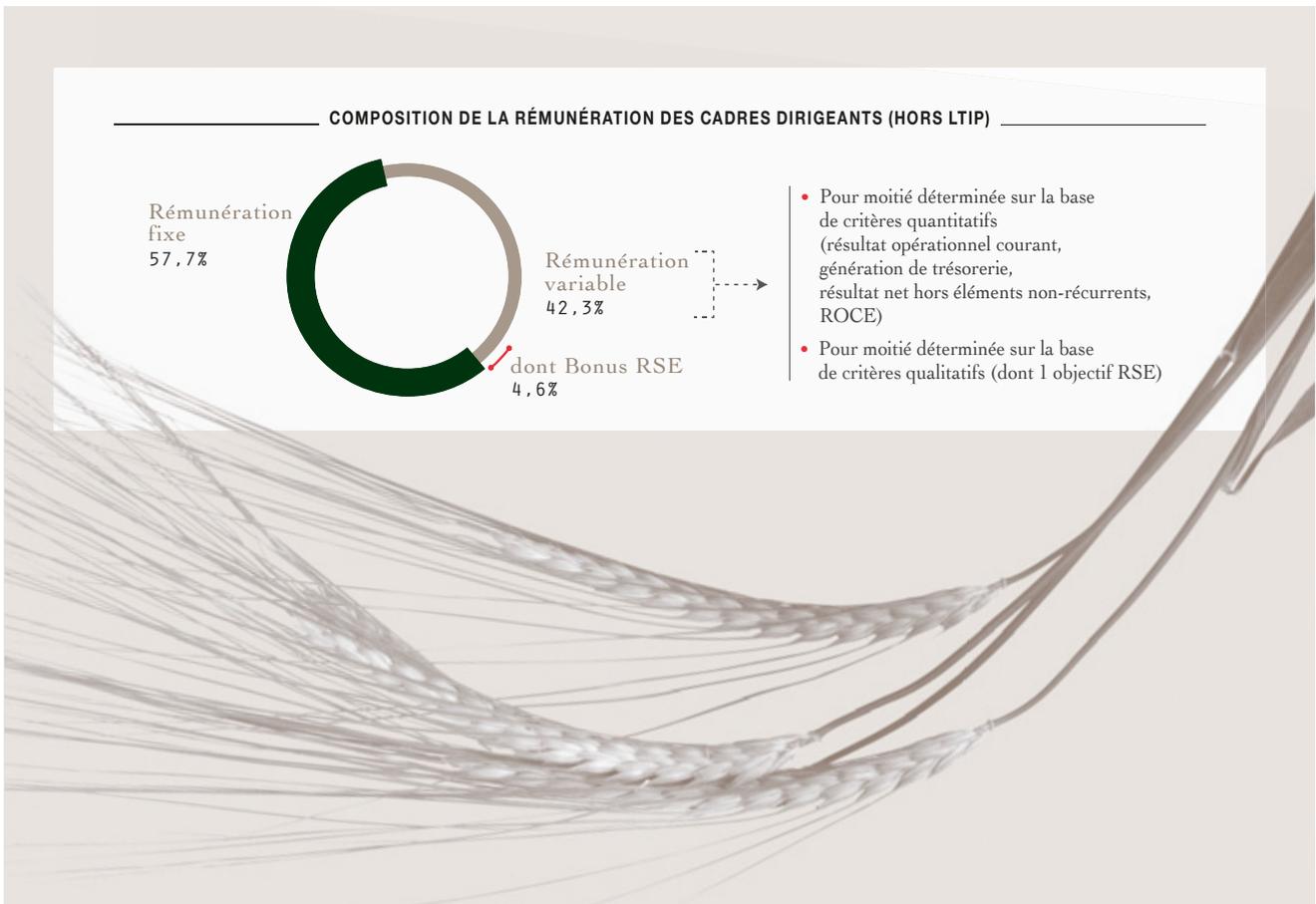
<p>Comité Audit-Finance</p> <p>4 membres 75% indépendants</p> <p>Guylaine Saucier **• Caroline Bois Emmanuel de Geuser ** Marc Verspyck **</p>	<p>Comité Nomination-Rémunération</p> <p>4 membres 50% indépendants</p> <p>Bruno Pavlovsky **• Marie-Amélie de Leusse Olivier Jolivet ** Gisèle Durand (Orpar)</p>	<p>Comité Responsabilité Sociale et Environnementale</p> <p>4 membres 50% indépendants</p> <p>Dominique Hériard Dubreuil • Hélène Dubrule ** Olivier Jolivet ** Élie Hériard Dubreuil</p>
---	---	--

• Président du comité. ** Indépendance (en ligne avec les recommandations AFEP/MEDEF).

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Directeur général du Groupe depuis le 1^{er} décembre 2019, Éric Vallat a annoncé le 29 mars 2022 un nouveau comité exécutif, élargi et composé de 11 directeurs de 6 nationalités différentes et venant d'horizons variés : spiritueux, cosmétiques, mode et accessoires, et arts de la table. Ces changements seront totalement effectifs au 1^{er} septembre. La mission de ce comité exécutif est d'implémenter la « stratégie 2030 » du Groupe, qui vise à poursuivre sa transformation

vers un modèle d'entreprise plus pérenne, rentable et responsable, en s'appuyant sur 4 leviers stratégiques : augmenter la valeur unitaire de ses spiritueux, optimiser la gestion de son portefeuille avec le développement des marques prioritaires de Liqueurs et Spiritueux, évoluer vers un modèle de gestion centré sur le client et exécuter le plan « L'Exception Durable » pour une croissance plus responsable.



(1) Incluant Taiwan, Macau et Hong-Kong.

— UN PORTEFEUILLE DE SPIRITUEUX D'EXCEPTION

Le Groupe français et familial Rémy Cointreau possède un portefeuille de spiritueux d'exception dont la renommée est internationale : les cognacs Rémy Martin et LOUIS XIII, la liqueur Cointreau, le spiritueux grec Metaxa, le rhum Mount Gay, le brandy St-Rémy, le gin The Botanist et les whiskies single malt Bruichladdich, Port Charlotte, Octomore, Westland et Domaine des Hautes Glaces. Deux nouvelles Maisons sont récemment venues enrichir ce portefeuille : la liqueur Belle de Brillet et la Maison de Champagne Telmont.

Au cours de l'année fiscale 2021/2022, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 1 312,9 millions d'euros et le Résultat Opérationnel Courant (ROC) a atteint 334,4 millions d'euros. Ainsi, les ventes sont en progression de 27,3% et le ROC est en hausse de 39,9% à taux de change et périmètre constants. La marge opérationnelle courante s'établit à 25,5%, atteignant son plus haut historique.

L'organisation interne du Groupe Rémy Cointreau s'articule autour de 11 pôles de marques et de 4 divisions commerciales (Amériques, Europe/Moyen-Orient/Afrique, Asie Pacifique et *Global Travel Retail*), toutes ces divisions bénéficiant du support de la holding. Compte tenu des catégories de spiritueux, de leur processus d'élaboration et de la répartition géographique de leurs ventes, les marques du Groupe sont rattachées à deux divisions : « Cognac » d'une part et « Liqueurs et Spiritueux » d'autre part.

Les marques confiées en distribution au réseau de Rémy Cointreau par des tiers sont regroupées dans une catégorie « Marques partenaires ».

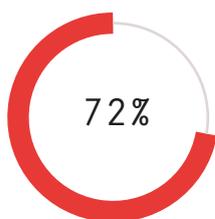


LES MARQUES DU GROUPE RÉMY COINTREAU

	Cognac	Liqueur	Whisky	Gin	Rhum	Spiritueux bruns	Champagne
Upper Luxury							
Luxury							
Ultra Premium							
Premium							

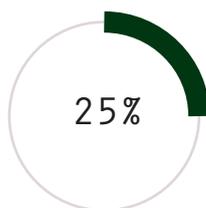
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DIVISION

▲
Cognac :
Rémy Martin, LOUIS XIII
et Brillet



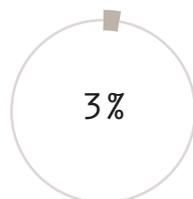
948,3 M€
de chiffre d'affaires

▲
Liqueurs et Spiritueux :
Cointreau, Metaxa, Mount Gay, St-Rémy,
Telmont, Belle de Brillet,
The Botanist et les whiskies single malt



333,2 M€
de chiffre d'affaires

▲
La division Marques partenaires :
Marques non-proprétaires
distribuées par le Groupe



31,3 M€
de chiffre d'affaires



COGNAC

LES MARQUES DE COGNAC

La division Cognac est constituée des marques de la Maison Rémy Martin (Rémy Martin et LOUIS XIII) et de la Maison Brillet. Ces cognacs sont issus exclusivement d'eaux-de-vie de Grande Champagne et de Petite Champagne, les deux premiers crus de la région d'appellation du cognac qui offrent le meilleur potentiel de vieillissement (plus de cent ans pour certaines eaux-de-vie de Grande Champagne).

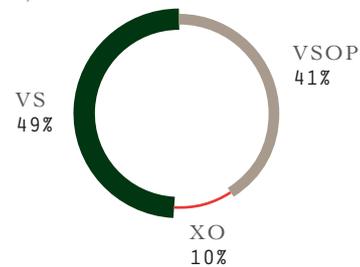
La Maison Rémy Martin se positionne ainsi sur le haut de gamme de la catégorie avec notamment quatre qualités emblématiques :

- VSOP Fine Champagne ;
- les qualités « intermédiaires » : 1738 Accord Royal et CLUB ;
- XO Excellence Fine Champagne ;
- LOUIS XIII Grande Champagne.

POSITION CONCURRENTIELLE

Quatre marques de cognac se partagent environ 84% du marché mondial en volume et près de 88% en valeur du marché mondial (source : IWSR) : Hennessy (LVMH), Martell (Pernod Ricard), Maison Rémy Martin (Rémy Cointreau) et Courvoisier (Suntory). La part de marché de la Maison Rémy Martin, basée sur les expéditions de cognac, toutes qualités confondues, est de 13,6% en volume (BNIC mars 2022), en progression de +0,5 point par rapport à mars 2021. La Maison Rémy Martin réalise la quasi-totalité de ses expéditions sur le segment des qualités supérieures (qualités VSOP et XO) qui représente 51,1% du marché total du cognac (BNIC mars 2022).

EXPÉDITIONS MONDIALES DE COGNAC PAR QUALITÉ
(source : BNIC)



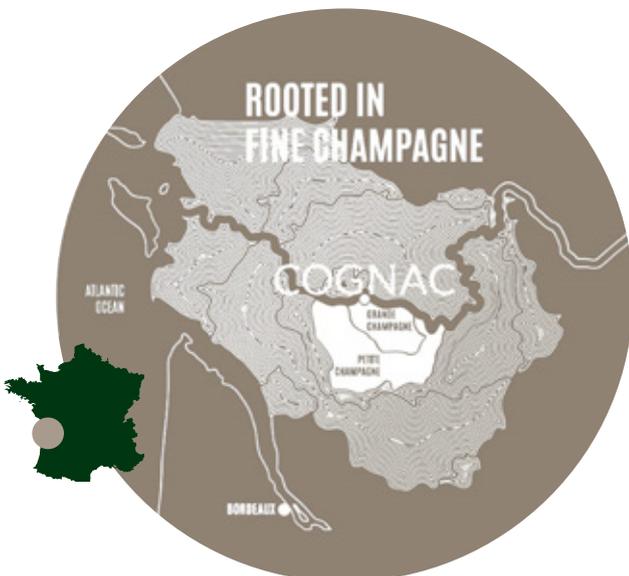
L'APPELLATION D'ORIGINE CONTRÔLÉE COGNAC ET LA « FINE CHAMPAGNE »

Le cognac est un brandy (eaux-de-vie de distillation de raisin) d'appellation d'origine contrôlée issu du vignoble de la région de Cognac (sud-ouest de la France). L'appellation est organisée en six crus : la Grande Champagne, la Petite Champagne, les Borderies, les Fins Bois, les Bons Bois et les Bois Ordinaires. La « Fine Champagne », qui désigne un cognac résultant exclusivement des deux premiers crus, la Grande Champagne (minimum 50%) et la Petite Champagne, constitue elle-même une appellation d'origine contrôlée au cœur de l'AOC Cognac.

Rémy Martin sélectionne exclusivement ses eaux-de-vie au sein de l'AOC « Fine Champagne » (Grande Champagne et Petite Champagne) où la qualité est la plus adaptée à l'élaboration de ses cognacs de qualité supérieure, dans la mesure où leur potentiel de vieillissement est plus long.

Le cognac est un assemblage d'eaux-de-vie d'âges différents (après vieillissement en fûts de chêne). Ainsi, il existe plusieurs niveaux qualitatifs selon les standards légaux (BNIC) qui utilisent l'eau-de-vie la plus jeune comme référence :

- VS (*Very Special*), dont l'âge légal minimum est de 2 ans ;
- QS (« Qualité Supérieure »), vise l'ensemble des étiquettes VSOP et QSS ;
- VSOP (*Very Superior Old Pale*), dont l'âge légal minimum est de 4 ans ;
- QSS (« Qualité Supérieure Supérieure »), dont l'âge légal minimum est de 10 ans ;
- XO (*Extra Old*) entre dans la catégorie des QSS.





LA MAISON RÉMY MARTIN ET L'APPROVISIONNEMENT EN EAUX-DE-VIE

L'élaboration des cognacs de La Maison Rémy Martin est entièrement située dans et autour de la ville de Cognac avec notamment un ensemble de chais, cuveries, laboratoires, complexe de conditionnement, bureaux, centre de visite et de réception.

La Maison possède également des propriétés viticoles (238 hectares de vignes éligibles à l'appellation cognac) ainsi qu'une nouvelle distillerie à Juillac inaugurée en novembre 2018. Cependant, la constitution du stock d'eaux-de-vie de cognac repose essentiellement sur des accords de partenariat conclus exclusivement avec des producteurs de la Grande et de la Petite Champagne. Cette politique de partenariat, initiée en 1966, a permis d'assurer l'approvisionnement de La Maison Rémy Martin sur le long terme et de répondre à ses exigences de qualité.

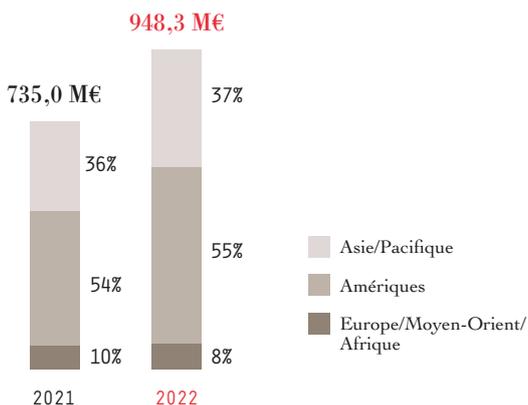
La mise en œuvre de ce partenariat s'est faite principalement au travers d'une coopérative, l'Alliance Fine Champagne (AFC), dont les adhérents exploitent environ 60% du vignoble de Grande Champagne et de Petite Champagne, via différents types de contrats pluri-annuels : les contrats collectifs et les contrats individuels.

D'un point de vue comptable, les engagements pris par La Maison Rémy Martin à travers l'AFC sont intégralement comptabilisés dans le bilan consolidé du Groupe Rémy Cointreau dès lors que les eaux-de-vie objet de ces contrats ont été produites et ont passé les tests qualitatifs. Les engagements contractuels non encore produits sont mentionnés comme engagements hors bilan.

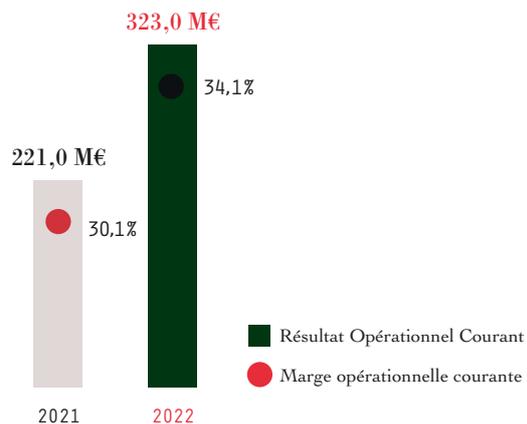
LES CHIFFRES CLÉS DE LA DIVISION COGNAC

En 2021/2022, la division Cognac a contribué pour 72% au chiffre d'affaires total du Groupe et a réalisé 99% de ses ventes à l'international. Les Amériques (55%) et l'Asie Pacifique (37%) sont les principales zones contributrices de la division, mais la région Europe, Moyen-Orient et Afrique (8%) offre également un potentiel de développement à moyen terme.

CHIFFRE D'AFFAIRES (en M€)
ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (en %)



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT (en M€)
ET MARGE OPÉRATIONNELLE COURANTE (en %)



LES LIQUEURS ET SPIRITUEUX

LES MARQUES DE LIQUEURS ET SPIRITUEUX

La division Liqueurs et Spiritueux regroupe douze marques de vins et spiritueux appartenant à des catégories différentes telles que les liqueurs, le brandy, le gin, le whisky single malt, le rhum et le champagne. Au sein de chacune de leurs catégories, ces vins et spiritueux offrent des spécificités bien particulières, la principale étant que toutes ces marques sont élaborées dans leur pays d'origine, avec un savoir-faire souvent ancestral :

- Cointreau, une liqueur d'écorces d'orange et Belle de Brillet une liqueur de poire Williams ;
- Metaxa, un spiritueux grec brun, produit à partir d'un assemblage de distillats de vin et de vins de Muscat vieilliss ;
- Mount Gay, un rhum de la Barbade ;
- St-Rémy, un brandy français ;
- The Botanist, un gin de l'île d'Islay (Écosse) ;
- Bruichladdich, Port Charlotte et Octomore, trois marques de single malt scotch whiskies d'Islay (Écosse) ;
- Le Domaine des Hautes Glaces et sa gamme de whiskies single malt élaborés au cœur des Alpes françaises ;
- Westland et sa gamme de whiskies single malt élaborés dans l'État de Washington aux États-Unis ;
- Telmont, un champagne de vigneron implanté à Damery en France ;
- Belle de Brillet, une liqueur française d'eaux-de-vie de poire & cognac.

POSITION CONCURRENTIELLE

Les marques de la division Liqueurs et Spiritueux évoluent dans un marché caractérisé par de très nombreux acteurs (de tailles diverses) et de nombreuses marques d'envergure internationale coexistant avec des marques locales.

LES LIQUEURS ET SPIRITUEUX : APPROVISIONNEMENT ET SITES DE PRODUCTION

Les marques de Liqueurs et Spiritueux ne présentent pas de contraintes d'approvisionnement ou de production significatives pour le Groupe. Ainsi, le groupe achète les ingrédients nécessaires (orge, oranges, plantes, canne à sucre, raisin...) à la distillation des eaux-de-vie, qu'il réalise avec un savoir-faire spécifique pour chacune de ses marques. Les maîtres distillateurs et assembleurs du groupe se chargent ensuite du vieillissement et de l'assemblage des eaux-de-vie, le cas échéant.

Le Groupe Rémy Cointreau est également amené à sous-traiter une partie de son activité d'embouteillage auprès d'autres industriels localisés à l'étranger, notamment en Grèce pour la production de Metaxa destinée à l'ensemble des marchés. Le volume sous-traité représente 15% du volume total des marques Groupe.



Angers (France)

L'élaboration de la liqueur Cointreau et de la gamme de brandy St-Rémy est située à St-Barthélémy d'Anjou (périphérie d'Angers). Ce site réalise également des opérations d'embouteillage pour d'autres marques du Groupe. Il comprend des installations de distillation, cuverie, laboratoires, conditionnement, bureaux et centre de visite et de réception.

Trièves (France)



Le Domaine des Hautes Glaces, situé au cœur du Trièves dans les Alpes, est une ferme-distillerie alpine, qui conjugue le savoir-faire français (en distillant sur des alambics charentais) et des ingrédients issus des terroirs locaux. Les approvisionnements d'orge, de seigle et d'épeautre (issus de l'agriculture biologique) proviennent exclusivement des terroirs alpins.



Damery (France)

Fondée en 1912, La Maison de Champagne Telmont est une maison centenaire et familiale implantée à Damery, près d'Épernay sur les coteaux de la vallée de la Marne. Elle est l'un des derniers domaines familiaux en Champagne et s'appuie sur un engagement environnemental très exigeant. Ainsi depuis 2017, plus d'un tiers des raisins récoltés sont certifiés AB (Agriculture Biologique), ou en cours de conversion.



Brandons et St-Lucy (Barbade)

Le rhum Mount Gay est élaboré dans la distillerie éponyme située au nord de l'île de la Barbade près du mont Mount Gay, dans la paroisse de St-Lucy. Les chais de vieillissement des fûts de rhum sont également situés sur ce site historique. Depuis janvier 2015, y ont été adjoints 134 hectares de terre agricole dédiée à la culture de la canne à sucre. Le siège social de Mount Gay Distilleries et les opérations d'embouteillage sont situés sur le site de Brandons, près du port de Bridgetown dans le sud de l'île.



Île d'Islay (Écosse)

La distillerie Bruichladdich est située sur l'île d'Islay en Écosse, un des territoires emblématiques du monde des single malt Scotch Whiskies.

L'élaboration des produits (distillation, vieillissement, embouteillage) est réalisée sur l'île sur un site historique créé en 1881. En mars 2018, l'acquisition de terres agricoles pour une surface d'environ 15 hectares a été conclue. Il s'agit de terres agricoles contiguës à la distillerie dont la destination principale sera la culture de l'orge et l'expérimentation variétale.



Seattle (États-Unis)

Westland Distillery (États-Unis), située dans l'État de Washington, se trouve dans la ville de Seattle (South Downtown) et s'approvisionne en malt issu des terroirs du Pacifique North-West.



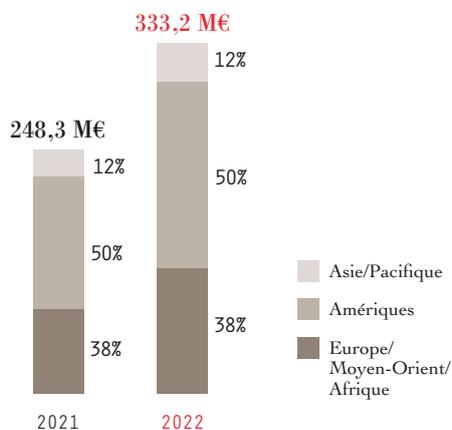
Samos (Grèce)

Dans le cadre de sa politique de terroirs, la Maison Metaxa a acquis une propriété viticole de 1,2 hectare sur l'île de Samos, située au cœur du terroir de muscat de l'île. Le vin de muscat est une composante essentielle de la signature gustative de Metaxa.

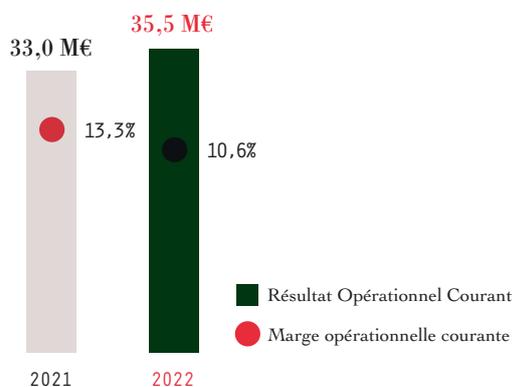
LES CHIFFRES CLÉS DES LIQUEURS ET SPIRITUEUX

En 2021/2022, la division Liqueurs et Spiritueux a contribué pour 25% au chiffre d'affaires total du Groupe. Les Amériques (50%) et la région Europe, Moyen-Orient et Afrique (38%) sont les principales zones contributrices de la division. Bien que plus petite (12%), l'Asie-Pacifique représente une opportunité importante de développement dans les années à venir pour la division.

CHIFFRE D'AFFAIRES (en M€)
ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (en %)



RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT (en M€)
ET MARGE OPÉRATIONNELLE COURANTE (en %)



LES MARQUES PARTENAIRES

En 2021/2022, les Marques partenaires ont contribué pour 3% au chiffre d'affaires total du Groupe.

Cette catégorie regroupe des marques appartenant à d'autres acteurs du secteur des Vins & Spiritueux, mais distribuées par le réseau Rémy Cointreau soit *via* des accords mondiaux soit *via* des accords limités à un pays ou une région.

À la suite du non-renouvellement de la plupart de ces contrats de distribution au cours des dernières années (dans le cadre de la politique de montée en gamme du groupe), les marques encore distribuées (au 31 mars 2022) sont la liqueur Passoã et certains spiritueux du Groupe William Grant & Sons.

STRATÉGIE ET OBJECTIFS

— UNE AMBITION INCHANGÉE : DEVENIR LE *LEADER* DES SPIRITUEUX D'EXCEPTION

Le marché des spiritueux se caractérise par la coexistence de très nombreuses marques d'envergure internationale mais aussi locale dans un environnement particulièrement concurrentiel.

Dans ce contexte, Rémy Cointreau mène, depuis de nombreuses années, une stratégie de création de valeur qui vise à développer ses marques de qualité sur le segment haut de gamme du marché mondial, à fort potentiel de croissance et de rentabilité. La mise en œuvre de cette stratégie a conduit le Groupe à céder, au cours des

15 dernières années, les marques ou actifs jugés les moins adaptés à sa stratégie de création de valeur et à reprendre pleinement le contrôle de sa distribution sur ses grands marchés (sortie de Maxxium en avril 2009).

Depuis 2015, le Groupe accélère sa stratégie de montée en gamme, afin de se différencier et d'affirmer sa singularité : à terme, l'ambition du Groupe est ainsi de devenir le *leader* mondial des spiritueux d'exception.



LES SPIRITUEUX D'EXCEPTION BÉNÉFICIENT D'UNE DYNAMIQUE ATTRACTIVE

Le positionnement de Rémy Cointreau sur le segment haut-de-gamme des spiritueux d'exception est légitime et pertinent : ceux-ci bénéficient d'une dynamique attractive (+8,5% de croissance par an, en moyenne, contre +4,8% pour le marché global des

spiritueux au cours des 10 dernières années), sous l'impulsion d'une montée en gamme de la demande et d'une clientèle de plus en plus exigeante quant à la qualité, à l'élaboration, au savoir-faire et à l'histoire des spiritueux qu'elle déguste.

Les spiritueux d'exception : un segment en forte croissance

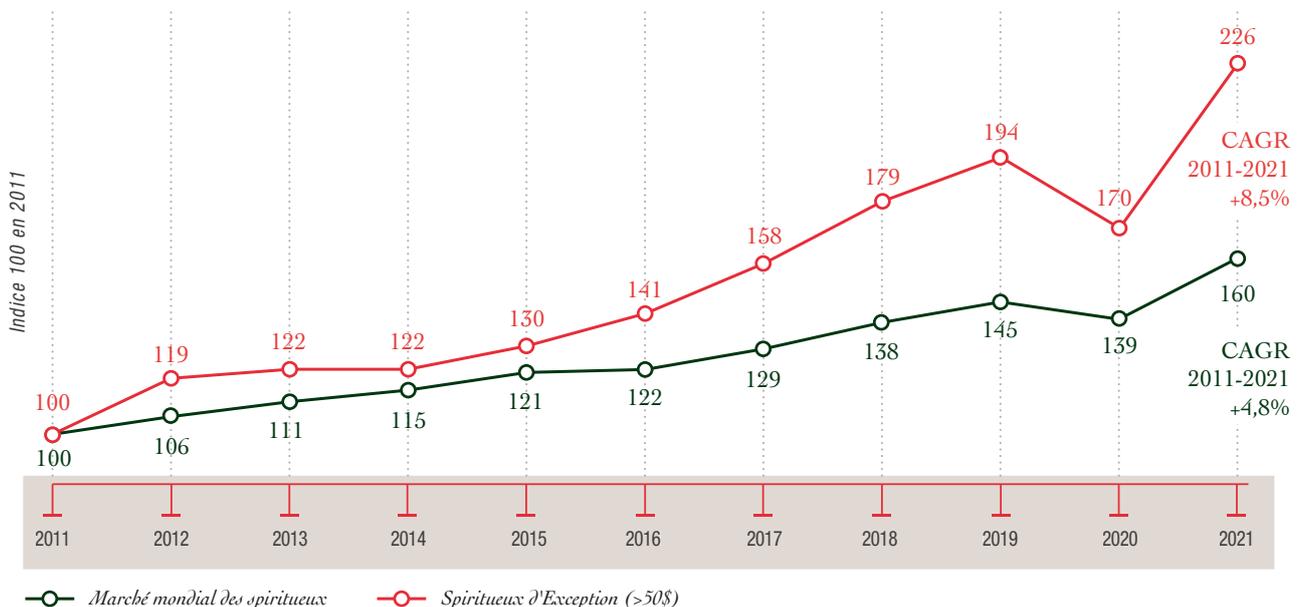
RÉPARTITION DU MARCHÉ PAR SEGMENT DE PRIX

CAGR 2011-2021 (EN VALEUR)



Source : IWSR, Rémy Cointreau, Marché international des Spiritueux estimé à 200 Mds \$.

Le segment des spiritueux d'exception a structurellement surperformé le marché mondial des spiritueux depuis 2011



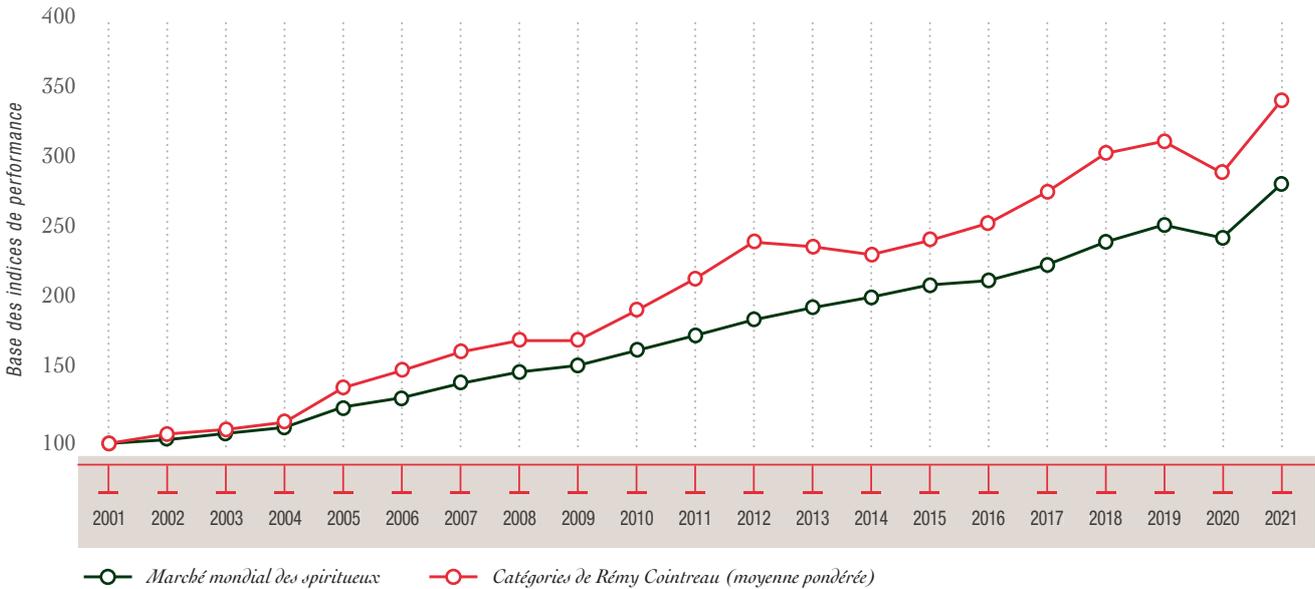
Source : IWSR, Rémy Cointreau.

POSITIONNÉ SUR DES CATÉGORIES DE SPIRITUEUX EN FORTE CROISSANCE

De plus, les marques du Groupe Rémy Cointreau appartiennent à des catégories de spiritueux (telles que le cognac, le whisky single-malt, le rhum brun ou le gin) qui bénéficient d'une forte

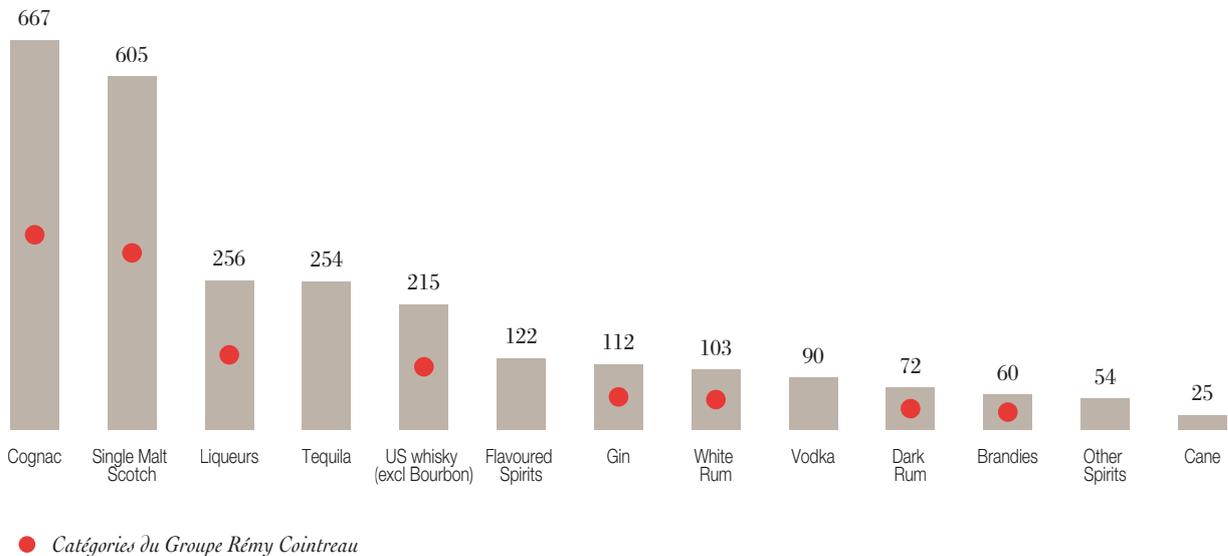
dynamique (+6,3% en moyenne par an sur la période 2001-2021). Le marché mondial des spiritueux a progressé, pour sa part, de +5,3% en moyenne au cours de ces vingt dernières années.

Les catégories de Rémy Cointreau ont structurellement surperformé la croissance du marché



Corollairement, ces catégories offrent des niveaux de valorisation (« valeur à la caisse ») très attractifs : le cognac, les whiskies single-malt et les liqueurs sont les catégories de spiritueux offrant les valeurs à la caisse les plus élevées du marché. Ainsi, la valeur à la caisse moyenne du portefeuille des marques du Groupe s'élève à près de 500 euros, contre un peu plus de 100 euros pour le marché des spiritueux internationaux.

Valeur à la caisse par catégorie de spiritueux (en euros)



Source : IWSR, Rémy Cointreau.

— FACE À UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE CLIENTS

Au-delà des évolutions observées dans le cadre de la pandémie du Covid (qui ont principalement accéléré des tendances pré-existantes), les consommateurs de spiritueux haut de gamme ont changé ces dernières années. Plus connectés, issus des classes moyennes supérieures, plus jeunes – *millennials* des générations Y et Z –, ils sont à la recherche de connaissance – provenance des

spiritueux, histoire, savoir-faire, différenciation – mais aussi d'une exigence croissante de transparence sur la qualité des produits. Nous sommes également face à des clients qui recherchent une plus grande facilité dans la manière d'acheter nos spiritueux (essor de l'e-commerce) mais aussi plus de services, d'expérience dans l'acte d'achat et d'individualisation de l'offre.

Nouvelle démographie

- Essor d'une classe moyenne aisée
- Accroissement du nombre de foyers fortunés
- Rajeunissement des clients : *Millennials* (générations Y et Z)

Multiplication des canaux de distribution et nouveaux défis technologiques

- Multiplication des canaux de distribution (e-commerce, *travel retail*, direct...)
- Importance croissante du CRM (*Customer Relationship Management*)
- Personnalisation du service client



Nouvelles habitudes de consommation

- *Drinking less, but better*
- Sophistication de la demande
- Meilleure connaissance des spiritueux
- Intérêt pour la provenance, les savoir-faire et l'authenticité
- Exigence de transparence sur les ingrédients et le respect de l'environnement
- Recherche de marques en phase avec leurs valeurs (*Meaningful brands*)
- Globalisation et digitalisation des modes de consommation

Une plus grande mobilité*

- Mobilité internationale accrue
- Développement du *travel retail*

* Observé ces dernières années mais en suspens avec la pandémie de Covid.



UN RÉSEAU DE DISTRIBUTION,
UN SAVOIR-FAIRE LOCAL,
UNE PRÉSENCE INTERNATIONALE

DISTRIBUTION ET ADMINISTRATION

Le Groupe dispose d'établissements ou de bureaux de représentation de nature commerciale ou administrative dans de nombreux pays dont les États-Unis (New York, principalement), la Chine (Shanghai et Hong Kong), Singapour, la Russie ou le Royaume-Uni (Londres et Glasgow). Le Groupe n'est pas propriétaire dans ces pays et a donc recours à des contrats de location simples.

Par ailleurs, le siège administratif de Rémy Cointreau, qui regroupe la plupart des services centraux du Groupe, est situé à Paris au 21 rue Balzac dans un immeuble en location.

RÉMY COINTREAU A COMMENCÉ À CONSTRUIRE SON RÉSEAU DE DISTRIBUTION SUR TOUS LES CONTINENTS DÈS LA FIN DES ANNÉES 50.

Aujourd'hui, le Groupe compte une dizaine de filiales en propre (des États-Unis à la Chine, en passant par le Royaume-Uni, la Malaisie, la Belgique et le Japon). Ce réseau de distribution permet au Groupe de mener une stratégie prix et une sélectivité de ses points de vente cohérentes avec son positionnement haut de gamme.



- Sites administratifs du Groupe
- Sites de production du Groupe
- ✈ Bureaux de représentation du *Travel Retail*



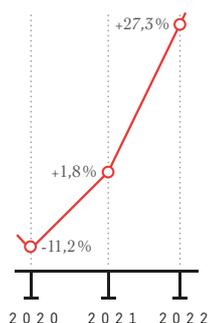
RÉMY COINTREAU

Groupe

1 312,9 M€

de chiffre d'affaires

Évolution de la croissance organique du Groupe



Amériques

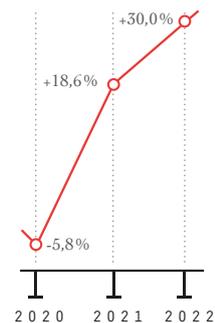
683,3 M€

de chiffre d'affaires

52%

des ventes du Groupe

Évolution de la croissance organique de la zone



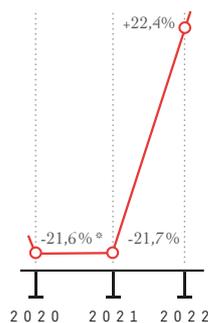


Europe Moyen-Orient & Afrique

234,1 M€
de chiffre d'affaires

18%
des ventes du Groupe

Évolution de la croissance organique de la zone

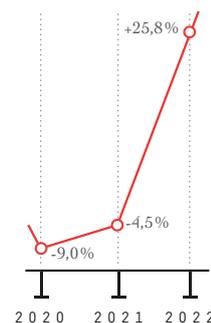


Asie Pacifique

395,5 M€
de chiffre d'affaires

30%
des ventes du Groupe

Évolution de la croissance organique de la zone



* Décroissance organique largement liée à la fin de contrats de distribution de Marques partenaires. Repli organique de 6,4% pour les marques du Groupe.

— UNE NOUVELLE ÉTAPE DE LA STRATÉGIE DE VALEUR

INTRODUCTION

LES 4 LEVIERS STRATÉGIQUES

La transformation du modèle de gestion du Groupe Rémy Cointreau depuis 2015 (accélération de la stratégie de montée en gamme du portefeuille de marques et mise en place d'une culture centrée sur le client final) a clairement porté ses fruits. Entre 2015 et 2019, le Groupe a délivré une croissance organique moyenne de ses ventes de 7% par an et sa marge opérationnelle courante a progressé de 4,4 points sur la période.

Depuis décembre 2019, le Groupe est passé à une nouvelle étape de sa stratégie de valeur, consistant à optimiser sa stratégie de portefeuille pour construire un modèle d'entreprise plus pérenne, rentable et responsable. Une telle transformation en profondeur prenant du temps, le Groupe s'est fixé des objectifs à horizon 2030. Cet horizon de temps est également cohérent avec la manière dont le Groupe réfléchit, et planifie ses achats de matières premières pour certaines de ses marques, telles que sa qualité XO Rémy Martin.

1

AMÉLIORER LA VALEUR UNITAIRE DE NOS SPIRITUEUX

La « stratégie de portefeuille » consiste à assigner des missions à chacune des marques du Groupe, afin de maximiser la valeur à la caisse du Groupe et sa marge brute. La priorité des marques les plus rentables sera donc d'accélérer leur croissance (portée par une augmentation de leurs investissements), tandis que les moins rentables auront des objectifs d'amélioration de leur rentabilité (grâce à un recentrage progressif sur leurs qualités les plus haut de gamme).

L'augmentation de sa marge brute permettra ainsi au Groupe d'augmenter ses capacités d'investissement derrière ses marques prioritaires et ainsi de générer un cercle vertueux de croissance plus pérenne et rentable.

2

PASSER D'UNE "CULTURE CENTRÉE SUR LE CLIENT" À UN "MODÈLE DE GESTION CENTRÉ SUR LE CLIENT"

Au cours des 5 dernières années, le Groupe a mis en place une culture centrée sur le client final, en établissant des liens directs et personnalisés à travers des investissements humains, médias et digitaux pour développer la désirabilité de ses marques.

Le Groupe souhaite désormais passer à l'étape supérieure en mettant en place un véritable modèle de gestion centré sur le client. Cela devrait se traduire par un développement significatif des ventes du Groupe « en direct », que ce soit à travers le digital, des boutiques en propre ou son réseau de « Directeurs de Clientèle Privée ». Pour cela, il devra mettre en place ou renforcer les outils lui permettant de communiquer, éduquer, fidéliser et vendre en direct à ses clients.

3

ACCÉLÉRER LE DÉVELOPPEMENT DES MARQUES PRIORITAIRES DE LIQUEURS & SPIRITUEUX

Le portefeuille de Liqueurs et Spiritueux offre un potentiel de développement encore important, ses marques étant largement sous-potentialisées dans leurs marchés existants, notamment en matière de pénétration des points de vente.

Certaines marques ont ainsi été identifiées comme des priorités pour participer à la croissance rentable du Groupe. Les effets de mix et effets d'échelle attendus devraient graduellement se traduire par une amélioration de la rentabilité de la division, malgré des réinvestissements en communication et éducation derrière les marques.

4

LE PLAN « L'EXCEPTION DURABLE » POUR UNE CROISSANCE PLUS RESPONSABLE

Après avoir affirmé ses valeurs (Terroirs, Hommes, Temps et Exception) en 2016, le Groupe souhaite désormais les incarner à travers un plan de croissance responsable. Les grandes lignes de force du plan « L'Exception Durable » sont l'agriculture agroécologique pour l'ensemble des terroirs permettant l'élaboration des spiritueux du Groupe, l'utilisation d'énergies renouvelables pour les sites de production, l'écoconception pour l'ensemble des *packagings* des marques et la réduction graduelle des émissions carbone en alignement avec l'ambition internationale d'un « Net Zéro carbone » d'ici 2050.

De plus, en tant que Groupe familial, Rémy Cointreau est une entreprise humaniste, profondément respectueuse des femmes et des hommes qui la composent et qui, par leurs savoir-faire et leur engagement, participent au succès du groupe et de sa stratégie. Elle a comme ambition de devenir encore plus inclusive, que ce soit en matière de féminisation, de diversité ethnique ou d'âge au sein des organes décisionnels.

Enfin, fort de son positionnement sur les spiritueux d'exception, le Groupe est pleinement conscient de son devoir d'exemplarité en matière de consommation responsable. Le Groupe prône ainsi une consommation occasionnelle, célébrant avec modération les moments d'exception.

UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE ET RESPONSABLE À HORIZON 2030

Le Groupe s'est ainsi fixé **5 objectifs** de transformation à horizon 2030 :

- **un nouveau modèle de gestion pour la marque LOUIS XIII**, caractérisé par le développement significatif des ventes en direct, en rupture avec les règles classiques de l'industrie ;
- **l'augmentation de la part des intermédiaires** (1738 Accord Royal, CLUB) et de **la qualité XO** chez Rémy Martin ;
- **l'augmentation de la contribution de la division Liqueurs et Spiritueux** au sein du Groupe et une nette amélioration de sa rentabilité ;
- **une supériorité prix de toutes les marques** au sein de leurs catégories respectives ;
- **le développement du digital à 20%** des ventes du Groupe.

— CRÉATION DE VALEUR

L'ADN DU GROUPE



DES TERROIRS

- Des terroirs d'exception (Cognac, Islay, Samos, la Barbade...)
- **78%** de nos matières premières agricoles certifiées « agriculture responsable et durable »
- **100%** d'engagement pour une agriculture à « Haute Valeur Environnementale » de nos viticulteurs au sein de l'AOC Cognac



DES HOMMES

- Préservation de savoir-faire ancestraux (maîtres de chais)
- Engagement pour le bien-être des collaborateurs
- Responsabilité éthique partagée



DU TEMPS

- Société familiale depuis 1724
- Vieillessement de certaines de nos eaux-de-vie pendant plus de 100 ans
- Une gouvernance engagée pour soutenir le groupe dans la durée

DES SPIRITUEUX D'EXCEPTION QUI ONT LE GOÛT DE LEUR TERROIR...

Un positionnement haut de gamme
sur des catégories en forte croissance

Un portefeuille
de 14 spiritueux
d'exception

Valorisation
de nos spiritueux
(gains de mix/prix)

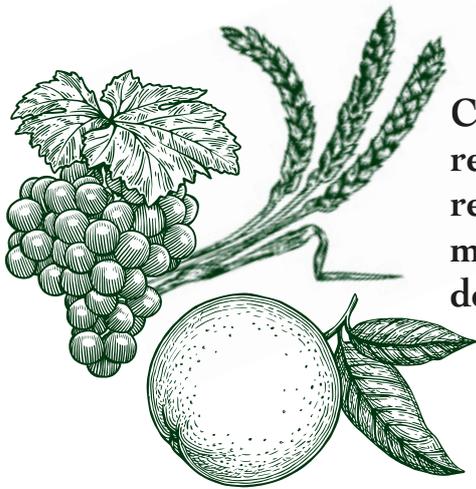
Renforcement
de la notoriété
des marques et
de leur attractivité

*Création
de valeur
pérenne*

... ET QUI CRÉENT DE LA VALEUR

Optimisation de la gestion de portefeuille :

- clarification de la mission de chaque marque au sein du Groupe ;
- définition des priorités en maximisant les investissements derrière les marques les plus rentables.



Croissance soutenue, responsable et rentable des ventes ; maximisation de la marge brute

Augmentation des capacités d'investissement :

- les marques (média, digital, éducation)
- le réseau de distribution : développement d'un réseau de distribution direct (boutiques, e-commerce, *Private Client Directors...*)
- une élaboration des produits dans le respect de l'environnement (agriculture responsable, éco-packaging, réduction des émissions carbone)

PARTAGÉE AVEC SES PARTIES PRENANTES



COLLABORATEURS

- Salaire moyen Groupe : indice **105** vs référentiel international
- Près de **30 000 heures** de formation



ÉTAT

- **95,6 millions d'euros** d'impôts sur les sociétés payés en 2021/2022 (taux d'impôt : 31,1%)



SOCIÉTÉ CIVILE

- **2 millions d'euros** (sur une période de 5 ans) versés par la Fondation Rémy Cointreau, pour valoriser et transmettre les savoir-faire d'excellence



ACTIONNAIRES

- Dividende en augmentation régulière depuis 20 ans
- Hausse significative du dividende à **2,85 euros** en 2021/2022 (dont 1 euro exceptionnel)
- Capitalisation boursière en augmentation de près de **5 milliards d'euros** au cours des 5 dernières années (au 31 mars 2022)



COMMUNAUTÉS LOCALES

- Engagement fort au sein des communautés de Cognac (France), Angers (France), Islay (Écosse) et la Barbade



FOURNISSEURS

- Alliance Fine Champagne actionnaire de Rémy Cointreau à hauteur de **2,08%**
- Formation de nos partenaires par nos ingénieurs agronomes (agriculture durable)

— OBJECTIFS FINANCIERS ET EXTRA-FINANCIERS

Depuis l'annonce de son plan stratégique 2030 en juin 2020, Rémy Cointreau a réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre de ses quatre priorités stratégiques qui lui permettent d'être en avance sur les objectifs fixés.

PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2022/2023

Parfaitement positionné pour profiter des nouvelles tendances de consommation et conforté par son avance sur son plan stratégique, Rémy Cointreau aborde l'année 2022/2023 avec confiance.

Le Groupe entend poursuivre la mise en œuvre de sa stratégie, centrée sur le développement de ses marques à moyen terme et portée par une politique d'investissement soutenue en *marketing* et communication. Il réaffirme sa volonté de continuer de gagner des parts de marché au sein du secteur des spiritueux d'exception et anticipe une nouvelle année de forte croissance.

Rémy Cointreau prévoit notamment un fort démarrage de son activité au 1^{er} trimestre malgré une base de comparaison très élevée et un contexte marqué par la pandémie en Chine.

Bénéficiant d'un excellent *pricing power*, l'amélioration de la Marge Opérationnelle Courante sera portée par une solide résilience de sa marge brute en dépit d'un environnement inflationniste et par un strict contrôle de ses coûts de structure.

Le Groupe prévoit pour l'année un effet favorable de ses devises sur son Résultat Opérationnel Courant compris dans une fourchette de 30 à 40 millions d'euros.

DES OBJECTIFS 2030 CONFORTÉS

À moyen terme, Rémy Cointreau réitère son ambition de devenir le *leader* mondial des spiritueux d'exception, dont les perspectives de croissance restent attractives, en particulier dans un monde de consommation plus responsable.

Pour cela, Rémy Cointreau va poursuivre sa stratégie de valeur et sa construction d'un modèle d'entreprise dont la croissance est à la fois profitable et responsable.

DES OBJECTIFS FINANCIERS ET EXTRA-FINANCIERS 2030 AMBITIEUX MAIS CONFORTÉS

Au cours de l'année écoulée, Rémy Cointreau a bénéficié d'une consommation très soutenue, reflétant l'accélération structurelle des tendances de consommation observées depuis 2020 dans un contexte marqué par la pandémie : surperformance des qualités les plus haut-de-gamme, consommation à domicile, essor de la mixologie, développement du e-commerce ou encore l'intérêt croissant porté à la responsabilité sociale et environnementale des entreprises.

Dans le cadre de son plan « L'Exception Durable », le Groupe ambitionne une agriculture raisonnée pour l'ensemble des terroirs permettant l'élaboration de ses spiritueux ainsi qu'une réduction de ses émissions carbone de 50% par bouteille d'ici 2030. Une première étape en vue de l'ambition « Net Zéro carbone » visée par le groupe pour 2050.

Objectifs financiers à 2030 ⁽¹⁾

72%
de marge brute

33%
de Marge Opérationnelle
Courante

(1) Sur la base des taux et du périmètre 2019/2020.

Plan « L'Exception Durable »

100%
d'engagement dans des certifications
environnementales d'ici 2025

Réduction de
50%
des émissions carbone par bouteille d'ici 2030

**« NET ZÉRO CARBONE »
D'ICI 2050**



LES PRINCIPAUX ENJEUX ET RISQUES DU GROUPE

— LES PRINCIPAUX ENJEUX EXTRA-FINANCIERS DU GROUPE

Des Terroirs, des Hommes et du Temps. C'est autour de chacun des trois piliers fondamentaux de notre Signature que s'articule l'ambition RSE du Groupe Rémy Cointreau :

- **préserver nos Terroirs** et promouvoir nos sols comme une solution au réchauffement climatique ;
- **agir pour nos Hommes et nos communautés**, parce qu'une transformation durable ne peut être que l'œuvre d'un travail collectif ;
- **s'engager dans le Temps** ; parce que la planète ne peut pas attendre, nous contribuons déjà à la Neutralité Carbone du Groupe, tout en investissant pour réduire notre empreinte environnementale.

Dix objectifs de Développement Durable prioritaires (parmi les 17 identifiés par l'ONU) avaient notamment été sélectionnés après l'analyse de leur matérialité en 2016/2017. Sur la base de ces ODD, nous avons désormais identifié les 10 enjeux majeurs du Groupe, les risques liés à ces enjeux et les indicateurs qui permettront, à l'avenir, de suivre leur évolution. Pour certains, le Groupe s'est déjà engagé en fixant des objectifs d'amélioration.

Parmi ces enjeux, on peut notamment retenir ceux des ODD 3, 6, 8, 12, 13 et 15, qui sont utilisés comme critère de performance RSE dans le cadre du calcul de la rémunération variable du comité exécutif.

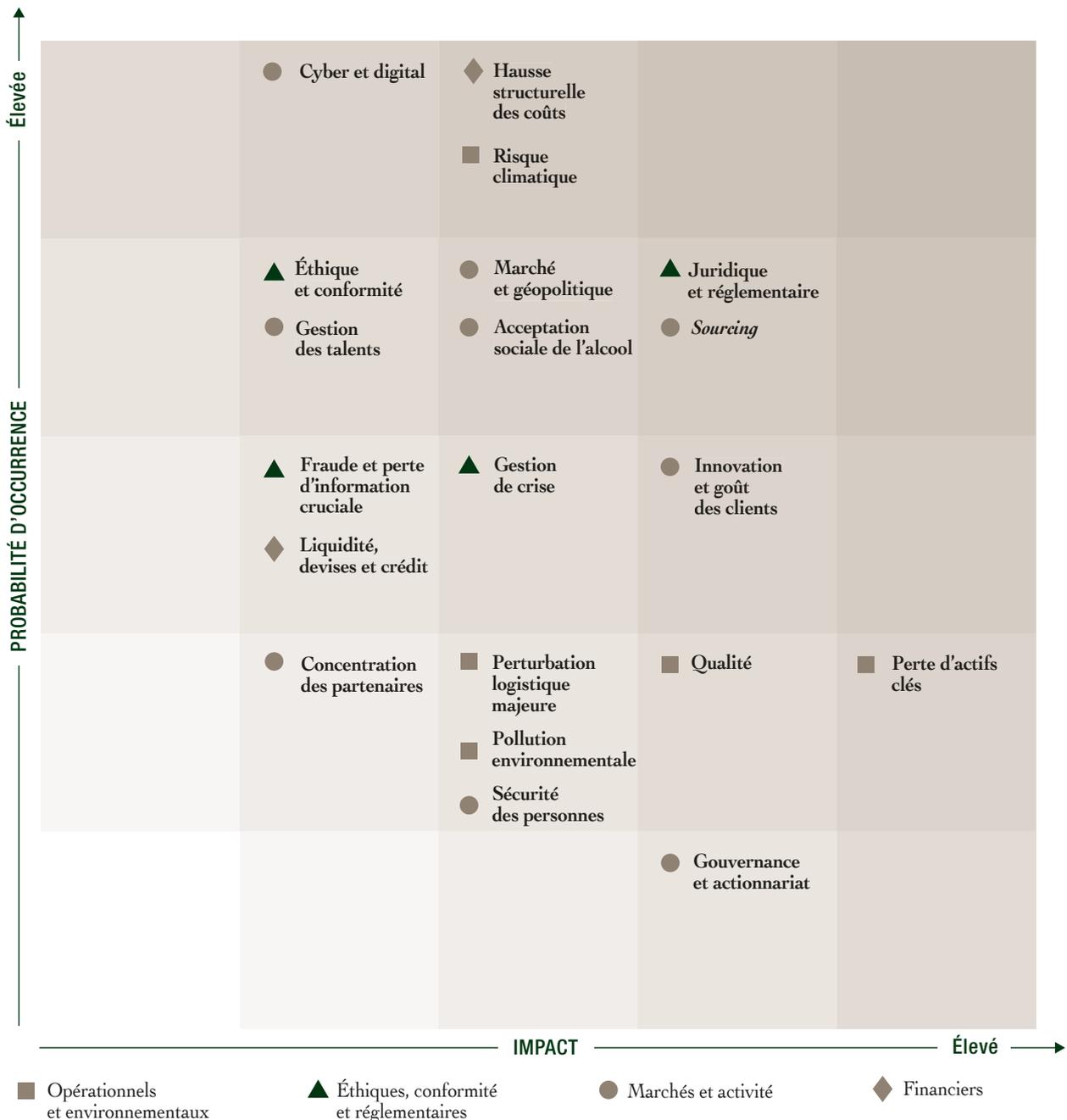
Objectifs DD	Enjeux	Risques liés à l'enjeu	Indicateurs liés aux risques (objectifs chiffrés/ plan de progrès)	Enjeux liés à la rémunération d'un membre du comité exécutif
 Bonne santé et bien-être	Consommation responsable	Cadre réglementaire et fiscal contraignant Consommation d'alcool liée à l'activité	Taux de collaborateurs formés à la consommation responsable	Directeur ressources humaines, directeur général Chine et directeur général Amériques
 Eau propre et assainissement	Gestion de l'eau	Disponibilité de l'eau/ Qualité de l'eau	Consommation d'eau	Directeur général du Pôle Whisky et directeur général Liqueurs & Spiritueux
 Travail décent et croissance économique	Bien-être des collaborateurs	Absentéisme, <i>turnover</i> , accidents du travail, santé au travail	<i>Turnover</i> et absentéisme	Directeur ressources humaines
 Consommation et production responsables	Économie circulaire et réduction des consommations de matières premières	Réputation de l'entreprise auprès des clients	IPE (Indice de Performance Environnementale des emballages)	Directeur général Maison Rémy Martin, directeur général du Pôle Whisky et directeur général Liqueurs & Spiritueux
 Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique	Contribution à l'effort planétaire (limite des 2 °C) et durabilité de l'entreprise	Évolution du cadre réglementaire et fiscal (fiscalité Carbone)	Émissions CO ₂ : émissions significatives, par marques, focus Transports/Réduction des émissions CO ₂	Directeur des opérations, directeur général du Pôle Whisky
 Vie terrestre	Agriculture durable : adaptation des terroirs et préservation de la biodiversité	Pérennité de la production de nos matières premières agricoles	Pourcentage de surfaces gérées durablement	Directeur général Maison Rémy Martin, directeur général du Pôle Whisky et directeur général Liqueurs & Spiritueux

Les autres membres du Comex sont également associés à ces objectifs, leur part variable « RSE » correspondant à la moyenne des réalisations des membres du Comex directement concernés.

LES PRINCIPAUX RISQUES STRATÉGIQUES ET FINANCIERS DU GROUPE

Le Groupe a mis en place un dispositif permettant d'anticiper et de maîtriser ses risques. Ce dispositif est mis à jour en permanence afin de prendre en compte les évolutions réglementaires, législatives, économiques, sociétales, géopolitiques et concurrentielles.

Les principaux facteurs de risque auxquels le Groupe est exposé compte tenu de son modèle économique sont présentés dans ce tableau (et de manière plus exhaustive dans le chapitre 2 de ce document).







ENJEUX DPEF

1.1 ENJEUX MAJEURS	32	1.4 TABLEAU D'INDICATEURS	78
1.1.1 Une démarche de développement durable incarnée et sincère	32	1.5 NOTE MÉTHODOLOGIQUE POUR LE REPORTING DES INDICATEURS	84
1.1.2 Gouvernance des sujets RSE	33	1.5.1 Protocole de reporting	84
1.1.3 Contribution de Rémy Cointreau aux objectifs de développement durable des Nations Unies	34	1.5.2 Périmètre	84
1.2 IDENTIFICATION DES RISQUES ET INDICATEURS ASSOCIÉS AUX ENJEUX	36	1.5.3 Indicateurs retenus	86
1.2.1 Processus d'identification des risques	36	1.5.4 Pertinence des indicateurs	86
1.2.2 Principaux risques en matière environnementale, sociale, de Droits Humains et de lutte contre la corruption	36	1.6 TABLES DE CONCORDANCE	87
1.2.3 L'intégration de ces risques dans le plan L'Exception Durable	36	1.7 RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE	90
1.2.4 Périmètre du reporting et référentiel	38	Annexe : Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes	93
1.2.5 Les différentes typologies d'indicateurs	38		
1.3 MAÎTRISE DES ENJEUX ET DES RISQUES : POLITIQUE, PLANS D'ACTIONS ET INDICATEURS	39		
1.3.1 Préserver nos terroirs et promouvoir nos sols comme une solution au réchauffement climatique	39		
1.3.2 Agir pour nos hommes et nos communautés, parce qu'une transformation durable ne peut être que l'œuvre d'un travail collectif	49		
1.3.3 S'engager dans le temps : parce que la planète ne peut pas attendre, nous contribuons déjà à la neutralité carbone du Groupe, tout en investissant pour réduire notre empreinte environnementale	59		
1.3.4 Risques Éthiques	75		

— 1.1 ENJEUX MAJEURS

1.1.1 UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE INCARNÉE ET SINCÈRE

1.1.1.1 LE MANIFESTE RSE

Chez Rémy Cointreau, la transmission est au cœur de notre histoire.

Depuis plus de 300 ans, notre rôle de gardiens nous engage à transmettre nos savoir-faire centenaires aux générations futures. En tant que Maison familiale, la durabilité est à nos yeux bien plus qu'un concept théorique. Elle est inscrite au cœur de notre raison d'être et se cultive dans nos actions quotidiennes.

Rémy Cointreau, une histoire de transmission.

Parce que le changement climatique menace l'existence de nos terroirs. Nos vins et spiritueux d'exception prennent racine dans le sol de nos terroirs. C'est pourquoi nous nous engageons, avec nos partenaires viticulteurs et agriculteurs, à déployer des pratiques agroécologiques à la hauteur des enjeux climatiques, pour devenir acteurs de la résilience des sols et protecteurs de la biodiversité.

Parce qu'ensemble, nous pouvons faire la différence. Chez Rémy Cointreau, la transition environnementale est indissociable d'une ambition humaine et sociale. Nous sommes une communauté de femmes et d'hommes, unis par des valeurs de respect et d'excellence. Ensemble, avec nos collaborateurs, partenaires, agriculteurs et *bartenders*, nous nous mobilisons au service de solutions concrètes et pérennes pour accélérer notre transition.

Parce qu'il est vital de nous engager dans le temps. C'est en respectant le rythme immuable de la nature que nous parvenons à donner vie à des spiritueux singuliers et iconiques, tout en préservant les ressources et en réduisant nos impacts.

Chez Rémy Cointreau, nous pensons qu'élaborer des champagnes et spiritueux d'exception nous oblige à l'exemplarité, la sincérité et la transparence. C'est donc sur l'ensemble de notre sphère de responsabilité – de nos terroirs à la consommation responsable de nos produits – que nous nous engageons à agir et à faire rayonner des pratiques plus durables.

Rémy Cointreau – Transmettre l'Exception Durable

1.1.1.2 LE PLAN "L'EXCEPTION DURABLE"

Le secret de l'excellence de Rémy Cointreau repose sur la qualité de ses produits, bien sûr, mais aussi sur des valeurs ancrées dans l'ADN du Groupe. Le contexte international de ces dernières années n'a fait que confirmer et renforcer les convictions de Rémy Cointreau, déjà très engagé en termes de responsabilité environnementale, sociale et sociétale. La politique RSE est ainsi au cœur de son ambition stratégique. Elle se doit de participer pleinement à la création de valeur du Groupe, tout en s'appuyant sur son engagement structurel auprès du *Global Compact*, dont le Groupe est membre depuis 2003.

« Des Terroirs, des Hommes et du Temps » ; en adoptant cette signature emblématique dès 2017, Rémy Cointreau a voulu témoigner de son engagement irréversible pour une cause qui, si elle le dépasse largement, l'en rend pleinement solidaire.

Depuis 2020/2021, Rémy Cointreau a initié une nouvelle transformation profonde de son modèle, dans tous les domaines, pour s'adapter aux grandes mutations du monde. Le développement durable est l'un des quatre piliers majeurs de cette transformation et une priorité stratégique pour l'ensemble des équipes.

Dans ce contexte, Rémy Cointreau a initié, au cours de l'année 2021/2022, une nouvelle génération d'engagements en matière de développement durable, sous l'ombrelle de son plan « L'Exception Durable », avec une nouvelle série d'objectifs à horizon 2030, en cohérence avec la feuille de route de transformation du Groupe. Ce plan intègre désormais les objectifs du programme « RSE 2025 » présentés à l'occasion des résultats annuels 2019/2020 du groupe en Juin 2020.

RAISON D'ÊTRE DU GROUPE RÉMY COINTREAU

« Rémy Cointreau prend soin des terres essentielles à ses Maisons et développe les savoir-faire des femmes et des hommes du Groupe, afin d'offrir à ses clients des spiritueux et des expériences sensorielles d'exception.

C'est en valorisant ainsi son patrimoine que l'entreprise familiale écrit l'avenir et transmet avec fierté cet héritage pluricentenaire aux générations futures. »

Le plan « L'Exception Durable », qui s'appuie sur la Raison d'Être de Rémy Cointreau, se structure autour de 3 piliers et valeurs du Groupe :

Préserver nos terroirs et promouvoir nos sols comme une solution au réchauffement climatique

- Accélérer la transition agroécologique à l'échelle des territoires.
- Promouvoir nos sols comme puits de carbone dans la lutte contre le réchauffement climatique.
- Investir en recherche et développement pour préserver durablement nos terroirs et leurs spécificités.

Agir pour nos hommes et nos communautés, parce qu'une transformation durable ne peut être que l'œuvre d'un travail collectif

- Assurer une gouvernance responsable, engagée et exemplaire à tous les niveaux de l'entreprise.
- Garantir le bien-être au travail et promouvoir la diversité des équipes pour plus de richesse et de créativité.
- Assurer la transmission de nos savoir-faire ancestraux et développer une culture de formation continue chez nos collaborateurs.
- Promouvoir une consommation et une communication éthique et responsable.
- S'impliquer aux côtés de nos partenaires et communautés : partager nos valeurs et notre création de valeur.

S'engager dans le temps ; parce que la planète ne peut pas attendre, nous contribuons déjà à la Neutralité Carbone du Groupe, tout en investissant pour réduire notre empreinte environnementale

- Réduire l'impact environnemental de nos activités et viser le Net Zéro carbone d'ici 2050.
- Mener des actions climatiques solidaires pour contrebalancer, chaque année, les émissions résiduelles du Groupe et ainsi contribuer à sa Neutralité Carbone (comme expliqué dans le chapitre 1.3.3.1).

1.1.2 GOUVERNANCE DES SUJETS RSE

Pour accompagner cette démarche, le Groupe s'est doté d'une gouvernance forte et structurée, qui incarne les engagements RSE du Groupe à tous les niveaux de hiérarchie et de décision.

Le conseil d'administration détermine chaque année les orientations stratégiques de Rémy Cointreau. Celles-ci intègrent les enjeux liés au changement climatique et plus généralement les sujets de développement durable, ainsi que la raison d'être du Groupe. Il s'appuie ainsi sur l'expertise du comité responsabilité sociale et environnementale (comité RSE), qui a pour mission principale de veiller au déploiement de la politique RSE du Groupe. Ses autres missions incluent le respect des engagements (charte internationale *Global Compact*, lignes directrices et chartes RSE internes), le bilan des actions mises en œuvre, le suivi du tableau de bord des indicateurs, le résultat des audits de vérification de reporting RSE, l'évolution des notations extra-financières et les perspectives d'actions (actualisation des plans RSE).

Acteurs de cette gouvernance RSE, les cadres dirigeants membres du comité exécutif de Rémy Cointreau ont une part de leur rémunération variable indexée sur les objectifs RSE, en lien avec les ODD retenus (principalement ODD 3, 6, 8, 12, 13 et 15). Chaque membre devient ainsi un véritable ambassadeur d'un indicateur RSE (ou plusieurs) et de son amélioration. De plus, le comité exécutif a accordé de véritables moyens au Groupe pour sa transformation RSE, gage de son engagement sincère : 80 millions d'euros y sont consacrés, depuis 2021/2022, pour sa 1ère phase de transformation (10 ans).

La directrice de la responsabilité sociétale et environnementale, qui rapporte directement au directeur général de Rémy Cointreau, intervient à chaque réunion du comité RSE pour rendre compte de son activité et ponctuellement auprès du conseil d'administration. Elle assure également la cohérence stratégique entre les activités que le Groupe mène pour intégrer le développement durable tout au long de sa chaîne de valeur. Elle est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de développement durable, évalue et gère les risques et les opportunités liés aux enjeux environnementaux et sociétaux, à travers les plans d'action du programme de développement durable (L'Exception Durable).

Enfin, un réseau de « champions RSE », choisis pour leurs convictions profondes en matière de développement durable, sont en charge, au sein des sites de production, des équipes de marques et marchés ou entités transversales, du déploiement opérationnel et de l'animation du plan L'Exception Durable.

1.1.3 CONTRIBUTION DE RÉMY COINTREAU AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

Les enjeux majeurs RSE du Groupe Rémy Cointreau sont construits à partir des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies en 2015.

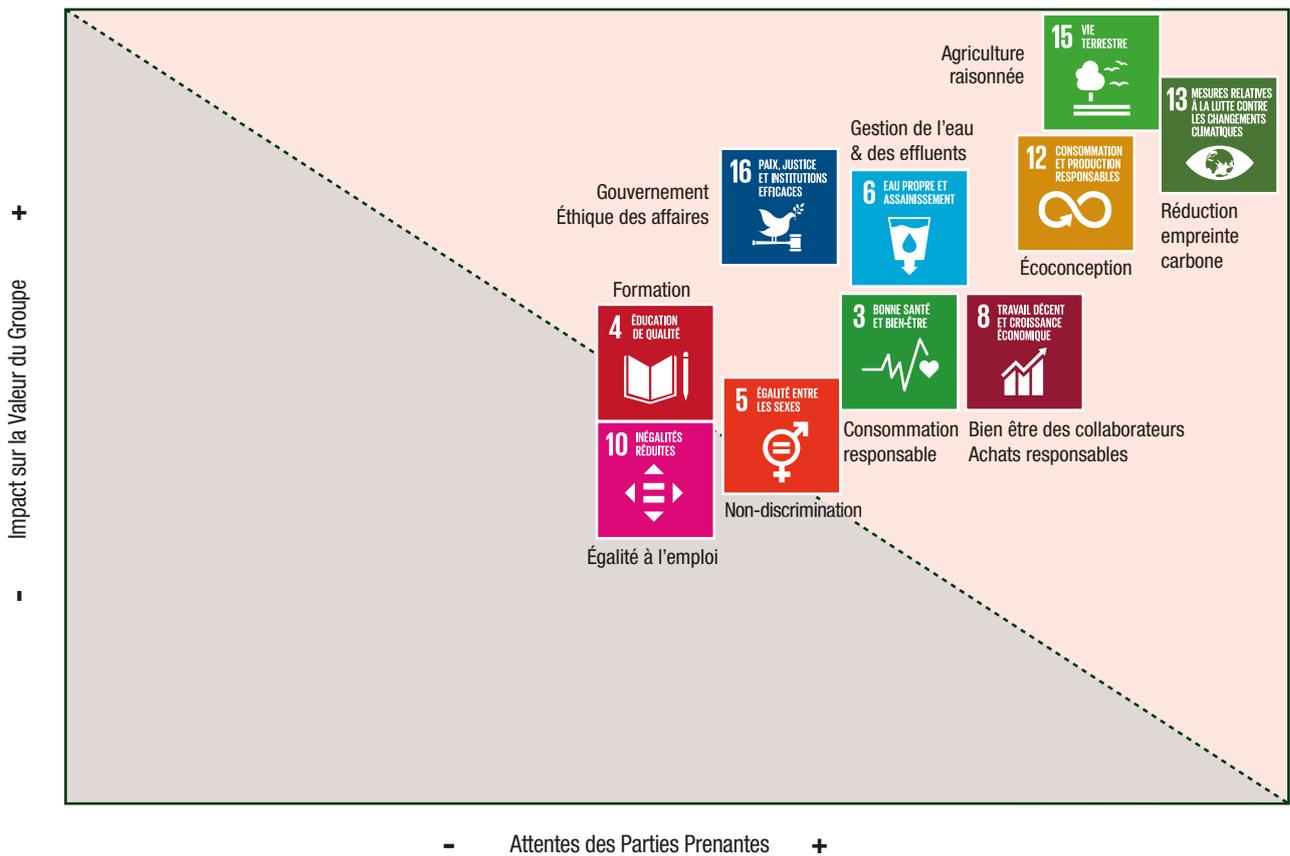
Dans une première étape, 10 d'entre eux ont été sélectionnés pour leur pertinence au regard de l'activité du Groupe (tableau "Matrice de Matérialité" ci-dessous) et inversement, de la capacité de Rémy Cointreau à pouvoir y contribuer activement. Ainsi les ODD suivantes n'ont pas été retenues comme prioritaires : l'élimination de la pauvreté (ODD 1), la lutte contre la faim (ODD 2), l'accès à une énergie durable (ODD 7), la promotion d'une infrastructure durable (ODD 9), la réhabilitation des villes (ODD 11), l'exploitation durable

des écosystèmes marins (ODD 14) et enfin les partenariats mondiaux pour le développement durable (ODD 17).

Outil de gouvernance de l'entreprise, l'analyse de matérialité a été mise à jour en 2021/2022 à l'occasion de la mise à jour de cette déclaration de performance extra-financière. Son but a été d'apporter, en seconde étape, une nouvelle priorisation des enjeux, parmi les 10 ODD sélectionnées, afin d'identifier ceux qui ont un impact significatif sur la croissance, la création de valeur et la pérennité du Groupe, tout en prenant en compte les attentes de l'ensemble des parties prenantes (échantillon représentatif du top management, fournisseurs, investisseurs et analystes financiers).

Ainsi, à travers son plan de développement durable, son engagement ferme en matière d'éthique, ses actions collaboratives pour la préservation de ses terroirs, sa politique de consommation responsable, ses actions concrètes pour réduire son empreinte environnementale ou encore les opérations de mécénat menées par ses marques et marchés, Rémy Cointreau contribue notablement à ses 10 Objectifs de développement durable.

Matrice de matérialité



Les 10 ODD prioritaires du Groupe Rémy Cointreau structurés autour de nos 3 piliers sont les suivants :

PRÉSERVER NOS TERROIRS ET PROMOUVOIR NOS SOLS COMME ALLIÉS AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Objectif de développement durable	Enjeux Rémy Cointreau
 <p>Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau</p>	Gestion durable de l'eau (consommation et qualité)
 <p>Agir contre le changement climatique et ses impacts</p>	Nos sols comme puits de carbone : contribution à l'effort planétaire (bien en-deçà des 2 °C)
 <p>Exploitation durable du sol/Protéger, restaurer et promouvoir une utilisation durable des écosystèmes terrestres/Gérer les forêts de manière durable/Préserver la biodiversité</p>	Promotion de pratiques agricoles agroécologiques Préservation de la biodiversité

1

AGIR POUR NOS HOMMES ET NOS COMMUNAUTÉS, PARCE QU'UNE TRANSFORMATION DURABLE NE PEUT ÊTRE QUE L'ŒUVRE D'UN TRAVAIL COLLECTIF

Objectif de développement durable	Enjeux Rémy Cointreau
 <p>Garantir la bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges</p>	Consommation éthique et responsable
 <p>Garantir une formation de qualité, sans exclusion, équitable, avec possibilité d'apprentissage pour tous</p>	Formation interne et développement des compétences
 <p>Égalité des genres : parvenir à l'égalité des sexes</p>	Non-discrimination et équilibre sociétal interne
 <p>Travail de qualité et économie/Promouvoir une croissance économique soutenue, le plein-emploi productif et un travail décent</p>	Bien-être des collaborateurs Achats responsables Impact territorial (Développement durable des Territoires)
 <p>Réduire les inégalités, au sein d'un pays et d'un pays à l'autre</p>	Équilibre sociétal interne et homogénéité internationale
 <p>Paix et justice : institutions efficaces et responsables</p>	Éthique des Affaires

S'ENGAGER DANS LE TEMPS : PARCE QUE LA PLANÈTE N'ATTEND PAS, NOUS CONTRIBUONS DÉJÀ À LA NEUTRALITÉ CARBONE DU GROUPE, TOUT EN INVESTISSANT POUR RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE

Objectif de développement durable	Enjeux Rémy Cointreau
 <p>Assurer la disponibilité et la gestion durable de l'eau</p>	Gestion durable de l'eau (Consommation et qualité)
 <p>Garantir des modèles durables de consommation et de production</p>	Économie circulaire et réduction des consommations de matières premières Information du client : traçabilité et transparence
 <p>Agir contre le changement climatique et ses impacts</p>	Contribution à l'effort planétaire (bien en-deçà des 2 °C) : réduction de l'empreinte carbone de l'entreprise

— 1.2 IDENTIFICATION DES RISQUES ET INDICATEURS ASSOCIÉS AUX ENJEUX

Rémy Cointreau présente sa stratégie en matière de Responsabilité Sociale, Environnementale et Sociétale de manière à répondre notamment aux exigences de la Déclaration de Performance Extra-Financière. Cette Déclaration expose, d'une part, les principaux risques extra-financiers du Groupe et, d'autre part, les politiques mises en œuvre pour y répondre, suivies et mesurées par des indicateurs de performance et leurs résultats. Cette présentation renvoie également au modèle d'affaires du Groupe présenté dans le rapport intégré du présent document.

1.2.1 PROCESSUS D'IDENTIFICATION DES RISQUES

En application de la Directive européenne du 22 octobre 2014 portant sur la publication d'informations non financières, telle que transposée en droit français, les principaux risques en matière environnementale, sociale, de Droits Humains et de lutte contre la corruption sont présentés de façon détaillée dans le présent chapitre.

Les risques significatifs du Groupe, c'est-à-dire les risques susceptibles d'avoir un impact significatif sur l'activité, la situation financière ou les perspectives du Groupe (à horizon 5 ans), sont présentés au sein du chapitre 2 du présent document. Ils ont été établis suite à un audit mené au cours de l'année 2021/2022 auprès des directions marques, marchés, financière, RH, Informatique, Affaires Publiques/RSE et audit interne. Dans le cadre de cet audit, plusieurs enjeux RSE majeurs ont ainsi émergé.

Les risques ainsi identifiés par les directions du Groupe ont été combinés à ceux avancés par ses autres parties prenantes dans le cadre de l'élaboration de la matrice de matérialité (telle que décrite au paragraphe 1.1.3) ainsi qu'à une analyse spécifique des risques liés au changement climatique pour les terroirs du Groupe, qui ont fait l'objet d'une approche à long terme – au-delà de 10 ans – compte tenu de leur spécificité.

L'ensemble de ces risques ont ainsi fait l'objet d'une analyse détaillée afin d'en sélectionner les principaux au sens de la Déclaration de Performance Extra-Financière, en lien avec la direction audit, *compliance* et assurances du Groupe (indicateur *GRI Standard* 102-15).

1.2.2 PRINCIPAUX RISQUES EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE, DE DROITS HUMAINS ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les principaux risques en matière environnementale, sociale, Droits Humains et corruption identifiés par le Groupe dans le cadre rappelé au paragraphe précédent, sont détaillés ci-après. D'autres risques, dont le Groupe n'a pas actuellement connaissance ou ne considère pas comme principaux à la date du présent document, pourraient, le cas échéant, avoir un impact financier négatif.

Parmi ces risques RSE, trois d'entre eux s'intègrent dans les risques globaux Groupe, détaillés au chapitre 2 :

- **climat** : capacité du Groupe à réduire son impact carbone (risque planétaire, risque d'une fiscalité Carbone et d'un cadre réglementaire contraignant) ;
- **risques environnementaux** : qualité de l'approvisionnement agricole dans un contexte de dérèglement climatique et de manque d'eau (risque de disponibilité et de qualité concernant les matières premières agricoles et l'eau pour l'élaboration des produits) ;
- **consommation responsable** : acceptabilité de l'alcool par la société (risque lié à la santé de nos collaborateurs et de nos clients).

1.2.3 L'INTÉGRATION DE CES RISQUES DANS LE PLAN L'EXCEPTION DURABLE

C'est sur la base de ces grands enjeux, que Rémy Cointreau a construit son Plan « L'Exception Durable ». Le budget accordé à l'exécution de plan de transformation est de 80 millions d'euros sur 10 ans à partir de 2021/2022 :

PRÉSERVER NOS TERROIRS (ODD 13 ET 15)

Objectif 2025 : déploiement d'une agriculture responsable et durable pour la production de toutes les matières premières agricoles, avec comme ambition que la totalité des surfaces agricoles essentielles à ses marques soient engagées dans une démarche de certification se traduisant par l'utilisation d'un label ou d'un référentiel responsable et durable.

Objectif 2030 : le Groupe souhaite déployer son projet *New Generation Terroirs* et ainsi accélérer sa transition agroécologique à l'échelle de ses territoires. À travers ses propres domaines, Rémy Cointreau a l'ambition de promouvoir des pratiques agricoles régénératrices favorisant la résilience des sols, la biodiversité et la bonne gestion de l'eau. Ces pratiques ont également vocation à maximiser le potentiel des sols comme puits de carbone et ainsi de les promouvoir comme une solution au réchauffement climatique.

En lien avec ces engagements, Rémy Cointreau est partenaire des initiatives 4Pour1000 depuis 2021 (qui encourage les pratiques agricoles favorisant la séquestration de carbone dans les sols) et d'Act4nature international depuis 2018, qui réunit les entreprises mobilisées en faveur de la conservation et de la restauration de la biodiversité (faune, flore, écosystèmes, etc.). Des objectifs ont été fixés à horizon 5 et 10 ans et il est fait référence à chacun des engagements de façon plus détaillée dans les paragraphes concernés de ce chapitre 1 « Enjeux DPEF » (1.3.1.2 « Agriculture durable : de la certification à l'agroécologie »/1.3.1.3 « Préservation de la biodiversité »/1.3.3.1 « Changement climatique »).

AGIR POUR NOS HOMMES ET NOS COMMUNAUTÉS (ODD 3, 4, 5, 8, 10, 16)

Les enjeux majeurs du plan ont été définis avec la volonté d'impliquer l'ensemble des collaborateurs, car les objectifs ambitieux du Groupe ne pourront être atteints qu'avec l'engagement de tous. Le socle de la politique sociale de Rémy Cointreau est le respect de la dignité de chacun (où qu'il soit sur la planète, dans sa vie professionnelle et personnelle), guidée par le respect des Droits de l'Homme et du Droit du travail. L'engagement du Groupe pour ses hommes et ses femmes se structure ensuite autour de 3 priorités :

- cultiver la diversité des équipes pour plus de richesse et de créativité, et ce, grâce à des actions en faveur de la parité (Objectif 2025 : 40% de femmes au comité exécutif), de la diversité culturelle et sociale, ainsi qu'en faveur du handicap ;
- valoriser les savoir-faire et transmettre nos métiers d'experts, indispensables à la pérennité de nos activités ;
- prendre soin de ses hommes, notamment à travers des actions de sensibilisation, d'éducation, de prévention et de promotion en matière de consommation responsable et éthique (Objectif 2023 : 100% des collaborateurs formés à la consommation responsable).

Cette stratégie d'engagement en interne est indissociable de ses engagements en externe :

Rémy Cointreau associe pleinement ses fournisseurs stratégiques à sa politique RSE, afin de garantir que les achats effectués s'inscrivent dans une démarche totalement responsable, notamment en matière de respect des Droits de l'homme et de sécurité au travail. Plusieurs actions sont menées pour répondre à cet enjeu. Rémy Cointreau demande expressément à ses fournisseurs d'adhérer à SEDEX (*Supplier Ethical Data Exchange*), une organisation internationale dont il est partenaire depuis 2015, et qui a pour but d'encourager les pratiques d'entreprises éthiques et responsables dans les chaînes d'approvisionnement mondiales (Objectif 2025 : 100% de nos fournisseurs stratégiques membres de SEDEX et ayant une démarche active).

Enfin, le Groupe n'a de cesse de faire grandir et de protéger les territoires sur lesquels il est implanté, convaincu que l'entreprise doit participer à leur développement dans le respect de valeurs partagées mais aussi en partageant sa création de valeur.

S'ENGAGER DANS LE TEMPS (ODD 6, 12, 13)

Depuis une dizaine d'années, Rémy Cointreau agit pour réduire son impact environnemental et en particulier, son empreinte carbone. Le Groupe émet 0,4 kg de CO₂ pour chaque euro de résultat opérationnel réalisé, contre 4,5 kg, en moyenne, pour le secteur mondial des boissons et de l'agroalimentaire. Le Groupe combine donc profitabilité élevée et empreinte carbone faible. Pour autant, il souhaite aller plus loin et renforcer encore sa participation aux efforts mondiaux de lutte contre le dérèglement climatique et à la neutralité carbone de la planète.

Ainsi, à l'occasion de la COP26, Rémy Cointreau a lancé le projet **#APlanetOfException**, qui s'articule autour d'un double engagement : d'une part, son adhésion officielle auprès du *Science Based Targets* (SBTi), qui l'engage sur la réduction de son empreinte carbone en cohérence avec les accords de Paris sur le climat. Et d'autre part, l'engagement d'une contribution annuelle à des actions climatiques dans ses principaux marchés.

En novembre 2021, Rémy Cointreau s'est ainsi officiellement engagé vis-à-vis du *Science Based Target initiative*, dont il a rejoint l'initiative *Business Ambition for 1.5°C*, qui réunit les entreprises dont les objectifs SBT sont les plus ambitieux. Dans ce contexte, il a confirmé ses objectifs annoncés en juin 2020 : **le Groupe vise une réduction de ses émissions carbone de 50% (en intensité) sur l'ensemble de sa chaîne de valeur (scopes 1, 2 et 3) d'ici 2030 (base: 2020/ 2021) et « net zéro émissions » à horizon 2050.**

Avec l'aide du cabinet de conseil Quantis, le Groupe a lancé plusieurs initiatives autour de ses 4 principaux leviers de réduction : les emballages (41% de l'empreinte carbone totale du Groupe), les achats de matières premières agricoles (23%), les transports (17%), et la consommation d'énergie (5%).

De plus, il s'est fixé un ensemble d'objectifs sur ces différents leviers : 100% de bouteilles écoconçues et recyclables d'ici 2025, grâce à l'optimisation de l'ensemble de son portefeuille à l'aide de l'IPE (Indice de Performance Environnementale) son outil d'écoconception ; 100% d'énergies renouvelables sur ses sites de production d'ici 2030, et des engagements pour un transport plus responsable (partenariat avec Fret 21 depuis 2022).

Une attention particulière est également portée sur la gestion de l'eau, autre enjeu important pour le Groupe, notamment au niveau de sa disponibilité, pour les activités de distillation sur les sites de la Barbade, d'Islay, des Domaines Rémy Martin et du Domaine des Hautes Glaces, et de sa qualité pour l'élaboration des produits du Groupe.

Ainsi, pour la 1^{re} fois, Rémy Cointreau a réalisé un « bilan eau » pour le Groupe en 2021/2022, à l'image de son analyse sur le carbone. Cette empreinte sera un point de départ dans l'élaboration d'un plan de réduction au cours des années à venir.

En complément d'une réduction progressive de son empreinte environnementale, Rémy Cointreau a souhaité agir dès maintenant pour la planète. Ainsi, avec l'aide de son partenaire South Pole, le Groupe finance des projets certifiés dans les domaines des énergies renouvelables, de la gestion durable et de la restauration de forêts dans ses deux plus grands marchés (les États-Unis et la Chine), depuis 2021.

Ces actions soutiennent également des initiatives de protection des territoires (telles que la préservation de l'eau) et des communautés les plus vulnérables au changement climatique (actions en faveur de la diversité et de la transmission de savoir-faire), en cohérence avec les valeurs du Groupe.

L'ampleur de ces actions (plus de 600,000 tonnes de CO₂ évitées ou séquestrées) lui permet ainsi de contribuer à sa neutralité carbone dès 2021/2022, et pour environ 4 ans, sur la base des prévisions de croissance de son plan 2030, de ses actions de réduction CO₂ et de la méthodologie actuelle de calcul de son bilan carbone.

Rémy Cointreau est ainsi le 1^{er} groupe de Vins & Spiritueux au monde à être neutre en carbone, et à s'engager dans la poursuite de cette démarche jusqu'à l'atteinte de ses objectifs de Net Zéro.

1.2.4 PÉRIMÈTRE DU REPORTING ET RÉFÉRENTIEL

Le reporting RSE concerne l'ensemble des informations sociales, environnementales et sociétales des 32 sociétés du groupe (cf. chapitre 1.5 « Note méthodologique pour le reporting des indicateurs »).

Cette année, les sociétés « Maison JR Brillet » et « Champagne de Telmont », acquises au cours de l'année 2020/2021, ont été intégrées dans le reporting RSE.

Ainsi, les informations proviennent des sites de production de Cognac (France), de Damery (France), d'Angers (France), de la Barbade, d'Islay (Écosse), du site administratif de Paris ainsi que des sociétés Domaines Rémy Martin (France), Domaine des Hautes Glaces (France) et Westland (USA).

Les filiales de distribution ne font pas partie des informations ci-dessous, leurs impacts environnementaux étant jugés non significatifs. Le périmètre d'application de chaque indicateur est précisé dans le chapitre 1.5 « Note méthodologique pour le reporting des indicateurs ».

Depuis plusieurs années, Rémy Cointreau fait le lien entre ses indicateurs et les indicateurs de l'initiative internationale GRI (*Global Reporting Initiative*), en utilisant les lignes directrices GRI G4. Le Groupe utilise les normes *GRI Standards* (cf. références dans le texte et chapitre 1.6 « Tables de concordance »).

Le reporting RSE fait l'objet de travaux de vérifications par un tiers externe (cf. chapitre 1.7 « Rapport de l'organisme tiers indépendant – OTI – sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion »).

1.2.5 LES DIFFÉRENTES TYPOLOGIES D'INDICATEURS

La maîtrise de ces risques s'articule autour d'actions spécifiques associées à des objectifs chiffrés et des indicateurs de progrès ou de vigilance, véritable ossature de notre plan « L'Exception Durable ».

Les **indicateurs de progrès** sont associés aux **objectifs chiffrés** du plan, à horizon 2025 et 2030 pour la plupart. Seul l'engagement de « Net Zéro » en cours de validation auprès du *Science Based Target initiative* est un engagement long terme, à 2050.

Les **indicateurs de vigilance** mesurent l'efficacité et la bonne poursuite des actions mises en œuvre depuis plusieurs années au sein du Groupe, sans que soient visés de progrès significatifs pour le sujet concerné.

Ces deux types d'indicateurs sont complétés par des **indicateurs de pilotage**.

L'ensemble de ces indicateurs prouvent le réel déploiement du plan L'Exception Durable et participent à la maîtrise des risques RSE identifiés précédemment.

— 1.3 MAÎTRISE DES ENJEUX ET DES RISQUES : POLITIQUE, PLANS D' ACTIONS ET INDICATEURS

1.3.1 PRÉSERVER NOS TERROIRS ET PROMOUVOIR NOS SOLS COMME UNE SOLUTION AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Depuis de nombreuses années, le Groupe s'efforce de promouvoir une agriculture responsable et durable. Pour cela, Rémy Cointreau a mis en place une politique ambitieuse de certifications françaises et internationales pour guider les pratiques culturales. L'objectif est d'avoir 100% de nos terroirs engagés dans des pratiques agricoles responsables et durables d'ici 2025.

Dans le cadre de son plan « L'Exception Durable » et face à des enjeux de dérèglement climatique toujours plus prégnants, le Groupe souhaite désormais aller plus loin avec le projet **New Generation Terroirs**, dont le but est double : protéger ses terroirs, mais également promouvoir ses sols comme « puits de carbone » et donc comme des alliés dans la lutte contre le réchauffement climatique. Pour cela, le Groupe va déployer deux grandes actions :

1. **accélérer la transition agroécologique de ses terroirs avec pour objectif :**
 - d'améliorer la résilience et la fertilité des sols via le déploiement de méthodes culturales issues de l'agriculture régénérative, une approche globale qui place le sol au cœur du système, pour produire efficacement et durablement. Les sols régénérés permettent ainsi d'accroître la séquestration de carbone, de favoriser la biodiversité, de mieux conserver l'eau et de limiter les risques d'érosion, et ainsi d'atténuer les effets du changement climatique,
 - de mesurer scientifiquement l'impact positif de ces pratiques sur la biodiversité et le carbone ;
2. **adapter ses cultures au réchauffement climatique**, en identifiant des variétés climato-résilientes pour l'ensemble de ses matières agricoles. Le groupe teste également des variétés résistantes aux maladies, dont la recrudescence pourrait être liée au dérèglement climatique. L'objectif est d'avoir identifié 100% de ces variétés d'ici 2030, afin de déployer leur plantation et ainsi d'avoir développé la macro-biodiversité (diversité des variétés pour chacune de ses cultures) du Groupe d'ici 2050.

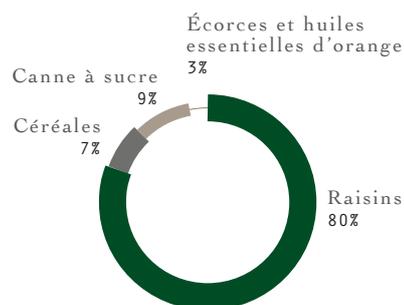
1.3.1.1 IDENTIFICATION DES RISQUES CLIMATS SUR NOS TERROIRS

L'empreinte agricole du Groupe

L'empreinte environnementale de Rémy Cointreau est estimée à environ 15,500 hectares (domaines appartenant du groupe et conversion en hectares des quantités de matières agricoles achetées à des tiers), dont 80% de raisins (issus de l'ensemble des régions viticoles françaises, notamment l'AOC Cognac et l'AOC Champagne), 9% de canne à sucre (essentiellement issues de La Barbade et de République Dominicaine), 7% de céréales (issue

d'Écosse, du Trièves dans les Alpes françaises et de l'état de Washington aux États-Unis) et enfin 3% d'écorces et huiles essentielles d'orange (issues principalement du Brésil, de Ghana, du Maroc, de Tunisie et d'Espagne).

Répartition de l'empreinte environnementale du groupe par matières premières agricoles (hectares)



Cartographie des risques des terroirs du Groupe

En 2021/2022, le Groupe a mandaté AXA Climate pour réaliser une cartographie des risques climatiques de ses terroirs à horizon 2050.

AXA Climate a ainsi évalué le risque climatique de 93 terroirs (situés en France, Écosse, Brésil, Ghana, Maroc, Espagne, Mexique, République Dominicaine, Barbade, Grèce et États-Unis) correspondant à 6 cultures à travers le monde (oranges, canne à sucre, vigne, seigle, orge et betterave). Pour chaque culture, 13 à 17 paramètres de vulnérabilité ont été passés au crible, tous liés à des événements climatiques (tels que des glissements de terrain ou des tempêtes tropicales) ou à une sensibilité agronomique particulière (canicules, gelées tardives...).

Ces analyses ont été conduites sur la base du scénario SSP2-4.5 du GIEC, qui prévoit un réchauffement de +1,6 à +2,5 °C d'ici 2050, par rapport à l'ère préindustrielle.

À horizon 2050, sur les 93 terroirs évalués, 15% sont en risque extrême, 16% sont en risque fort, 28% sont en risque modéré, 41% sont en risque faible.

Rapportés à leur contribution au chiffre d'affaires du Groupe, les terroirs en risque extrême représentent un risque financier de 3%, les terroirs en risque fort 6%, les terroirs en risque modéré 77% et ceux en risque faible 14%.

Les terroirs présentant les risques extrêmes et forts concernent essentiellement certains approvisionnements liés aux oranges et à la canne à sucre, tandis que les vignes sont essentiellement en risque modéré. L'orge, le seigle et la betterave sont en risques modérés ou faibles.

1.3.1.2 AGRICULTURE DURABLE : DES CERTIFICATIONS À L'AGROÉCOLOGIE (ODD 13 ET 15)

Enjeu

Toutes nos Maisons ont les pieds dans la terre et nos spiritueux ont le goût de leur terroir. Les vignes, les orangers, la canne à sucre, l'orge, les plantes, sont à l'origine de nos spiritueux d'exception. Dans le contexte actuel du dérèglement climatique, l'enjeu majeur, voire existentiel du Groupe Rémy Cointreau, est de pérenniser la production de ses matières premières agricoles dans les années et siècles qui viennent.

Le Groupe souhaite également promouvoir ses sols comme des alliés dans la lutte contre le réchauffement climatique, grâce à des pratiques agricoles à impact positif sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la restauration de la biodiversité.

Enfin, l'enjeu du Groupe est de protéger et transmettre les savoir-faire viticoles et agricoles. Pour cela, il a pour objectif d'accompagner ses partenaires dans la durée, de faire évoluer leurs pratiques et de mieux valoriser le fruit de leur travail.

Politique

Une politique ambitieuse de certifications d'ici 2025

Depuis sa création, Rémy Cointreau fait de son engagement environnemental un levier durable de sa réussite économique. Ainsi, les Domaines Rémy Martin sont qualifiés « agriculture raisonnée » depuis 2009 et sont certifiés « Haute Valeur Environnementale » (HVE) par le ministère de l'Agriculture dès 2012. À l'époque, ils sont les 1^{ers} à obtenir cette certification en Charente et les 6^{èmes} en France.

Cette politique de préservation des terroirs s'est traduite, à partir de 2017/2018, par le déploiement d'une agriculture responsable et durable pour la production de l'ensemble des matières premières agricoles du Groupe, avec l'ambition que l'intégralité des terres utilisées soient engagées dans d'un référentiel ou label d'agriculture responsable et durable d'ici 2025 (engagement 1 – *act4nature international*).

Ces labels de certifications sont différents selon les cultures et les zones géographiques, mais prônent globalement une préservation de la biodiversité, une réduction des intrants de synthèse et une préservation de l'eau, voire pour certains une dimension socialement responsable :

- vigne (Maisons Rémy Martin, Telmont et St-Rémy) : *HVE* (Haute Valeur Environnementale) ou *Agriculture Biologique* en France ;
- orangers (Maison Cointreau) : *GLOBALG.A.P.* en Europe et en Afrique, *Rainforest* au Brésil ou *Agriculture Biologique* au Ghana ;
- céréales (Maisons Bruichladdich, Westland et Domaine des Hautes Glaces) : *Scottish Quality Crops* et *Red Tractor* au Royaume Uni, *Salmon Safe* aux États-Unis et *Agriculture Biologique* en France et aux États-Unis ;
- canne à sucre (Maison Mount Gay) : *Bonsucro* en Amérique Centrale et Caraïbes.

La vision 2030 du Groupe pour ses terroirs : l'agroécologie, qui place la santé des sols au cœur de la démarche

Même si cette démarche globale de certification a été et reste indispensable pour mettre l'ensemble des terroirs du Groupe dans une démarche commune d'agriculture responsable et durable, en cohérence avec les valeurs et les objectifs RSE de Rémy Cointreau, elles restent des approches locales et assez hétérogènes. De plus, une certification garantit des pratiques durables, mais pas nécessairement des résultats effectifs sur la planète et son vivant.

Le Groupe souhaite donc emmener ses terroirs et leurs communautés vers des pratiques plus homogènes dont la vision convergente est l'Agroécologie, avec un objectif clair et mesurable scientifiquement : la santé des sols.

Le Groupe s'engage à mettre en place des méthodes culturelles agroécologiques à impact positif et mesurable pour l'ensemble de ses terroirs d'ici 2030 avec un double objectif :

- Améliorer la résilience et la fertilité des sols *via* le déploiement de méthodes culturelles issues de l'agriculture régénérative.
- Promouvoir ses sols comme « faisant partie de la solution ». Le développement de l'agroforesterie et des couverts végétaux dans ses terroirs permettront de réduire la quantité de CO₂ dans l'atmosphère, tout en enrichissant ses sols en matière organique (*via* la photosynthèse).

Formation et sensibilisation des collaborateurs et partenaires du Groupe à l'agriculture durable (engagement 5 – *act4nature international* et indicateur *GRI Standard 404-1*)

L'attention portée à la qualité des sols sur nos propres terres et sur celles de nos fournisseurs prend appui depuis plusieurs années sur des séminaires bisannuels (*Creators' Conference*) qui regroupent l'ensemble des créateurs de produits du Groupe sur le thème de l'agriculture durable et de la préservation des terroirs. À ces occasions, des experts externes partagent leurs connaissances avec nos collaborateurs sur les spécificités qualitatives des terroirs et les impacts du réchauffement climatique sur les pratiques agricoles. Le dernier a eu lieu à Angers en avril 2022.

Les différentes Maisons du Groupe organisent également des formations régulières auprès leurs partenaires agriculteurs et viticulteurs pour partager avec eux les conclusions de leurs programmes de recherche agronomique et faire évoluer leurs pratiques agricoles pour qu'ils deviennent eux-mêmes de véritables acteurs du changement environnemental. Ainsi, la Maison Rémy Martin accompagne ses viticulteurs vers la certification environnementale avec des formations innovantes et personnalisées depuis 2014.

Enfin, dans le cadre de son partenariat avec Genesis (première agence mondiale de notation de l'état de santé écologique des sols) officialisé en novembre 2021, le Groupe Rémy Cointreau finance les analyses de sol d'un certain nombre de ses partenaires agriculteurs, afin d'accompagner ses partenaires dans leur démarche d'amélioration continue de la santé de leurs sols.

Plans d'actions

78% de nos terres agricoles désormais engagées dans une certification responsable et durable à fin mars 2022

À fin mars 2022, le taux de surfaces engagées (en conversion ou certifiées) dans une démarche d'agriculture durable et responsable est de 78%, ce qui confirme la progression régulière observée depuis cinq ans (36% en 2017/2018, 52% en 2018/2019, 58% en 2019/2020, 64% en 2020/2021).

L'augmentation sensible de cette année est principalement due aux actions menées :

- sur les approvisionnements en molasses pour le rhum Mount Gay qui bénéficient désormais de la certification *Bonsucro* pour 86% d'entre eux (contre 22% en 2020/2021) ;
- sur les approvisionnements en oranges pour la liqueur Cointreau, désormais certifiés *GLOBALG.A.P.*, *Rainforest* ou *agriculture biologique* à hauteur de 64% (contre 55% en 2020/2021) ;
- sur les approvisionnements viticoles pour le brandy St-Rémy. Près de 35% sont maintenant issus d'exploitations viticoles engagées dans des démarches de biodynamie, d'agriculture biologique ou de certification *HVE* (agriculture Haute Valeur Environnementale) contre 26% en 2020/2021 ;
- sur les approvisionnements en céréales pour le whisky Bruichladdich qui pour 38% d'entre eux sont issus d'une agriculture responsable et durable, principalement sous label *SQC* (*Scottish Quality Crop*), *Red Tractor* ou certification *Bio*, contre 30% en 2020/2021 ;
- à noter également l'intégration de la Maison Telmont, dont 79% des approvisionnements sont engagés dans des démarches de biodynamie, d'agriculture biologique ou de certification *HVE* (agriculture Haute Valeur Environnementale).

Ces améliorations viennent compléter les deux Maisons dont l'engagement est déjà à 100% :

- le Domaine des Hautes Glaces, dont 100% des terres et approvisionnements sont certifiés *Agriculture Biologiques* (pratiques agricoles régénératrices) ;
- la Maison Rémy Martin, dont 100% des viticulteurs de l'Alliance Fine Champagne sont engagés dans une démarche de certification *HVE/CEC* (agriculture Haute Valeur Environnementale/Certification Environnement Cognac) ou *agriculture biologique*.

L'ambition du Groupe est que la totalité des surfaces agricoles essentielles à ses marques soient engagées dans un modèle d'agriculture responsable et durable d'ici 2025.

L'implémentation du projet *New Generation Terroirs*

Dans le cadre de son plan « L'Exception Durable » et face aux enjeux de dérèglement climatique, Rémy Cointreau a commencé à déployer le projet *New Generation Terroirs* au sein du Groupe. Son but est double : accélérer sur la protection des terroirs et promouvoir nos sols comme « puits de carbone ». L'évolution des pratiques agricoles est donc l'une des réponses à cet enjeu avec une vision : l'agroécologie. Cette vision commune, qui met la santé des sols au cœur des méthodes culturelles, a été partagée au sein du Groupe et l'ensemble des Maisons du Groupe ont commencé à prendre des engagements dans ce sens, comme décrits ci-dessous.

Genesis: un partenariat pionnier sur la santé des sols

Afin de pouvoir mesurer scientifiquement l'amélioration de la santé de ses terroirs, le Groupe a noué un partenariat avec la société Genesis, qui a développé le premier outil de notation scientifique de la santé des sols. Cette évaluation, développée en collaboration avec des laboratoires publics et privés, s'appuie sur 3 indicateurs : la biodiversité (le fonctionnement biologique du sol), le carbone (la mesure du stockage et de la dynamique du carbone) et la pollution

(présence de polluants et/ou métaux lourds). Cette notation, corrélée aux pratiques agricoles, a pour but d'améliorer, à terme, l'état de santé des sols, leurs rendements, et leur résistance aux risques.

Dans le cadre de ce partenariat, le Groupe Rémy Cointreau a travaillé avec une vingtaine d'exploitations de l'Alliance Fine Champagne (AFC), coopérative de la Maison Rémy Martin, et une dizaine d'exploitations du Trièves (fournisseurs du Domaine des Hautes Glaces) pour établir une première cartographie de la santé de sols, ainsi qu'une première analyse de corrélation avec les pratiques agricoles mises en place.

Cognac : préparer la transition vers l'agroécologie

En 2021/2022, l'empreinte environnementale de la Maison Rémy Martin s'est élevée à un peu plus de 8 000 hectares. Elle se décompose entre les Domaines Rémy Martin et l'Alliance Fine Champagne (AFC), coopérative créée par la Maison en 1966.

CERTIFICATION HVE/CEC : 100% D'ENGAGEMENT ET 56% DE CERTIFIÉS

Les Domaines Rémy Martin ont été certifiés *HVE* en 2012 et *CEC* en 2020/2021. La Haute Valeur Environnementale est le plus haut niveau de certification environnementale délivré par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Elle certifie les exploitations engagées dans des démarches respectueuses de l'environnement autour de quatre thèmes : biodiversité, stratégie phytosanitaire, fertilisation et irrigation. Le référentiel régional *CEC* (Certification Environnement Cognac) s'appuie sur le référentiel *HVE*, complété par des exigences régionales telles que l'obligation de lutte contre la flavescence dorée et la participation aux prospections collectives locales d'identification de la propagation de cette maladie, ou l'usage de matériel permettant une réduction de l'usage des produits de traitement, grâce à une pulvérisation confinée et l'emploi de panneaux récupérateurs.

Les Domaines Rémy Martin sont ainsi une vitrine qualitative, environnementale et expérimentale pour les viticulteurs de l'AFC, qui sont également accompagnés dans leur démarche de certification par les équipes « Conseil viticulture » de la Maison.

En 2021/2022, 32 viticulteurs de l'Alliance Fine Champagne ont obtenu la certification *HVE* de niveau 3, le niveau le plus élevé d'engagement de cette certification dont 8, la double certification *HVE/CEC*. Les 32 viticulteurs certifiés se sont ainsi vu décerner chacun un « Centaure de l'environnement » à l'occasion d'une cérémonie désormais installée depuis 2018 par la Maison Rémy Martin pour célébrer l'engagement de ses partenaires viticulteurs.

Les viticulteurs certifiés sont désormais au nombre de 288 ce qui représente 56% des surfaces viticoles de la coopérative. Le déploiement du projet de certification de l'AFC a également fortement contribué à ce que la région des Charentes devienne l'une des régions les plus engagées dans les démarches de certification *HVE* : nos 288 viticulteurs certifiés représentent environ 85% de la totalité des exploitations charentaises certifiées *HVE*.

L'objectif de la Maison est d'atteindre 100% de certifications *HVE/CEC* d'ici 2028 (engagement 1 – *act4nature internationale*), en cohérence avec les échéances fixées par le Bureau National Interprofessionnel du Cognac (BNIC).

AGROÉCOLOGIE: EXPERIMENTER PUIS DEPLOYER

Afin de s'inscrire pleinement dans la vision du Groupe et sa transition vers l'agroécologie, les Domaines Rémy Martin réalisent depuis plusieurs années des études expérimentales sur les stratégies de fertilisation naturelle du sol et de réduction des produits phytosanitaires.

Poursuite de l'initiative Ecophyto, qui vise à diminuer progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires

Les Domaines Rémy Martin sont membres du réseau Ecophyto, initiative nationale pilotée par le ministère de l'Agriculture, depuis 2018. Elle vise à diminuer progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires et réduire ainsi la pollution des sols.

Sur les 284 hectares de vignoble des Domaines Rémy Martin, 26 hectares sont dédiés aux expérimentations viticoles, agronomiques et environnementales. Les essais menés permettent de tester des solutions alternatives à grande échelle et visent à apporter des solutions aux viticulteurs pour améliorer leurs pratiques environnementales. En lien avec l'adaptation au changement climatique et le développement de nouvelles technologies, les études portent principalement sur l'amélioration de la qualité des raisins, la modulation de la stratégie phytosanitaire, la gestion des fertilisations et la préservation de la biodiversité.

Depuis 2019, plusieurs outils ont été testés, au sol ou dans les airs, pour réaliser des cartographies parcellaires (capteurs embarqués ou aériens sur drones). Ils permettent d'évaluer l'intensité de la végétation et donc la vigueur de la vigne au sein d'une même parcelle. Sur un hectare, ce sont près de 5 500 mesures qui sont réalisées et qui permettent ensuite d'optimiser les pratiques pour diminuer les intrants. Le but de ces essais est de pouvoir réduire l'usage des produits phytosanitaires en fonction des mesures effectuées.

BEE : un projet pilote sur les produits de biocontrôle

En complément des 26 hectares dédiés au projet EcoPhyto, le projet Biocontrôle et Équilibre des Écosystèmes (BEE) va encore plus loin sur 1 hectare des Domaines. Il porte sur l'utilisation de produits de biocontrôle (ensemble de méthodes de protection des végétaux basé sur l'utilisation de mécanismes naturels) pour la lutte contre les maladies de la vigne.

Dans le cadre du plan Ecophyto 2, les Domaines Rémy Martin ont mis en place en 2018 une plateforme expérimentale pionnière sur le territoire avec l'Institut Français de la Vigne (IFV). L'étude menée permet de tester des systèmes de cultures économes en produits phytosanitaires via l'introduction de produits de biocontrôle sans altérer la qualité des eaux-de-vie. L'objectif est d'établir des règles de décision dans le but de réduire de 75% l'indice de fréquence des traitements (IFT). Il est également intégré une notion de raisonnement de fertilisation de la vigne, tout en préservant le niveau de qualité de la récolte, du rendement et des eaux-de-vie produites.

Des tests qualitatifs et quantitatifs ont été effectués jusqu'aux eaux-de-vie sur deux années très différentes et montrent des variations de comportement de la vigne essentiellement liées aux conditions climatiques.

L'étude se poursuivra jusqu'en 2023 afin d'étudier plus largement le comportement de la vigne face à cette nouvelle conduite de culture, avant d'étendre ces essais plus largement aux Domaines, dans le cadre de sa transition agroécologique.

Le développement de couverts végétaux

Les Domaines Rémy Martin étudient l'implantation et la gestion de couverts hivernaux comme engrais verts. L'objectif est de générer une biomasse végétale importante lors de la phase de repos végétatif de la vigne (automne-hiver-début de printemps), de capter l'azote (sol et atmosphérique) et de le restituer à la vigne en période végétative pour diminuer les apports exogènes (produits de synthèse). Outre le fait que cette pratique limite les effets de l'érosion et du lessivage, elle permet également de réduire l'usage des fertilisants et de favoriser le développement de la biodiversité du sol (engagement 3 – *act4nature international*).

En complément de ces couverts hivernaux, les Domaines ont développé l'enherbement dans l'inter-rang afin d'augmenter la portance du sol (et donc la possibilité de rentrer dans les vignes plus rapidement après une pluie), d'éviter l'érosion et le lessivement des sols mais aussi de calmer les vignes trop vigoureuses, notamment les jeunes plants.

Développement d'une viticulture de précision

Depuis 2019, les Domaines testent des outils d'aide à la décision (OAD), qui servent à évaluer la pression parasitaire sur le vignoble en lien avec des informations météorologiques locales ou régionales. Autour des Domaines, un réseau de 10 viticulteurs de l'AFC s'est constitué pour tester l'application DeciTrait® disponible sur *smartphones* et basée sur le modèle Optidose de l'IFV (Institut Français de la Vigne). Cette application permet de décider à bon escient des applications de produits de traitements pour lutter contre l'oïdium et le mildiou, en s'appuyant sur les informations météo actualisées en temps réel sur le *smartphone*.

Cartographier la santé des sols

Dès 2020, la Maison Rémy Martin a mené un projet pilote avec Genesis afin de co-construire un référentiel de mesure pertinent de la santé des sols pour l'AOC Cognac. L'étude des sols du terroir de Petite et Grande Champagne s'est ainsi poursuivie en 2021/2022, avec le soutien d'une vingtaine de viticulteurs partenaires et des Domaines Rémy Martin. Au total, environ 150 parcelles ont été analysées, afin de constituer une cartographie de départ de la santé des sols.

Les objectifs de cette étude sont multiples : il s'agit à la fois de mieux comprendre le fonctionnement des sols de l'AOC, de cibler les leviers d'amélioration de leur santé, mais aussi de déterminer les méthodes culturales ayant un impact positif sur ce terroir, notamment en matière de séquestration carbone et de biodiversité.

Dans les années à venir, ce projet permettra d'accompagner la démarche de la Maison dans sa transition agroécologique et de mesurer scientifiquement son impact sur la planète.

La Maison Rémy Martin et ses partenaires de l'Alliance Fine Champagne (AFC): une aventure collective

La Maison Rémy Martin a à cœur d'établir un lien étroit avec ses viticulteurs. Elle a ainsi mis en place un ensemble de moyens de communication et d'accompagnement depuis plusieurs années, mais qui s'enrichit encore régulièrement :

- la Lettre Rémysphère (en version papier et digitale) : ses 3 publications annuelles ont été pensées comme un rendez-vous au rythme de la vigne et du travail viticole : floraison, vendanges, distillation ;

- le « Guide qualité de la Maison Rémy Martin » est également un lien fort avec l'AFC. Revu dans le cadre de la Commission « Environnement & Qualité » de la coopérative, cet ouvrage collectif rassemble des conseils pratiques en matière de certification environnementale HVE, de sécurité alimentaire et de qualité des vins et eaux-de-vie. La première partie de ce document est dédiée à la présentation de la politique RSE de Rémy Cointreau ;
- Début 2021, la Maison Rémy Martin et L'AFC ont également recruté un accompagnateur technique, qui vient appuyer l'équipe « conseil viticole » de la Maison, pour faciliter la démarche de certification et accompagner les partenaires sur le long-terme. Ce conseiller technique adapte ainsi son accompagnement à chaque situation ;
- cette année, la Maison Rémy Martin a organisé la 1^{re} édition de ses « Ateliers techniques » sur les Domaines Rémy Martin, sous forme de demi-journées, pendant lesquelles les équipes « conseil viticulture » et quelques intervenants externes ont présenté 6 ateliers sur des thèmes tels que : raisonner et moduler sa fertilisation, gérer ses effluents phytosanitaires ou encore comprendre et réduire son empreinte carbone. Plus de 200 viticulteurs ont assisté à cet événement.

Cointreau : mesurer le déploiement de l'agriculture durable pour la production d'oranges

En 2018, Cointreau a lancé son projet « Orange & Terroir », qui s'articule autour de quatre axes principaux :

- le déploiement de l'agriculture responsable et durable ;
- la préservation de l'environnement ;
- la construction de partenariats avec les fournisseurs, dans le modèle de la coopérative viticole AFC de Cognac ;
- la recherche d'un référentiel international d'agriculture responsable et durable.

Afin d'évaluer concrètement son engagement dans une agriculture responsable et durable, Cointreau a principalement retenu le référentiel international GLOBALG.A.P. (dans son volet *Fruits and Vegetables Certification*), dont les garanties portent sur la sécurité alimentaire et traçabilité, l'environnement (y compris la biodiversité), la santé, sécurité et bien-être des travailleurs, le bien-être animal.

Ainsi, le taux de surfaces agricoles cultivées selon un modèle d'agriculture responsable pour nos approvisionnements en oranges s'élève désormais à 64% en 2021/2022, contre 55% en 2020/2021 et 47% en 2019/2020.

Site d'Islay : déploiement d'un processus de régénération des sols sur les Domaines

Les actions des équipes de la Distillerie Bruichladdich à Islay en Écosse (qui regroupent les marques Bruichladdich, Port Charlotte, Octomore et The Botanist) s'inscrivent pleinement dans la vision « Terroir » du Groupe, mais également dans celle de leur certification « B Corporation » (B-Corp), obtenue en mai 2020.

En 2018/2019, quinze hectares de terre ont été acquis par la Distillerie afin d'y développer des programmes d'études de pratiques d'agriculture durable. Fin 2019, un *Croft Summit*, associant également des représentants du Domaine des Hautes Glaces et de Westland, a été organisé à Islay afin d'échanger sur les différentes façons de cultiver les parcelles acquises, et ce de la manière la plus responsable possible. Plusieurs spécialistes et experts des sols et cultures, agriculteurs Bio et chercheurs du monde entier, ont participé à cette rencontre et ont pu échanger avec les équipes pour élaborer un projet d'envergure :

- mise en œuvre de pratiques agricoles durables et régénératrices, sans utilisation de produits de synthèse ;

- plantation de plusieurs variétés d'orge pour tester les plus adaptées au terroir de l'île, afin de développer une meilleure connaissance des conditions de culture locale ;
- la réimplantation du *Bere Barley*, variété ancienne d'orge.

Ainsi, en 2021/2022, Islay a commencé à déployer des processus de régénération des sols sur son domaine, avec le semis de couverts végétaux afin d'améliorer la fertilité du sol, la composition de la matière organique et le drainage global. L'orge est cultivée en rotation avec d'autres céréales et une variété de plantes comprenant 23 espèces d'herbes, de légumineuses et de graminées. Toutes s'enracinant à des profondeurs différentes, ces plantes prospèrent dans la diversité, à l'inverse d'une monoculture. Le sol est nourri avec des micro-organismes de matière organique pour augmenter sa structure et sa fertilité, contribuant à un système alimentaire symbiotique à la fois au-dessus et en-dessous du sol. Un récent bilan carbone de l'exploitation a montré que la quantité de carbone séquestré était 10 fois supérieure à celle émise.

En parallèle, Bruichladdich a poursuivi son travail collaboratif avec ses partenaires agriculteurs, en faveur d'une agriculture responsable et durable. Ainsi, 38% des approvisionnements en céréales sont désormais certifiés, principalement sous le label SQC (*Scottish Quality Crop*), *Red Tractor* ou certification *Bio*, contre 30% en 2020/2021 et 5% en 2019/2020.

La Barbade : poursuite du travail de régénération des sols sur l'Estate Mount Gay

En 2018, le Groupe a acquis un *Estate* de 130 hectares à la Barbade, dont 117 sont cultivables, notamment pour la production de canne à sucre.

Depuis, il a progressivement déployé des techniques de régénération des sols, avec les conseils de spécialistes mondiaux de la santé des sols. L'objectif, pour « l'Estate Mount Gay » est d'obtenir la certification *Bonsucro* (qui conjugue les sujets environnementaux, sociaux et économiques tels que la réduction des consommations d'énergie ou d'eau, la réduction des déchets et la création d'un environnement de travail plus sûr) d'ici 2023/2024, puis une certification Agriculture Biologique d'ici 2025. La distillerie du site, a, pour sa part, déjà reçu la certification *Bonsucro* en 2021/2022.

Les principales actions sur l'Estate, cette année, ont été les suivantes :

- herbicides : réduction au minimum de leur utilisation, avec un complément manuel et mécanique ;
- engrais : 75% de la surface de l'Estate est désormais irriguée avec de la vinasse (utilisation circulaire de l'eau), permettant également un apport en matière organique et en potassium dans le sol (fertilisation organique) ;
- mise en place d'analyses de sol annuelles pour suivre l'évolution de la fertilité des sols ;
- deux membres de l'équipe de la ferme ont été formés aux pratiques agricoles syntropiques (intégration harmonieuse de la production alimentaire et de la régénération forestière sans l'utilisation d'herbicides et de pesticides inorganiques) ;
- afin de suivre l'évolution des conditions météorologiques et d'établir une corrélation avec la performance et le rendement des cultures, cinq stations météorologiques Davis ont été installées sur le domaine.

En parallèle, les équipes ont poursuivi leur travail de certification pour les approvisionnements externes de molasses (La Barbade et République Dominicaine pour l'essentiel) : 86% d'entre eux sont désormais certifiés *Bonsucro*, contre 22% en 2020/2021, et 0% en 2019/2020.

St-Rémy : progression des engagements vers l'agriculture durable

Depuis 2018/2019, St-Rémy travaille en proche collaboration avec l'Union Française des Alcools et Brandies (UFAB), son principal fournisseur en eaux-de-vie, pour sensibiliser ses fournisseurs au projet « Agriculture responsable et durable » de Rémy Cointreau, mais aussi aux émissions carbone associées à la production des eaux-de-vie. Depuis, un questionnaire est diffusé auprès des principales coopératives de production de vins afin de regrouper les informations environnementales sur leurs pratiques viticoles.

En 2021/2022, 35% des approvisionnements en eaux-de-vie pour la marque St-Rémy sont ainsi issus de parcelles cultivées en agriculture responsable et durable basée sur des référentiels tels que HVE, Agriculture Bio, Agriconfiance et Terra Vitis, contre 26% en 2020/2021.

Domaine des Hautes Glaces : des pratiques agricoles régénératrices depuis 12 ans

Depuis 2009, le Domaine des Hautes Glaces élabore des whiskies nés d'un projet de développement local, où les agriculteurs sont partenaires et engagés. Le Domaine et ses partenaires ont ainsi été précurseurs en matière de pratiques agricoles régénératives biologiques, encourageant par exemple la rotation des cultures pour une meilleure vie des sols et une élimination totale de l'utilisation de produits de synthèse.

Ainsi, la distillerie du Domaine des Hautes Glaces est certifiée Agriculture Biologique depuis 3 ans, et s'engage à maintenir un taux de 100% d'approvisionnements issus de l'agriculture biologique à l'avenir (engagement 5 – *act4nature international*). La création de cette nouvelle filière locale et biologique offre une nouvelle vision pour le territoire et son développement, et des débouchés pérennes à la conversion de fermes en agriculture biologique.

Le Domaine des Hautes Glaces travaille également avec les agriculteurs locaux pour développer de nouvelles cultures d'orge, de seigle, d'épeautre, d'avoine et de triticale bio.

Telmont : le choix de l'agriculture biologique

La Maison Telmont a pour objectif de convertir 100% de son vignoble et de ses approvisionnements vers l'Agriculture Biologique d'ici 2031 (2025 pour son propre Domaine), contre 50% actuellement (et 79% engagés dans des démarches de biodynamie, d'agriculture biologique ou de certification HVE). Cette ambition est particulièrement audacieuse, à l'heure où seule 4% de la surface viticole champenoise est certifiée ou en cours de certification AB.

Cette démarche se traduit par les principales méthodes culturales suivantes :

- aucune utilisation d'herbicides (depuis 1999) et de pesticides non naturels, avec une lutte antiparasitaire intégrée grâce à l'utilisation d'hormones ;
- utilisation de produits de biocontrôle pour stimuler les défenses naturelles de la vigne, l'utilisation de tisanes et traitements biodynamiques pour stimuler la croissance de la vigne ;
- prévention contre l'érosion des sols par un enherbement de nos sols ou des pourtours des parcelles ;
- approche parcellaire pour les couverts végétaux, l'enherbement et le travail des sols.

En 2021/2022, la Maison Telmont a initié des tests sur 5 nouveaux mélanges d'engrais verts, sur 2 parcelles.

Westland : trouver les variétés d'orge les plus adaptées à l'agriculture biologique

Westland, implanté aux États-Unis à Seattle, a rejoint le Groupe début 2017 et produit des whiskeys single malt, exclusivement à base d'orge produite localement.

À l'image des autres Maisons du Groupe, Westland a fait l'acquisition de 32 hectares de terres agricoles dans la vallée de Skagit en avril 2020, utilisés non seulement comme site de culture de l'orge pour la marque, mais aussi comme laboratoire pour tester de nouvelles variétés d'orge cultivées dans des conditions d'agriculture durable et régénératrice.

L'exploitation est certifiée *Salmon Safe* depuis décembre 2020, certification agricole utilisée dans le nord-ouest du Pacifique pour garantir que les pratiques agricoles n'ont pas d'impacts négatifs sur le saumon, l'une des espèces animales les plus importantes de la région sur le plan écologique. Le programme *Salmon Safe* permet notamment aux exploitations agricoles d'être reconnues pour leurs efforts sur l'utilisation de techniques de conservation des sols à long terme, sur la réduction de l'usage de produits phytosanitaires, sur l'optimisation de leur consommation d'eau, sur la protection et la restauration des habitats riverains et dans les cours d'eau.

Une partie des terres sont également désormais certifiées Agriculture Biologique par l'USDA (*U.S Department of Agriculture*) depuis 2021/2022.

Afin d'anticiper sur le déploiement d'une agriculture de plus en plus durable au sein de la région, Westland a noué un partenariat avec le *WSU Breadlab* (Washington State University) en 2020/2021. Il a pour objectif de tester plusieurs variétés d'orge afin de déterminer celles qui seront les plus adaptées aux conditions d'une production biologique certifiée.

Enfin, dans le cadre des objectifs de certification des approvisionnements du Groupe (projet « Agriculture responsable et durable »), le taux de surfaces agricoles a légèrement reculé à 22% en 2021/2022 (contre 28% en 2020/2021), la marque ayant dû accroître ses approvisionnements d'orge fortement pour faire face à la demande finale.

1.3.1.3 PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ (ODD 15)

Enjeu

La préservation de la biodiversité est un enjeu majeur car elle est au cœur de l'ensemble des composantes et des variations du monde vivant : la diversité écologique (les écosystèmes), la diversité spécifique (les espèces) et la diversité génétique (les gènes). La dégradation observée de ces différents composants de la biodiversité est un risque pour la pérennité des terroirs du Groupe, et ainsi la production de ses matières premières agricoles (céréales, vigne, canne à sucre, oranges, bois, etc.). De ce fait, Rémy Cointreau se doit d'être un acteur pleinement engagé de la préservation de la biodiversité.

Politique

L'état de la biodiversité est un indicateur clé de la fertilité et de la résilience des sols. L'évolution et la convergence des méthodes culturales des terroirs de Rémy Cointreau vers l'agroécologie, avec pour objectif principal la santé des sols, va continuer d'accroître le rôle central de la biodiversité, déjà portée et favorisée par de nombreux programmes au sein du Groupe. **À terme, grâce à son partenariat avec Genesis, le Groupe souhaite installer une mesure de l'évolution de la Biodiversité de ses terroirs.**

La biodiversité de chaque région est particulière et contribue fortement à la singularité des spiritueux de Rémy Cointreau. Il est important que le Groupe mette en œuvre des actions de préservation de cette biodiversité, en lien avec les terroirs et les ressources naturelles utilisées. De la Charente au Nord-Ouest Pacifique Américain, Rémy Cointreau porte donc une attention toute particulière aux territoires et veille à défendre leur biodiversité pour assurer leur pérennité et continuer à créer des produits d'exception. Ainsi, le Groupe s'engage à ce que **l'ensemble de ses Maisons porte au moins un « projet Biodiversité » d'ici 2025 (70% en 2021/2022).**

De plus, le Groupe s'engage pour que son approvisionnement en bois (notamment pour ses fûts de vieillissement) promeuve une utilisation sobre, hiérarchisée et circulaire des ressources forestières. Ainsi, **d'ici 2025, 100% des fûts neufs achetés par le Groupe seront certifiés FSC ou PEFC** (forêts gérées durablement).

En lien avec ces engagements, Rémy Cointreau soutient l'initiative **act4nature**, dont il est partenaire depuis 2018 (engagement reconnu comme SMART depuis 2020). À ce titre, Rémy Cointreau a signé la déclaration collective portant sur l'intégration de la nature (faune, flore, écosystèmes, etc.) dans la stratégie de l'entreprise. Le but est d'agir concrètement pour la conservation et la restauration de la biodiversité.

Plans d'actions

Les actions biodiversité du Groupe se déclinent selon plusieurs thèmes présentés ci-dessous et qui participent tous aux objectifs cités dans la Politique Biodiversité (ci-dessus) :

Mécénat en faveur de la biodiversité

PARTENARIAT AVEC L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (ONF)

Parce que la couverture forestière contribue à protéger la biodiversité par la sauvegarde d'habitats naturels, la Maison Rémy Martin est engagée en France, depuis plus de dix ans, pour la préservation de la forêt à travers une opération de mécénat en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF) et son fond « **ONF-Agir pour la forêt** ». Un accent tout particulier a été mis depuis 2021/2022 sur le développement et l'adaptation au changement climatique du chêne pédonculé, caractéristique de l'élaboration des cognacs Rémy Martin (engagement 2 – *act4nature international*) :

- **2010/2012** : financement d'un programme de plantation de 115 000 chênes d'une quarantaine d'hectares dans la forêt domaniale de Senonches en Eure-et-Loir en France. L'objectif était de remplacer les essences forestières existant dans ces parcelles (sapins de Sitka et sapins de Douglas) par du chêne sessile, favorisant une biodiversité mieux adaptée au climat, au relief et au sol de la région ;
- **2013/2014** : financement à Cognac des travaux de rénovation du Parc François I^{er} fortement détruit lors de la tempête de 1999. Le réaménagement effectué s'inscrit dans la ligne de l'étude paysagère souhaitée par la commune avec une plantation de plus de 300 chênes et un observatoire en structure bois qui a été installé sur un promontoire naturel. De plus, un sentier de découverte de la faune et de la flore a été créé, avec la mise en place de panneaux d'information pour sensibiliser le grand public aux enjeux de la préservation de la biodiversité ;
- **2015/2016** : financement des travaux d'agencement de la forêt domaniale de La Braconne Bois-Blanc. Située à l'est d'Angoulême, cette forêt constitue le plus vaste ensemble boisé de la Charente et a subi également la tempête de 1999. Afin de sensibiliser les différents publics à la protection de la forêt en leur garantissant un accueil de qualité, en leur permettant de

découvrir la forêt de façon ludique et innovante, l'ONF a développé un sentier multimédia et a fait appel à de nouvelles technologies de l'information et de la communication pour porter les messages (application pour *smartphones*) ;

- **2016/2017** : financement des travaux d'agencement de la forêt domaniale de Vouillé-Saint-Hilaire (Poitou-Charentes). Avec la volonté de sensibiliser le public à la biodiversité, le projet portait sur l'afforestation d'une parcelle et la plantation de 300 chênes à proximité d'un site d'accueil ;
- **2017/2018** : financement d'une opération de mécénat pour assurer l'avenir de la forêt domaniale de Moulières, dans la Vienne. Le projet portait sur le renouvellement forestier avec le reboisement d'une douzaine d'hectares de chênes plus résistants à la sécheresse ;
- **2018/2019** : financement de deux opérations de mécénat portant sur le développement du chêne pédonculé. Un premier projet intitulé « Renaissance » a pour but de créer un réseau d'îlots de plantation pour connaître la capacité d'adaptation au changement climatique du chêne pédonculé en Poitou-Charentes. Le second projet porte sur des travaux d'implantation de chênes pédonculés en forêt domaniale de Monnaie (Maine-et-Loire) afin de valoriser et préserver cette essence de chênes dans cette forêt ;
- **2021/2022** : financement du projet « Éco-Horte : une forêt école ». La forêt domaniale d'Horte, qui s'étend sur 1 140 hectares, va faire l'objet d'une démarche participative innovante grâce au partenariat de l'ONF, du CPIE Périgord-Limousin (mécène public) et de Rémy Martin (mécène privé) :
 - dimension écologique : préserver la biodiversité remarquable du site par des actions en faveur des habitats,
 - dimension scientifique : suivre l'adaptation d'essences forestières aux changements climatiques, et en particulier le chêne pédonculé, qui est utilisé pour les fûts de vieillissement de la Maison,
 - dimension éducative : pour sensibiliser les scolaires et le grand public,
 - dimension participative : en impliquant les citoyens lors de petits chantiers mais aussi dans la co-construction du projet.

THE BOTANIST (ISLAY) : PARTENARIAT AVEC

LE BOTANIC GARDENS CONSERVATION INTERNATIONAL (BGCI)

En 2021/2022, le site d'Islay a poursuivi son travail de préservation de la biodiversité locale à travers plusieurs projets et initiatives au sein de la communauté. Ainsi, la participation au financement d'un doctorant du UKCEH (*Centre for Ecology & Hydrology*) a débuté en mai 2021 et porte sur la préservation du genévrier natif, espèce menacée actuellement.

Par ailleurs, depuis sa création en 2015, la Fondation The Botanist mène des projets environnementaux en collaboration avec les habitants de l'île. L'objectif est d'améliorer la compréhension et la conservation de la diversité botanique locale. Des actions continuent à être menées pour la préservation des 22 espèces de plantes essentielles pour l'élaboration du gin The Botanist, en intégrant les écosystèmes nécessaires pour leur bon développement. Il est à noter que dès la création du gin The Botanist, il a été décidé de n'utiliser aucune plante rare ou peu répandue. Les 22 plantes utilisées sont relativement courantes, se trouvent facilement sur l'île et une réelle attention est portée à la cueillette, qui est entièrement réalisée à la main.

Au-delà de cette attention locale, la Fondation The Botanist s'est associée à la *Botanic Gardens Conservation International* (BGCI),

organisation caritative britannique indépendante qui œuvre pour la création d'un réseau mondial de jardins botaniques afin de préserver la diversité des plantes. L'objectif pour la Fondation est de sensibiliser les publics à la nécessaire protection de la diversité végétale.

Dans le cadre de ce partenariat, The Botanist a lancé une édition limitée The Botanist x BGCI en 2021/2022 : pour chaque bouteille achetée, 5 livres sterling ont été reversés au BGCI, pour soutenir des projets de biodiversité et de conservation des plantes dans le monde entier. Cette initiative permettra à 20 jardins botaniques de sauvegarder des espèces végétales menacées.

Développer l'agroforesterie sur les terroirs

LA BARBADE : PLUS DE 1 000 ARBRES PLANTÉS EN 2021/2022

La Maison Mount Gay est pleinement engagée dans le programme national de replantation d'arbres *We Plantin*, dont l'objectif est de planter 1 million d'arbres sur l'île de la Barbade. Dans ce contexte, la Maison souhaite contribuer à hauteur de 1 000 arbres par an.

En 2021/2022, 1 016 nouveaux arbres ont été plantés par Mount Gay, dépassant ainsi son objectif annuel. Les variétés choisies sont composées de nombreux arbres fruitiers indigènes, tels que noix de coco, avocat, anacardier, pomme d'or, cerise de bajan, cerise du Suriname, carambolier, flamboyant, laurier, fruit de la passion, goyavier, papaye, mangue, pomme d'eau, grenade, mûre, tamarin, ackee, tamarin de rivière, citron vert, mahogany, banane et bien d'autres.

Ces arbres ont été plantés dans la forêt alimentaire (créée en 2020/2021, cette forêt alimentaire s'apparente à un système de production alimentaire à base de plantes durables nécessitant peu d'entretien, avec l'intégration d'arbustes qui produisent des aliments de façon pérenne), dans des vergers, ainsi qu'à l'est du site afin de protéger les jeunes plants des dommages du vent (cassure et effeuillage).

TELMONT : 2 500 ARBRES D'ICI 2023

En 2021/2022, 60 arbres ont été plantés sur les parcelles de Telmont, avec pour objectif d'atteindre 2 500 charmes communs et de former des charmilles en bout de parcelles d'ici 2023. Ces dernières constitueront une protection contre l'érosion, contre la dispersion de produits phytosanitaires et favoriseront la biodiversité (insectes et oiseaux). À noter qu'une propriété intéressante de la charmille est d'attirer des colonies entières de mésanges, qui débarrassent les cultures de leurs insectes parasites.

Préserver les pollinisateurs et les espèces en voie de disparition

COGNAC : PARTENARIAT AVEC L'OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ ET UN TOIT POUR LES ABEILLES

La Maison Rémy Martin a répondu à l'appel aux volontaires lancé en France par l'Observatoire National de la Biodiversité en 2020. Plus de 600 parcelles en France font l'objet d'observations selon 4 protocoles : papillons, invertébrés terrestres, pollinisateurs et vers de terre. Les objectifs sont les suivants :

- obtenir des données sur la biodiversité utile des campagnes ;
- approfondir les connaissances sur le lien entre biodiversité et pratiques agricoles ;
- sensibiliser et former les acteurs du monde agricole à la biodiversité ;
- mise en place par les agriculteurs de protocoles d'observation (observatoires participatifs).

La Maison Rémy Martin a ainsi déployé ce programme sur 17 parcelles : 5 sur les Domaines Rémy Martin et 12 appartenant à des viticulteurs partenaires de l'AFC. Les observations et comptage de vers de terre, abeilles sauvages et papillons ont ainsi commencé et les évolutions seront suivies année après année afin de favoriser la mise en œuvre de pratiques agricoles favorables au développement de la biodiversité dans les vignobles.

Depuis 2012, Rémy Cointreau participe à la préservation des abeilles, en partenariat avec l'association « Un Toit pour les Abeilles ». Dix ruches ont été installées au cœur de la forêt de Bel-Air, en Charente, où un apiculteur engagé dans cette démarche veille au bon déroulement des différentes étapes menant à la fabrication de miel. Le miel produit est certifié *Agriculture Biologique* et labellisé *Bio Sud-Ouest France*. Comme chaque année, il a été distribué à tous les collaborateurs en France. Chaque pot est accompagné d'un dépliant pédagogique sur l'importance de la protection des abeilles.

MOUNT GAY S'INVESTIT DANS LA PROTECTION DES ABEILLES

Entre le Domaine et la Distillerie, Mount Gay et un apiculteur consultant ont installé plus de 25 nouvelles ruches en 2021/2022. Seules 23 d'entre elles se sont vraiment établies car les abeilles ont tendance à migrer en fonction des changements climatiques, et autres aléas.

Protection de la faune et de la flore endémiques aux terroirs du Groupe

LA MAISON RÉMY MARTIN ET LE DOMAINE DES HAUTES GLACES : PARTENARIAT AVEC LA LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX (LPO)

Depuis 2010, un projet environnemental a vu le jour sur les Domaines Rémy Martin pour préserver la biodiversité. En partenariat avec la LPO, un projet de boisement a été mis en œuvre sur une parcelle en bord de Charente, tout en permettant à la faune et à la flore traditionnelles des bords de Charente de recoloniser le milieu naturel.

Dans le cadre de ce partenariat, des relevés floristiques et faunistiques menés par la LPO ont été réalisés tous les 3 ans. En 2021, ils ont montré une nouvelle amélioration de la diversité des espèces dans la parcelle. La plantation de certaines essences d'arbres (peupliers, frênes...) dans cette parcelle joue également un rôle important dans la filtration de l'eau potable et contribue à la préservation de la biodiversité (indicateur *GRI Standard* 304-3). Le dernier diagnostic effectué a mis en avant une diversité floristique élevée, la présence de quatre espèces végétales remarquables présentes sur la rive de la Charente et vingt-deux espèces animales remarquables, également à proximité du bord de Charente.

Un bilan forestier a été effectué sur la parcelle en 2019. Les résultats étaient très satisfaisants et ont montré que le boisement suit un développement régulier. Ceci prouve que les objectifs environnementaux de préservation de la biodiversité n'ont pas d'impact négatif sur le développement des arbres plantés. La parcelle répond donc à ses deux engagements de bioséquestration efficace du carbone atmosphérique et de préservation de la faune et de la flore locales.

Le Domaine des Hautes Glaces a également travaillé conjointement avec la LPO lors de la construction de son nouveau site de production à Cornillon, en Trièves (Alpes françaises). Des choix pour la préservation de la faune sur son site ont été mis en place : clôture de passage respectueuse des petits animaux, alimentation raisonnée durant l'hiver, barrière de protection anti-noyade.

WESTLAND : PRÉSERVER LES CHÊNES DE GARRY ET LE SAUMON

De nombreux efforts sont effectués par Westland pour préserver la biodiversité locale, notamment à travers la protection de deux espèces « clé de voûte », le saumon et le Chêne de Garry (*Quercus garryana*), qui sont au cœur de l'écosystème de la région Pacifique Nord-Ouest, avec un rôle clé dans la survie et la préservation de plus de 130 autres espèces végétales et animales locales.

Westland soutient donc le label *Salmon Safe* pour préserver l'habitat du saumon et la biodiversité locale qui en dépend.

En 2021/2022, Westland a poursuivi son partenariat avec Forterra pour l'entretien des chênes de Garry plantés ces dernières années. Depuis deux ans, cette association locale œuvre à la protection et la mise en valeur des écosystèmes locaux. Westland a ainsi planté 600 chênes sur une parcelle de 4 hectares dans la réserve naturelle Schibig Lakeview, proche de la distillerie. Actuellement, 250 arbres ont atteint un bon stade de maturité. Les collaborateurs de Westland participent bénévolement à l'entretien et à la surveillance des parcelles afin de garantir un taux de survie élevé des jeunes chênes. L'objectif est d'atteindre un taux minimum de 40% de survie des chênes (engagement 2 – *act4nature international*).

Des actions sont également menées pour réintroduire le « Merle bleu de l'Ouest » (*Sialia mexicana*) qui peuple habituellement ce type de forêts et qui a pratiquement disparu de la région.

Travailler la biodiversité des espèces cultivées**LA BARBADE ET SA PÉPINIÈRE DE CANNE À SUCRE**

À la Barbade, une pépinière à canne à sucre a été créée pour tester et développer différentes espèces de canne à sucre. La pépinière de canne à sucre compte actuellement 12 cultivars, dont l'évaluation est en cours pour ce qui est de la performance, du rendement et du profilage organoleptique des jus. La pépinière a également pour objectif de disposer d'une source de plants naturellement résistants aux ravageurs et aux maladies de la canne à sucre. Enfin, elle a un objectif de conservation d'anciennes variétés de canne à sucre qui ne sont plus présentes sur l'île.

MAISON COINTREAU : DES PROGRAMMES DE RECHERCHE AVEC L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE POUR L'AGRICULTURE, L'ALIMENTATION ET L'ENVIRONNEMENT (INRAE) ET LE CENTRE DE COOPERATION INTERNATIONALE EN RECHERCHE AGRONOMIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT (CIRAD)

Afin de contribuer à la protection des orangers et des bigaradiers, la Maison Cointreau a choisi de soutenir la recherche à travers deux programmes aux côtés d'instituts internationaux :

- **la lutte contre le huanglongbing (HLB) avec le CIRAD** : le HLB est la maladie du Dragon jaune, une bactérie véhiculée par un insecte. Menace majeure pour les plantations d'agrumes, la bactérie s'attaque aux arbres, provoquant la chute prématurée des feuilles, un retard de croissance des fruits et le pourrissement des racines. Aucun traitement n'existe à ce jour. Le programme de recherche mis en place par le CIRAD de Guadeloupe, se focalise sur des techniques naturelles (porte-greffes tolérants, irrigation, travail du sol...) pour limiter son impact. Ce programme est co-financé avec la Maison Campari ;
- **diversité génétique des orangers avec l'INRAE** : afin de contribuer à la protection des orangers et des bigaradiers, la Maison Cointreau a choisi de soutenir un programme de recherche de l'INRAE, portant sur la diversité génétique des orangers et bigaradiers.

L'approvisionnement en oranges est un enjeu majeur pour la société Cointreau. Veiller à la préservation de la biodiversité naturelle de cet agrume est donc capital.

Depuis deux ans, Cointreau a noué une collaboration avec la plateforme de recherche de San-Giuliano en Corse et participe à l'entretien de 1 200 espèces de Citrus sur 13 hectares afin d'étudier leurs propriétés pour améliorer leur production.

De plus, toujours en Corse, un projet d'étude a été lancé sur la génétique et la diversité aromatique de l'orange et de la bigarade. Au-delà de ces thèmes, le lien avec le terroir sera également traité et les résultats de ces études sont attendus pour 2022.

Préservation des forêts : achats de nouveaux fûts durables

Les forêts abritent la majorité de la biodiversité terrestre mondiale et les services écosystémiques qu'elles fournissent sont des préoccupations locales, régionales et mondiales. La déforestation entraîne une destruction des écosystèmes et une fragmentation des habitats naturels, menaçant 80% de la biodiversité terrestre.

De manière générale, les certifications *FSC* et *PEFC* ont un impact positif sur l'environnement, par rapport aux forêts non certifiées et exploitées de manière conventionnelle.

Ces impacts sont notamment observés pour la faune, dans la mesure où différentes études démontrent que les labels *FSC* (*Forest Stewardship Council*) et *PEFC* (*Programme for the Endorsment of Forest Certification Scheme*) parviennent à préserver les espèces animales, y compris celles répertoriées comme menacées et vulnérables par l'UICN.

Rémy Cointreau souhaite agir de manière responsable et durable quant à son approvisionnement en bois pour les fûts utilisés lors du vieillissement de ses eaux-de-vie. **Avec un objectif de 100% de nouveaux fûts achetés certifiés *FSC* ou *PEFC* d'ici 2025, le Groupe s'engage pour une gestion durable des forêts et contre la déforestation.**

En 2021/2022, ce taux atteignait déjà 55% pour l'ensemble du Groupe, dont 100% pour la Maison Telmont et la Distillerie Bruichladdich, et 56% pour la Maison Rémy Martin. En effet, depuis 2003, l'intégralité des tonneaux de grande contenance et environ la moitié des fûts neufs achetés par le site de Cognac sont en bois certifiés *PEFC* (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières – ONG internationale qui promeut la protection et la gestion durable des forêts à travers le monde).

1.3.1.4 ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**Enjeu**

Le changement climatique pourrait avoir un impact extrêmement significatif sur la production et la qualité des matières premières agricoles utilisées par Rémy Cointreau, en lien avec l'augmentation de l'ensoleillement, les épisodes répétés et allongés de sécheresse ou la fréquence d'accidents climatiques tels que le gel tardif.

Politique

Nos équipes se sont engagées dans des actions à moyen et long terme pour garantir la qualité et la durabilité des approvisionnements. Ainsi, le Groupe s'est fixé comme objectif d'avoir identifié **100% de variétés climato-résistantes d'ici 2030**, pour l'ensemble de ses matières agricoles prioritaires.

Plans d'actions

Adaptation de la vigne

Au-delà d'une résilience à des périodes de sécheresse prolongées, les études menées sur les vignes intègrent également une augmentation de la pression des maladies fongiques du vignoble (mildiou, oïdium), qui pourraient accompagner une élévation des températures.

Ainsi, à Cognac, les Domaines Rémy Martin sont partie prenante de trois études majeures et d'autres devraient être initiées courant 2022/2023 :

- **la résilience du Monbadon (ancien cépage) :** les études portent sur les caractéristiques physiologiques et qualitatives d'un ancien cépage, le monbadon, afin d'évaluer son adaptation au changement climatique. Elles sont menées en partenariat avec le CVC (Conservatoire du Vignoble Charentais). Une parcelle de 80 ares a été plantée et l'essai est conduit de 2018 à 2028 (récolte des raisins, suivi et distillation des vins obtenus). Les résultats obtenus montrent un bon rendement et une maturité plus tardive, avec des vins qui ont donné, après distillation, des eaux-de-vie très qualitatives. Ceci reste néanmoins à confirmer au cours des prochaines années ;
- **les variétés résistantes de cépages contre le mildiou et l'oïdium :** depuis 2003, des variétés de cépages résistants aux principales maladies de la vigne et adaptés à la production de Cognac ont été créés par croisements entre un cépage résistant et l'Ugni blanc, principal cépage aujourd'hui de la région de production de Cognac. Huit cents pépins ont été obtenus, ce qui a permis de sélectionner trois variétés résistantes, plantées en petites parcelles sur les Domaines Rémy Martin. L'étude de test effectif a débuté en 2018 et s'étendra jusqu'à 2028, en collaboration avec la station viticole du BNIC et l'INRAe (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'environnement).

Cette année, les cépages ont montré une bonne résistance au mildiou et à l'oïdium, tandis que la réduction de l'usage de produits de traitements a atteint 80 à 90%.

Deux des trois variétés testées ont intégré le catalogue des variétés de vignes en 2021, ce qui ouvre la perspective d'un déploiement régional plus large et de leur éventuelle intégration au cahier des charges de l'AOC Cognac à terme. L'expérience acquise par les Domaines Rémy Martin sur la conduite de ces variétés et leurs aptitudes qualitatives sera précieuse pour accompagner ce déploiement auprès des partenaires viticulteurs ;

- **acidité des raisins et potentiel de conservation des vins :** le réchauffement climatique pourrait également avoir un impact sur le potentiel de conservation des vins. Il est donc impératif de préserver la composante acide des baies de raisins. Une étude a été lancée en collaboration avec l'ISVV (Institut des Sciences de la Vigne et du Vin de Bordeaux) sur les modes de conduite des vignes pour favoriser l'acidité des baies de raisins. Deux parcelles de vignes sont suivies sur les Domaines depuis 2017 et différentes pratiques viticoles ont été étudiées (effeuillage, rognage). Les mesures effectuées concernent les impacts sur la SECV (Surface Externe du Couvert Végétal) et l'évolution en conséquence des acidités des moûts, des vins et des brouillis et de la qualité des eaux-de-vie produites.

Adaptation de l'orge

En partenariat avec l'INRAE de Clermont-Ferrand, le Domaine des Hautes Glaces est en train de tester des vieilles variétés de semences d'orge. Des études sur une sélection de semences du Queyras (vallée des Hautes Alpes) devraient ainsi permettre d'obtenir des variétés plus résistantes à la chaleur et à la sécheresse pour s'adapter au changement climatique à venir.

Aux États-Unis, le partenariat de Westland avec la Washington State University a également pour objectif de sélectionner des variétés plus résilientes face au réchauffement climatique. Les recherches portent sur la diversité génétique de l'orge. L'un des objectifs est de concevoir de nouveaux modes de culture basés sur des systèmes environnementaux à faible impact et plus adaptés au changement climatique. La base de la recherche est certifiée biologique, en s'intéressant également aux systèmes agricoles régénératifs et sans danger pour les écosystèmes locaux. Les variétés sélectionnées auront également l'avantage de s'adapter plus facilement à des conditions climatiques extrêmes qui se manifestent par des tempêtes, des sécheresses ou des pressions de maladies plus intenses.

Les premières variétés ont été plantées en 2021 et leur performance a été très satisfaisante. Le « dôme de chaleur » auquel la région a été confrontée en juin 2021 a éliminé quelques variétés potentielles, mais le reste a bien résisté malgré un été anormalement sec et chaud. Toutes ces parcelles d'essai ont été cultivées dans des conditions biologiques certifiées, garantissant que ce qui a survécu pourrait être cultivé dans des conditions biologiques à grande échelle une fois commercialisé.

Adaptation de la canne à sucre

L'île de la Barbade connaît généralement deux saisons, dont l'une comprend des précipitations nettement plus importantes, connue sous le nom de « saison humide », et une saison dite « saison sèche ». Mount Gay a donc mis en place des pratiques d'atténuation de ces effets climatiques afin de préserver la durabilité du terroir local.

Parmi les actions déployées, on peut citer :

- la modification des calendriers de plantation pour coïncider avec l'évolution du régime des pluies ;
- la sélection de cultures de canne à sucre plus tolérantes à la sécheresse ;
- l'utilisation du tamarinier de rivière comme brise-vent naturel pour protéger les cultures des vents forts ;
- la gestion des bassins versants de la plantation pour prévenir des inondations et protéger les habitats naturels.

Mount Gay dispose également d'une pépinière avec un bassin de matériel de plantation, essentiel dans l'anticipation des risques liés au changement climatique tels que les parasites, les maladies et les inondations. La collection de Mount Gay se compose de 12 variétés de canne à sucre qui permettent d'étudier les capacités de réponse aux futurs aléas climatiques.

Les résultats attendus des études en cours permettront de préserver la culture locale de la canne à sucre sous des conditions de sécheresse plus importantes, ce qui est essentiel pour garantir la durabilité du terroir de l'île de la Barbade.

1.3.2 AGIR POUR NOS HOMMES ET NOS COMMUNAUTÉS, PARCE QU'UNE TRANSFORMATION DURABLE NE PEUT ÊTRE QUE L'ŒUVRE D'UN TRAVAIL COLLECTIF

1.3.2.1 BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS (ODD 8)

Enjeu

Les femmes et les hommes qui composent Rémy Cointreau sont une richesse fondamentale car ils incarnent des savoir-faire transmis de génération en génération qui sont indispensables à l'élaboration des produits d'exception. Aussi, nous avons la responsabilité de veiller à leur santé et leur sécurité dans des conditions de travail optimales et de les accompagner dans leur épanouissement professionnel. Nous considérons par exemple que les indicateurs liés à l'absentéisme ou au taux de renouvellement du personnel permettent d'avoir une indication globale de la prise en compte des besoins des collaborateurs.

Politique

Le groupe s'engage dans le développement professionnel des collaborateurs, la diversité et la consolidation du sentiment d'appartenance au groupe. Le groupe Rémy Cointreau s'engage également à fournir et à maintenir un environnement de travail qui assure la santé et la sécurité du personnel, des clients, des intervenants extérieurs, des visiteurs et du public en général qui peuvent raisonnablement être affectés par ses activités. La politique du groupe en la matière est de prévenir les accidents du travail, maladies ou d'autres blessures, en s'assurant que les risques soient pris en compte dans la gestion opérationnelle des processus de production. Par ailleurs, en France, fidèle à ses choix historiques, Rémy Cointreau privilégie l'accord collectif dans tous les domaines de la négociation.

De plus, le groupe reste très vigilant quant aux évolutions des indicateurs Ressources Humaines suivis. Une éventuelle détérioration de ces indicateurs permet de mettre en place des actions de prévention suffisamment précoces des facteurs de dégradations des conditions de travail, entendues au sens large.

Rémy Cointreau veille à ce que l'ensemble de ses activités respecte les législations et réglementations en vigueur dans tous les pays au sein desquels il opère. Le groupe investit pour améliorer continuellement les conditions de travail en tenant compte des enjeux spécifiques à chaque métier. Si la santé et la sécurité font l'objet d'un engagement global, nos entités à travers le monde sont chacune responsables du déploiement des démarches visant à offrir les meilleures conditions de travail possibles. Cela se traduit ponctuellement par des politiques Qualité Santé et Environnement déployées localement et communiquées aux nouveaux collaborateurs lors de leur parcours d'intégration. Par ailleurs des formations sont régulièrement organisées sur nos sites industriels en France pour tenir compte des éventuelles évolutions des normes, de la législation ou des réglementations.

Plans d'actions

Rémy Cointreau soutient localement ou au niveau groupe les initiatives qui visent à l'amélioration des conditions de travail et favorisent le bien-être des collaborateurs.

Notamment, au cours de l'exercice 2021/2022, Rémy Cointreau a renouvelé une enquête de satisfaction au niveau mondial afin de mesurer l'engagement des collaborateurs. Ce type d'enquête a ainsi vocation à être mené tous les 2 ans afin de mesurer les

progrès accomplis. Cette enquête, à laquelle ont répondu 86% des collaborateurs du groupe (contre 83% pour l'enquête menée en 2019/2020), fera, comme les années passées, l'objet de présentation de ses résultats sur chacun des sites au cours de l'exercice 2022/2023. Par la suite, des réunions avec des groupes de collaborateurs permettront d'élaborer des plans d'actions tenant compte des avis et remontées collectés lors de ces réunions dans le cadre d'un processus d'amélioration continue.

Avec la levée d'un certain nombre de restrictions sanitaires en fin d'exercice fiscal et pour répondre aux attentes des collaborateurs et candidats qui souhaitent pouvoir concilier plus facilement leur vie professionnelle et leur vie privée en France, l'entreprise a réactivé la charte de télétravail. Cette dernière, revue en cours de l'exercice 2020/2021, donne la possibilité de convenir de journées de télétravail fixes et/ou occasionnelles autorisant ainsi jusqu'à deux jours de télétravail par semaine. Ces dispositions permettent notamment de renouer les liens professionnels mis à mal par les périodes de confinement successives.

En mars 2022, sur le site de Paris, les collaborateurs du siège ont pris possession d'un nouveau lieu de travail. Ces nouveaux locaux spacieux et fonctionnels, adaptés au flex-office, offrent aux collaborateurs des conditions de travail encore améliorées dans un cadre très moderne, aux normes les plus récentes en termes d'efficacité énergétique et se déploient sur e trois paliers baignés de lumière au cœur de Paris . Des îlots de travail en open space ont été créés pour chaque équipe pour favoriser la communication et l'échange informel au sein de l'équipe et avec les autres équipes. Dans ces îlots, chaque collaborateur dispose à présent d'un emplacement individuel de 12 m2 en dehors des espaces utiles (couloirs, meubles de rangements, paliers...).

Au cours de l'exercice, toujours dans le cadre de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, le groupe a maintenu un grand nombre d'initiatives locales et adaptées à chaque contexte, pour préserver au mieux le bien-être, la santé et la sécurité de ses collaborateurs.

Les différentes entités ont maintenu en place les protocoles sanitaires stricts conformément aux recommandations des autorités sanitaires locales. Par exemple, les collaborateurs ont toujours la possibilité d'accéder aux kits contenant des masques, du gel hydroalcoolique et un spray désinfectant.

Par ailleurs, le groupe suit attentivement le taux de renouvellement des collaborateurs du groupe pour, le cas échéant, analyser les causes d'une éventuelle dégradation. Au titre de l'exercice 2021/2022 le groupe a procédé à 347 recrutements, principalement dans les filières de la force commerciale (19%), le marketing (19%), la finance (11%) et les métiers de la production (6,9%). 91% des recrutements sont des contrats à durée indéterminée.

Dans le même temps et sur le même périmètre, 255 départs se sont réalisés, dont les principaux motifs sont les démissions (62,7%), les licenciements (13,7%), les départs avec accord mutuel des 2 parties (8,6%), les fins de contrat à durée déterminée (8,2%), les départs en retraite (6,7%).

Ainsi, le taux de renouvellement s'est établi à 15,6% de la population (Indicateur GRI Standard 401-1). L'objectif de l'entreprise est de veiller à ce que taux ne dépasse pas 17% tenant compte de tensions sur l'emploi dans certains marchés où le groupe opère.

Par ailleurs, le groupe continue de suivre l'évolution des effectifs comme indicateur de vigilance. Ainsi, au 31 mars 2022, l'effectif total du groupe atteint 1 924 salariés en contrat à durée indéterminée (CDI) et à durée déterminée (CDD et alternants).

Pour sensibiliser les collaborateurs à la prévention des risques d'accident sur le lieu de travail, l'indicateur de taux de fréquence des accidents de travail sur les sites industriels en France fait partie des critères de l'intéressement élaborés dans le cadre d'un accord

collectif signé avec les partenaires sociaux. Il est, par exemple, notable que le site d'Angers a vu son indicateur de taux de fréquence des accidents de travail égal à 0 (aucun accident au cours de l'exercice).

EFFECTIF PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (INDICATEUR GRI STANDARD 401-1)

	Mars 2022	%	Mars 2021	%	Mars 2020	%
France	794	41,3	745	40,7	725	39,1
Europe (hors France) – Afrique	315	16,4	305	16,6	323	17,4
Amériques	340	17,7	347	18,9	366	19,8
Asie	475	24,7	435	23,7	439	23,7
TOTAL	1 924	100	1 832	100	1 853	100

EFFECTIF PAR ACTIVITÉ (INDICATEUR GRI STANDARD 401-1)

	Mars 2022	%	Mars 2021	%	Mars 2020	%
Marques du Groupe	820	42,6	757	41,3	751	40,5
Distribution	1 027	53,4	1 001	54,6	1 020	55,0
Holding	77	4,0	74	4,0	82	4,4
TOTAL	1 924	100	1 832	100	1 853	100

L'activité distribution représente toujours plus de la moitié des effectifs du Groupe (53,4%).

EFFECTIF PAR FONCTION ET MÉTIER

	Mars 2022	%	Mars 2021	%	Mars 2020	%
Commercial	540	28,1	537	29,3	538	29,0
Marketing	289	15,0	248	13,5	262	14,1
Production	268	13,9	267	14,6	268	14,5
Fermege/Distillation/Vieillessement	178	9,3	163	8,9	157	8,5
R&D/Qualité/Environnement	92	4,8	76	4,1	84	4,5
Supply Chain	113	5,9	99	5,4	137	7,4
Achats	27	1,4	36	2,0		
Finances & juridique	215	11,2	216	11,8	213	11,5
Systèmes d'information	67	3,5	62	3,4	61	3,3
Ressources humaines	62	3,2	55	3,0	63	3,4
Services généraux	21	1,1	19	1,0	25	1,3
Directions générales	52	2,7	54	2,9	45	2,4
TOTAL	1 924	100	1 832	100	1 853	100

La répartition par sexe est stable ; les hommes représentent 54,0% de l'effectif, les femmes 46,0% avec des situations différentes selon les métiers et les pays (Indicateur GRI Standard 401-1).

Par métier, les hommes sont plutôt majoritairement représentés dans les métiers du vieillissement, de la maintenance et du commercial. Les femmes sont, quant à elles, plus présentes dans les métiers du marketing, du service client et du conditionnement.

La moyenne d'âge des effectifs du Groupe Rémy Cointreau est de 41,1 ans, avec une moyenne d'âge légèrement supérieure en France (42,3 ans).

L'ancienneté moyenne des effectifs du Groupe est de 7,6 ans avec une moyenne en France de 9,4 ans.

Le Groupe suit par ailleurs, le taux d'absentéisme pour le périmètre France, Barbade et Islay. À horizon 5 ans, le Groupe souhaite intégrer dans ce périmètre les entités Domaine des Hautes Glaces et Westland. Au titre de l'exercice clos, le taux d'absentéisme cumulé, mesuré en heures d'absence par heures travaillées théoriques est de 1,80, en légère diminution par rapport à l'exercice précédent. Ce taux n'inclut pas les longues maladies de plus de 90 jours d'arrêt (Indicateur GRI Standard 403-2).

Par ailleurs, le taux de fréquence des accidents de travail sur les sites de production de France (hors DHG), de la Barbade et d'Isly pour 2021/2022 est de 7,92 taux exprimé en nombre d'accidents de travail avec arrêt par million d'heures travaillées réelles (Indicateur GRI Standard 403-2). À horizon 5 ans, le Groupe souhaite intégrer dans ce périmètre les entités Domaine des Hautes Glaces et Westland.

Le taux de gravité, exprimé en nombre de jours d'arrêt pour accident de travail par millier d'heures travaillées réelles s'est établi à 0,30 (Indicateur *GRI Standard* 403-2). En vue de remédier aux causes de chaque accident, des membres des comités d'hygiène et sécurité réalisent systématiquement un arbre des causes et remettent des conclusions et des recommandations au comité.

1.3.2.2 NON DISCRIMINATION ET ÉQUILIBRE SOCIAL INTERNE (ODD 5 ET 10)

Enjeu

Rémy Cointreau aspire à avoir en son sein une juste représentation des bassins d'emploi, des marchés sur lequel elle opère et de ses clients finaux. À ce titre le Groupe souhaite préserver sa bonne réputation à l'égard des différentes parties prenantes pour maintenir son attractivité d'une part et garantir l'équilibre social d'autre part.

Politique

En matière d'égalité de traitement des hommes et des femmes et de non-discrimination en général, le Groupe Rémy Cointreau a pris la décision de mettre en œuvre des procédures et processus internationaux qui garantissent un traitement équitable des collaborateurs du Groupe. La non-discrimination sans distinction de race, de religion, de couleur, d'âge, de sexe, d'origine nationale ou tout autre facteur discriminant non basé sur des critères d'exigence professionnelle fait partie intégrante des politiques et pratiques de Rémy Cointreau, notamment dans le cadre du recrutement, des promotions, des mutations, de l'évolution des rémunérations et des actions de formation.

Ainsi, au travers des documentations remises aux collaborateurs dès leur arrivée dans une nos entités, nous rappelons les dispositions légales ou conventionnelles applicables en matière de non-discrimination et rappelons également les procédures applicables si un collaborateur était victime d'une telle situation.

En termes d'évolution professionnelle, Rémy Cointreau s'évertue à ne pas discriminer, par exemple, au moment des révisions salariales. Par exemple le guide du collaborateur remis aux collaborateurs de notre direction Europe en Suisse stipule que « L'interdiction de toute discrimination s'applique notamment à l'embauche, à l'attribution des tâches, à l'aménagement des conditions de travail, à la rémunération, à la formation et au perfectionnement professionnels, à la promotion et à la résiliation des rapports de travail ».

Rémy Cointreau s'attache par ailleurs à ce que ses pratiques en matière d'organisation du travail et des autres temps passés dans l'entreprise visent, dans la mesure du possible, à maintenir un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée, permettant notamment le bon exercice de la parentalité.

En ce qui concerne les rémunérations, le Groupe s'est engagé en France à décliner sa politique de rémunération en veillant à ce que la distinction hommes/femmes ne soit pas un critère pris en compte. 3 axes ont ainsi été formalisés avec un objectif et des indicateurs de mesure communs :

- pas de différence hommes/femmes sur le salaire d'embauche à compétences égales ;
- pas de différence hommes/femmes sur les augmentations individuelles de salaires à niveau de performance et ratio marché égaux ;
- analyse des écarts hommes/femmes sur le salaire de base à niveaux d'emploi, d'expérience et de performance égaux, et plan d'actions visant à les réduire.

Plans d'actions

En France, des facilités en termes d'aménagement du temps de travail sont prévues pour accompagner les enfants dans une structure hospitalière. Par ailleurs, dans la mesure du possible, les réunions sont organisées dans la plage horaire de travail et les sessions de formation planifiées suffisamment tôt pour permettre aux parents d'organiser la garde éventuelle de leurs enfants. Les parties ont souhaité adapter l'application du congé solidarité famille et permettre au collaborateur concerné d'étudier avec sa hiérarchie l'aménagement de son poste en termes d'organisation du temps de travail sous forme de temps partiel quand les collaborateurs sont amenés à gérer certains événements familiaux.

Les politiques de rémunérations sont encadrées par des évaluations de rôle éclairées par une méthodologie et par une expertise externe à l'entreprise et par une évaluation de la performance fondée sur des compétences identifiées et des objectifs partagés. Les politiques de recrutement et de mobilité interne font l'objet de procédures et/ou de chartes internationales qui guident les managers et favorisent la prise de décision collégiale fondée sur des critères objectifs.

Pour renforcer son équilibre social à travers le sentiment d'appartenance, le Groupe a déployé en 2021 son premier plan d'actionnariat salarié réservée aux collaborateurs des différentes entités basées en France, baptisé « My Remy Cointreau ». Cette opération, inscrite dans le plan de transformation stratégie du groupe d'ici à 2030, a offert la possibilité aux collaborateurs de faire l'acquisition, via un fonds commun de placement, d'actions de la société à un prix décoté. Ce plan d'actionnariat salarié a été marqué par un taux de souscription important de près de 77% des actifs, traduisant une attente forte des collaborateurs de pouvoir être associés pleinement et durablement à l'atteinte des objectifs à long terme

Pour continuer d'irriguer l'identité multiculturelle du groupe et favoriser la diversité, le groupe s'engage activement pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, Bac +3 et plus, âgés de moins de 30 ans, issus de milieux sociaux modestes ou de zones prioritaires. Notamment, le partenariat avec Nos Quartiers ont du Talent initié chez Rémy Martin en 2014 a poursuivi sa mobilisation en faveur de l'insertion professionnelle de jeunes diplômés issus de milieux défavorisés. Dans ce dispositif social important et solidaire, les parrains de l'entreprise ont un rôle très important auprès de tous ces jeunes en perte de confiance et soucieux de leur avenir en leur prodiguant des conseils précieux pour être meilleur en entretien de recrutement et partager leur réseau professionnel. Depuis 2014, ce dispositif a permis d'accompagner 97 jeunes diplômés et contribuer à l'embauche de 52 jeunes recrutés en CDI ou CDD.

À Paris, notre site continue de s'associer depuis 2017 à l'action de Sport dans la Ville, principale association d'insertion par le sport qui accompagne des jeunes issus de quartiers prioritaires sur le chemin de la formation et de l'emploi. Cette année encore les collaborateurs de Paris ont été invités à participer à des ateliers CV et des simulations d'entretien pour un public éloigné de l'emploi. À Angers, le groupe a continué de faire le choix de verser sa taxe d'apprentissage à des organismes, écoles ou structures accompagnantes favorisant l'insertion des travailleurs handicapés.

Le site de Cognac poursuit son effort en faveur de l'insertion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail. Rémy Martin a participé à la création du LABEL HANDIWE en Charente (employeur handi engagés) aux côtés de l'association Ohé prométhée. Ce label est destiné à valoriser les entreprises qui ont démontré leur volonté à promouvoir l'accueil et le maintien dans

l'emploi des personnes en situation de handicap. Pour la semaine du handicap en novembre 2021 Rémy Martin a également participé à un job dating inversé pour aider le retour à l'emploi de salariés de la région de Cognac en situation de handicap.

Pour former les talents de demain et favoriser la mixité générationnelle, Rémy Cointreau s'engage dans l'apprentissage. Sur les sites français, de jeunes apprentis (niveau Bac pro à Bac +5) apprennent un métier, dans la perspective de développer rapidement la rigueur, la créativité et le professionnalisme attendus dans le monde professionnel. Le Groupe Rémy Cointreau a donc poursuivi sa politique volontariste en matière de formation en alternance, avec le renouvellement des contrats d'alternance venus à échéance quand cela est nécessaire et le recrutement de nouveaux contrats sur de nouveaux métiers. À fin mars 2022, la part de ces contrats représente 4,16% de l'effectif en France en progression par rapport à l'exercice précédent.

De plus, chaque stagiaire bénéficie d'un entretien avant son départ pour faire un point sur sa formation au sein du Groupe et partager la vision de son orientation future.

Enfin, dans l'optique de développer les compétences internationales des jeunes talents, Rémy Cointreau propose des contrats de volontariat international en entreprise (VIE), partout à travers le monde.

Le Groupe suit le ratio *Managers Femme/Managers Homme* qui s'établit au titre de l'exercice 2021/2022 au niveau du Groupe à 48,4% en augmentation par rapport à l'exercice précédent (45,7%). De plus, en France, nous suivons l'indicateur d'écart pondéré de taux de promotions entre les femmes et les hommes par année civile. En 2021, celui-ci s'établissait à 3,96% en faveur des femmes qui traduit un taux de promotion (proportion de salariés promus au sens de la catégorie socio-professionnelle) de 6,6% pour les femmes contre 3,4% pour les hommes. Cet indicateur fait partie du calcul de l'Index de l'égalité femmes-hommes tel que défini par le décret relatif aux modalités d'application et paru au Journal Officiel le 9 janvier 2019 modifié par le décret du 25 février 2022. Par ailleurs, l'index de l'égalité femmes-hommes sera publié par le groupe au cours de l'exercice 2021/2022 dans le respect des dispositions légales.

Le Groupe veille également à l'équité dans l'accès à la formation des collaboratrices et des collaborateurs. Ainsi, au cours de l'exercice 2021/2022, le ratio Femme/Homme ayant bénéficié d'au moins une formation s'établit à 42,9% en légère baisse par rapport à l'exercice précédent.

1.3.2.3 FORMATION INTERNE ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES (ODD 4)

Enjeu

L'enjeu pour Rémy Cointreau est de pouvoir maintenir l'adéquation entre les besoins de qualification de l'entreprise en maintenant et développant le niveau de compétence de ses collaborateurs. La politique de ressources humaines doit constamment anticiper les besoins du Groupe et c'est plus particulièrement le cas en matière de formation.

Politique

Rémy Cointreau s'engage à favoriser le développement des compétences, notamment par la formation interne, nécessaire à la transmission des savoir-faire indispensables à l'élaboration de nos produits d'exception.

Rémy Cointreau soutient aussi le développement de ses collaborateurs en leur offrant la possibilité d'enrichir leur expérience professionnelle par des opportunités de mobilité professionnelle et géographique.

Plans d'actions

Rémy Cointreau a maintenu, malgré la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, ses outils internationaux pour favoriser le développement des compétences de ses collaborateurs. Les processus d'évaluation de la performance, de plans de succession, les politiques de formation et de mobilité internationale, chacun animé par une ressource dédiée au sein du siège, portent résolument l'accent sur la mise en place de plans d'actions collectifs ou individualisés visant à supporter les projets professionnels des femmes et des hommes du groupe, à encourager le développement des compétences et à favoriser la performance des équipes.

Par l'activité fortement internationale du Groupe, 58,7% de l'effectif de Rémy Cointreau est situé hors de France au 31 mars 2022. Rémy Cointreau fait le pari que la dimension multiculturelle du Groupe représente un atout majeur dans son développement international. La mobilité internationale – professionnelle et géographique – contribue à diffuser largement les valeurs du Groupe au sein de son organisation. À cet effet, Rémy Cointreau a reformulé en 2017 une politique de mobilité internationale qui cherche, par une homogénéisation et standardisation des pratiques (normes communes mondiales) à favoriser les mobilités internationales pour répondre aux besoins du Groupe que sont le développement de carrière des collaborateurs, ou l'affectation à l'étranger à la demande du collaborateur.

Le parti pris de la diversité s'exprime également dans la volonté du Groupe de favoriser la constitution d'équipes associant des femmes et des hommes d'âge, de formation et d'expérience professionnelle variés.

En particulier, un processus d'identification des postes clés, partagé avec le comité exécutif, permet de s'assurer que le Groupe dispose en son sein des compétences nécessaires à son développement et/ou oriente les décisions ressources humaines pour garantir la pérennité de l'organisation.

La formation est orientée vers le partage des expériences dans tous les pays où le Groupe est implanté. Rémy Cointreau encourage ses collaborateurs à être acteurs de leur mobilité et de leur développement professionnel. En étroite collaboration avec leur direction des ressources humaines, les *managers* participent activement au plan de développement des compétences et à la gestion des parcours de carrière de leurs équipes.

Au titre de l'exercice 2021/2022, le Groupe a mis en place un indicateur de suivi exprimé en pourcentage de collaborateurs qui ont bénéficié d'au moins une formation par an. Cet indicateur pour le périmètre couvert (hors Domaines des Hautes Glaces, Brillet et Telmont) ressort à 80,1% de la population en très forte progression par rapport à l'année dernière (69,2%) du fait de l'intégration de la zone Europe dans ce suivi. L'ambition pour le Groupe est de pouvoir étendre cet indicateur au niveau des sites de production Monde et filiales commerciales de plus de 20 personnes et de maintenir ce taux au-dessus de 50%.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2021/2022 le nombre d'heures de formation déclarées sur l'ensemble du périmètre du Groupe, (hors Domaines des Hautes Glaces, Brillet et Telmont) a été de 30 436 heures dont 13 381 pour les femmes et 17 055 pour les hommes (Indicateur *GRI Standard* 404-1). L'objectif est de pouvoir étendre cet indicateur au niveau des sites de production manquants.

Une bonne compréhension de la culture d'entreprise est un gage de performance. Rémy Cointreau veille à accompagner ses nouveaux collaborateurs dans leur prise de fonctions en leur offrant, à travers des parcours d'intégration, la possibilité de

découvrir les valeurs, l'histoire de nos Maisons et la culture managériale si spécifique de Rémy Cointreau. Plus particulièrement, en France, le système de parrainage est un élément à part entière du programme d'intégration. L'objectif est de donner des clés aux nouveaux collaborateurs pour faciliter leur intégration en découvrant rapidement la culture de l'entreprise. Chaque nouvel arrivant en CDI au sein de Rémy Cointreau se voit attribuer un parrain ou une marraine. Celui-ci ou celle-ci partage son expérience dans tous les aspects de la vie en entreprise et est un interlocuteur privilégié qui aide le collaborateur à s'orienter au sein de l'entreprise à son arrivée et lors de ses premiers mois.

1.3.2.4 CONSOMMATION RESPONSABLE ET ÉTHIQUE (ODD 3)

Enjeu

La promotion de la consommation responsable est un enjeu majeur pour Rémy Cointreau. Le positionnement haut de gamme des produits du Groupe nous impose, à la fois pour des raisons éthiques et de performance, un engagement responsable résolu quant à la protection de consommateurs exigeants.

Politique

La responsabilité de Rémy Cointreau sur le thème de la consommation responsable des produits s'articule autour de deux axes :

- la promotion de la consommation responsable ;
- la promotion de la communication responsable.

La « stratégie de valeur » du Groupe, qui le guide depuis plusieurs décennies, milite par essence pour une consommation responsable : positionnement structurellement haut-de-gamme du portefeuille, croissance des volumes limitée et contrainte par la disponibilité (notamment pour le cognac), et hausses des prix sensibles tous les ans.

De plus, depuis plusieurs années, Rémy Cointreau joue un rôle actif au sein des organisations représentatives qui développent des plans d'action pour sensibiliser les consommateurs sur la consommation responsable d'alcool (indicateur *GRI Standard 417-1*).

Enfin, des actions de sensibilisation et formation interne auprès de ses collaborateurs ont également été régulièrement menées, notamment dans ses principaux sites de Cognac et d'Angers.

Bien conscient de son devoir d'exemplarité, le Groupe a néanmoins l'intention d'accélérer encore ses actions de sensibilisation et de communication en interne et en externe à partir de 2022/2023. Son plan de consommation responsable repose ainsi sur 3 piliers :

- une **éducation interne**, avec le lancement d'un rituel de consommation responsable propriétaire (R.E.S.P.E.C.T) en décembre 2021, d'un *e-learning* obligatoire et de webinaires dans les principaux marchés prévus pour 2022/2023. **L'objectif est d'avoir 100% des salariés du Groupe ayant été formés d'ici mars 2023 ;**
- un **programme spécifique et ad hoc pour les commerciaux du Groupe sera lancé en 2022/2023**, intégrant notamment une formation spécifique ainsi qu'un suivi médical et psychologique régulier. **L'objectif est que 100% d'entre eux aient été intégrés dans ce programme d'ici 2025 ;**

- la **communication externe sur la consommation responsable sera accentuée**, à l'initiative du Groupe, des Maisons et des principaux marchés, pour sensibiliser ses parties prenantes, *bartenders* et clients. **L'objectif du Groupe est que l'ensemble des Maisons et principaux marchés communiquent au moins 1 fois par an, d'ici 2025.**

Plans d'actions

S'engager aux côtés des organisations représentatives

Rémy Cointreau est actif dans les principales organisations suivantes :

- en France : la FFS (Fédération française des spiritueux), la FEVS (Fédération des exportateurs de vins et spiritueux) et l'Association « Prévention et Modération » ;
- en Europe : spiritsEUROPE (Fédération européenne des spiritueux) ;
- aux États-Unis : DISCUS (*Distilled Spirits Council of the United States*) ;
- à la Barbade : BAIA (*Barbados Alcohol Industry Association*) ;
- en Asie : APISWA (*Asia Pacific International Spirits and Wines Alliance*) ;
- en Chine : FSPA (*Foreign Spirits Producers Association*).

L'un des objectifs communs de toutes ces organisations est de contribuer au développement des plans d'action Alcool afin d'assister les gouvernements des pays dans la protection du consommateur, grâce à des engagements éthiques ainsi que des mesures d'autocontrôle des communications de leurs membres.

Par nature, il est impossible de mesurer des résultats chiffrés pour ces opérations, lourdes et de long terme. Néanmoins, les résultats de ces programmes font que les organisations internationales (OMS, OCDE) considèrent que :

- l'objectif principal des actions est de combattre la consommation excessive d'alcool ;
- la voix de l'industrie des spiritueux est importante pour la mise en place de programmes de protection du consommateur et, qu'en conséquence, les organisations représentatives doivent être présentes lors des discussions traitant de la consommation responsable des consommateurs ;
- le principe d'autorégulation éthique en matière de promotion et de communication des spiritueux est garant de la sécurité du consommateur.

L'Industrie des spiritueux continue d'améliorer l'information du consommateur (emballages, développement de l'information dématérialisée), grâce notamment aux sites internet dédiés à la connaissance des risques alcool/santé.

En France, Rémy Cointreau continue à s'investir dans le plan « Prévention Alcool ». Rédigé conjointement par cinq organisations professionnelles du secteur des boissons alcoolisées, ce plan engage les professionnels dans une démarche active de lutte contre les comportements à risque. Plusieurs actions sont proposées telles que l'accompagnement de personnes pouvant avoir des consommations à risque et le déploiement de l'usage des éthylotests.

1

Sensibiliser et éduquer en faveur d'une consommation responsable

R.E.S.P.E.C.T : LE RITUEL DE CONSOMMATION RESPONSABLE PROPRIÉTAIRE DU GROUPE

Juste avant les fêtes de fin d'année 2021, le Groupe a lancé son rituel de consommation responsable : R.E.S.P.E.C.T.

R.E.S.P.E.C.T a pour objectif d'accompagner les collaborateurs (avant un lancement externe) du Groupe dans une expérience de consommation responsable de ses vins et spiritueux d'exception, avec des étapes simples et faciles à retenir, chacune des lettres R.E.S.P.E.C.T représentant une action de ce rituel.

R pour READY : « get Ready, by drinking water »/« Préparez-vous en buvant un verre d'eau ! »

E pour EAT : « Eat before and during the tasting »/« Mangez avant et pendant la dégustation ! »

S pour SIP : « Smell and Sip Slowly »/« Humez, puis dégustez lentement ! »

P pour PAUSE : « Pause by drinking water before a second glass of alcohol »/« Faites une pause entre deux verres d'alcool en buvant un nouveau verre d'eau ! »

E pour ENJOY : « Enjoy responsibly : check your limits with your favorite Drink Control App »/« Consommez avec modération : évaluez vos limites grâce à votre App préférée, telle que DrinkControl ! »

C pour CAPTAIN : « be the Captain by making sure your friends are celebrating responsibly too ! »/« Endossez votre rôle de capitaine et assurez-vous que vos amis célèbrent également de façon responsable ! »

T pour TIME : « Take your Time »/« Prenez votre temps ! »

Ce rituel a été intégré dans les processus d'induction des nouveaux arrivants dans le Groupe et est régulièrement promu lors de réunions internes (notamment à l'occasion de la « Journée RSE » du site d'Angers). À Cognac, R.E.S.P.E.C.T. a été détaillé sous forme de 7 vidéos reprenant les principes de la dégustation responsable pour la *WeCare Academy* (formation de la Maison Rémy Martin portant sur les initiatives RSE de la Maison destinée aux collaborateurs).

COMMUNICATION ET PROMOTION D'UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

À la Barbade, très impliqué au sein de sa communauté locale, Mount Gay a de nouveau été actif en 2021/2022 avec sa campagne de consommation responsable *Know your limit*, incluant :

- des posters intégrant des messages sur la consommation responsable d'alcool dans les principaux bars et restaurants, ainsi que des affiches de sensibilisation le long des routes les plus fréquentées de la Barbade ;

- des publications sur les médias sociaux, intégrant les messages clés suivants : « Connaissez votre limite », « Faites appel à un conducteur désigné – ne conduisez pas en état d'ébriété », « Tout avec modération » ;
- des conseils spécifiques sur les bouteilles de rhum afin de les sensibiliser aux risques de l'alcool au volant, à la consommation d'alcool chez les mineurs et à la consommation d'alcool pendant la grossesse.



COINTREAU : LANCEMENT DES « COCKTAILS ALTERNATIFS »

En 2021/2022, la Maison Cointreau a souhaité innover en matière de consommation « plus responsable », avec le lancement des « cocktails alternatifs ». Considérés comme une catégorie à part entière, ces cocktails contiennent une teneur en alcool comprise entre 1,2° et 8° et leur proportion de spiritueux à 40° n'excède pas 25 ml par verre (ou équivalent). Ces cocktails n'étant pas sans alcool, la marque invite les consommateurs à les consommer de manière responsable et avec modération. Les « cocktails alternatifs » représentent 10% des recettes de cocktails de la marque Cointreau et l'objectif est qu'ils en représentent 20% d'ici 2025.

ENGAGEMENTS ASSOCIATIFS & DONNS

À Angers, environ la moitié des salariés du site ont assisté à une formation sur les addictions avec l'organisme angevin ALIA. Une centaine de salariés ont ainsi été sensibilisés en 2021/2022.

À la Barbade, Mount Gay a poursuivi son engagement auprès des associations locales à travers :

- des dons au Conseil national sur l'abus de substances, qui est l'agence principale à la Barbade dans la lutte contre l'abus de substances et la toxicomanie. Ce partenariat comprend des campagnes conjointes *via* la radio et les médias sociaux ;
- des campagnes de sensibilisation des collaborateurs avec l'association avec la *Substance Abuse Foundation* (SAF) de la Barbade, qui lutte contre toutes les formes de dépendance, y compris la consommation excessive d'alcool ;
- une participation aux décisions clés pour la Barbade et la région des Caraïbes en matière de consommation responsable et de publicité, en partenariat avec la *West Indies Rum & Spirits Producers Association* (WIRSPA) dont il est membre.

1.3.2.5 INFORMATION DES CLIENTS (ODD 12)

Enjeu

Grâce à une sensibilisation croissante de la société civile sur les dangers qui menacent la planète, les clients du Groupe portent une attention de plus en plus importante à la qualité de ce qu'ils consomment, mais aussi à leur façon de consommer et à leur empreinte environnementale. Rémy Cointreau se doit donc d'amener de la transparence, des réponses et des garanties face à ces attentes. Il y a un enjeu de durabilité de l'entreprise et de réputation auprès de ses clients.

Politique

Les clients sont au cœur de l'activité de Rémy Cointreau qui s'efforce d'être toujours au plus près de leurs attentes et de leurs besoins. Pour y répondre le plus précisément et le plus rapidement possible, Rémy Cointreau suit attentivement leurs demandes grâce à une veille permanente, notamment sur les réseaux sociaux.

Par ailleurs, Rémy Cointreau souhaite cultiver une proximité indispensable avec ses clients, partout dans le monde, pour leur amener toutes les informations nécessaires sur ses produits, par exemple en termes d'étiquetage et d'informations disponibles sur les sites internet du Groupe et des marques.

Plans d'actions

Étiquetage : informations réglementaires et nutritionnelles

Dans un souci de transparence vis-à-vis de nos clients, les informations réglementaires et nutritionnelles de nos champagnes et spiritueux sont disponibles, soit sur l'étiquetage, soit sur les sites Internet dédiés.

Rémy Cointreau s'est engagé depuis 2019 au sein de l'association européenne spiritsEUROPE, aux côtés de cinq des plus grands producteurs mondiaux de spiritueux et de plusieurs fédérations nationales. Ces derniers ont signé un protocole d'accord aux termes duquel ils s'engagent à faire progressivement figurer la valeur énergétique de leurs produits sur les étiquetages et à indiquer de façon dématérialisée la liste des ingrédients et la déclaration nutritionnelle complète.

D'ici fin 2022, l'objectif est que deux tiers des produits commercialisés par les signataires au sein de l'Union européenne soient porteurs de ces informations pour une meilleure information des consommateurs. À terme, cela devra concerner la totalité des produits du Groupe. Rémy Cointreau a initié ce déploiement sur ses étiquetages européen et a participé au test et au lancement de la plate-forme « U-label » développée par spiritsEurope et le CEEV en 2021/2022 (indicateurs *GRI Standard* 417-1).

Sur tous les *packagings* du Groupe figurent également des pictogrammes concernant la recyclabilité des emballages. Est également présente le rappel de l'importance d'une consommation responsable des produits (cf. paragraphe 1.3.2.4 « Consommation responsable de nos produits »).

Questionnaires Distributeurs

Depuis plusieurs années, Rémy Cointreau a mis en place une notation interne établie en deux étapes au cours de l'année pour évaluer le niveau de satisfaction de l'ensemble des clients distributeurs. Des axes de progrès sont ensuite systématiquement étudiés et partagés avec ces clients.

En 2021/2022, la note de satisfaction obtenue est de 18,0 sur 20 (contre 16,9 sur 20 en 2020/2021). Pour rappel, la note était de 17,8 sur 20 en 2018/2019 (indicateurs *GRI Standard* 102-43 et 102-44).

Le Groupe a également répondu aux questions posées par les clients distributeurs, principalement au Royaume-Uni et dans le *duty free* en matière d'engagements RSE du Groupe, et d'actions RSE au niveau des marques.

Notations & Prix

L'exigence de transparence vis-à-vis des clients et de l'ensemble des parties prenantes amène également le Groupe à répondre régulièrement aux demandes d'informations en matière d'investissement socialement responsable (ISR) et de notation extra-financière.

Les principales notations au cours de l'année 2021/2022 ont ainsi été les suivantes :

Notations	Score 2020/2021	Score 2021/2022	Date d'obtention 2021/2022
Vérité40 Score Carbone Axylia	-	A	04/2021
Sustainalytics ESG Rating	Medium risk of 24,2	Medium risk of 24,7	01/2022
Gaia Rating by Ethifinance	90/100	91/100	10/2021
Humpact		8 ^e sur 40 entreprises du même secteur d'activité	10/2021
CDP Climate Change	A-	A-	12/2021
CDP Water Security	B	B	12/2021
MSCI ESG Rating	A	AA	12/2021
Vigeo Eiris ESG Score	46/100	49/100	12/2021

De plus, cette année, Rémy Cointreau a obtenu deux récompenses et une reconnaissance qui attestent du bien-fondé de sa stratégie RSE :

Récompenses	Catégorie	Décerné par	Date
Trophée de l'Immatériel	N° 1 des « Entreprises moyennes cotées »	L'Observatoire de l'Immatériel, lors de la 10 ^e Journée Nationale des Actifs Immatériel	11/2021
<i>Supplier Engagement Leader</i> ⁽¹⁾	/	Le <i>Carbon Disclosure Project</i> (CDP)	02/2022
Trophée de la Meilleure Transformation Durable	PME/ETI	<i>Leaders League</i> , lors de la première édition du Sommet de la Transformation Durable	03/2022

(1) Reconnaissance de l'efficacité avec laquelle Rémy Cointreau engage ses fournisseurs dans la lutte contre le changement climatique.

Communication des sites sur leurs actions responsables

À Cognac et à Angers, les guides des circuits de visite sont formés chaque année à notre politique RSE afin qu'ils puissent expliquer et valoriser les bonnes pratiques du Groupe aux visiteurs. En complément, chacun des sites met en place des actions spécifiques pour informer les clients et porter haut les valeurs du Groupe :

Militante du tourisme de savoir-faire, la Maison Rémy Martin est aussi pionnière du tourisme durable : en 2021/2022, elle a lancé avec succès l'expérience grand public « Dans les Couloirs de L'Exception Durable », qui partage à cœur ouvert la démarche environnementale de la Maison Rémy Martin. L'objectif est de partager et éduquer le plus grand nombre aux enjeux RSE du cognac aujourd'hui. Forte de ce succès, la Maison Rémy Martin propose la visite « Bulle Verte » à Juillac-Le-Coq, qui met à disposition des vélos électriques pour un parcours guidé dans les vignes de Grande et Petite Champagne, avec des points d'intérêts et parenthèses gourmandes, pour découvrir le terroir autrement.

En 2020, la société Rémy Martin a été choisie par la DGE (Direction Générale des Entreprises) et par l'association Entreprise et Découverte pour faire partie des 3 entreprises nationales qui vont suivre et participer à un appel à projet sur le Tourisme de Savoir-Faire. Ce projet, qui dure 3 ans, est mené en collaboration avec les ministères des Affaires étrangères, de la Culture et de l'Éducation.

Enfin, depuis 2012, le site de Cognac est titulaire du label « Entreprise du Patrimoine Vivant », décerné par l'État français aux entreprises qui font vivre les savoir-faire artisanaux et la tradition française. Fin 2017, le label a été renouvelé pour cinq ans.

Le site d'Angers est également titulaire du label « Entreprise du Patrimoine Vivant » (depuis 2012). Il bénéficie aussi du label « Qualité Tourisme » (depuis 2008).

1.3.2.6 ACHATS RESPONSABLES (ODD 8 ET 12)

Enjeu

Pour Rémy Cointreau, la responsabilité RSE ne se conçoit que dans l'implication de la totalité de ses parties prenantes, ce qui inclut ses fournisseurs. C'est donc un enjeu majeur pour Rémy Cointreau d'associer ses fournisseurs à sa politique RSE, afin de garantir que les achats effectués s'inscrivent dans une démarche totalement responsable, notamment en matière de respect des Droits de l'homme, de l'environnement et de sécurité au travail. C'est aussi un enjeu fort de réputation de l'entreprise auprès de ses clients.

Politique

La politique d'achats responsables de Rémy Cointreau intègre les trois dimensions de la RSE : social, environnemental et sociétal.

Pour répondre à ces objectifs, le Groupe s'appuie sur des outils mutualisés, partagés avec les fournisseurs mondiaux de premier et deuxième rangs. Sont intégrés les achats de matières premières gérés en central par le Groupe, à savoir ceux concernant les ingrédients, le *packaging* et les articles publicitaires. Dans cette démarche d'amélioration de la transparence et de l'éthique dans ses pratiques commerciales, Rémy Cointreau demande expressément à ses fournisseurs d'adhérer à SEDEX (*Supplier Ethical Data Exchange*), une organisation internationale qui a pour but d'encourager les pratiques d'entreprises éthiques et responsables dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

L'exigence d'adhésion à la plateforme SEDEX a été inscrite et formalisée dans la procédure achats Groupe mise à jour en 2021/2022.

Pour faciliter l'atteinte de cet objectif, un échange régulier est assuré pendant l'année avec nos fournisseurs, afin de leur présenter la politique RSE du Groupe, notamment dans le domaine des achats responsables. Cette année plusieurs réunions ont été organisées avec des fournisseurs stratégiques d'emballage, verriers, cartonniers, bouchonniers entre autres afin de partager en détail nos ambitions RSE et mieux comprendre les leurs.

L'implication sincère et de longue date de Rémy Cointreau auprès de ses fournisseurs a ainsi été récompensée par le *Carbon Disclosure Project* (CDP), qui dans le cadre de son *Supplier Engagement Rating* a décerné le *rating* « A », assorti du statut *Leadership* à Rémy Cointreau.

Plans d'actions

Une exigence d'adhésion à SEDEX dans la « procédure Achats » du Groupe

La plateforme internationale SEDEX a grandement simplifié les pratiques du Groupe en matière d'achat et permet de mutualiser les audits déjà réalisés chez les fournisseurs, par leurs autres clients : sont stockées en ligne des informations concernant les normes de travail, l'hygiène et la sécurité, l'environnement et l'éthique commerciale.

Cette année, le Groupe a effectué un suivi rapproché de ses fournisseurs pour les amener à mettre à jour leurs informations via le nouveau questionnaire proposé par SEDEX.

Ainsi, afin d'avoir une vision plus fine des politiques RSE de nos fournisseurs (incluant les fournisseurs de rang 2), il a été décidé de créer, depuis 2020/2021, deux nouveaux indicateurs représentatifs de leurs engagements SEDEX (indicateurs *GRI Standard* 308-1 et 414-1) :

- indicateur AR1 : taux de fournisseurs stratégiques du Groupe avec une adhésion SEDEX active et donnant accès à toutes les informations contenues dans la plateforme (réponses au questionnaire d'autoévaluation, visibilité sur leurs audits publiés, etc.) ;
- indicateur AR2 : taux de fournisseurs adhérents de SEDEX et ayant complété la totalité des informations demandées dans le questionnaire d'autoévaluation.

Le questionnaire d'autoévaluation permet aux fournisseurs membres de SEDEX de partager des informations sur leur entreprise avec leurs clients en répondant à une série de questions complètes adaptées à différents types d'entreprises. Les questions s'appuient sur les quatre piliers de la méthodologie d'audit SMETA (*Sedex Members Ethical Trade Audit*) concernant les conditions de travail, la santé et la sécurité des employés, les impacts environnementaux et l'éthique des affaires.

En 2020/2021, l'exploitation des informations SEDEX a permis de mesurer pour la première fois les deux nouveaux indicateurs : 82% pour le premier (AR1) et 49% pour le second (AR2).

Les bonnes actions menées par l'équipe achats en 2021/2022 ont permis de conserver une bonne maîtrise des fournisseurs stratégiques adhérents SEDEX dans un contexte d'élargissement de la base fournisseur avec un taux de couverture (AR1) de 78% (*versus* 82% l'année dernière).

Le taux de fournisseurs adhérents et ayant complété la totalité des informations (AR2) s'élève pour sa part à 82%, en très forte progression par rapport à l'année dernière (49%).

L'objectif du Groupe est d'atteindre les 100% sur les deux indicateurs d'ici 2025.

L'exploitation des données SEDEX permet de recenser plus précisément les risques RSE potentiels chez les fournisseurs du Groupe. Les fournisseurs dont le niveau de risque s'affiche comme élevé et qui ne semblent pas avoir un système de management et de contrôle solide, font l'objet d'un suivi poussé de la part de l'équipe achats : une alerte est remontée au fournisseur, une analyse détaillée est faite de leurs retours et des pistes d'amélioration sont suggérées. Actuellement, moins d'1% des fournisseurs adhérents sur SEDEX présente un risque élevé.

Un deuxième niveau de contrôle est apporté par les audits RSE exigés dans des zones géographiques considérées à risque. Dans ces situations, Rémy Cointreau exige de ses fournisseurs d'avoir fait l'objet d'un audit de type RSE (*SMETA 4 pillars* de préférence) de moins de trois ans. Soit l'audit existe déjà sur la plateforme, soit il est déclenché par Rémy Cointreau ou par les fournisseurs eux-mêmes, *via* des organismes externes.

En 2021/2022, des audits RSE ont été réalisés sur une trentaine de sites relatifs à des fournisseurs d'articles de conditionnement, articles publicitaires et matières premières agricoles. La classification des non-conformités proposée par SEDEX (mineur, major, critique, *business critical*), a permis de constater qu'aucune des usines auditées ne faisait l'objet de non-conformités de type *Business Critical* (travail forcé, esclavage, refus d'audit, etc.). Le

Groupe réalise des points réguliers avec ses fournisseurs pour les encourager à clôturer les non-conformités en cours dans un état d'esprit d'amélioration continue.

En 2022/2023, le Groupe souhaite étendre le périmètre de couverture de SEDEX en incluant également les fournisseurs stratégiques d'achats indirects. Un groupe de travail a ainsi été mis en place pour atteindre cet objectif.

Un travail collaboratif sur la réduction de l'empreinte carbone

En 2021/2022, le Groupe a renforcé sa collaboration avec certains de ses fournisseurs verriers sur le sujet de l'empreinte carbone, notamment ceux engagés auprès du *Science Based Target initiative*. Ainsi, un esprit de collaboration et de co-développement s'est installé *via* des projets concrets : diminution du poids des bouteilles pour le Champagne Telmont, participation d'un partenaire verrier à la journée RSE du site d'Angers (Maison Cointreau), communication de facteurs d'émissions spécifiques (calculé par les fournisseurs et validés par les organismes d'audit du Groupe).

1.3.2.7 IMPACT TERRITORIAL (ODD 8)

Enjeu

S'impliquer aux côtés des communautés et agir en acteur responsable est un enjeu majeur pour le Groupe. En lien avec son activité mondiale, Rémy Cointreau ne peut ignorer l'impact sociétal lié à des problématiques de développement économique durable des territoires sur lesquels il est présent. Le Groupe contribue ainsi au progrès collectif des territoires, en participant à la création de valeur des terroirs sur lesquels il est présent.

C'est également un enjeu de réputation et d'attractivité de l'entreprise, que ce soit auprès des clients ou de futurs collaborateurs.

Politique

Afin de répondre aux enjeux liés à son impact sociétal, Rémy Cointreau accompagne le développement économique durable des territoires et soutient des actions solidaires. L'objectif du Groupe est de s'impliquer aux côtés des acteurs des territoires et des communautés locales.

Rémy Cointreau apporte ainsi son expertise sur de nombreux sujets de réflexion ou en promouvant les vertus d'une démarche de responsabilité sociale d'entreprise. Membre du comité des experts RSE du comité Colbert, lequel défend les valeurs du luxe français, Rémy Cointreau contribue à la mise en commun de bonnes pratiques en matière de RSE.

Partout dans le monde, les salariés de Rémy Cointreau se mobilisent également pour rendre des services à la communauté et tisser du lien avec les populations locales. Sur les différents territoires où il est présent, par son activité, ses retombées directes et indirectes et grâce à l'enthousiasme de ses collaborateurs, le Groupe mène des actions pour faire exister des environnements d'échanges et d'entraide. D'ici 2025, le Groupe s'est fixé comme objectif que chacun de ses sites mène au moins une action territoriale (86% en 2021/2022).

Plans d'actions

Depuis plusieurs années, le Groupe et ses sites s'impliquent aux côtés d'écoles, d'universités et d'organismes dédiés au développement économique. Son engagement se traduit aussi par le soutien apporté aux associations régionales investies dans la promotion du développement durable.

S'impliquer aux côtés des communautés et agir en acteur responsable

Fidèles aux valeurs de Rémy Cointreau, différentes initiatives solidaires inspirent les collaborateurs et ces dernières années, ils ont participé pleinement aux engagements sociétaux du Groupe. Le montant des soutiens aux communautés du Groupe sous forme de mécénat ou d'actions directes et indirectes s'est élevé à 1,2 millions d'euros en 2021/2022.

ÉTATS-UNIS : POURSUITE DU SOUTIEN AUPRÈS DE L'INDEPENDENT RESTAURANT COALITION

Aux États-Unis, après un don de 200 000 dollars versé début 2020 par la marque Cointreau à la *US Bartenders' Guild National Charity Foundation* (fondation qui a pour objectif de soutenir financièrement les *bartenders* dont les établissements ont été fermés à cause de la pandémie Covid-19), la marque Cointreau a poursuivi son action avec une campagne de communication à l'occasion du Super Bowl 2021. En 2022, le Groupe a renouvelé son soutien à l'*Independent Restaurant Coalition* (IRC), à travers une publicité *The Botanist Spirit of Community* à l'occasion du Super Bowl 2022.

À COGNAC, LA MAISON RÉMY MARTIN EST MOTEUR POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME LOCAL ET L'INSERTION SOCIALE

Acteur économique du territoire, la Maison Rémy Martin participe au rayonnement socioculturel de la région Charente. Cela se traduit par des actions de sensibilisation au terroir et au développement de l'attractivité territoriale.

Un rôle pionnier reconnu en matière d'œnotourisme : la Maison Rémy Martin a été choisie pour être partenaire de l'appel à projet gouvernemental, consacré au tourisme de savoir-faire. Aux côtés de la Monnaie de Paris et d'EDF, elle œuvre à la création d'un plan national d'actions. L'objectif : valoriser les savoir-faire d'excellence des entreprises pour hisser la France au rang de *leader* européen.

Agir en acteur responsable pour l'insertion des jeunes diplômés issus de milieux défavorisés : cette initiative résulte du partenariat initié en 2014 avec l'association « Nos Quartiers ont du Talent ». Des collaborateurs accompagnent des jeunes en perte de confiance et soucieux de leur avenir, leur prodigent des conseils pour leur(s) entretien(s) de recrutement et pour construire leur réseau professionnel. Depuis 2014, ce dispositif a contribué à l'embauche de 52 Jeunes en CDI ou CDD.

Partenaire de la Fondation de la 2^e chance : depuis quinze ans, Rémy Martin s'investit auprès de la Fondation de la 2^e chance qui a pour but d'aider et d'accompagner des personnes en volonté de rebond après un accident de vie.

BARBADE : UN PARTENARIAT AVEC 4OCEAN

À la Barbade, Mount Gay est l'un des principaux acteurs économiques de l'île, avec la pleine conscience de son rôle et de ses responsabilités. Le Groupe encourage et soutient la participation de ses collaborateurs à des opérations collectives de ramassage des déchets plastiques, à la mise en place de collectes sélectives et de transformations des déchets, à la formation aux bonnes pratiques, à la promotion d'une consommation responsable d'alcool lors des grands événements festifs et à l'aide aux familles démunies pour les doter d'un logement décent.

Mount Gay a un lien profond avec l'océan qui couvre ses 300 ans d'histoire. Ainsi, en juin 2021, la Maison a annoncé son partenariat avec 4Ocean. Mount Gay s'est engagé à reverser 5 dollars pour chaque bouteille et 1 dollar pour chaque cocktail vendu (jusqu'à 100 000 dollars) pendant le « Mois mondial de l'Océan ». Le montant reversé a financé l'élimination de dizaines de milliers de

tonnes de plastique de l'océan grâce au programme *Pound+* de 4Ocean.

Ainsi, afin de soutenir les océans et leur contribution à la Barbade et aux Barbadiens, deux nettoyages de plages ont également été organisés, avec le soutien du personnel et de leurs familles. Le premier a eu lieu en août 2021 à Brandons Beach, St. Michael et le second à Six Mens, St. Peter en mars 2022. La plupart des déchets collectés étaient des plastiques et des matières végétales.

Une campagne de recyclage interne a également été lancée pour que tout le personnel de Mount Gay puisse trier leurs déchets domestiques sur le site de la Distillerie. Ce programme a été exécuté en collaboration avec l'entreprise de recyclage locale, B's recycling, et s'est concentré sur la collecte des plastiques, du verre transparent et du verre coloré. La campagne de recyclage a été menée parallèlement à un programme d'éducation afin de créer une prise de conscience et d'encourager un changement de comportement.

Enfin, Mount Gay participe au marché des producteurs locaux pour vendre les productions cultivées sur les terres de la distillerie à un prix réduit : des légumes racines, tubercules, cucurbitacées, légumineuses et autres cultures alimentaires ont été proposés aux collaborateurs de Mount Gay et aux personnes des villages voisins d'Oxford et de Mount Gay.

ISLAY : UN ENGAGEMENT FORT RECONNU PAR B-CORP

Sur l'île d'Islay, Bruichladdich est le plus important employeur local. Il est donc naturellement très engagé dans la vie de la communauté locale, un engagement profond et sincère reconnu par B-Corp depuis 2020. En 2021/2022, il a financé la phase de conception et de construction d'un sentier cyclable et piétonnier local, le Loch Indaal Way. Ce chemin s'étend sur deux miles entre Bruichladdich et Port Charlotte.

S'impliquer aux côtés d'écoles et d'universités

À Angers, après avoir accompagné pendant plusieurs années nos collaborateurs dans leurs plus beaux succès, d'anciens ordinateurs Rémy Cointreau ont été envoyés aux élèves de l'école La Mareille dans la région d'Angers pour les fêtes de fin de d'année 2021. Une façon pour Rémy Cointreau de donner une seconde vie à nos ordinateurs et permettre à des élèves d'accéder à l'informatique et d'étudier de façon plus ludique.

De manière similaire, notre site d'Islay soutient les écoles locales avec des donations et l'accueil de jeunes en visite scolaire pour promouvoir la cueillette, le développement durable et la connaissance de l'industrie de la distillation.

Enfin, à la Barbade, Mount Gay a encore renforcé ses liens avec les écoles locales -- Institut de technologie Samuel Jackman Prescod (ITSJP) et Barbados Community College -- en offrant des stages et formations professionnelles, ainsi que des bourses d'études pour les étudiants de l'Université des Antilles.

De plus, la distillerie a mis à disposition une partie de ses domaines pour des projets de recherche et en a transformé une autre en école d'agriculture, permettant à 10 étudiants de l'ITSJP de bénéficier des cours « Production de Cultures Arboricoles (*Tree Crop Production*) » et « Gestion de Cultures Racines (*Root Crop Husbandry*) ».

Enfin, très attaché à diffuser une culture positive de la responsabilité des entreprises dans les cursus de formation, Rémy Cointreau intervient chaque année en France auprès de promotions d'étudiants de Grandes Écoles telles que ONIRIS Nantes et l'ESSCA d'Angers. Les prises de parole ont porté sur la stratégie et les actions RSE du Groupe.

Stimuler l'économie locale en faisant affaire avec des partenaires locaux

À Damery, la Maison Telmont a mis en place une politique d'achat dont l'objectif est de prioriser les achats et partenariats au sein de l'économie champenoise en favorisant les fournisseurs et prestataires locaux. Tous les fournisseurs de bouteilles et des principales matières sèches sont situés dans un rayon de maximum 30 km autour du domaine de Damery. Au total, plus de 80% des fournisseurs de la Maison Telmont sont situés en Champagne.

De manière similaire, pour la construction récente de ses nouveaux bâtiments (distillerie et boutique), le Domaine des Hautes Glaces a fait le choix de travailler avec des entrepreneurs locaux et des matériaux de provenance proche du site (bois des charpentes labellisé « Bois des Alpes », sable des bétons venant de la carrière de Saint-Jean-d'Hérans).

Embellir le paysage local

À la Barbade, 110 arbres fruitiers ont été donnés au projet Rotaract (porté par l'association Rotary) en 2021/2022, permettant de planter des arbres dans plusieurs écoles primaires de l'île.

À Damery, en Champagne, la Maison Telmont a contribué à un projet participatif de la ville d'Épernay, la plantation d'une micro-forêt au sein de la ville en 2021/2022.

La Fondation Rémy Cointreau

Très impliquée également auprès des communautés locales, la Fondation Rémy Cointreau poursuit ses actions en faveur de l'accompagnement d'initiatives d'intérêt général pour valoriser la transmission des savoir-faire d'excellence. À travers ses 4 axes d'engagements, à savoir la transmission pour la pérennité, la valorisation des savoir-faire d'exception, le rayonnement et le mécénat de compétences, elle accompagne à ce jour 30 artisans d'art.

Cette année, notre Fondation a soutenu de nouveaux savoir-faire, tels qu'un ébéniste des territoires, un menuisier en siège, une brodeuse d'or, un plâtrier staffeur stucateur, une graveuse, une marqueteuse de paille, une maroquinier ou encore une mosaïste. Le soutien de la Fondation continue à se traduire en investissements concernant les outillages et les équipements des artisans.

La Fondation s'engage également dans différentes missions avec dix partenaires ciblés sur l'artisanat d'excellence, comme par exemple :

- l'INMA, ou Institution National des Métiers d'Art, dans la création et le développement de la 20^e édition du Prix Avenir Métiers d'Art ;
- le Bureau du Design, de la Mode et des Métiers d'Art, comme mécène des Grands Prix de la Création de la Ville de Paris et du Prix Savoir-faire en transmission ;
- l'association des Ateliers des Maîtres d'Art et leurs Élèves, dans l'accompagnement d'initiatives d'intérêt général visant à valoriser les savoir-faire d'excellence et leur transmission et ainsi, dans l'aide au développement des métiers des Maîtres d'Art et de leurs Élèves ;
- Schuch Productions, dans la réalisation d'un documentaire sur l'orgue et les facteurs d'orgues diffusé sur ARTE en mai 2022.

1.3.3 S'ENGAGER DANS LE TEMPS :
PARCE QUE LA PLANÈTE NE
PEUT PAS ATTENDRE, NOUS
CONTRIBUONS DÉJÀ À
LA NEUTRALITÉ CARBONE
DU GROUPE, TOUT EN
INVESTISSANT POUR RÉDUIRE
NOTRE EMPREINTE
ENVIRONNEMENTALE

1.3.3.1 CHANGEMENT CLIMATIQUE (ODD 13)

Enjeu

Nous sommes la dernière génération qui peut infléchir l'inéluctable dérèglement climatique de notre planète. Rémy Cointreau en est pleinement conscient et c'est pourquoi la lutte contre le changement climatique est un axe majeur du plan L'Exception Durable. Le Groupe a pour objectif de réduire significativement son empreinte carbone sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, afin de contribuer à l'effort planétaire visant à limiter le réchauffement climatique (+1,5°C pour ses scopes 1 & 2, et bien en-deçà de +2 °C pour son scope 3). C'est un enjeu de durabilité de l'entreprise, de réputation auprès de ses clients, voire politique et réglementaire.

Plus précisément, les principaux risques liés au climat pour le Groupe pourraient être :

- la variabilité des phénomènes climatiques (sécheresse, gel, grêle, orages) et son impact sur le niveau de production, la qualité et le prix des matières premières agricoles ;
- l'évolution possible des réglementations relatives à l'énergie et aux émissions de GES ;
- la préférence croissante des consommateurs pour les produits à empreinte environnementale faible.

Politique

Engagement du Groupe auprès du Science Based Target

Le Groupe est engagé dans la lutte contre le réchauffement climatique depuis de nombreuses années. Il mesure ses émissions carbone depuis 2006 sur ses scopes 1 et 2 (référentiel Bilan Carbone®), sur l'ensemble de sa chaîne de valeur (scopes 1, 2 et 3) depuis 2016/2017 et sur la base du référentiel *GHG Protocol* depuis 2018/2019. Dès 2015, Rémy Cointreau intègre les objectifs définis par la COP21 (accord fixant la limite de la hausse de la température à moins de 2 °C, voire 1,5 °C, d'ici 2100) dans son plan RSE 2020, avec la mesure et la fixation d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à tous les niveaux de l'activité.

Ainsi, grâce à ses actions d'économie d'énergie et à une stratégie bas-carbone dans toutes les composantes de son activité, Rémy Cointreau maîtrise son empreinte carbone : au cours du fiscal 2021/2022, le Groupe a émis 0,4 kg ⁽¹⁾ de CO₂ pour chaque euro de résultat opérationnel réalisé, contre 4 à 5 kg, en moyenne, pour le secteur mondial des boissons et de l'agroalimentaire. Le Groupe combine donc profitabilité élevée et empreinte carbone faible. Pour autant, il a souhaité renforcer encore sa participation aux efforts mondiaux de lutte contre le dérèglement climatique et à la neutralité carbone de la planète.

(1) Empreinte carbone totale du Groupe – scopes 1, 2 et 3 – divisée par le Résultat Opérationnel Courant.

À l'occasion de la COP26, en novembre 2021, Rémy Cointreau a ainsi lancé le projet « Une Planète d'Exception », qui s'articule autour d'un double engagement : d'une part, son adhésion officielle auprès du *Science Based Targets*, qui l'engage sur la réduction de son empreinte carbone en cohérence avec les accords de Paris sur le climat. Et d'autre part, l'engagement d'une contribution annuelle à des actions climatiques dans ses principaux marchés, permettant de contrebalancer ses émissions résiduelles annuelles.

Le Groupe s'est donc engagé officiellement auprès du *Science Based Target initiative* (trajectoires en cours de validation) avec les engagements ci-dessous (année de référence : 2020/2021) :

- d'ici à 2030 : réduction de 42% (en absolu) des émissions GES des *scopes 1* et *2*. Cette réduction est alignée sur le scénario « +1,5 °C » ;

Trajectoires de réduction en cours de validation auprès du SBT

Objectifs 2030/2031

Taux de réduction des émissions CO ₂ <i>Scopes 1 & 2</i> , en absolu, en % (scénario +1,5 °C)	42
Taux de réduction des émissions CO ₂ sur plus des 2/3 du <i>Scope 3</i> , en absolu, en % (scénario WB2°C)	25
Taux de réduction des émissions CO ₂ , <i>Scope 1, 2 & 3</i> , en intensité, en %	50

Note : l'année de référence ayant été décalée à 2020/2021, les objectifs de réduction ont très légèrement évolué par rapport à ceux initialement fixés dans le plan 2025.

Avec ces objectifs, le Groupe s'inscrit pleinement comme un acteur de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et du Plan Climat que s'est fixé la France pour atteindre la neutralité Carbone en 2050. À ce titre, le Groupe a réitéré en 2019 son engagement dans le *French Business Climate Pledge* pour la période 2020/2023.

Il est à noter également que, pour la 2^e année consécutive, le Groupe a obtenu la note « A- » du CDP (*Carbon Disclosure Project*), ce qui lui confère le statut *Leadership*. Ceci démontre la réalité des engagements du Groupe et des actions engagées pour diminuer son empreinte carbone.

Application de la Taxonomie européenne aux activités du Groupe Rémy Cointreau

En application du règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020 (dit Règlement « Taxonomie »), Rémy Cointreau est tenu de publier, au titre de l'exercice 2021/2022, des indicateurs de performance mettant en évidence la part éligible de son chiffre d'affaires, de ses investissements et dépenses d'exploitation résultant de produits et/ou services associés à des activités économiques considérées comme durables au sens de ce Règlement et de ses actes délégués couvrant les deux premiers objectifs de la Taxonomie d'atténuation du changement climatique et d'adaptation au changement climatique.

Cette première évaluation de l'éligibilité de l'ensemble des activités consolidées du Groupe a été menée sur la base :

- du Règlement délégué Climat du 4 juin 2021 et de ses annexes complétant le Règlement (UE) 2020/852 en précisant les critères techniques permettant de déterminer à quelles conditions une activité économique peut être considérée comme contribuant substantiellement à l'atténuation du changement climatique ou à l'adaptation à celui-ci ;
- d'une analyse détaillée de l'ensemble des activités au sein de ses différentes entités consolidées, menée conjointement par la direction financière, la direction des opérations, et la direction RSE.

- d'ici à 2030 : réduction de 25% (en absolu) des émissions du *scope 3* liées aux achats de matières premières agricoles, aux emballages et aux transports (représentant plus des 2/3 des émissions du *scope 3*). Cette réduction est alignée sur le scénario « bien en-deçà de +2,0 °C » ;
- la combinaison de ces deux objectifs correspond à un objectif de réduction de 50% de l'ensemble de l'empreinte carbone du Groupe (*scopes 1, 2 et 3*), en intensité, d'ici 2030 ;
- d'ici à 2050 : « net zéro carbone » pour l'ensemble de l'empreinte carbone du Groupe (*scopes 1, 2 et 3*), c'est-à-dire une réduction de 90% en absolu.

À l'issue de cette évaluation, aucun chiffre d'affaires éligible n'a été identifié pour cette première année pour les objectifs d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, les activités définies pour ces objectifs ne couvrant pas les activités du Groupe. En raison de l'absence de chiffre d'affaires éligible, les investissements et dépenses d'exploitation rattachés aux activités concourant au chiffre d'affaires n'ont pu être qualifiés d'éligibles.

Néanmoins, Rémy Cointreau menant des actions d'atténuation de ses émissions carbone et réalisant des investissements pour décarboner ses activités, le Groupe a approfondi son analyse en se concentrant sur les CapEx liés à cette nature d'investissements.

Les investissements éligibles identifiés correspondent principalement aux contrats de location longue durée de bâtiments (activité 7.7 de l'acte délégué) tels que définis par IFRS 16 mais sans analyse des critères techniques (conformément à la position de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes) ainsi qu'aux dépenses de construction (activité 7.1), de rénovation de bâtiments (activité 7.2) ainsi que celles visant à améliorer l'efficacité énergétique et à atténuer les émissions de gaz à effet de serre (activité 7.3). Enfin, ils incluent l'installation de panneaux solaires dans le site de la Barbade (activité 4.1).

Les investissements éligibles sont ainsi estimés à 19,8 millions d'euros (dont 8,7 millions d'euros relatifs aux contrats de location longue durée de bâtiments sans analyse des critères techniques) sur une totalité de 60,9 millions d'euros (32,5%).

Par ailleurs, l'analyse des OpEx a conduit à considérer le montant analysé comme non significatif au regard des seuils de matérialité du Groupe, le montant d'OpEx au sens Taxonomie représentant moins de 5% des OpEx totaux Groupe. Ce constat, combiné au fait que les activités du Groupe ne sont pas éligibles à date, amène le Groupe à utiliser la dérogation prévue de ne pas calculer plus en détail le KPI OpEx Taxonomie.

Des actions climatiques de grande ampleur permettant de contrebalancer les émissions résiduelles du Groupe

De manière concomitante à son engagement vis-à-vis du *Science Based Target initiative*, Rémy Cointreau a annoncé le financement de projets certifiés, proposés par son partenaire South Pole, dans les domaines des énergies renouvelables, de la gestion durable et de la restauration de forêts dans ses deux plus grands marchés, les États-Unis et la Chine. Ces actions soutiennent également des initiatives de protection des territoires (telles que la préservation de l'eau) et des communautés les plus vulnérables au changement climatique (actions en faveur de la diversité et de la transmission), en cohérence avec les valeurs du Groupe.

En Chine du Sud, le Groupe contribue ainsi à un projet de reforestation de la région de Karst (patrimoine mondial de l'UNESCO) en cours de désertification, avec la plantation de 33 000 hectares d'espèces indigènes. La communauté locale (environ 30 000 personnes) est également formée pour la plantation et l'entretien de ces arbres.

Aux États-Unis, le Groupe participe à des projets de gestion durable des forêts dans l'état de Washington (où se situe la distillerie Westland) et dans le sud des Appalaches. Le Groupe contribue également au programme d'efficacité énergétique de l'université de l'Illinois Urbana-Champaign (UIUC), avec l'aide des étudiants et des professeurs. Dans le cadre de ce projet, l'UIUC a ainsi été lauréat du prix du *leadership* climatique de Second Nature.

L'ampleur de ces actions d'évitement ou de séquestration (plus de 600 000 teqCO₂) permet ainsi de contribuer à la neutralité carbone du Groupe dès 2021/2022 et pour environ 4 ans, sur la base des prévisions de croissance de son plan 2030, de ses actions de réduction CO₂ et de la méthodologie actuelle du calcul de son bilan carbone.

Présentation générale de l'empreinte carbone du Groupe et de ses principales catégories

Au cours de l'année fiscale 2021/2022, l'empreinte carbone globale du Groupe Rémy Cointreau (scopes 1, 2 et 3) s'élève à 148 483 teqCO₂. Son augmentation de 23% par rapport à 2020/2021, s'explique par un effet périmètre (intégration de Metaxa, Telmont et Brillet dans le bilan carbone dont l'impact cumulé s'élève à 20 015 teqCO₂) et par la forte croissance des volumes produits par le Groupe (+17%), tandis que les actions de réduction viennent réduire le bilan à hauteur d'environ 13 000 teqCO₂. Ainsi, en intensité, l'empreinte par bouteille est en baisse significative (-8,5%), en cohérence avec sa trajectoire de réduction 2030.

Les émissions CO₂ provenant des scopes 1 et 2 représentent désormais 5% de l'empreinte globale, tandis que le *scope 3* contribue à hauteur de 95% :

- les émissions CO₂ des *scopes 1 et 2* sont en baisse de 13% à 7 138 teqCO₂ (*scope 1* : 6 120 teqCO₂/*scope 2* : 1 019 teqCO₂ – indicateurs *GRI Standard 305-1* et *305-2*) et de 18% hors effet périmètre. Le *scope 1* est en baisse de 19% grâce au basculement vers le biogaz sur nos sites de Cognac et d'Angers ainsi qu'à l'utilisation d'énergies fossiles moins émettrices à Ilay et à La Barbade. Inversement, le *scope 2* (+66%) est en hausse significative, à cause de l'effet périmètre (Metaxa essentiellement). Hors effet périmètre, les émissions CO₂ du *scope 2* aurait été stables par rapport à l'année dernière ;
- les émissions CO₂ du *scope 3* sont en hausse de 25%, mais auraient été en progression de 9% seulement hors effet périmètre, et ce, malgré la forte croissance des volumes produits.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'EMPREINTE CARBONE DU GROUPE (INDICATEURS GRI STANDARD 305-1, 305-2 ET 305-3)

	Unité	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2020/2021 Pro-Forma	2021/2022
Émissions directes (<i>scope 1</i>)		6 609	8 815	7 081	10 252	7 376	7 581	7 700	6 120
Émissions indirectes (<i>scope 2</i>)		1 598	1 911	2 060	1 081	878	612	1 028	1 019
Émissions directes et indirectes (<i>scopes 1 & 2</i>)	T CO ₂ eq	8 207	10 726	9 141	11 333	8 254	8 193	8 728	7 138
Toutes les autres émissions indirectes (<i>scope 3</i>)		-	135 063	126 387	163 509	172 195	112 996	129 960	141 345
Empreinte carbone du Groupe (<i>scopes 1, 2 & 3</i>)		-	145 789	135 528	174 842	180 449	121 189	138 688	148 483
Intensité des émissions carbone (<i>scopes 1, 2 & 3</i>)	T CO ₂ eq/ bouteille	-	-	-	2,7	3,1	2,1	2,0	1,9

2015/2016 : intégration de la distillerie du site de la Barbade.

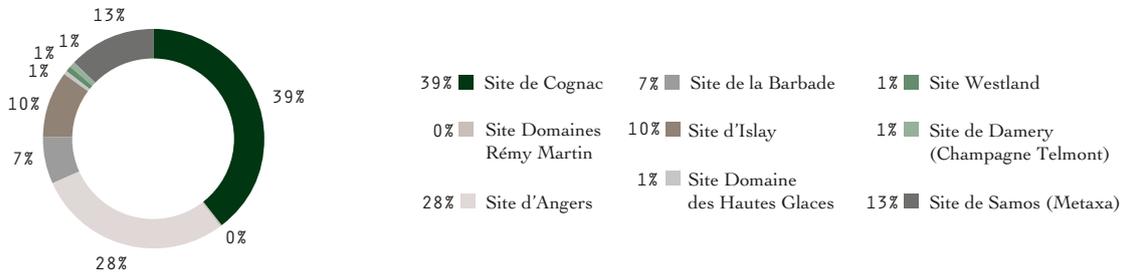
2017/2018 : intégration de Westland et Domaine des Hautes Glaces.

2018/2019 : passage au référentiel GHG Protocol.

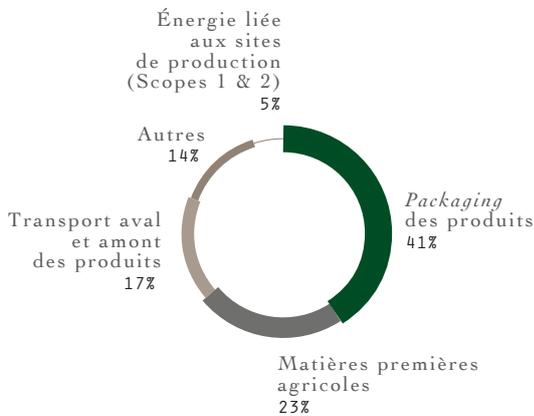
2020/2021 pro forma pour l'intégration de Metaxa, Telmont et Brillet.

2021/2022 : intègre désormais Metaxa (non-inclus dans le Bilan Carbone précédemment), ainsi que Telmont et Brillet (sociétés acquises au cours de l'année fiscale 2020/2021).

Empreinte carbone du Groupe (scopes 1, 2 & 3) par site (% du total)



Empreinte carbone du Groupe (scopes 1, 2 & 3) par catégorie (% du total)



Une transformation qui ne peut être que collective

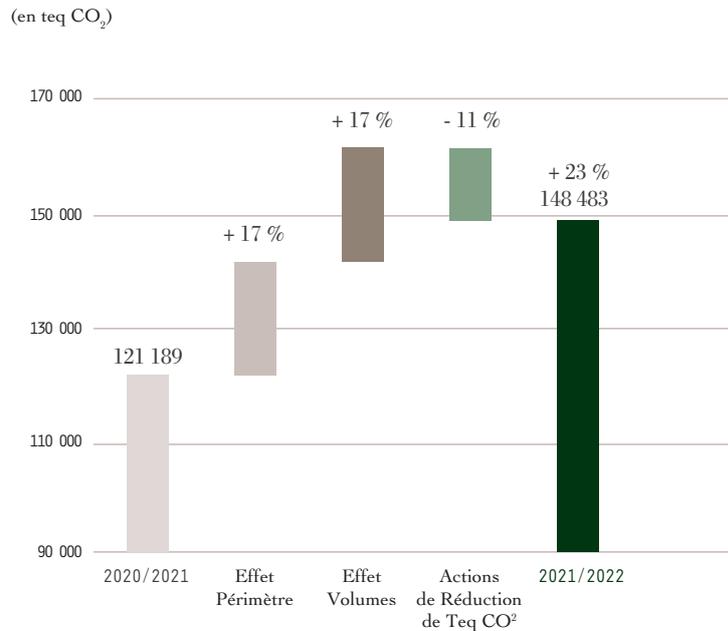
Le *scope 3* représentant 95% de l’empreinte carbone du Groupe, la transformation durable du Groupe ne pourra se faire que collectivement, en coopération avec ses partenaires (tels que ses fournisseurs de matières premières agricoles, ses verriers et ses transporteurs). C’est pourquoi le Groupe s’investit à leur côté afin de les aider à réduire leurs propres empreintes.

Cela peut se matérialiser, par exemple, par le financement de surcoûts (qui auraient dû être supportés par nos partenaires) ou en investissant en Recherche & Développement pour le compte de la filière aidée.

Plans d'actions

L'engagement du Groupe vis-à-vis du *Science Based Target* s'est ainsi déjà traduit par des actions de réduction à hauteur de 13 000 teqCO₂ en 2021/2022, essentiellement portées par une réduction de l'empreinte énergétique et des actions sur les emballages.

Évolution de l'empreinte carbone du Groupe en 2021/2022



1

Développer une « culture carbone » en interne pour traduire les objectifs en actions concrètes

Le Groupe Rémy Cointreau estime que la mise en œuvre d'une transformation climatique ne peut pas se réduire à un objectif. Cette transformation doit être incarnée par l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise, afin que chacun la porte et la concrétise dans sa mission, à tous les niveaux de l'entreprise. La sensibilisation et l'infusion d'une « culture carbone » au sein de l'entreprise est donc un élément clé de la réussite de cette transformation. Le Groupe a donc amplifié ses actions pédagogiques au cours de l'année 2021/2022 :

- déploiement d'une application collaborative « My CSR » proposant des parcours éducatifs sur le réchauffement climatique, la notion de bilan carbone, les énergies renouvelables, l'économie circulaire ou encore des idées simples d'actions citoyennes ;
- organisation de « Rendez-vous RSE » (webinaires mondiaux) sur la transition climatique et le rôle de l'entreprise, sur les actions locales de réduction du Groupe (*best-practices*), ainsi que sur ses actions climatiques en matière de compensation carbone ;
- présentation des bilans carbone des sites auprès des équipes respectives, permettant l'identification des principaux leviers et opportunités de réduction ;
- révision de la politique Groupe sur les déplacements professionnels en décembre 2021 : la politique « Voyages » intègre désormais « les bonnes pratiques d'un voyageur éco-responsable », interdisant notamment les déplacements (en train) pour les réunions de moins de 4 h et limitant les déplacements internationaux (en avion) à 2 fois par an et par

continent, par personne. De plus, un reporting « CO₂ » trimestriel de ses déplacements professionnels est envoyé à chaque collaborateur (indicateur *GRI Standard 305-5*) afin de sensibiliser les équipes ;

Se doter des bons outils : mesurer pour piloter

Afin de pouvoir concrétiser ses actions, les mesurer et les piloter, le Groupe a mis en place plusieurs initiatives :

- un outil de pilotage CO₂, listant l'ensemble des actions de réduction menées par le Groupe (par nature et par site) et quantifiant leur impact au cours de l'année d'exécution ;
- depuis deux ans, le Groupe mène un certain nombre d'analyses spécifiques (en interne et avec ses partenaires externes), visant à mesurer avec plus de précision les facteurs d'émission CO₂ de certaines de ses activités ou de ses achats. Cet exercice lui permettra, à terme, de basculer de facteurs d'émissions génériques vers des facteurs d'émission spécifiques, pour une meilleure estimation de son bilan carbone ;
- adhésion à Ecolnvent (ONG internationale qui collecte des données et met ainsi à disposition une base internationale et reconnue de facteurs d'émissions carbone). Une licence a été acquise et certains de nos collaborateurs ont été formés à l'utilisation de cette base de données afin de mieux cerner les facteurs d'émissions retenus, par exemple en fonction des typologies de matériaux constituant nos *packagings* ;
- le Groupe est en train de développer, avec SAP, un « dashboard carbone », dont l'objectif, à terme, est un reporting trimestriel automatisé sur une très large partie des émissions carbone du Groupe.

Agir sur les 4 principaux leviers de réduction de l'empreinte carbone : emballages, énergies, matières premières agricoles, et transports

DES EMBALLAGES PLUS VERTUEUX ET CIRCULAIRES

Les emballages représentent 41% de l'empreinte carbone du Groupe. Ils offrent donc la principale opportunité de réduction d'émissions. Voir le chapitre 1.3.3.2.

CONSUMMATION D'ÉNERGIE : EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Groupe mesure ses émissions carbone depuis 2006 sur ses scopes 1 et 2 (référentiel Bilan Carbone®). Il est donc sensibilisé à la nécessaire optimisation de son efficacité énergétique pour réduire son empreinte carbone depuis plus de 15 ans. Ses émissions liées aux scopes 1 et 2 sont d'ailleurs sous maîtrise, puisqu'elles ont restées quasi-stables sur la période 2015/2016-2020/2021 et ont chuté de 13% en 2021/2022 (-19% hors effet périmètre), grâce au basculement des sites de Cognac et d'Angers vers le biogaz.

Roadmap et objectifs 2030

La stratégie du Groupe en matière de consommation d'énergie est double :

- déployer des mesures d'efficacité d'énergétique en continue dans l'ensemble des sites ;
- basculer progressivement l'énergie utilisée par les sites vers des énergies renouvelables, dont la nature dépend des contraintes et des opportunités du territoire où les sites sont situés.

Objectif 2025 : 100% de l'électricité utilisée par les sites de production du Groupe doit être renouvelable.

Objectif 2030 : 100% des énergies (directes et indirectes) utilisées dans les sites de production du Groupe doivent être renouvelables.

Principales actions 2021/2022

Efficacité énergétique

En 2021/2022, la consommation totale d'énergie du Groupe s'élève à 43 511 MWh (indicateur *GRI Standard* 302-1), en hausse de 8,4%, résultat de la très forte croissance des volumes produits. Cette progression se décompose en une progression de 7,2% des énergies directes (fuel, gaz, biogaz, bois) et de 11,4% des énergies indirectes (électricité). Néanmoins, en intensité (par caisse), la consommation d'énergie est en baisse de 7,7% (indicateur *GRI Standard* 302-4) grâce à des efforts d'économie d'énergie continus au sein des sites du Groupe.

Cette efficacité énergétique est essentiellement portée par les deux principaux sites du Groupe, Cognac et Angers, qui ont bénéficié, entre 2015 et 2020, d'un plan de réduction des consommations d'énergie. Les principales actions ont concerné l'optimisation du fonctionnement des réseaux d'air comprimé, le remplacement des compresseurs, la supervision des modes de chauffage, la gestion des éclairages et la rénovation des bâtiments. Ces actions ont permis de réduire la consommation d'énergie de 600 MWh en 4 ans. Bien que ce plan soit fini, les actions d'efficacité énergétiques se sont poursuivies sur 2021/2022 :

- À Cognac (site de production et Domaines Rémy Martin), la consommation d'énergie a reculé de 2% en 2021/2022, malgré la forte progression des volumes produits, grâce à l'arrêt de la chaudière principale (qui sera remplacée en 2023 par deux thermofrigopompes) et par le passage au biogaz depuis le 1^{er} avril 2021.

- À Angers, la progression de la consommation d'énergie est limitée à +7%, malgré une forte croissance à deux chiffres des volumes produits au cours de l'année. Cette optimisation s'explique par le passage au biogaz depuis le 1^{er} avril 2021 pour l'ensemble de la distillerie, ainsi que par l'installation de pompes à chaleur (roof top) pour la climatisation, la ventilation, et le chauffage de l'atelier (en remplacement d'un chauffage au gaz). Conséquence directe, la consommation d'électricité est en hausse de +26%. 100% de l'électricité utilisée à Angers est renouvelable.

Dans les autres sites du Groupe, la consommation d'énergie a progressé en 2021/2022, sous l'impulsion de la croissance des volumes produits:

- +14% sur le site d'Islay (malgré le déploiement de son plan d'éclairage LED sur 90% des entrepôts et de la distillerie et une meilleure isolation des 4 alambics à whisky) ;
- +4% à la Barbade, où le site a opté pour du gaz naturel liquéfié (GNL) pour alimenter les chaudières à vapeur, en remplacement de combustibles fossiles plus lourds (fuel) ; il a également poursuivi le remplacement de l'éclairage extérieur par de l'éclairage solaire pour les deux sites de St. Lucy et de Brandons ;
- +15% chez Westland, après une chute de 42% des consommations d'énergies en 2020/2021, liée au Covid. La progression annuelle s'explique également par une hausse ponctuelle d'une consommation d'énergie liée au déménagement des fûts vers le site de Skagit ; dans le cadre de sa certification EnviroStars, le site poursuit néanmoins son objectif de réduction de sa consommation d'électricité de 1% par an d'ici 2025). La distillerie sera équipée à 100% d'un éclairage LED d'ici la fin de l'année 2022/2023 ;
- +65% pour le Domaine des Hautes Glaces (effet Covid négatif en 2020/2021), malgré l'intégration d'un système de récupération et d'économie d'énergie dans la conception de la nouvelle distillerie. En 2022/23, une étude de la consommation énergétique du site sera réalisée.
- Les chiffres de cette année intègrent désormais le site de Damery (champagne Telmont), dont le bâtiment a été intégralement rénové en 2021/2022. Pour diminuer son impact, le bâtiment bénéficie désormais d'une meilleure isolation et une plus faible consommation structurelle d'électricité et de gaz frigorigène. Pour cela, les murs, autrefois nus, ont été isolés par un double isolant de type Optima, les vitres anciennement à simple vitrage, sont désormais à double vitrage et la toiture est maintenant dotée de panneaux sandwich avec un isolant en laine de roche. Tous les lampadaires ont été changés et remplacés par des éclairages LED et le système de climatisation a également été optimisé.

44% de l'énergie utilisée dans les sites du Groupe est désormais renouvelable

Depuis plusieurs années, le Groupe mène des études pour évaluer le potentiel d'intégration des énergies renouvelables dans ses distilleries et ses sites de production.

2021/2022 a été une année de forte accélération puisque 44% de la consommation d'énergie du Groupe est désormais d'origine renouvelable, contre 26% en 2020/21 :

- 26% des énergies directes sont ainsi renouvelables (contre 2% en 2020/2021) et;
- 87% de l'énergie indirecte (électricité) est renouvelable contre 86% en 2020/2021.

La forte augmentation des énergies directes renouvelables s'explique par le basculement des sites de Cognac et d'Angers vers le biogaz depuis le 1^{er} avril 2021. Ce biogaz est d'origine agricole et est principalement issu de sites des Pays de la Loire (pour Angers) et Nouvelle Aquitaine (pour Cognac).

D'autres projets sont en cours d'étude et d'exécution, afin de permettre au Groupe d'atteindre son objectif de 100% d'énergies renouvelables d'ici 2030.

Cognac: près de 100% des énergies utilisées d'origine renouvelable; expérimentation "Distillation Durable" à la vapeur

Comme évoqué ci-dessus, le site de production de Cognac ainsi que les Domaines Rémy Martin ont basculé du gaz vers du biogaz de Nouvelle Aquitaine le 1^{er} avril 2021, permettant de réduire de plus de 80% les émissions CO₂ liée à l'utilisation de cette énergie calorifique (distillation principalement).

Cette action complète l'approvisionnement en électricité renouvelable (énergie issue d'une production hydraulique) dans l'ensemble de ses sites depuis 2016. L'ensemble des énergies consommées sur les sites de Cognac sont donc issues d'origine renouvelable.

Pour autant, la Maison Rémy Martin poursuit ses expérimentations pour tenter de décarboner complètement son processus de distillation. Ainsi, la Maison finance, depuis deux ans, une expérimentation « Distillation Durable » au sein d'un appel à projet initié par le BNIC (Bureau interprofessionnel du Cognac). Dans un souci constant d'accompagner la filière, cette expérimentation consiste à utiliser un nouveau procédé de chauffe de distillation à la vapeur, afin de vérifier la bonne qualité des eaux-de-vie obtenues ainsi que de mesurer la réduction des émissions de gaz à effets de serre.

Angers: près de 100% des énergies utilisées d'origine renouvelable

Tout comme le site de Cognac, le site d'Angers se source désormais en énergies d'origine renouvelable : biogaz pour les énergies directes (distillation principalement) et électricité verte (énergie indirecte) depuis 2016 (hydraulique).

Islay : la distillerie teste l'hydrogène comme source de chaleur pour la distillation

La distillerie Bruichladdich et son partenaire Protium évaluent la viabilité technique et commerciale d'une technologie qui brûle de l'hydrogène avec de l'oxygène pour chauffer les chaudières de distillation, avec une élimination totale des polluants atmosphériques et des émissions de GES. L'hydrogène "vert" serait ainsi fabriqué en l'extrayant de molécules d'eau, grâce à de l'électricité provenant d'énergies renouvelables. Depuis 2020/2021, le site d'Islay utilise une électricité d'origine renouvelable, certifiée par le Royaume-Uni.

La Barbade envisage le solaire comme source d'énergie renouvelable

Sur le site de la Barbade, la production d'énergie renouvelable à partir de panneaux solaires est en croissance avec 359 MWh produits en 2021/2022 (295 MWh en 2020/2021 et 100 MWh en 2019/2020). Ces panneaux solaires sont connectés au réseau national de production d'énergie de la Barbade et compensent 23% (15% l'année dernière) de la consommation totale électrique du site. En 2022/2023, de nouveaux panneaux solaires seront installés avec un objectif de production de 500 MWh d'ici 2025, soit près d'un tiers de la consommation électrique totale de Mount Gay.

Domaine des Hautes Glaces : 100% des énergies utilisées d'origine renouvelable

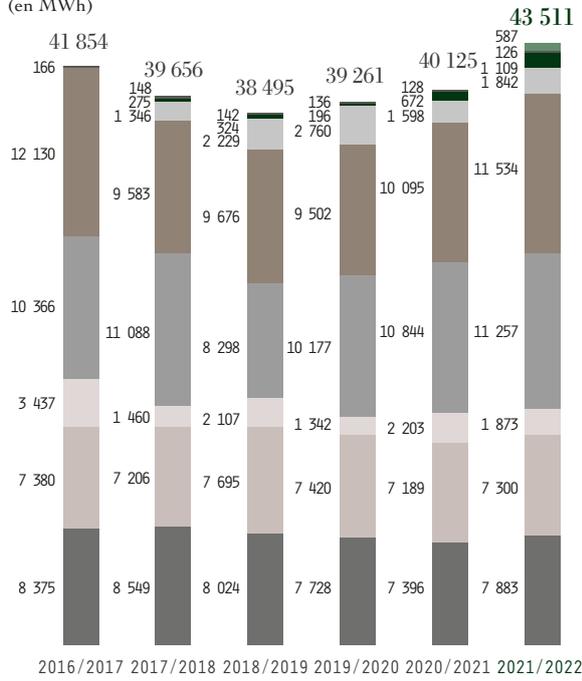
Depuis 2020/2021, 100% de l'énergie consommée par le Domaine des Hautes Glaces est d'origine renouvelable : l'alimentation des chaudières des alambiques (énergie directe) provient de bois issu de forêts gérées durablement et l'électricité (énergie indirecte) est d'origine renouvelable (hydraulique).

Telmont: 89% d'énergies vertes

Telmont a mené plusieurs actions pour développer son approvisionnement en énergies renouvelables, qui s'élèvent désormais à 89% de sa consommation d'énergie (dont 100% d'électricité verte depuis avril 2021).

Consommation totale d'énergie (indicateur *GRI Standard* 302-1)

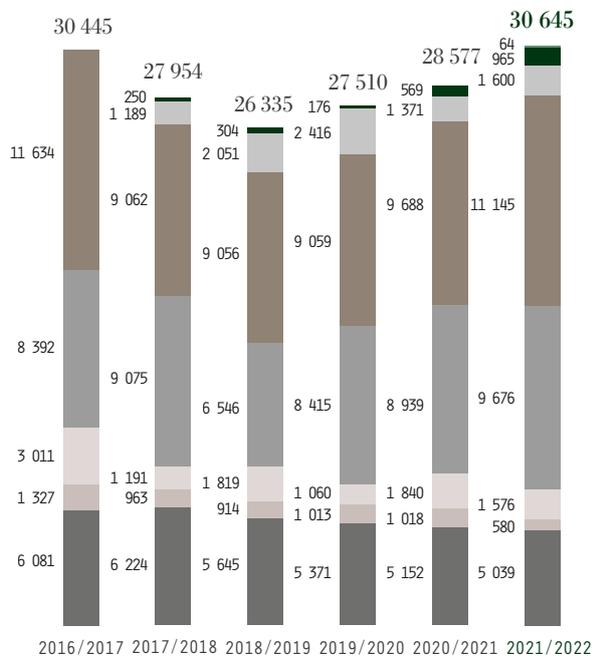
(en MWh)



- dont site d'Angers
 - dont site de La Barbade
 - dont site Domaine des Hautes Glaces
 - dont site de Cognac
 - dont site d'Islay
 - dont site de Paris
 - dont site Domaines Rémy Martin
 - dont site Westland
 - dont site Telmont
- 2016/2017 : intégration du site de Paris
 2017/2018 : intégration de Westland et Domaine des Hautes Glaces
 2021/2022 : intégration des sites de Telmont et Belle de Brillet (inclus dans Cognac)

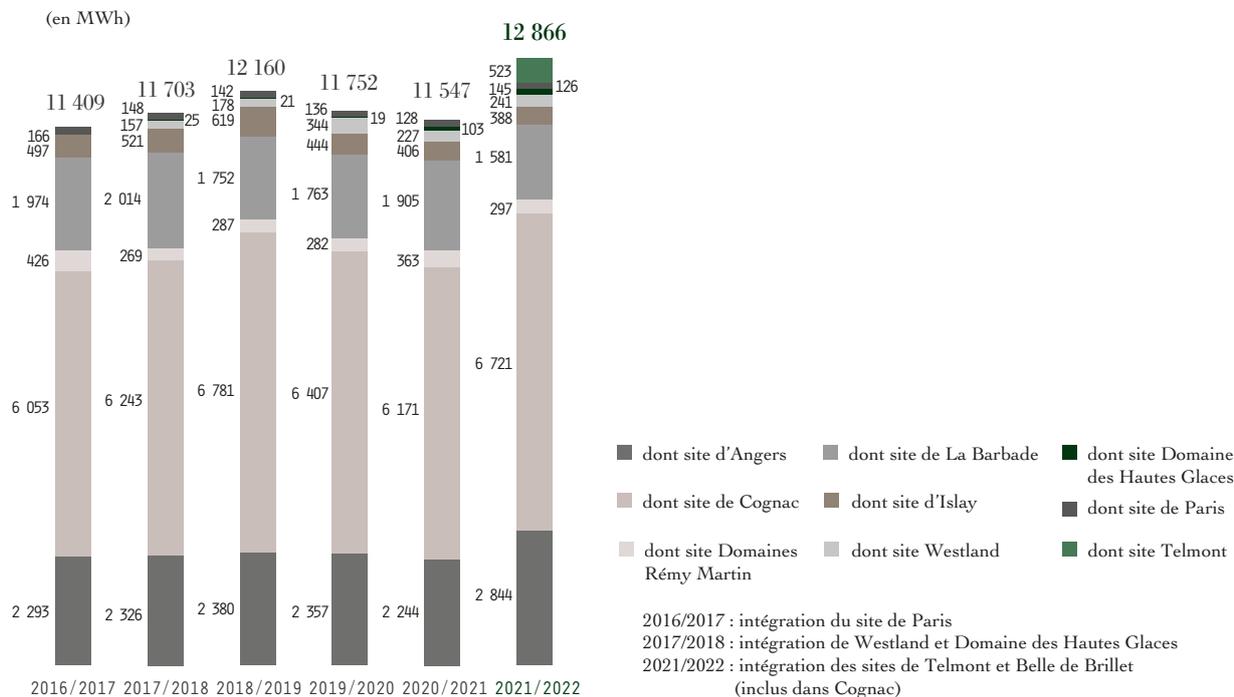
Consommation d'énergie directe (gaz, biogaz, fuel, gasoil, bois) (indicateur *GRI Standard* 302-1)

(en MWh)



- dont site d'Angers
 - dont site de La Barbade
 - dont site Domaine des Hautes Glaces
 - dont site de Cognac
 - dont site d'Islay
 - dont site de Paris
 - dont site Domaines Rémy Martin
 - dont site Westland
 - dont site Telmont
- 2017/2018 : intégration de Westland et Domaine des Hautes Glaces
 2021/2022 : intégration des sites de Telmont et Belle de Brillet (inclus dans Cognac)

Consommation d'énergie indirecte (électricité) (indicateur *GRI Standard 302-1*)



1

DES MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES PLUS RESPONSABLES ET DURABLES

Le total des émissions CO₂ *scope 3* liées aux achats de matières premières agricoles atteint 34 375 teqCO₂, c'est-à-dire 23% de l'empreinte carbone du Groupe. L'objectif de Rémy Cointreau est d'accompagner ses fournisseurs agricoles dans leur transformation durable, afin de réduire leur impact environnemental. Les facteurs d'émissions utilisés pour mesurer l'empreinte carbone de ces matières agricoles en bénéficieront ainsi mécaniquement.

Roadmap et objectifs 2030

- Insuffler une culture carbone aux partenaires agriculteurs et viticulteurs du Groupe.
- Promouvoir une stratégie bas-carbone auprès de nos partenaires distillateurs.
- Progressivement décarboner l'énergie utilisée pour le matériel agricole.
- Inciter les Maisons à s'approvisionner auprès d'agriculteurs ou viticulteurs certifiés, et qui maîtrisent ainsi leur consommation d'intrants de synthèse (émetteurs de CO₂).

Principales actions en 2021/2022

- **Culture carbone** : à l'occasion des « Journées techniques de la viticulture » organisées par la Maison Rémy Martin en avril 2022, un atelier « Bilan carbone » a été inclus pour sensibiliser et éduquer les partenaires viticoles de la Maison aux différentes sources d'émission. Par ailleurs, une analyse de cycle de vie a été réalisée en 2021/2022 sur quatre exploitations viticoles partenaires de la Maison Rémy Martin, afin d'avoir une analyse plus fine de l'empreinte carbone de ses partenaires viticulteurs.
- **Promouvoir une stratégie bas-carbone auprès de nos partenaires distillateurs** : la Maison Rémy Martin a proposé à un groupe de bouilleurs de crû et bouilleurs de profession partenaires (Alliance Fine Champagne) de basculer vers du biogaz ou du biopropane comme source de chaleur pour la distillation de leurs eaux-de-vie, et de prendre en charge les surcoûts associés. Cette première phase devrait intervenir dès 2022/2023.
- **Progressivement décarboner l'énergie utilisée pour le matériel agricole** : les Domaines Rémy Martin sont en train de tester un biocarburant à base d'huile de friture recyclée (le XTL) pour son matériel agricole, avant de partager son expérience avec ses partenaires de l'Alliance Fine Champagne, mais également avec les autres Maisons du Groupe Rémy Cointreau.
- **Inciter les Maisons à s'approvisionner auprès d'agriculteurs ou viticulteurs certifiés** : comme développé au chapitre 1.3.1.2, 78% des matières agricoles achetées par le Groupe sont désormais issues de surfaces agricoles engagées dans une certification responsable et durable (64% en 2020/2021), incitant à une utilisation réduite de fertilisants d'origine fossile.

DES TRANSPORTS ENGAGÉS DANS UNE STRATÉGIE BAS-CARBONE

Une gestion des transports déjà très optimisée

Le total des émissions CO₂ scope 3 liées au transport amont et aval des produits atteint 25 132 teqCO₂ (indicateur GRI Standard 305-3), c'est-à-dire 17% de l'empreinte carbone du Groupe.

Cette valeur intègre :

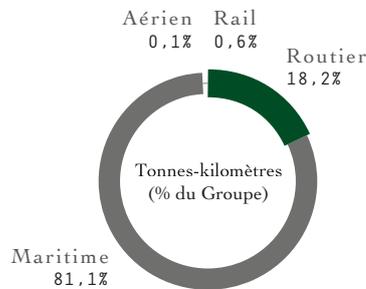
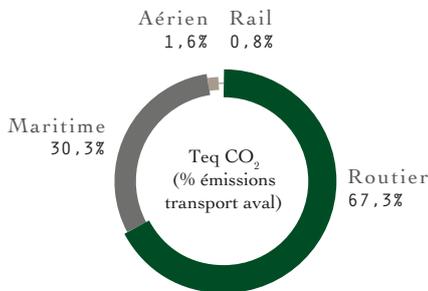
- le transport amont (5% des émissions carbone du Groupe) de matières premières agricoles ou d'eaux-de-vie jusqu'à nos sites de production ;
- le transport aval (12% des émissions carbone du Groupe) de bouteilles et de leurs emballages vers nos marchés de consommation :
 - en France, entre les sites de production et les plateformes « Logistique »,
 - entre les plateformes « Logistique » et les premiers ports ou aéroports d'expédition,

- les trajets maritimes et aériens entre les premiers ports ou aéroports d'expédition et les premiers ports ou aéroports d'arrivée au niveau mondial,
- les transports des produits dans les pays d'expédition.

Les transports étant un levier significatif de réduction de l'empreinte du Groupe, de nombreuses actions ont déjà été mises en place au cours des dernières années.

L'optimisation du transport amont s'est ainsi traduite par une recherche permanente de proximité pour les approvisionnements des matières premières, agricoles ou non.

Quant au transport aval, le Groupe a privilégié les options bas-carbone : ainsi, le maritime représente 81% des « tonnes-kilomètres » parcourus par les produits du Groupe (et seulement 30% des émissions carbone du transport aval). Inversement, le fret aérien ne représente que 0,1% des tonnes kilomètres (1,6% des émissions) et le routier 18% (mais 67% des émissions).



Roadmap et objectifs 2030

Les efforts d'optimisation du transport amont et aval doivent pleinement participer à l'objectif de réduction de l'empreinte carbone du Groupe de 50% par bouteille d'ici 2030. Afin de mener à bien cet objectif, Rémy Cointreau s'est engagé auprès de Fret 21, qui accompagne les entreprises dans l'intégration de l'impact transport dans leur stratégie de développement durable.

Les leviers identifiés et en cours d'exécution par l'équipe Supply Chain sont les suivants :

- L'outil TK Blue a été déployé à l'ensemble des transporteurs du Groupe, atteignant son objectif 2025 dès 2021/2022 (engagement 4 – *act4nature internationale*). Initié en 2020, le déploiement de cet outil qui couvre l'ensemble des activités logistiques du Groupe (transports entre les plateformes d'expédition, livraisons vers les filiales et les clients), permet de fiabiliser de façon exhaustive la mesure des émissions carbone mondiales associées aux transports des produits ;
- Encourager le « zéro avion » pour les marchandises ;
- optimisation des flux pour privilégier les options bas-carbone (maritime, train et transport routier vert) ;
- remplacement progressif des palettes par des *slipsheets* ;
- participer au financement des transports décarbonés de demain.

Principales actions en 2021/2022

- Encourager le « zéro avion » pour les marchandises. Alors que le fret aérien était déjà peu utilisé au sein du Groupe (0,1% des tonnes kilomètres parcourus par nos produits à fin mars 2022), cet engagement a permis une nouvelle réduction de -42% de son utilisation (en tonnes kilomètres parcourus) en 2021/2022.

Optimisation des flux pour privilégier les transports bas-carbone :

- montée en puissance du transport ferroviaire en Chine : courant 2020/2021, le Groupe avait remplacé le transport par camion par du ferroviaire pour les livraisons allant du port de Shanghai vers les entrepôts du Groupe dans le sud de la Chine. Cette optimisation a permis une réduction de près de 50% des émissions de CO₂ liées à ce trajet en 2021/2022 ;
- nouvelle route Cognac – Le Havre : en mars 2022, le Groupe a lancé un test sur l'expédition de 17 containers, visant à réduire le transport routier et augmenter le ferroviaire entre le site de Cognac et le port du Havre pour les produits à destination de la Chine et des USA. Désormais, les containers sont chargés sur des camions fonctionnant au biodiesel sur un trajet court Cognac-Bordeaux, avant d'être transférés sur des trains de marchandises pour le trajet Bordeaux – Port du Havre (d'où ils seront expédiés en cargo maritime vers leur port de destination). Suite à ce test réussi, la mise en œuvre opérationnelle de cette nouvelle route est prévue pour l'année 2022/2023.
- Remplacement progressif des palettes par des *slipsheets* : réalisation d'une étude sur la mise en place de *slipsheets* (plaque de carton, dont la finesse et la légèreté permettent de gagner en volume et en poids) dans l'optique d'une mise en œuvre à partir de 2022/2023.
- Participer au financement des transports décarbonés de demain : en septembre 2021, Rémy Cointreau a signé un accord avec la société NEOLINE, spécialisée dans le transport maritime propulsé par le vent. Le Groupe participe ainsi au financement d'un cargo hybride permettant de réduire jusqu'à 90% l'empreinte environnementale des transports transatlantiques

grâce à l'énergie propre et renouvelable du vent. 200 containers par an, soit 250 000 bouteilles, seront transportées de la France vers les États-Unis par cargo à voile grâce au premier navire, dont la mise en service est attendu pour le deuxième semestre 2024.

- Pilotage mensuel des actions et poursuite de la standardisation dans la remontée des informations des prestataires

1.3.3.2 ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS DE MATIÈRES PREMIÈRES (ODD 12)

Enjeu

Rémy Cointreau se doit d'être un contributeur à l'effort planétaire en réduisant son empreinte environnementale, dans un contexte d'épuisement des ressources.

L'enjeu principal du Groupe est donc de réduire sa consommation de matières premières notamment celles liées au *packaging* de ses produits, qui est sa principale source d'émissions carbone et dont l'augmentation des coûts, à l'avenir, est un risque probable.

Au-delà de la réduction, le Groupe travaille à l'émergence de nouveaux modes de consommation, promouvant la réutilisation, un modèle plus circulaire de la consommation de ses produits. Enfin, la mise en œuvre de projets basés sur la réduction et la valorisation des déchets est également un enjeu majeur pour le Groupe.

Politique

ÉCOCONCEPTION DES PRODUITS

Comme évoqué précédemment, les emballages constituent un levier majeur pour réduire l'empreinte environnementale du Groupe (41% des émissions carbone). Ainsi, l'écoconception fait l'objet d'une charte, d'outils de mesure et d'objectifs détaillés, afin de guider les équipes dès la conception des produits, de leurs emballages et des objets promotionnels jusqu'à la fin de leur cycle de vie.

Roadmap et objectifs 2030

Les équipes Développement produits/Écoconception de Rémy Cointreau ont défini une *roadmap* 2030 ayant pour objectif de réduire l'empreinte carbone (et par extension l'empreinte environnementale) des produits et de leurs emballages de 50% par bouteille d'ici 2030, en cohérence avec les objectifs de réduction du Groupe. Cette *roadmap* se décompose en deux phases :

- 100% de produits écoconçus d'ici 2025 (engagement 4 – *act4nature international*) ;
- le développement, d'ici à 2030 de projets s'appuyant sur des méthodes de consommation circulaire et sur des nouveaux matériaux..

Afin d'atteindre cette ambition, les équipes ont rédigé une charte d'écoconception construite autour des 3 grands principes (Réduire, Réutiliser et Recycler), guidant les équipes dès la conception des produits. Ils ont également défini les indicateurs et objectifs suivants :

Pour les bouteilles en verre :

- dès 2022, l'ensemble des nouveaux projets devront montrer une amélioration significative de leur Indice de Performance Environnementale (IPE) par rapport à la gamme référente existante ;
- d'ici 2025, 100% des bouteilles devront être recyclables ou réutilisables.

Pour les bouteilles en plastique, d'ici 2025 :

- 100% des bouteilles seront en plastique recyclé et recyclable.

Pour les objets promotionnels en plastique, d'ici 2025 :

- le plastique à usage unique sera interdit ;
- 100% des plastiques utilisés devront être recyclés et recyclables.

Enfin, afin de pouvoir mesurer et piloter la progression de ces indicateurs, le Groupe a développé les outils de mesure suivant :

L'Indice de Performance Environnemental (IPE)

Dès 2018, le Groupe a développé un logiciel interne appelé « IPE » ou Indice de Performance Environnementale des emballages, qui permet de mesurer les impacts environnementaux des *packagings* des produits du Groupe sur la base de 4 grands indicateurs : les émissions CO₂, la consommation d'eau, l'écotoxicité aquatique et l'épuisement des ressources naturelles (indicateurs *GRI Standard* 305-3 et 303-1). Après un déploiement initial sur les sites de Cognac et Angers, cet outil de mesure a été étendu graduellement à tous les sites de production du Groupe. Il est principalement utilisé dans la conception de nouveaux produits, afin de pouvoir s'assurer d'une réelle amélioration de son empreinte environnementale par rapport à la gamme existante.

Adhésion à la base Ecoinvent pour évaluer les impacts CO₂

Depuis 2020/2021, le Groupe adhère à la base de données *Ecoinvent*, afin d'aider les équipes à mesurer au mieux l'empreinte carbone des nouveaux projets de développement produits. Cela complète le travail commun mené avec nos fournisseurs, permettant d'utiliser leurs facteurs d'émissions spécifiques.

Une formation continue des équipes « Développement produits/Écoconception »

Dès 2017, un plan de formation à l'écoconception des équipes Achat, *Marketing* et Développement Produits a été mis en place (indicateur *GRI Standard* 404-1). L'objectif était de les sensibiliser à la réduction des impacts environnementaux des emballages en analysant et améliorant notamment le cycle de vie des produits. Depuis, une formation régulière à l'écoconception est assurée chaque année aux équipes Achat, *Marketing* et Développement Produits, avec notamment une attention particulière aux nouveaux matériaux.

Déchets

Concernant le traitement de ses déchets, la politique du Groupe est en premier lieu d'en réduire le tonnage, en veillant par exemple aux taux de freinte des lignes de conditionnement. Dans un second temps, l'objectif est de valoriser la totalité des déchets, en privilégiant le tri et la valorisation Matière. Cela s'inscrit ainsi pleinement dans l'économie circulaire. La valorisation énergétique ne vient qu'en dernier ressort pour la valorisation finale du reste des déchets non triés.

Plans d'actions

Écoconception des produits

EXÉCUTION DE LA ROADMAP ÉCOCONCEPTION

Au cours de l'année 2021/2022, les actions suivantes ont été mises en place pour exécuter la « *roadmap* Écoconception » et atteindre les objectifs cités ci-dessus :

- parmi la centaine de « champions RSE » nommés à travers le Groupe pour animer, exécuter et embarquer la stratégie RSE du Groupe, une « championne écoconception » a été choisie afin d'accompagner la transformation durable du Groupe en matière de développement produits ;

- une charte « écoconception » a été rédigée afin de guider les équipes dans le développement des nouveaux produits et des *green calendars* ont été élaborés par les différentes Maisons du Groupe afin de planifier l'évolution de leur portefeuille de produits en cohérence avec les objectifs RSE du Groupe ;
- des actions ont été menées autour 3 grands principes « Réduire, Recycler et Réutiliser (3R) » :

- **Réduire** – deux grandes actions ont été menées à travers le Groupe pour réduire la quantité de matériaux utilisés :

- l'élimination des emballages secondaires (*Gift Box*) : 76% des bouteilles du Groupe sont désormais vendues sans emballages secondaires, contre 74% en 2020/2021 et 21% en 2019/2020. Cette initiative a notamment été portée par la Maison Rémy Martin (58% en 2021/2022 contre 16% en 2019/2020) et par la Maison Telmont, dont l'ensemble de la gamme est vendu sans *packaging* secondaire,
- Un travail de fond d'allègement en verre des bouteilles a été initié à travers l'ensemble du portefeuille. Ainsi le poids de la bouteille de Mount Gay Eclipse 75 cl été réduit de 18 grammes (un impact de 15 tonnes sur année pleine) et le relancement de la bouteille Belle de Brillet a également permis un allègement tangible de son poids de verre. Cette action d'allègement permet de répondre aux enjeux sociaux et environnementaux liés à l'extraction du sable au niveau mondial, en diminuant l'utilisation de cette ressource naturelle pour la fabrication des bouteilles contenant les produits du Groupe (Indicateur *GRI Standard* 301-2), mais aussi de réduire l'empreinte carbone associée à la fabrication et au transport des bouteilles. Il va être poursuivi et accentué dans les années qui viennent ;

- **Recycler** – le verre étant recyclable à l'infini, le développement de la circularité de ce matériau est bénéfique à deux titres : l'augmentation de calcin (verre recyclé) dans l'élaboration des bouteilles permet de réduire les quantités de matières premières (telles que le sable) employées pour la fabrication du verre, mais aussi de réduire la quantité d'énergie nécessaire à sa refabrication.

Dans ce contexte, l'action de la Maison Telmont a été radicale : elle a totalement arrêté l'utilisation de bouteilles transparentes (ne contenant pas de verre recyclé) au profit de bouteilles vertes, 100% recyclables et provenant à 85% de verre recyclé, une action très audacieuse et unique dans la région champenoise.

Bien qu'il s'agisse de bouteilles en plastique (et non en verre), la Maison St-Rémy a basculé ses bouteilles vendues en Scandinavie vers du RPET (plastique recyclé), permettant la réduction de plus de 100 tonnes de CO₂ en année pleine.

Enfin, les équipes travaillent sur la recyclabilité des bouteilles, que ce soit au niveau des matériaux utilisés que sur leur séparabilité (dissociation des différents composants de la bouteille pour faciliter leur recyclabilité).

- **Réutiliser** – le Groupe a pour objectif de développer d'ici à 2030 plusieurs projets s'appuyant sur des méthodes de consommation circulaire, promouvant la circularité de la bouteille. Ainsi, par exemple, la Maison Mount Gay étudie un projet de « ré-utilisation » des bouteilles consistant en leur récupération, leur nettoyage et leur re-remplissage sur l'île de la Barbade.

PARTENARIAT AVEC GLASS FUTURES : PRÉPARER L'AVENIR ET AIDER À DÉCARBONER LA FABRICATION DU VERRE

En 2021/2022, Rémy Cointreau a rejoint le consortium Glass Futures dans une collaboration vers un avenir plus durable. Si Rémy Cointreau s'attache déjà à écoconcevoir ses bouteilles de la manière la plus responsable, en réduisant leur poids et en augmentant leur contenu recyclé par exemple, le Groupe veut aussi préparer l'avenir en aidant l'industrie verrière à se décarboner dans la durée.

C'est la mission de l'organisation à but non lucratif Glass Futures qui, avec son *Global Center of Excellence*, vise à accélérer la transformation durable de l'industrie du verre par l'innovation et la collaboration.

Gestion des déchets

Rémy Cointreau poursuit son action de réduction des déchets de ses sites avec une politique de sensibilisation du personnel sur le tri et la valorisation des déchets.

De façon générale, les déchets des sites de production alimentent des filières de valorisation « matière » ou énergétique. Ils sont essentiellement constitués de déchets d'emballages (verre et carton). Depuis trois ans, les indicateurs de suivi et de traitement des déchets intègrent la distinction entre valorisation matière et valorisation énergétique. L'objectif prioritaire du Groupe est de réduire le tonnage de déchets et ensuite de favoriser la valorisation matière plutôt que la valorisation énergétique.

Au cours de l'année 2021/2022, les déchets du Groupe sont en hausse limitée de 3% (2 455 tonnes – indicateur *GRI Standard* 306-2), malgré la forte croissance des volumes produits. Le taux de revalorisation des déchets s'élève à 95%, stable par rapport à l'année précédente. Ainsi, 88% des déchets ont fait l'objet d'une valorisation matière, tandis que 7% ont été orientés vers une valorisation énergétique. 100% des déchets sont valorisés dans nos sites de Cognac, Angers, Domaine des Hautes Glaces et Damery (Maison Telmont), tandis que Westland (16%) et la Barbade (37%) ont encore des progrès à réaliser.

Principales actions 2021/2022

Cognac : la Maison Rémy Martin a rejoint le PACTE EFFICACITÉ MATIÈRES coordonné par Calitom (service public des déchets de la Charente, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Charente, de Grand Cognac et du réseau SOLTENA) dont l'objectif était, sur 20 mois, le soutien et l'accompagnement des entreprises s'engageant pour la suppression/réduction de leurs déchets. Les principales actions menées au cours de l'année ont ainsi été le recyclage des filtres d'avinage et des *canisters* (25 tonnes de filtres et 10 000 *canisters* détournés de l'enfouissement en 2021/2022), une meilleure valorisation des dorsaux d'étiquettes et du bois (6,5 tonnes de bois valorisé).

Westland : dans le cadre de sa certification EnviroStars, Westland a poursuivi l'augmentation de ses capacités de tri et de recyclage, notamment pour les emballages plastiques, les films plastiques et les piles. De nouveaux articles compostables tels que des gants de travail à usage unique ont également été introduits pour l'équipe de production. De manière générale, l'élaboration d'un plan de gestion des déchets est en cours et des audits sont prévus en 2022/2023.

Islay : en tant qu'entreprise certifiée B-Corp, le site d'Islay assure un suivi et un tri de ses déchets (plus de 90% de valorisation). De nombreuses initiatives ont été mises en place, dont la valorisation des déchets de plantes botaniques issues de la distillation du gin, donnés à la ferme locale pour être utilisés comme engrais.

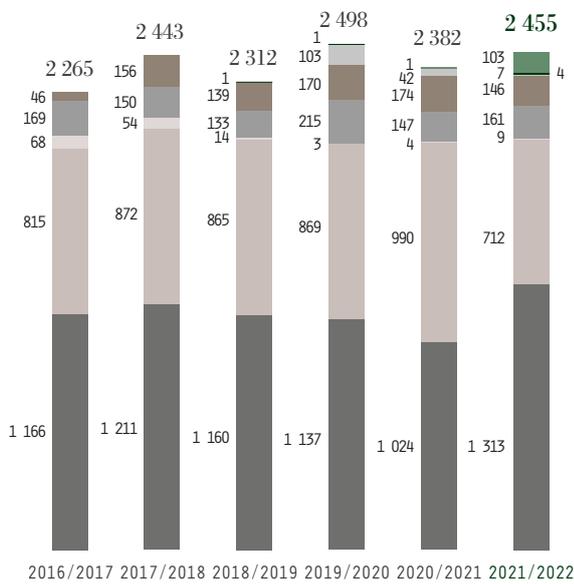
La Barbade : Mount Gay a poursuivi la mise en œuvre de sa nouvelle filière de traitement des déchets, principalement verre, carton et plastique. Une nouvelle sensibilisation des collaborateurs

à la gestion et au tri des déchets a été effectuée cette année, complétée par une campagne interne de recyclage du verre et du plastique, et ce afin d'encourager les collaborateurs à mieux trier les déchets.

Paris : en complément du tri classique des déchets (mis en place dès 2016), le site administratif s'est doté de poubelles spécifiques pour recycler les masques en papier usagés avec la société Recygo, au cours de l'année 2021/2022.

Quantité de déchets (indicateur GRI Standard 306-2)

(en tonnes)



- dont site d'Angers
- dont site de Cognac
- dont site Domaines Rémy Martin
- dont site de La Barbade
- dont site d'Islay
- dont site Westland
- dont site Domaine des Hautes Glaces
- dont site Telmont

2018/2019 : intégration du Domaine des Hautes Glaces
 2019/2020 : intégration de Westland
 2021/2022 : intégration des sites de Telmont et Belle de Brillet (inclus dans Cognac)

1.3.3.3 GESTION DE L'EAU (ODD 6)

Enjeu

Depuis plusieurs années, Rémy Cointreau s'efforce de promouvoir une agriculture responsable et durable, tout en demeurant intransigeant sur la qualité de ses produits. Dans ce cadre, Rémy Cointreau participe activement à la protection des terroirs et des ressources naturelles qui sont à la base de la qualité de ses produits.

Parmi ces ressources naturelles, l'eau est un enjeu majeur pour le Groupe, notamment au niveau de sa disponibilité pour les activités de distillation sur les sites de la Barbade, d'Islay, de Westland, des Domaines Rémy Martin et du Domaine des Hautes Glaces, et de sa qualité pour l'élaboration des produits du Groupe.

Il en est de même pour les effluents rejetés. Rémy Cointreau est impliqué dans la préservation des terroirs et la préservation de leur biodiversité. Il est donc essentiel pour le Groupe de limiter ses effluents et de veiller à leur traitement avant rejet dans le milieu naturel, afin de minimiser tout risque de pollution.

Politique

Dès 2016, le plan RSE 2020 avait inscrit la consommation et la préservation de l'eau comme objectif environnemental. Les premières étapes ont été de fiabiliser les mesures de consommation sur l'ensemble des sites de production. Ainsi, sur le site de la Barbade, zone de stress hydrique, et plus gros consommateur d'eau du Groupe, des débitmètres ont été installés pour obtenir des mesures fiables de consommation d'eau. Des cartographies précises de consommation d'eau ont également été réalisées sur les sites de Cognac et d'Angers afin d'identifier l'eau réellement puisée sur la ressource naturelle et non rejetée par le site, c'est-à-dire la consommation nette d'eau. Les résultats obtenus ont montré que l'eau réellement consommée par l'activité représentait 44% de l'eau « entrante » sur le site d'Angers et 60% sur le site de Cognac.

Au-delà de la consommation d'eau, le Groupe porte également une attention toute particulière à la préservation de sa qualité. Le traitement des effluents liquides issus de ses sites de production sont ainsi suivis précisément. La majeure partie de ces effluents liquides est constituée de vinasses de distillation. Depuis plusieurs années, le volume des effluents est mesuré et des analyses de DBO/DCO sont régulièrement effectuées avant et après traitement, avant le rejet dans le milieu naturel (indicateur GRI Standard 306-1).

Depuis 5 ans, Rémy Cointreau répond aux demandes de reporting de la *CDP Water (Carbon Disclosure Project)*. Après une progression en 2020/2021, la notation du Groupe s'est maintenue à "B" en 2021/2022, dans la moyenne des notations des sociétés de son secteur d'activités et de l'ensemble des sociétés européennes notées par le CDP.

En 2021/2022, pour la première fois, une « empreinte eau » a été calculée sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, sur le même modèle que le bilan carbone. Sur la base de ce premier bilan, l'objectif est de définir une *roadmap* et des objectifs de réduction à 2030.

Au-delà des actions qui seront identifiées, la vision et stratégie du Groupe de converger les pratiques agricoles de ses terroirs vers l'agroécologie permettra une meilleure résilience des terres face au réchauffement climatique et au potentiel manque d'eau. Il permettra de limiter le recours à l'irrigation.

Présentation générale de l'empreinte eau du Groupe et de ses principales catégories

L'empreinte eau consiste à comprendre la quantité d'eau consommée par Rémy Cointreau et à mesurer son impact sur la qualité de l'eau pour l'ensemble de ses activités.

Pour la quantité, l'empreinte eau mesure :

- la consommation d'eau nette (l'eau qui est retirée d'un bassin versant et qui n'est pas restituée). Cela peut résulter de son évaporation, de son intégration dans un produit ou bien de son rejet dans un bassin versant différent de celui où elle a été prélevée. La consommation d'eau nette tient compte de toutes les sources d'eau permettant cette production (l'irrigation lorsqu'elle a lieu ainsi que les eaux souterraines et les eaux des puits).
- Le stress hydrique est calculé en pondérant la consommation d'eau en fonction de la région du monde où elle est prélevée via un *water stress index* (indice de stress hydrique : il représente le risque de priver un autre utilisateur d'eau douce (humain ou écosystème) en consommant de l'eau douce dans une région particulière). Pour le calculer, on utilise les indicateurs de stress hydrique *AWARE (Available Water Remaining)* recommandés par la Commission Européenne et le PEF.

Pour la qualité de l'eau, l'empreinte mesure :

- l'acidification, qui provient de l'ajout de substances acides dans l'environnement (oxyde d'azote, Ammoniac et oxyde de soufre)
- l'eutrophisation, qui quantifie l'impact des intrants phosphatés (fertilisants) sur la croissance des algues en eau douce et la dégradation des écosystèmes environnants
- l'écotoxicité en eau douce qui mesure les impacts causés par la libération de substances ayant un effet direct sur la santé des écosystèmes environnants.

Pour Rémy Cointreau, cette empreinte eau permet notamment d'obtenir une image de sa consommation nette d'eau sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Celle-ci s'élève à 4 202 623 m³, dont 6% lié aux scopes 1 & 2, tandis que le scope 3 représente 94% de l'empreinte eau du groupe.

La consommation nette d'eau aux bornes du Groupe (scopes 1 & 2) s'élève à 253 800 m³, dont 107 858 m³ liés à la fabrication de l'énergie utilisée par les sites du groupe et 145 942 m³ liés à l'utilisation directe d'eau pour les opérations internes. Cette utilisation directe d'eau (145 942 m³) correspond à 61% de la consommation brute du Groupe, confirmant qu'un peu moins de la moitié des volumes d'eau consommés sont restitués à la planète.

Au sein du scope 3, l'essentiel de la consommation d'eau provient logiquement de la culture des ingrédients agricoles et en moindre partie du packaging.

Au sein des achats de matières premières agricoles, la production des eaux de vie de cognac contribue pour 37% de la consommation d'eau nette. Cela s'explique par le volume important d'eaux de vie produites par rapport aux autres alcools mais aussi et surtout par la quantité de raisin nécessaire à la production d'un litre d'alcool pur (15 kg de raisin pour produire un litre d'alcool pur environ).

Enfin, le niveau de stress hydrique du Groupe est « moyen », combinant un indicateur faible pour la partie consommée en France et plus fort dans des pays d'approvisionnement agricole tels que le Ghana, l'Espagne, le Maroc, la Grèce, le Brésil ou la Barbade.

Plans d'actions

Assurer la disponibilité et la qualité de l'eau

La consommation totale d'eau du groupe (237 356 m³) est en hausse de 18% par rapport à l'année précédente (indicateur *GRI standard 303-1*), en cohérence avec la progression des volumes produits. En intensité, la consommation d'eau est stable à 41 l par caisse.

Le site de Mount Gay à la Barbade représente 43% de la consommation d'eau du Groupe, les sites de Cognac, Angers et Islay représentant l'essentiel du reste.

LA BARBADE

Afin de palier au stress hydrique de l'île, les équipes ont continué de déployer des actions pour préserver la ressource en eau. Ainsi, malgré une forte croissance des volumes produits, la consommation d'eau n'est en croissance que de 2% en 2021/2022 :

- l'agroécologie : L'évolution des méthodes de culture de la propriété du site (couvert végétal, réduction du labour, agroforesterie...) permettent une meilleure rétention de l'eau dans le sol pendant les périodes sèches et donc une meilleure préservation de la ressource Eau ;
- gestion de l'eau : un système d'irrigation au goutte à goutte a été commandé et sera installé en 2022/2023. Cela permettra d'utiliser l'eau de l'étang pour la gestion des cultures sucrières et non sucrières ;
- systèmes de récupération des eaux de pluie : deux systèmes de récupération des eaux de pluie ont été mis en place sur le site. Un étang situé près de la propriété Mount Gay est dédié à l'irrigation des plantations et un système de récupération des eaux des toitures les stocke dans un réservoir de collecte ;
- épandage des vinasses : l'épandage de vinasses sur les sols cultivés est une source de potassium et réduit l'apport d'engrais inorganiques, mais c'est également une source d'eau. Les épandages sont effectués sur les plantations de la propriété Mount Gay et sur d'autres grandes plantations privées de l'île. Environ 70% des vinasses sont ainsi épandées (37% en 2020/2021 et 24% en 2019/2020) ;
- rechargement des puits de la propriété pour favoriser l'eau dans les sous-sols et alimenter les nappes phréatiques.

Parmi les autres actions du Groupe, on peut noter :

ISLAY

- La consommation de l'eau est monitorée et enregistrée à des points clés du processus de fabrication, afin de détecter toute anomalie.
- Le site est en train de renouveler et de mettre à niveau la conduite d'alimentation en eau du réservoir, afin d'éliminer les fuites et de faciliter le nettoyage/l'entretien.

- Le site s'est engagé dans une refonte de la tour de refroidissement (recyclage de l'eau) pour réduire la consommation d'eau.
- Installation d'un forage d'eau sur le terrain du Croft pour étudier un nouvel approvisionnement durable en eau à des fins de production.

WESTLAND

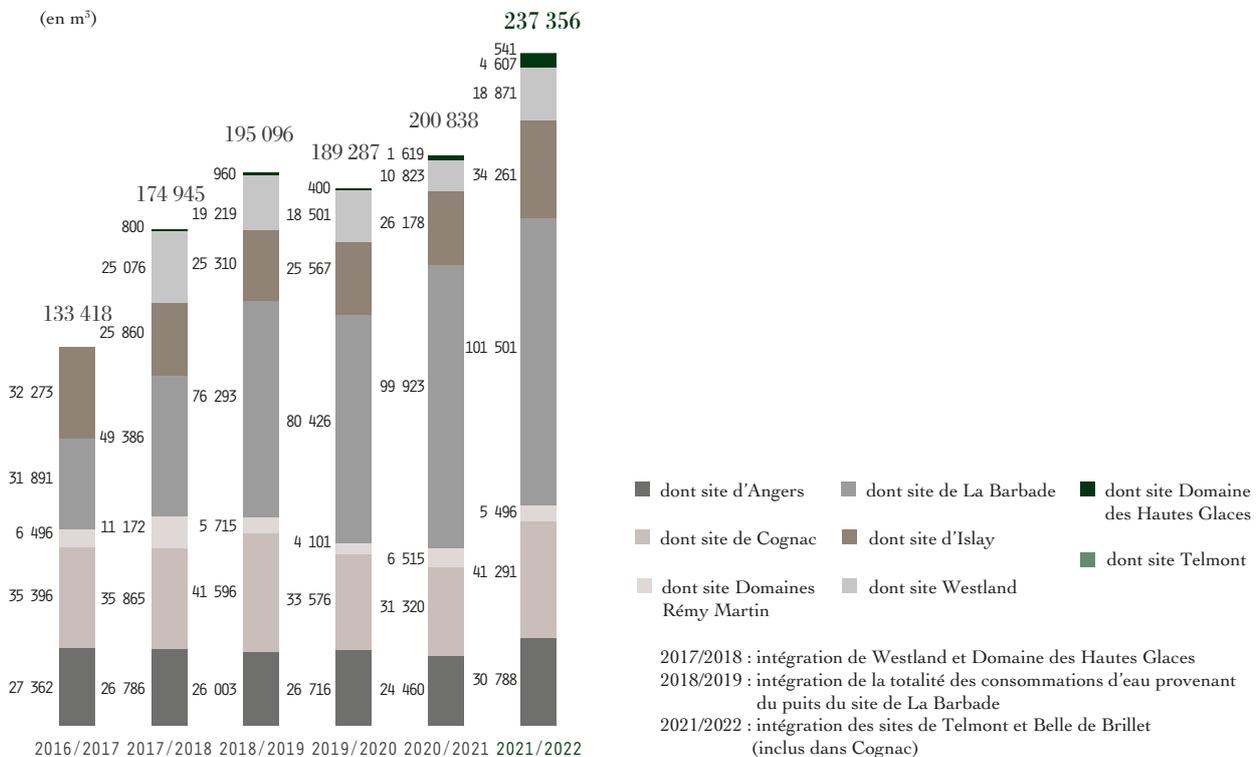
En 2021/2022, Westland confirmé sa certification EnviroStars, une certification environnementale locale qui offre aux entreprises de l'état de Washington une reconnaissance de leurs engagements environnementaux et une assistance pour les traduire en actions concrètes. En lien avec sa certification, Westland s'est fixé un objectif de réduction de la consommation d'eau de 1% par an pendant 5 ans. Un programme de surveillance de l'eau est actuellement en développement dans le but de suivre la

consommation actuelle et cartographier plus précisément la répartition de cette consommation à l'aide de débitmètres qui ont été installés en 2020/2021 sur le site de production.

TELMONT

Chez Telmont, les vignes ne sont pas irriguées conformément au cahier des charges de la Champagne. Les pratiques agricoles agroécologiques (enherbement aérant le sol pour une meilleure infiltration et ralentissant les phénomènes de ruissellement avec une meilleure pénétration des eaux de pluie) permettent d'ailleurs de garantir un bon apport en eau aux plantes. La Maison récolte néanmoins les eaux de pluie sur son domaine (entre 250 et 300 hl en fonction des années), pour les différents traitements phytosanitaires et biodynamiques. Grâce à cela, la Maison n'a pas recours à l'eau communale potable.

Consommation d'eau (indicateur GRI Standard 303-1)



Rejets d'effluents

Une attention toute particulière est portée aux traitements des effluents liquides des sites de production. La majeure partie de ces effluents liquides est constituée de vinasses de distillation. Depuis plusieurs années, le volume des effluents est suivi et des analyses de DBO/DCO sont régulièrement effectuées avant et après traitement, avant le rejet dans le milieu naturel (indicateur GRI Standard 306-1).

Les rejets d'effluents (120 194 m³) ont augmenté de 51% par rapport à l'année précédente (indicateur GRI Standard 306-1). Cette augmentation est essentiellement liée à la hausse des volumes produits pour l'ensemble des Maisons du Groupe. De plus, la Barbade a dû nettoyer ses sites suite à un nuage de cendres (conséquence d'une éruption volcanique sur l'île de Saint-Vincent).

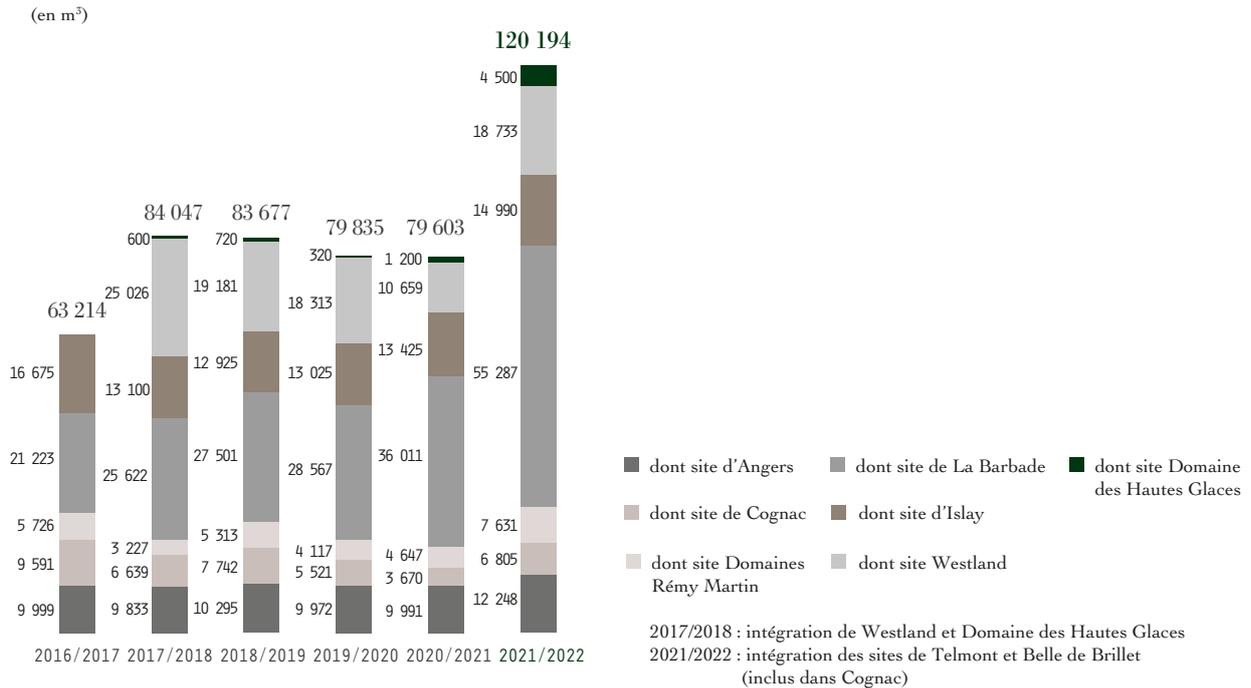
TRAITEMENT DES EFFLUENTS

Dans ce cadre, l'approche du traitement des effluents site par site se fait comme suit :

- pour les sites de Cognac et d'Angers, la totalité des effluents est retraitée par des stations d'épuration locales ;
- comme évoqué ci-dessus, le site de la Barbade épand 70% de ses vinasses (51% des effluents) selon un cahier des charges conforme à la réglementation locale, le reste étant rejeté dans le milieu naturel dans le respect des pratiques locales. Cette action est menée en partenariat avec les instances environnementales locales ;
- sur le site d'Islay et conformément à la réglementation locale, les vinasses sont envoyées à une usine de retraitement, en partage avec d'autres distilleries de l'île. Les vinasses sont diluées puis rejetées en mer par pipeline à un point éloigné des côtes pour assurer un rejet sans impact environnemental ;

- la totalité des vinasses des Domaines Rémy Martin est confiée à une unité locale de méthanisation et de production d'énergie verte, dont la société Rémy Martin est administrateur (Site Revico à Cognac) ;
- le Domaine des Hautes Glaces réalise l'épandage total de ses vinasses sur des terres agricoles selon un cahier d'épandage en accord avec la réglementation locale. Ceci permet de diminuer les apports en fertilisants chimiques pour les futures cultures ;
- le traitement de la totalité des effluents du site de Westland est assuré par une station locale de retraitement d'effluents liquides ;
- chez Telmont, l'eau utilisée pour les traitements phytosanitaires est récoltée en station, purifiée et relarguée dans les stations d'épurations communales d'où elle est rendue potable par la suite.

Volume d'effluents (indicateur *GRI Standard* 306-1)



Concernant les sites d'Angers, de Cognac et les Domaines Rémy Martin, après traitement par des stations d'épuration et retour au milieu naturel, la pollution due aux effluents est globalement stable par rapport à l'année précédente, avec 1,11 tonne de DBO (demande biochimique en oxygène – 0,7 tonne en 2020/2021) et 4,6 tonnes de DCO (demande chimique en oxygène – 3,0 tonnes en 2019/2020).

La pollution totale des effluents en sortie des sites du Groupe est de 1 955 tonnes de DBO et de 2 737 tonnes de DCO. Les valeurs de DBO et DCO varient respectives de +42% et -15%. Ces variations sont largement liées au site de la Barbade, où il y a eu une augmentation des valeurs collectées cette année (7 vs. 2).

LE TAUX DE VALORISATION DES VINASSES ATTEINT 53% EN 2021/2022

Concernant la valorisation des vinasses, un nouvel indicateur a été mis en place en 2020/2021. Comme pour les déchets solides, le nouveau ratio compare les volumes de vinasses valorisés « matière » (épandage sur sols) ou valorisés énergétiquement (méthanisation et production d'énergie verte) par rapport au volume total de vinasses. L'objectif est que ce ratio atteigne 70% d'ici 2025.

En 2021/2022, le taux de valorisation des vinasses s'élève à 53%, en forte progression par rapport à 2020/2021 (32%) et 2019/2020 (23%). Cette progression est principalement due à l'accroissement de la valorisation par épandage des vinasses du site de la Barbade (de 37% en 2020/2021 à 70% en 2021/2022).

1.3.4 RISQUES ÉTHIQUES

1.3.4.1 GOUVERNANCE (ODD 16)

Enjeu

Il est impératif que la gouvernance de Rémy Cointreau soit garante de l'intégration de sa démarche RSE dans la stratégie globale du Groupe, à tous les niveaux de management, du conseil d'administration aux structures de pilotage des équipes de collaborateurs.

C'est un enjeu réel de crédibilité et de fiabilité de la politique RSE du Groupe, que ce soit vis-à-vis de ses collaborateurs ou de ses parties prenantes externes. Rémy Cointreau se doit de donner confiance dans la réalité de ses engagements RSE en prouvant l'efficacité et l'homogénéité de mise en œuvre de sa stratégie RSE à tous les niveaux de l'entreprise.

Politique

Comité RSE : la gouvernance RSE au sein de Rémy Cointreau s'appuie essentiellement sur le comité Responsabilité Sociale et Environnementale (comité RSE), issu du conseil d'administration, et qui a pour mission principale de veiller au déploiement de la politique RSE du Groupe. Il a d'autres missions telles que le respect des engagements (charte internationale *Global Compact*, lignes directrices et chartes RSE internes), le bilan des actions mises en œuvre (Plans RSE), le suivi du tableau de bord des indicateurs, le résultat des audits de vérification de reporting RSE, l'évolution des notations extra-financières et les perspectives d'actions (actualisation des plans RSE).

Comité exécutif : acteurs de cette gouvernance RSE, les cadres dirigeants membres du comité exécutif de Rémy Cointreau ont une part de leur rémunération variable indexée sur les objectifs RSE, en lien avec les ODD retenus (principalement ODD 3, 6, 8, 12, 13 et 15). Chaque membre devient ainsi un véritable ambassadeur, pour tous les collaborateurs du Groupe dans le monde, d'un indicateur RSE (ou de plusieurs d'entre eux) et de son amélioration.

Direction RSE : la direction RSE du Groupe reporte directement au directeur général du Groupe. Elle se charge de définir, d'exécuter et d'animer la stratégie RSE du Groupe, ses engagements et ses objectifs.

Collaborateurs : l'implication des collaborateurs s'inscrit aussi dans la politique de gouvernance avec la nomination, en 2021/2022, d'une centaine de « champions RSE » au niveau des sites de production, des marques, des marchés et des fonctions transversales, dont l'action est animée par la direction RSE du Groupe. Ces champions complètent l'existence de référents SSE (Sécurité Santé Environnement) sur certains des sites.

Les sites : les certifications ISO 9001, ISO 14001, ISO 22001, ISO 45001, OHSAS 18001, AHVE et B-Corp des sites de production sont également garantes d'une gouvernance RSE au quotidien.

Plans d'actions

Validation et suivi du plan L'Exception Durable par le conseil d'administration et le comité RSE

Cette année, suite à son changement d'équipe, la direction RSE a présenté la vision RSE et sa feuille de route 2030 au conseil d'administration en septembre 2021, qui les a validées.

De plus, le comité RSE s'est réuni trois fois au cours de l'année 2021/2022 (indicateur *GRI Standard 102-27*). Les principaux sujets traités ont été les suivants :

- bilan du reporting RSE 2020/2021 dans le cadre de la réglementation européenne DPEF (Déclaration de Performance Extra-Financière) ;
- validation des scénarios retenus pour la trajectoire de réduction carbone soumise au *Science Based Target* (objectifs carbone 2030 et l'objectif « Net Zéro 2050 ») ;
- présentation des projets de compensation carbone dans le cadre de la stratégie climat ;
- présentation du budget RSE Groupe 2022/2023 et du *mid-term plan* à 5 ans ;
- proposition de nouveaux indicateurs sociaux et environnementaux en cohérence avec la nouvelle vision.

Le suivi du plan RSE est régulièrement assuré par le comité exécutif qui a consacré une réunion sur ce sujet cette année.

Membre du Global Compact depuis 2003 – qualification GC Advanced de son reporting annuel RSE (7^e année)

L'un des éléments clés de la gouvernance RSE, historiquement fondateur des engagements du Groupe, est l'adhésion à la charte internationale *Global Compact*. Dans la continuité de la ratification et de l'application de cette charte, Rémy Cointreau maintient depuis 2003 ses engagements visant à être l'ambassadeur des bonnes pratiques de ce contrat mondial dans le domaine des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Membre depuis plusieurs années de l'Association *Global Compact France*, Rémy Cointreau s'engage à respecter et partager régulièrement les dix principes de la charte avec ses collaborateurs et partenaires. La notion de responsabilité sociale et environnementale est ainsi diffusée au sein de l'entreprise, mais aussi en amont et en aval de son périmètre, vers ses clients, ses partenaires, ses fournisseurs et l'ensemble de ses parties prenantes.

Pour la septième année consécutive, Rémy Cointreau a renouvelé en juillet 2021 la qualification *GC Advanced* de son reporting annuel RSE. Il s'agit du plus haut niveau de différenciation dans le respect de la charte *Global Compact*, ce qui témoigne de la force des engagements du Groupe. L'intégration concrète des ODD dans les enjeux RSE du Groupe et les actions menées dans le cadre de la gestion responsable des achats ont été soulignées comme étant des points forts de la stratégie RSE du Groupe.

Totalement impliqué dans les enjeux de responsabilité sociale de l'entreprise, Rémy Cointreau est également membre du club *GC Advanced*. Le but de ce club est de partager avec les autres membres les bonnes pratiques RSE de chacun, autour de thématiques transversales. Cette année ont été abordés par exemple les sujets suivants : « Préservation de la biodiversité », « Diversité et inclusion en entreprise », « Plus que 10 ans pour atteindre les ODD des Nations Unies : quels outils pour mesurer sa contribution, ses impacts ? ».

Insuffler la stratégie RSE du Groupe à l'ensemble des collaborateurs

Quatrième pilier de transformation du Groupe, la stratégie RSE est régulièrement partagée lors des comités de direction et réunions de revue de direction des sites de production. Il en est de même au cours de réunions du personnel, le Groupe tenant à impliquer ses collaborateurs dans sa démarche RSE.

Au niveau du Groupe, le département RSE a déployé des webinaires réguliers appelés les « Rendez-vous RSE », accessibles à tous les collaborateurs du Groupe Rémy Cointreau. Ces conférences ont été imaginées pour proposer une expérience pédagogique progressive et cohérente sur les questions de développement durable, et également partager les bonnes pratiques et les avancées des différentes équipes du Groupe en matière de RSE. Cette année, 4 conférences ont été organisées :

- le Climat & l'Entreprise (avec l'association The Shift Project) ;
- présentation des actions climatiques solidaires de Rémy Cointreau (avec South Pole) ;
- partage des meilleures pratiques RSE de la Distillerie Mount Gay ;
- partage des meilleures pratiques RSE au sein de la *Supply Chain* du Groupe.

Ces webinaires sont également accessibles en *replay* par l'ensemble des collaborateurs du Groupe.

Le département RSE a également travaillé sur le lancement d'une application RSE collaborative permettant de développer, regrouper et diffuser tous les assets RSE du Groupe et des Maisons ; de stimuler les échanges entre les collaborateurs sur les actualités et meilleures pratiques RSE ; ainsi que d'enrichir les connaissances des collaborateurs *via* des parcours pédagogiques. Une phase de test de l'application est prévue en début d'année fiscale 2022/2023, avec quelques Champions RSE.

Sur les sites de production de Cognac et Angers, des réunions Sécurité, Santé, Environnement ont également lieu trois fois par an afin de réaliser une veille réglementaire sur les dispositions légales de ces thématiques et de faire le point sur les actions menées en lien avec la politique RSE du Groupe.

Sur le site de Cognac plus particulièrement :

- des correspondants SSE (Sécurité, Santé, Environnement) sont répartis dans les différents services depuis plusieurs années. Ils sont les relais/portes-paroles du personnel de leur secteur d'activité. Ils participent à la validation des modalités pratiques de réduction de l'impact sur l'environnement (tri des déchets, consommations, incidents/presque accidents) et font remonter toute suggestion d'amélioration du Système de Management de l'Environnement et de Sécurité. Les référents contribuent à la réalisation des objectifs Sécurité/Environnement et sont notamment sollicités pour réfléchir à l'évolution des pratiques. En 2021, ils ont, par exemple, été particulièrement associés à la participation active d'ateliers Santé Sécurité Environnement qui ont duré deux jours. Quatre stands différents ont accueilli plus de 200 participants sur des thèmes tels que : mise en situation réelle d'incendie ; gestes de premiers secours ; le 0 déchet ; les nouveautés du Code de la route ;
- des ateliers spécifiques innovants et des réunions de présentation des objectifs et du maintien des acquis, peuvent être organisés sur les sites de production afin de sensibiliser régulièrement les collaborateurs. Cette année, un parcours pédagogique a été organisé pour l'ensemble du personnel de la mise en bouteille. Au cours de cet atelier, une dizaine de responsables de projet ou service ont présenté les réalisations de l'année et les objectifs à venir sur tous les sujets autour de la production (qualité, CO₂, déchets, amélioration continue, industrialisation, logistique, production, etc.) ;

- le programme de formation conçu pour mobiliser toutes les équipes autour du plan RSE 2025 « Exception Durable », la *WeCare Academy*, continu d'être déployé au sein du Groupe. Lancé début 2021 par la société Rémy Martin, cette formation est organisée autour de 3 ateliers éducatifs et collaboratifs et porte sur trois axes stratégiques pour le futur : durabilité des terroirs, écoconception des produits et ambassadeurs responsables ;
- la lettre interne REMYSCOPE à destination de tous les collaborateurs aborde régulièrement les sujets RSE, notamment ceux liés à la stratégie bas carbone du site.

Le site de Westland continue de déployer des actions pour s'assurer que la RSE soit au cœur de la culture d'entreprise :

- depuis 2019, un bonus individuel RSE a été créé et fait partie de la rémunération des collaborateurs ;
- depuis 2020, un comité inter-fonctionnel a été créé avec l'objectif de promouvoir le système de gestion environnementale du site (équipe WEST : *Westland Environmental and Sustainability Team*).

Certification des sites du Groupe

Cognac :

- ISO 9001 (Qualité) ;⁽¹⁾ ;
- ISO 14001 (Environnement) ;⁽¹⁾ ;
- ISO 22001 (Sécurité Alimentaire) ;⁽¹⁾.

À Cognac, le site de stockage d'eaux-de-vie est classé Seveso Seuil Haut en raison des quantités d'eaux-de-vie en cours de vieillissement. Ce site fait l'objet d'un système complet de gestion de la sécurité (SGS).

À Angers, la société Cointreau est certifiée :

- ISO 9001 (Qualité) ;
- ISO 14001 (Environnement) ;
- ISO 22001 (Sécurité Alimentaire) ;
- OHSAS 18001 et ISO 45001 (Santé/Sécurité).

Le carré Cointreau renouvelle également le label qualité tourisme en août 2021, avec une nouvelle intégration des engagements RSE dans les circuits de visite, également audités lors du renouvellement⁽¹⁾.

Le Domaine des Hautes Glaces est certifié :

- Production Biologique et étiquetage des produits biologiques (règlements du Conseil européen (CE) n° 834/2007 et n° 889/2008) depuis deux ans.

La Distillerie Bruichladdich est certifiée :

- B-Corp depuis 2020 ;
- ISO 9001 ;⁽¹⁾ ;
- Production Biologique et étiquetage des produits biologiques (règlements du Conseil européen (CE) n° 834/2007 et n° 889/2008) depuis trois ans ;
- Production Biologique et Biodynamique ;⁽²⁾.

La Distillerie Mount Gay est certifiée :

- ISO 9001 (Qualité) ;⁽¹⁾ ;
- ISO 22001 ;
- *Bonsucro Chain of custody* (ChoC) V5.1 ;⁽²⁾.

(1) Audit de renouvellement réalisé cette année et permettant de maintenir la certification.

(2) Certification obtenue cette année.

1.3.4.2 ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET POLITIQUE FISCALE (ODD 16)

L'ensemble des informations traitant de l'éthique des affaires et de la politique fiscale sont présentées dans le chapitre 2 (indicateurs *GRI Standard* 102-16 et 102-17).

L'une des actions principales de l'année concerne la formation « anticorruption » déployée au sein de Rémy Cointreau à l'aide d'un module *e-learning*, en versions française, anglaise et chinoise.

L'objectif est de sensibiliser chaque collaborateur du Groupe à la lutte contre la corruption. Il est de la responsabilité de chacun de connaître les enjeux dans ce domaine et d'agir avec intégrité auprès des parties prenantes du Groupe, notamment avec les partenaires d'affaires.

— 1.4 TABLEAU D'INDICATEURS

TABLEAU DES INDICATEURS DE PROGRÈS ⁽¹⁾ ET INDICATEURS DE VIGILANCE ⁽²⁾ AINSI QUE LEURS OBJECTIFS

Objectif de Développement Durable (ODD)	Enjeux Rémy Cointreau	Risques liés à l'enjeu	Indicateurs liés aux risques	
			Indicateurs	Périmètre
TERROIRS				
	Agriculture Durable	Pérennité de la production de nos matières premières agricoles et des terroirs	Taux de surfaces agricoles gérées durablement, en % ⁽¹⁾	Monde
			Taux de surfaces viticoles certifiées HVE de la coopérative viticole de Cognac (AFC), en % ⁽¹⁾	Site de Cognac
	Préservation de la biodiversité	Taux de Maisons ayant au moins 1 programme de biodiversité ⁽¹⁾	Monde	
HOMMES				
	Consommation Responsable	Cadre réglementaire et fiscal contraignant; Consommation d'alcool liée à l'activité	Information qualitative	Monde
	Formation interne/développement de compétences	Perte, dégradation de certains savoir-faire / Manque de formation du personnel dans certains pays	Taux de salariés bénéficiant d'au moins une formation par an, en % ⁽²⁾	Sites de production Monde / Filiales Monde (> 20 collaborateurs)
			Heures de formation par collaborateur ⁽²⁾ - GRI Standard 404-1	Sites de production Monde / Filiales Monde (> 20 collaborateurs)
	Non-discrimination et équilibre sociétal interne	Non attractivité et réputation de l'entreprise	Taux de managers F/H, en % ⁽¹⁾ - GRI Standard 401-1	Sites de production Monde / Filiales Monde (> 20 collaborateurs)
			Index Égalité professionnelle F/H, noté sur 100 ⁽¹⁾	France
			Taux de formation F/H, en % ⁽¹⁾ - GRI Standard 404-1	Sites de production Monde / Filiales Monde (> 20 collaborateurs)
			Taux de femmes au sein du Comité Exécutif, en % ⁽¹⁾	Monde

Progression des Indicateurs						Objectifs RSE		
2015 / 2016	2016 / 2017	2017 / 2018	2018 / 2019	2019 / 2020	2020 / 2021	2021 / 2022	2024 / 2025	2030 / 2031
TERROIRS								
		36	52	58	64	78	100	
		23	42	50	54	56	70	100% en 2028/2029
						70	100	
HOMMES								
								100% de collaborateurs formés d'ici 2023
			68	74	69	80	80	
	10,2	13,3	13,9	17,1	10,9	15,8	Suivi annuel	
		43	44	45	46	48	50	
				83	83	84	90	
	43	43	46	45	45	43	50	
17	17	17	17	17	10	33 ^(b)	40	50

Objectif de Développement Durable (ODD)	Enjeux Rémy Cointreau	Risques liés à l'enjeu	Indicateurs liés aux risques	
			Indicateurs	Périmètre
HOMMES				
	Bien-être des collaborateurs	Turnover / Absentéisme / Accidents du travail	Turnover, en % ⁽²⁾ - GRI Standard 401-1	Monde
			Absentéisme, en % ⁽²⁾ - GRI Standard 403-2	
			Taux de gravité des accidents du travail ⁽²⁾ - GRI Standard 403-2	France / Sites de production Monde
			Taux de fréquence des accidents du travail ⁽²⁾ - GRI Standard 403-2	
			Moyenne d'âge ⁽²⁾ / Ancienneté ⁽²⁾	Sites de production Monde / Filiales Monde
Achats responsables	Fournisseurs : non-respect des réglementations – pratiques responsables et durables (conditions de travail) / Réputation de l'entreprise auprès des clients	Taux de fournisseurs stratégiques avec une adhésion SEDEX active, en % ⁽¹⁾ - GRI Standard 308-1 et 414-1	Monde	
		Taux de fournisseurs stratégiques adhérant SEDEX ayant complété la totalité du questionnaire d'auto-évaluation, en % ⁽³⁾ - GRI Standard 308-1 et 414-1		
		Réputation de l'entreprise en lien avec la déforestation		Taux de fûts neufs achetés certifiés PEFC ou FSC, en %
Impact territorial (développement durable des territoires)	Non attractivité et réputation de l'entreprise	Taux de sites ayant au moins une action en faveur de son territoire, en % ⁽¹⁾	Monde	
	Gouvernance / Ethique des affaires	Cadre réglementaire et fiscal contraignant (prohibition)	Taux de formation à la charte éthique et/ou anti-corruption, en % ⁽¹⁾	Monde
		Certification B-Corp	Nombre d'alertes ⁽²⁾ / Nombre de sites de production certifiés B-Corp ⁽¹⁾	

Progression des Indicateurs						Objectifs RSE		
2015 / 2016	2016 / 2017	2017 / 2018	2018 / 2019	2019 / 2020	2020 / 2021	2021 / 2022	2024 / 2025	2030 / 2031
HOMMES								
		14,8	13,2	13,8	13,6	15,6	< 17	
4,6	2,7	2,3	2	2,3	2	1,8	< 4	
8,9	13,31	9,13	7,6	11,21	3,5	7,9	< 9	
0,07	0,13	0,38	0,51	0,53	0,67	0,3	< 0,3	
41	41	41	40	41	41	41	Suivi annuel	
9,4	9,1	8,4	7,9	8	7,9	7,6	Suivi annuel	
					82	78	100	
					49	82	100	
						55	100	
						86	100	
		80	-	86	80	84	100	
			6	5	7	7	Suivi annuel	
				1	1	1	Suivi annuel	

1

Objectif de Développement Durable (ODD)	Enjeux Rémy Cointreau	Risques liés à l'enjeu	Indicateurs liés aux risques	
			Indicateurs	Périmètre
TEMPS				
	Gestion de l'eau	Disponibilité et qualité de l'eau	Consommation d'eau, en m ³ ⁽²⁾ - GRI Standard 301-1 Taux de valorisation des vinasses de distillation, en % ⁽¹⁾ - GRI Standard 306-3	Sites de production Monde
	Économie circulaire et réduction des consommations de matières premières	Augmentation des coûts des matières premières	Taux de produits vendus sans emballage secondaire, en % ⁽¹⁾ Taux de valorisation des déchets, en % ⁽²⁾ - GRI Standard 306-2	Toutes les marques Sites de production Monde
	Contribution à l'effort planétaire (scénario bien inférieur à 2 °C) et durabilité de l'entreprise	Impact Carbone / Cadre réglementaire et fiscal contraignant (fiscalité Carbone) / Réputation de l'entreprise auprès des clients	Émissions CO ₂ – Scopes 1, 2 & 3, en TeqCO ₂ ⁽²⁾ - GRI Standard 305-3 Taux d'émissions CO ₂ significatives – <i>packaging</i> des produits, en % ⁽²⁾ Taux d'émissions CO ₂ significatives – Fret amont et transport aval des produits, en % ⁽²⁾ Taux d'émissions CO ₂ significatives – matières premières, en % ⁽²⁾ Taux de réduction des émissions CO ₂ Scopes 1, 2 & 3, en intensité, en % ⁽¹⁾ Taux de réduction des émissions CO ₂ Scopes 1 & 2, en absolu, en % ⁽¹⁾ Taux de réduction des émissions CO ₂ Scope 3 (objectif sur plus des 2/3 du Scope 3), en absolu, en % ⁽¹⁾ Consommation totale d'énergie, en MWh ⁽²⁾ - GRI Standard 302-1 Taux de consommation d'énergie renouvelable, en % ⁽¹⁾ – dont taux de consommation d'énergie électrique renouvelable, en % ⁽¹⁾	Sites de production Monde Monde

- (1) Indicateurs de progrès
(2) Indicateurs de vigilance
(3) Indicateurs de pilotage

- (a) Évolution de l'indicateur principalement due au changement du mode de calcul des émissions (passage de l'outil Bilan Carbone à l'outil GHG Protocol) et à l'intégration des sites d'Islay, du Domaine des Hautes Glaces et de Westland.
(b) Annoncé en 2021/2022, effectif en 2022-2023.

Progression des Indicateurs						Objectifs RSE		
2015 / 2016	2016 / 2017	2017 / 2018	2018 / 2019	2019 / 2020	2020 / 2021	2021 / 2022	2024 / 2025	2030 / 2031
TEMPS								
123 729	133 418	174 945	195 096	189 287	200 838	237 536	Suivi annuel	
				23	32	53	70	
				21	74	76	85	
91	89	92	94	93	95	95	99	
	145 789	135 528	174 842 ^(a)	180 449	121 189	148 483		
		37,0	46,5	40,6	35,4	41,3		
		22,7	19,3	23,5	20,4	16,9		
		30,6	14,7	13,0	18,5	23,2		
						-9 ^(c)	-50 ^(c)	
						-18 ^(c)	-42 ^(c)	
						9 ^(c)	-25 ^(c)	
36 235	41 854	39 656	38 495	39 261	40 125	43 511		
					26	44	100	
	78	77	79	82	86	87	100	

1

— 1.5 NOTE MÉTHODOLOGIQUE POUR LE REPORTING DES INDICATEURS

Rémy Cointreau répond à la déclaration de performance extra-financière (décret n° 2017-1265 du 9 août 2017) obligeant les entreprises cotées à établir une cartographie des risques RSE de son activité et à y associer des indicateurs de progrès. Ces indicateurs sont complétés par des indicateurs de vigilance et de pilotage.

Rémy Cointreau adhère depuis 2003 à la charte *Global Compact* et souhaite être l'ambassadeur des bonnes pratiques de cet engagement mondial dans le domaine des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

La notion de responsabilité sociale et environnementale (RSE) est ainsi diffusée au sein de l'entreprise, mais aussi en amont et en aval de son périmètre, vers ses clients, ses fournisseurs et l'ensemble de ses parties prenantes.

La nouvelle charte de responsabilité sociale et environnementale (RSE) de Rémy Cointreau s'appuie sur 10 des 17 objectifs de développement durable de l'ONU (ODD).

Elle s'articule autour de trois axes majeurs :

- préserver nos Terroirs, et promouvoir nos sols comme une solution au réchauffement climatique :

Chez Rémy Cointreau, chaque produit est l'expression de nos terroirs : un sol singulier, un climat unique, une biodiversité spécifique. Nous sommes engagés à préserver ces écosystèmes fragiles et à perpétuer nos savoir-faire, construits au fil des générations, pour élaborer des champagnes et spiritueux d'exception. Des sols régénérés, alliés à une biodiversité florissante, sont plus résilients et peuvent contribuer à la lutte contre le changement climatique. C'est pourquoi nous déployons des pratiques agroécologiques avec l'implication de nos agriculteurs et de nos communautés locales ;

- agir pour nos Hommes et nos communautés ; parce qu'une transformation durable ne peut être que l'œuvre d'un travail collectif :

La transformation durable est une aventure collective. En tant qu'entreprise familiale, c'est cette conviction qui a fait la force de notre Groupe. Cela passe par le respect des hommes et des femmes qui forment notre communauté, unis autour de nos valeurs historiques de respect et d'excellence. Nous souhaitons aussi former et accompagner nos agriculteurs, partenaires et *bartenders* pour qu'ils soient demain, les meilleurs ambassadeurs de la transition de notre secteur. S'engager c'est enfin inspirer une consommation toujours plus responsable auprès de nos consommateurs pour la dégustation de nos champagnes et spiritueux dans les temps de célébration ;

- s'engager dans le temps ; Parce que la planète ne peut pas attendre, nous contribuons déjà à la Neutralité Carbone du Groupe, tout en investissant pour réduire notre empreinte environnementale :

Rémy Cointreau est pleinement engagé pour réduire ses émissions carbone de 50% par bouteille d'ici 2030 et atteindre le « Net Zéro » d'ici 2050. Pour cela, nous mobilisons l'ensemble de nos partenaires afin d'améliorer, voire de transformer, nos pratiques

durablement. Nous diminuons les consommations d'énergie de nos sites de production et basculons nos distilleries vers les énergies renouvelables. Nous repensons la conception de nos flacons afin de réduire leur impact et inciter à de nouveaux modes de consommation. Nous optimisons nos flux, privilégions les modes de transports les plus écologiques et investissons dans ceux de demain. Nous le savons, il y a urgence à agir. Ainsi, nous nous engageons à mener, chaque année, des actions climatiques solidaires pour contrebalancer nos émissions résiduelles et contribuer à la Neutralité Carbone du Groupe dès maintenant.

Les actions menées dans le cadre de la politique RSE sont régulièrement présentées dans les rapports annuels qui présentent la totalité des indicateurs RSE en lien avec les indicateurs internationaux du GRI (*Global Reporting Initiative*).

Ces documents sont consultables sur le site Internet de Rémy Cointreau et diffusés à l'ensemble des parties prenantes. (www.remy-cointreau.com).

1.5.1 PROTOCOLE DE REPORTING

Le protocole de reporting 2021/2022 est un document interne, rappelant les engagements RSE de Rémy Cointreau et présentant la structure et les moyens mis en œuvre pour assurer un reporting de qualité et fiable.

À ce titre, il sert de guide pour le reporting interne et de référentiel pour la vérification externe en 2021/2022 des différents indicateurs RSE issus de la déclaration de performance extra-financière.

Le protocole de reporting est établi par les directions RH et RSE de Rémy Cointreau. Il est consultable sur demande auprès de la directrice RSE à l'adresse suivante :

Laetitia Delaye

Directrice responsabilité sociale et environnementale

21 rue Balzac

75016 PARIS

laetitia.delaye@remy-cointreau.com

Tél. : 33 (0)7 87 25 36 01

Le protocole de reporting est mis à jour annuellement afin de prendre en compte les modifications concernant les évolutions du reporting et des indicateurs RSE.

1.5.2 PÉRIMÈTRE

Les engagements RSE de Rémy Cointreau s'appliquent à l'ensemble des sociétés du Groupe. Trois grands axes sont définis : social, environnemental et sociétal.

Le périmètre de reporting RSE s'appuie sur le périmètre financier consolidé du Groupe (32 sociétés – sites de production et sociétés de distribution) et répond à la déclaration de performance extra-financière (décret n° 2017-1265 du 9 août 2017).

Les sociétés exclusivement financières ainsi que les joint-ventures non contrôlées par le Groupe ne sont pas intégrées dans le périmètre de reporting RSE. Il en est de même pour les cessions et acquisitions de sociétés faites en cours d'exercice.

PÉRIMÈTRE ENVIRONNEMENTAL

Toutes les informations environnementales couvrent les sites de production de Cognac, d'Angers, de la Barbade, de l'île d'Islay (Écosse) ainsi que les sociétés Westland (USA), Domaine des Hautes Glaces (France), Domaines Rémy Martin (Cognac).

Tous les sites de production sont donc inclus dans le périmètre de reporting environnemental. Les filiales de distribution en sont exclues, leurs impacts environnementaux étant jugés non significatifs.

Les indicateurs environnementaux listés dans le paragraphe suivant (paragraphe 1.5.3 « Indicateurs retenus ») concernent tous les sites de production, en dehors des indicateurs ci-dessous dont le périmètre est précisé :

- taux de pollution des effluents/Demande Chimique en Oxygène en sortie de traitement (tous sites hors site de Westland) ;
- bilan GES – Parc automobile (uniquement pour sites français).

PÉRIMÈTRE SOCIAL

Les méthodologies utilisées pour certains indicateurs sociaux peuvent présenter des limites du fait notamment :

- de l'absence de définitions communes au niveau national ou international ;
- d'estimations nécessaires, de la représentativité des mesures effectuées ou encore de la disponibilité limitée de données externes nécessaires aux calculs.

Les définitions et méthodologies utilisées des indicateurs suivants sont donc précisées :

1. Effectifs

Le périmètre du reporting social couvre l'ensemble des 28 sociétés pour les informations sociales relatives aux effectifs.

2. Formation

Les sociétés de distribution basées en Europe ainsi que la société DHG ne sont pas concernées par l'indicateur lié à la formation.

Les données de formation des filiales françaises prennent en compte les formations imputables au titre de la formation professionnelle continue, ainsi que les formations non imputables. Le nombre de salariés formés prend en compte tous les salariés ayant suivi au moins une action de formation durant l'année, dont les employés n'étant plus présents au 31 mars 2021. Seules les formations d'une heure au moins sont recensées.

3. Autres indicateurs

Seuls les sites de production Angers, Cognac, la Barbade et Islay ainsi que le site de Paris sont inclus dans les indicateurs liés aux relations sociales, à l'absentéisme et aux accidents du travail.

Absentéisme : périmètre limité aux sociétés françaises (hors DHG), aux sites de la Barbade et Islay.

- Absence maladie uniquement des salariés comptabilisés dans l'effectif total du Groupe, soit pour le périmètre France les salariés en CDI et CDD. Pour le périmètre hors France les salariés en CDI, au dernier jour de chaque trimestre à

l'exception des congés payés, des congés spéciaux (mariage, baptême, déménagement, etc.), des absences liées à la formation, des congés sans solde autorisés, des congés syndicaux, des congés sabbatiques et de création d'entreprise, des congés RTT, des jours de récupération, des jours fériés et des congés parentaux.

- Pour le reporting RSE, l'effectif est comptabilisé au 31 mars. L'indicateur est calculé sur les douze derniers mois.
- Le taux d'absentéisme est égal au nombre d'heures d'absence/nombre d'heures théoriques travaillées (heures au poste de travail + les heures d'absences maladie, congés, formations, voyages...).
- Le taux d'absentéisme est calculé hors longue maladie (absence supérieure à 90 jours).

Taux de fréquence des accidents du travail : périmètre limité aux sociétés françaises (Angers, Cognac, Paris), au site de la Barbade et de Bruichladdich.

Tout accident survenu à un salarié comptabilisé dans l'effectif total du Groupe pour le périmètre France en CDI et CDD, et pour le périmètre hors France le salarié en CDI au dernier jour de chaque trimestre sur le lieu de travail ou lors de déplacements professionnels entraînant conjointement une déclaration et un arrêt de travail d'un jour minimum quelle que soit la réglementation nationale en vigueur.

- Ce taux est exprimé en nombre d'accidents de travail avec arrêt par million d'heures réelles travaillées soit : (nombre d'accidents avec arrêt de travail x 1 million)/nombre d'heures réelles travaillées.
- Constitue une heure réelle travaillée, une heure de travail effectuée dans le Groupe par un salarié au cours de la période fiscale, c'est-à-dire l'heure réellement passée sur le poste de travail. On ne tient pas compte des heures d'absences (maladie, congés, formation, voyages...).
- Dans le cas où les heures travaillées réelles ne sont pas disponibles, le taux de fréquence pourra être calculé à partir du nombre d'heures travaillées théoriques.

Taux de gravité des accidents du travail : périmètre limité aux sociétés françaises (Angers, Cognac, Paris), au site de la Barbade et d'Islay.

- Tout accident survenu à un salarié comptabilisé dans l'effectif total du Groupe pour le périmètre France en CDI et CDD et pour le périmètre hors France en CDI au dernier jour de chaque trimestre sur le lieu de travail ou lors de déplacements professionnels entraînant conjointement une déclaration et un arrêt de travail d'un jour minimum, quelle que soit la réglementation nationale en vigueur.
- Ce taux est exprimé en nombre de jours d'arrêt pour accident de travail, par millier d'heures réelles travaillées soit : (nombre de journées perdues X 1 000)/nombre d'heures réelles travaillées.
- Le nombre de journées perdues doit être calculé en jours calendaires à compter du jour de l'accident.
- Constitue une heure réelle travaillée, une heure de travail effectuée dans le Groupe par un salarié au cours de la période fiscale.
- Dans le cas où les heures travaillées réelles ne sont pas disponibles, le taux de gravité peut être calculé à partir du nombre d'heures travaillées théoriques.

1.5.3 INDICATEURS RETENUS

Tous les indicateurs faisant partie du reporting 2020/2021 sont listés ci-dessous.

Ils sont également présentés dans le protocole de reporting 2020/2021 où pour chacun d'entre eux, une fiche détaillée précise son périmètre, sa définition, la méthodologie de calcul, les données nécessaires et les contrôles effectués pour le calcul et la vérification des valeurs obtenues.

INDICATEURS SOCIAUX

- Effectif total du Groupe
- Répartition des salariés par sexe et par fonction
- Répartition des effectifs par zone géographique
- Nombre d'embauches par fonction et par type de contrat
- Nombre de départs détaillés par raison
- Moyenne d'âge par catégorie professionnelle
- Ancienneté moyenne par sexe et par catégorie professionnelle
- Taux d'absentéisme
- Taux de fréquence des accidents du travail
- Taux de gravité des accidents du travail
- Pourcentage de personnes handicapées dans l'effectif total
- Nombre d'heures de formation par collaborateur
- Nombre d'heures de formation par sexe
- Effectif formé par sexe
- Index Égalité Homme/Femme
- Taux de Femmes au sein du comité exécutif

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

Énergies

- Consommations énergétiques totales
- Consommations d'énergie directe
- Consommations d'énergie indirecte
- Consommation d'énergie renouvelable
- Consommation d'énergie électrique renouvelable

Eau et effluents

- Consommations d'eau
- Volumes d'effluents
- Taux de pollution des effluents/ Demande Biologique en Oxygène (DBO) en sortie de traitement
- Taux de pollution des effluents/ Demande Chimique en Oxygène (DCO) en sortie de traitement
- Taux de valorisation des effluents de distillation

Agriculture durable

- Surfaces agricoles mondiales gérées en agriculture durable
- Certification de la coopérative Alliance Fine Champagne (Cognac)
- Taux de Maisons ayant au moins 1 programme de biodiversité

Matière première emballage

- Indice de Performance Environnementale (IPE)

Déchets

- Quantités de déchets
- Taux de valorisation Matières des déchets (DIB + DID)
- Taux de valorisation énergétique des déchets (DIB + DID)

Bilan carbone

- Bilan CO₂ – Émissions de GES (scopes 1 et 2)
- Bilan CO₂ – Émissions de GES (scope 3)
- Bilan CO₂ – Émissions significatives de GES (scopes 1, 2 et 3)

INDICATEURS SOCIÉTAUX

Engagement Sociétal

Taux de sites ayant au moins 1 action en faveur de son territoire

Éthique des affaires

- Taux de formation des collaborateurs
- Nombre d'alertes

Achats responsables

- Taux de fournisseurs adhérents de SEDEX et classés « actifs »
- Taux de fournisseurs stratégiques adhérant SEDEX ayant complété la totalité du questionnaire d'auto-évaluation
- Taux de fûts neufs achetés certifiés PEFC ou FSC

1.5.4 PERTINENCE DES INDICATEURS

Les indicateurs RSE retenus par Rémy Cointreau prouvent la réalité et la fiabilité des actions mises en œuvre par le Groupe en lien avec ses engagements RSE.

Ils contribuent à la prise de décision des utilisateurs de ces indicateurs dans le cadre des plans de progrès établis pour atteindre les objectifs RSE de Rémy Cointreau.

— 1.6 TABLES DE CONCORDANCE

Table de concordance Déclaration de Performance extra-financière (DPEF)	Pages
Conséquences sociales de l'activité	
Accords collectifs et leurs impacts	51-53
Lutte contre les discriminations	53-54
Promotion de la diversité	53-54
Engagements sociétaux	53
Engagements envers le handicap	54
Conséquences environnementales de l'activité	
Changement climatique	34-35, 41-50, 61-70
Économie circulaire	71-73
Gaspillage alimentaire	n/a
Lutte contre la précarité alimentaire	n/a
Respect du bien-être animal	n/a
Alimentation responsable, équitable et durable	n/a
Effets de l'activité quant au respect des droits de l'homme	51-61
Effets de l'activité quant à la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale	38-39, 77-79

Table de concordance RSE/Engagements <i>Global Compact GC Advanced</i>		Pages
Informations générales	Déclaration de soutien continu au <i>Global Compact</i> des Nations Unies et à ses principes, de la part du Président-Directeur général	2-3
	Description des politiques ou des actions mises en œuvre dans les domaines des droits de l'homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption	36-39, 77
	Indicateurs quantitatifs de mesure des résultats	40-43, 81-85
	Évaluation par un tiers externe crédible de l'exactitude et du périmètre des informations	92-94
	Intégration de hauts standards de transparence et divulgation tels que les lignes directrices du GRI (<i>Global Reporting Initiative</i>)	93
	Intégration des objectifs de développement durable (ODD)	2-3, 36-39
	Actions pour faire avancer les objectifs de développement durable (ODD)	36-39
Critères GC Advanced : implanter les 10 principes dans la Stratégie et les Opérations	Critère 1 : description de l'intégration dans les fonctions stratégiques et les unités opérationnelles	2-3, 36-36, 77
	Critère 2 : description de la mise en œuvre dans la chaîne de valeur	38-39
	Critère 3 : description des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine des Droits de l'homme	34, 39, 61, 119,151
	Critère 4 : description des systèmes de management en place pour intégrer les principes des droits de l'homme	51-61
	Critère 5 : description des mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés aux droits de l'homme	34, 37-39, 51-54, 57-61
	Critère 6 : formulation des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine des normes du travail	34, 37-39
	Critère 7 : description des systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs au travail	51-54, 58-59
	Critère 8 : description des mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés aux normes du travail	37, 58-59, 80-83
	Critère 9 : formulation des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine du respect de l'environnement	34, 37, 38-39
	Critère 10 : description des systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs à l'environnement	41-50, 61-76
	Critère 11 : description des mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés à l'environnement	37, 61-76, 80-84
	Critère 12 : formulation des engagements, stratégies ou politiques précis dans le domaine de l'anti-corruption	38-39, 77-79
	Critère 13 : description des systèmes de management en place pour intégrer les principes relatifs à la lutte contre la corruption	58-59
	Critère 14 : description des mécanismes de contrôle et d'évaluation en place pour l'intégration des principes liés à l'anti-corruption	58-59, 80-83
Critères GC Advanced : agir pour soutenir les objectifs plus larges des Nations Unies	Critère 15 : description des contributions du cœur de métier aux objectifs et problématiques plus larges de l'ONU	2-3, 41-76
	Critère 16 : description des investissements stratégiques sociaux et de philanthropie	59-61
	Critère 17 : description de la prise de position et de l'engagement en matière de politique publique	59-62
	Critère 18 : description des partenariats et actions collectives	59-62
Critères GC Advanced : gouvernance et leadership de la RSE	Critère 19 : description de l'engagement du président et de la direction	2-3, 35, 77
	Critère 20 : description de l'adoption par le conseil d'administration et la surveillance	35-77
	Critère 21 : description de l'implication des parties prenantes	41-80

Table de concordance RSE/Indicateurs <i>Global Reporting Initiative</i> (GRI) – Version <i>GRI Standard</i>		Pages
Stratégie et analyse	102-15	34-35
Éthique et intégrité	102-16	77-79
	102-17	77-79
Gouvernance	102-27	35,77
Implication des parties prenantes	102-43	41-80
	102-44	41-80
Matières premières recyclées	301-2	71-73
Consommation énergétique	302-1	66-69
Réduction de consommation énergétique	302-4	66-69
Consommation d'eau	303-1	73-75
Habitats protégés ou restaurés	304-3	46-49
Émissions de GES <i>Scope 1</i>	305-1	63,65
Émissions de GES <i>Scope 2</i>	305-2	63,65
Émissions de GES <i>Scope 3</i>	305-3	63,65
Réduction des émissions de GES	305-5	61-70
Effluents liquides	306-1	75-76
Tonnage de déchets	306-2	72-73
Évaluation RSE des fournisseurs (critères environnementaux)	308-1	39, 58-59
Taux de rotation des salariés	401-1	51-52
Accidents du travail et absentéisme	403-2	51-53
Heures de formation	404-1	54
Évaluation RSE des fournisseurs (critères sociaux)	414-1	39, 58-59
Informations sur les produits (consommation responsable)	417-1	55-56

— 1.7 RAPPORT DE L'UN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT, SUR LA DÉCLARATION CONSOLIDÉE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

(Exercice clos le 31 Mars 2022)

REMY COINTREAU

21, rue Balzac
75008 Paris

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société REMY COINTREAU (ci-après « l'entité ») désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le Cofrac (Accréditation Cofrac Inspection, n° 3-1060, portée disponible sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 mars 2022, présentées dans le rapport de gestion du groupe en application des dispositions des articles L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce.

CONCLUSION

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées de manière sincère, conformément au Référentiel.

PRÉPARATION DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

LIMITES INHÉRENTES À LA PRÉPARATION DES INFORMATIONS

Comme indiqué dans la Déclaration, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

RESPONSABILITÉ DE L'ENTITÉ

Il appartient au conseil d'administration :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant.

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R.225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de lutte contre la corruption et d'évasion fiscale) ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET DOCTRINE PROFESSIONNELLE APPLICABLE

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A.225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée) – *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L.822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 5 personnes et se sont déroulés entre mars 2022 et juin 2022 sur une durée totale d'intervention de 13 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions RSE, Gestion des risques, Ressources humaines.

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L.225-102-1 en matière sociale et environnementale, ainsi qu'en matière de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R.225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en annexe.

- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L.233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en annexe, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail, sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices, à savoir les sites de MountGay (la Barbade) et de Cognac, et couvrent entre 26 % et 65 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation ;

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 24 juin 2022

L'un des commissaires aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Olivier Auberty
Associé

Sylvain Lambert
Associé au sein du Département Développement Durable

ANNEXE : LISTE DES INFORMATIONS QUE NOUS AVONS CONSIDÉRÉES COMME LES PLUS IMPORTANTES

Indicateurs clefs de performance et autres résultats quantitatifs :

Principaux risques (enjeux Rémy Cointreau)	Rubriques du Document d'Enregistrement Universel traitant des politiques, actions et résultats associés revus dans le cadre de nos travaux.
Bien-être des collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> ● Section 1.3.2.1 <i>Dont les indicateurs « Turnover, en % », « Absentéisme, en % », « Taux de Fréquence des accidents du travail », « Taux de Gravité des accidents du travail », « Moyenne d'âge, en années », « Ancienneté, en années »</i>
Non-Discrimination et Equilibre social interne	<ul style="list-style-type: none"> ● Section 1.3.2.2 <i>Dont les indicateurs « Taux de manager F/H », « Taux de formation F/H », « Index Egalité F/H noté sur 100 », « Taux de femmes au sein du COMEX »</i>
Formation interne et Développement des compétences	<ul style="list-style-type: none"> ● Section 1.3.2.3 <i>Dont les indicateurs « Taux de salariés bénéficiant d'au moins une formation par an » et « Nombre d'heures de formation par collaborateur »</i>
Agriculture durable	<ul style="list-style-type: none"> ● Section 1.3.1.2 <i>Dont les indicateurs « Taux de surfaces agricoles gérées durablement » et « Taux de surfaces viticoles certifiées HVE de la coopérative viticole de Cognac (AFC) »</i>
Préservation de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> ● Section 1.3.1.3 <i>Dont l'indicateur « Taux de Maisons ayant au moins un programme de biodiversité »</i>
Contribution à l'effort planétaire (limite des 2°C) et durabilité de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> ● Section 1.3.3.1 <i>Dont les indicateurs « Émissions CO₂ – Scopes 1-2-3, en TeqCO₂ », « Taux de réduction des émissions CO₂ Scopes 1, 2 & 3, en intensité », « Taux de réduction des émissions CO₂ Scopes 1 & 2, en absolu », « Consommation totale d'énergie, en MWh », « Taux de consommation d'énergie renouvelable (monde) », « Taux d'émissions de CO₂ significatives – packaging des produits », « Taux d'émissions CO₂ significatives – matières premières » et « Taux de réduction des émissions CO₂ Scope 3, en absolu »</i>
Gestion de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> ● Section 1.3.3.3 <i>Dont les indicateurs « Consommation d'eau, en m³ », « Eau consommée, en m³ » et « Taux de valorisation des vinasses de distillation »</i>
Economie circulaire et réduction des consommations de matières premières	<ul style="list-style-type: none"> ● Section 1.3.3.2 <i>Dont les indicateurs « taux de produits vendus sans emballage secondaire » et « Taux de valorisation des déchets »</i>
Information du client (étiquetage nutritionnel)	<ul style="list-style-type: none"> ● Section 1.3.2.5
Consommation responsable (en externe)	<ul style="list-style-type: none"> ● Section 1.3.2.4
Achats responsables	<ul style="list-style-type: none"> ● Section 1.3.2.6 <i>Dont les indicateurs « Taux de fournisseurs adhérents de SEDEX et qui ont répondu à la totalité des informations demandées dans le questionnaire d'auto-évaluation », « Taux de fournisseurs stratégiques avec une adhésion SEDEX active » et « Taux de fûts neufs achetés certifiés PEFC ou FSC »</i>
Impact territorial (Développement durable des Terroirs)	<ul style="list-style-type: none"> ● Section 1.3.2.7 <i>Dont l'indicateur « Taux de sites ayant au moins une action en faveur de son territoire »</i>
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ● Section 1.3.4.1 <i>Dont l'indicateur « Nombre de sites de production certifiés B Corp »</i>
Ethique des affaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Section 1.3.4.2 <i>Dont les indicateurs « Taux de formation à la charte anti-corruption » et « Nombre d'alertes ».</i>

1



2

RISQUES DU GROUPE

2.1	PROCÉDURES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE	96	2.2	FACTEURS DE RISQUES	102
	Les principes généraux de gestion des risques	96	2.2.1	Risques de marchés et d'activité	104
	La définition et les objectifs de la gestion des risques	96	2.2.2	Risques opérationnels et environnementaux	109
	Les composantes du dispositif de gestion des risques	96	2.2.3	Risques éthiques, réglementaires et de conformité	111
	L'articulation entre la gestion des risques et le contrôle interne	97	2.2.4	Risques financiers	114
	Les principes généraux du contrôle interne	97	2.3	ASSURANCES	116
	Périmètre de la gestion des risques et du contrôle interne	99	2.4	ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ	117
	Les acteurs de la gestion des risques et du contrôle interne	99	2.4.1	Engagements	117
	Le dispositif de contrôle interne lié à l'élaboration de l'information comptable et financière	100	2.4.2	Organisation	118
			2.4.3	Déploiement	118
			2.4.4	Contrôle	119

— 2.1 PROCÉDURES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE GESTION DES RISQUES

Au sein de Rémy Cointreau, la gestion des risques fait partie intégrante des responsabilités des différentes équipes de direction tant au niveau du Groupe qu'au niveau des *Business Units* et des entités juridiques. Certains risques propres à l'activité du Groupe sont décrits dans le chapitre 2.2 « Facteurs de risques », ainsi que leurs dispositifs de prévention et de traitement.

LA DÉFINITION ET LES OBJECTIFS DE LA GESTION DES RISQUES

Le risque représente la possibilité qu'un événement survienne, dont les conséquences seraient susceptibles d'affecter les personnes, les actifs, l'environnement, les objectifs de la société ou sa réputation. Cette définition du document de référence dépasse les aspects financiers et touche la réputation des marques et la pérennité de l'entreprise. Il est donc important que l'ensemble du personnel et, en particulier, les équipes dirigeantes soient sensibilisés à sa gestion, afin notamment de :

- créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation du Groupe ;
- sécuriser la prise de décision et les processus opérationnels pour favoriser l'atteinte des objectifs ;
- favoriser la cohérence des actions avec les valeurs du Groupe ;
- mobiliser les collaborateurs du Groupe autour d'une vision commune des principaux risques pesant sur leurs activités.

LES COMPOSANTES DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

L'ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES

Les principaux acteurs sont les membres du comité exécutif du Groupe et des comités de direction des *Business Units* ainsi que les dirigeants des principaux marchés. Ils sont responsables de l'identification des principaux risques dans leur domaine ou dans leur zone géographique, de leur mesure en tenant compte de leur

fréquence d'occurrence et de l'importance de leur impact. Ils sont également en charge des plans d'actions pour sécuriser l'activité.

Les informations recueillies sont synthétisées pour être diffusées à l'ensemble des parties prenantes. Ce dispositif peut être complété par des retours d'expérience permettant ainsi de renforcer le dispositif en temps quasi réel.

LE PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

Le processus de la gestion des risques comprend quatre étapes distinctes :

1. identification des principaux risques couvrant l'ensemble des métiers. Ces risques sont classés par catégorie prédéfinie et par localisation pour permettre de faire des analyses, soit pour une catégorie donnée, soit pour un pays donné ;
2. analyse de chaque risque aboutissant à une évaluation de leur niveau permettant ainsi de les hiérarchiser et de concentrer les efforts sur les risques identifiés comme majeurs ;
3. mise en place de plans d'actions dont le but peut être l'élimination des risques, leur réduction à une limite acceptable prédéfinie, leur transfert sur une police d'assurance ou encore leur acceptation ;
4. suivi du processus dans le temps par les principaux responsables qui doivent fournir des informations relatives à son évolution, notamment lors des revues de l'audit interne, pour garantir sa maîtrise.

Ce processus a permis de développer une culture de prévention des risques au sein du Groupe et le partage des meilleures pratiques, tant sur le plan des actions à mener que sur le plan de la méthodologie. La résultante est la cartographie des risques qui est mise à jour régulièrement. Elle permet d'identifier les risques majeurs du moment, de les présenter au comité d'audit, d'alimenter les programmes annuels d'audit interne et d'assurer la pertinence des polices d'assurance et leur adéquation aux risques identifiés.

LE PILOTAGE CONTINU DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Les risques considérés comme importants font l'objet de revues ponctuelles dans le cadre des programmes d'audit. Les différentes parties prenantes doivent également confirmer la mise en place des plans d'actions prévus, réévaluer leur niveau de tolérance une fois ces actions effectuées, et informer de l'émergence de nouveaux risques.

L'ARTICULATION ENTRE LA GESTION DES RISQUES ET LE CONTRÔLE INTERNE

Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne se complètent pour une meilleure maîtrise des activités du Groupe.

Le dispositif de contrôle interne s'appuie sur le dispositif de gestion des risques pour identifier les principaux contrôles à maîtriser. Par ailleurs, le dispositif de gestion des risques fait aussi l'objet de contrôle pour s'assurer de son bon fonctionnement.

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DU CONTRÔLE INTERNE

LA DÉFINITION ET LES OBJECTIFS DU CONTRÔLE INTERNE

Le dispositif est composé d'un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions mis en œuvre par la direction générale pour permettre à la société et à ses filiales de mieux maîtriser leurs activités, de rendre leurs opérations plus efficaces et d'optimiser l'utilisation de leurs ressources, mais aussi de sécuriser le bon fonctionnement du dispositif de gestion des risques. Il ne se limite donc pas aux procédures ni aux seuls processus comptables et financiers.

Il vise en particulier à assurer :

- la mise en application des instructions et des orientations fixées par la direction générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la conformité aux lois et règlements, ainsi qu'aux directives données par les organes de gouvernance et la direction générale ;
- la fiabilité des informations financières.

Comme tout système de contrôle, il possède ses propres limites et ne peut offrir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs définis par la société. En effet, la probabilité d'atteindre ces objectifs ne relève pas de la seule volonté de la société, et peut être impactés par de nombreux facteurs, tels que l'incertitude du monde extérieur, l'exercice de la faculté de jugement ou des dysfonctionnements pouvant survenir en raison d'une défaillance technique ou humaine.

LES COMPOSANTES DU CONTRÔLE INTERNE

Le contrôle interne repose notamment sur les grands principes suivants :

- le schéma de **délégation de pouvoir**, qui se veut être le reflet des véritables centres de décision, en adéquation avec la taille et la complexité des structures ainsi qu'avec le niveau de responsabilité de chacun, mis en place pour valoriser et responsabiliser les femmes et les hommes du Groupe ;
- les **procédures de contrôle interne**, rappelant les principes et règles applicables à l'ensemble des filiales du Groupe en matière de contrôle interne pour les principaux cycles opérationnels identifiés ;
- le **questionnaire d'autoévaluation**, actualisé régulièrement, ayant pour objectif d'évaluer l'existence et la robustesse des dispositifs de contrôle interne au niveau de chaque entité et de

mettre en place des plans d'amélioration formalisés ; notamment un rapport par filiale est émis et une synthèse spécifique pour le comité exécutif est réalisée ;

- la **charte d'audit interne**, destinée à l'ensemble des collaborateurs de Groupe, qui présente le cadre de fonctionnement de l'audit interne, tant déontologique que méthodologique.

L'efficacité de ces principes est étroitement liée à l'environnement de contrôle dont les cinq principales composantes sont décrites ci-dessous.

1. Une organisation adéquate et structurée

Pour favoriser un échange de bonnes pratiques et un contrôle transversal de ses opérations, le Groupe a choisi une organisation de type matricielle. Les directions fonctionnelles apportent leur expertise aux directions opérationnelles tout en tenant compte des spécificités locales de ces dernières. Pour des raisons de clarté, des organigrammes hiérarchiques régulièrement mis à jour sont disponibles sur l'intranet du Groupe.

Cette organisation est renforcée par une politique de ressources humaines fondée sur la compétence, le savoir-faire et l'exigence. Le Groupe s'est engagé dans une politique de recrutement permettant d'améliorer le professionnalisme des équipes et d'attirer les talents, et dans une politique de développement des compétences pour le maintien d'un haut degré d'expertise de ses collaborateurs.

L'organisation s'appuie également sur un système d'information intégrant un progiciel de gestion intégré (ERP) récent et performant (SAP S/4 HANA), afin de répondre aux ambitions de développement du Groupe.

La réputation de Rémy Cointreau s'est construite sur des valeurs éthiques fortes que sont l'intégrité, le respect des lois et de la personne, l'honnêteté dans ses relations avec les clients, les fournisseurs et les collaborateurs et la responsabilité sociétale et environnementale, qui sont retranscrites dans le Code de conduite du Groupe, remis à jour au cours de cet exercice et disponible en interne et en externe.

2. Un système de diffusion en interne des informations pertinentes

La diffusion et la communication en temps opportun d'informations pertinentes à l'ensemble des acteurs du Groupe – afin qu'ils puissent exercer leurs responsabilités de la façon la plus clairvoyante et sereine possible – reposent sur trois principaux éléments :

- les réunions de service organisées périodiquement par les différents acteurs du Groupe, dont l'objectif est de diffuser et d'échanger les informations opérationnelles, de partager les points de vue, de fixer les priorités et de coordonner les plans d'actions ;
- les bases de données techniques regroupées au sein de l'intranet du Groupe qui sont accessibles 24 heures sur 24 et partout dans le monde et qui permettent aux différents acteurs de consulter les informations nécessaires au bon exercice de leurs fonctions ;
- les bases de données structurées et systèmes d'information, dont la mise à jour se fait quotidiennement offrant ainsi aux acteurs concernés des informations pertinentes et fiables pour des prises de décision en temps opportun.

3. Une gestion des risques

Le Groupe a mis en place un dispositif de gestion des risques visant à recenser, analyser et traiter les principaux risques identifiés au regard de ses objectifs. Ce dispositif est décrit précédemment dans la première partie de cette section.

4. Des activités de contrôle

Chaque métier ou chaque activité du Groupe dispose de sa propre documentation de référence. Elle est composée de chartes, de codes, de normes, de procédures et de règles de bonnes pratiques. Elle précise la manière dont un processus, une action ou un contrôle doit être accompli et fait partie intégrante du dispositif de contrôle interne. Elle est organisée selon les principaux domaines de compétence suivants :

- les achats : les relations avec les fournisseurs sont régies par un contrat faisant référence à l'engagement *Global Compact* des Nations Unies. Il requiert des fournisseurs qu'ils adhèrent aux valeurs de respect des droits de l'homme, de l'environnement et des principes sociaux fondamentaux. Par ailleurs, la charte déontologique des achats permet de s'assurer que les bonnes pratiques sont adoptées par l'ensemble des acheteurs de Rémy Cointreau et d'éviter dans la mesure du possible toutes dérives dommageables aux intérêts du Groupe ;
- la sécurité et la qualité : toutes les normes et règles de production édictées par la direction des opérations sont consignées dans les bases de données de chaque Maison. Leur application est régulièrement revue dans le cadre des certifications ISO 9001, 14001 et 22000 ainsi que des accréditations HACCP, garantissant les meilleures pratiques ;
- les systèmes d'information : le responsable de la sécurité des systèmes d'information Groupe coordonne le déploiement des politiques de sécurité et des procédures associées au sein des entités. Notamment, les systèmes financiers considérés comme critiques sont sauvegardés quotidiennement et hébergés dans des centres informatiques offrant toutes les garanties de disponibilités. Par ailleurs, des plans de reprise d'activités sont en cours de développement et ont vocation à être testés annuellement ;
- la gestion centralisée des financements et de la trésorerie : la charte de change et la charte de taux précisent les principes à respecter pour une plus grande sécurité dans ce domaine. Ces

documents sont complétés par une cartographie des risques des principaux processus gérés par la trésorerie du Groupe. Cette dernière est également chargée de définir une politique générale et des procédures de reporting relatives à la gestion des créances commerciales ;

- la consolidation des comptes et le reporting : Rémy Cointreau s'est doté d'un ensemble de principes et normes permettant de fournir une information financière fiable. L'unicité des définitions et des principes de valorisation et de traitement des données comptables et financières pour les trois processus, budget, réestimations du budget et clôtures mensuelles, permet de garantir la comparabilité des données. Le calendrier des processus comptables et financiers détaillant les dates de remontée des informations et leur diffusion permet aux responsables de gérer leurs priorités. Par ailleurs, les directeurs généraux et les directeurs financiers des filiales doivent adresser au directeur général et au directeur financier du Groupe une lettre de représentation dans laquelle ils s'engagent sur la sincérité des états financiers et la mise en place d'un dispositif de contrôle interne pour détecter et prévenir les fraudes ainsi que les erreurs.

5. Une surveillance permanente

La mise en application du dispositif de contrôle interne est effectuée par les directions fonctionnelles et opérationnelles sous le pilotage de la direction générale.

Des travaux de contrôle du bon fonctionnement de leurs processus sont régulièrement exécutés, soit par les équipes internes dédiées, soit par des organismes externes spécialisés, permettant ainsi de s'assurer de l'efficacité du dispositif de contrôle interne mis en place.

L'audit interne participe activement à la surveillance du dispositif de contrôle interne *via* des audits opérationnels et des audits de conformité. Il s'assure de l'application des meilleures pratiques et du respect aussi bien des lois et réglementations locales que des principes et normes du Groupe.

Les résultats de ses travaux sont partagés avec les commissaires aux comptes. Inversement, les remarques des auditeurs externes formulées dans le cadre de leur mission annuelle sont prises en considération par l'audit interne.

PÉRIMÈTRE DE LA GESTION DES RISQUES ET DU CONTRÔLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne est adapté à l'organisation matricielle de Rémy Cointreau, et notamment aux caractéristiques des filiales et à la nature de leur lien avec le Groupe.

LES ACTEURS DE LA GESTION DES RISQUES ET DU CONTRÔLE INTERNE

Les rôles respectifs des principaux acteurs qui participent au pilotage du dispositif de contrôle interne sont les suivants :

DIRECTION GÉNÉRALE AVEC SON COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif – composé des directions générales opérationnelles et fonctionnelles – conçoit les principes généraux du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques, définit les rôles et responsabilités des principales parties prenantes, coordonne leur mise en œuvre et s'assure de leur mise en application effective.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration prend connaissance des caractéristiques essentielles du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques retenus et mis en place par la direction générale et veille à ce que les risques majeurs identifiés et encourus par la société soient pris en compte dans sa gestion. À ce titre, le conseil est tenu informé par la direction générale de l'évolution des principaux risques du Groupe, ainsi que des plans d'actions menés. En ce qui concerne le processus d'élaboration de l'information comptable et financière, le conseil vérifie que le dispositif de pilotage et de contrôle mis en place permet d'assurer la fiabilité de l'information comptable et financière.

COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit s'assure de l'existence et de l'application des procédures de contrôle interne, tant dans le domaine comptable et financier que dans les autres domaines de l'entreprise.

Il est informé des résultats des travaux de l'audit interne et valide les orientations du programme annuel d'audit et l'organisation du service d'audit interne.

Il se tient informé des risques majeurs identifiés, de leur analyse et de leur évolution dans le temps.

AUDIT INTERNE

L'audit interne – rattaché au président du conseil d'administration du Groupe – intervient dans l'ensemble des entités du Groupe et, le cas échéant, dans les sociétés tierces en cas de sous-traitance, tant de la distribution que de la production.

Ses interventions sont planifiées en accord avec la direction générale et le comité d'audit. Les missions sont identifiées en fonction des risques répertoriés dans la cartographie des risques,

du contexte économique et des demandes spécifiques recueillies auprès des directions des différentes entités du Groupe.

Les conclusions des travaux d'audit – après un débat contradictoire – sont restituées à la direction de l'entité concernée. Leur synthèse ainsi que le plan d'actions sur lesquels s'est engagée la direction de l'entité locale sont ensuite présentés à la direction générale.

Une fois par an, le directeur de l'audit interne présente au comité d'audit les orientations du plan annuel, une synthèse des réalisations effectuées au cours de l'exercice précédent et une plan prévisionnels des audits portant sur les 3 prochaines années.

Outre ces travaux d'audit, l'audit interne se charge de la mise à jour de la cartographie des risques et de la promotion du contrôle interne dans le Groupe. À ce titre, il est destinataire des rapports de synthèse sur le contrôle interne établis par les différentes entités, lesquels lui permettent d'avoir une vision globale des risques du Groupe.

Afin de couvrir les différentes natures de risques, la gestion de la conformité et des assurances est rattachée à l'audit interne.

DIRECTION FINANCIÈRE

Elle a pour mission principale d'assister et de contrôler les directions opérationnelles dans leurs activités financières. Elle fixe les règles de consolidation et de gestion et assure la définition et la promotion d'outils, de procédures et de bonnes pratiques dans les domaines tels que la gestion, la comptabilité et la consolidation, les financements et la trésorerie, la fiscalité, la communication financière et les systèmes d'information.

DIRECTION DES OPÉRATIONS

Sa mission est large et regroupe les fonctions telles que la logistique, les achats, la qualité et l'organisation industrielle. Elle définit un ensemble de normes et de méthodes permettant l'atteinte d'un niveau élevé de qualité des productions mais aussi de sécurité et de respect de l'environnement. Elle assiste également les filiales dans la mise en œuvre de leur politique logistique et industrielle en plus de leur nécessaire intégration des enjeux environnementaux.

DIRECTION JURIDIQUE

La direction juridique assiste les sociétés du Groupe dans les affaires juridiques significatives, ainsi que dans la gestion des litiges. Elle coordonne la mise en place des clauses contractuelles dans les différents contrats de distribution ainsi que la protection juridique des marques, de la propriété intellectuelle et autres actifs du Groupe.

COMITÉS DE DIRECTION DES SOCIÉTÉS OU DE DIVISIONS

Ces comités sont totalement impliqués dans le processus de gestion des risques et du contrôle interne. Ils sont parties prenantes dans l'élaboration et la mise à jour de la cartographie des risques. Ils analysent les résultats des questionnaires d'autoévaluation et émettent un rapport sur leur contrôle interne à destination du Groupe. Ils réfléchissent sur les plans d'actions en réponse aux recommandations de l'audit interne. Ils sont également concernés par la gestion de crise et par l'existence de plans de continuité d'activité.

LE DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE LIÉ À L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Notre approche s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue du dispositif de contrôle interne en place.

Les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière s'appliquent à la société mère et à l'ensemble des filiales intégrées dans les comptes consolidés, et visent à assurer :

- le respect des lois et règlements et la bonne application des instructions et orientations fixées par la direction générale du Groupe dans le processus d'élaboration des informations comptables et financières ;
- la fiabilité des informations concourant à l'élaboration des informations comptables et financières ainsi que des informations publiées ;
- la préservation des actifs.

LE PROCESSUS DE PILOTAGE DE L'ORGANISATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

L'organisation

Le processus d'élaboration de l'information comptable et financière est assuré par la direction financière du Groupe. Elle supervise la direction comptabilité, finance et fiscalité, la direction du contrôle de gestion, la direction des financements et de la trésorerie, la direction des systèmes d'information et la communication financière. Chacune de ces directions coordonne le contrôle interne dans son domaine respectif. Par ailleurs, la présence de contrôleurs financiers dans chaque *Business Units* renforce le dispositif.

Les processus comptables et financiers

La direction financière a mis en place un portail intranet dédié aux principes de gestion et aux normes comptables adoptés par le Groupe et dont l'application par l'ensemble des filiales est obligatoire.

Pour chaque clôture, des instructions rappelant les dates clés du calendrier, ainsi que les sujets qui nécessitent une attention particulière, permettent aux différentes sociétés de s'organiser à l'avance afin que les informations requises soient communiquées dans les délais et que les contrôles appropriés soient effectués en amont du processus d'élaboration de l'information comptable et financière.

Par ailleurs, le Groupe procède à des clôtures mensuelles. Celles précédant la clôture du semestre ou de l'exercice servent de préclôture et permettent d'identifier et d'anticiper les différentes

possibilités de traitement des opérations particulières et non récurrentes. Ces dernières sont exposées aux commissaires aux comptes pour validation lors des réunions préliminaires à la clôture des comptes.

L'organisation et la sécurité des systèmes d'information

La direction des systèmes d'information a mis en place des dispositifs destinés à assurer la continuité du traitement des données comptables. Ainsi, certains équipements existent en double permettant de prendre automatiquement le relais en cas de défaillance inopinée d'un matériel.

En ce qui concerne la conservation et la protection des données, les accès aux données comptables et financières sont sécurisés par des droits accordés individuellement et nominativement avec des mots de passe, et des rôles métiers ont été créés suivant une matrice garantissant la séparation des tâches. Tous les jours, l'ensemble des données est sauvegardé. Les travaux de traitement des données par *batch* sont également programmés dans un ordre précis avec des systèmes alertant les principaux utilisateurs en cas d'incidents.

D'autres systèmes automatiques de contrôle ont également été mis en place, tels que l'existence de seuils de validation, le rapprochement automatisé et l'accès limité pour les transactions critiques.

Les commissaires aux comptes

Dans le cadre des clôtures semestrielle et annuelle des comptes, les commissaires aux comptes réalisent différentes missions, telles que :

- les revues préliminaires qui peuvent porter sur le contrôle interne des processus d'élaboration de l'information comptable et financière ;
- l'examen limité semestriel de l'ensemble des données comptables et financières préparées par les sociétés du Groupe ;
- l'examen limité semestriel des comptes consolidés établis par la direction financière ;
- l'audit annuel de l'ensemble des données comptables et financières préparées par les sociétés du Groupe ;
- l'audit annuel des comptes consolidés établis par la direction financière.

Ce dispositif permet aux commissaires aux comptes de certifier la régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes consolidés et des comptes sociaux. La synthèse de leurs travaux est présentée à la direction financière du Groupe, ainsi qu'au comité d'audit.

LE PROCESSUS CONCOURANT À L'ÉLABORATION DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les processus opérationnels d'alimentation des comptes

Tous les processus en amont de la production comptable font l'objet de procédures spécifiques, de règles de validation, d'autorisation et de comptabilisation. Ainsi, les approvisionnements se font dans un cadre sécurisé avec une liste de fournisseurs présélectionnés et des conditions préalablement négociées. Les bons de commande sont requis pour tous les achats à partir d'un certain seuil et les projets d'investissement avalisés par le comité exécutif doivent être dûment documentés, justifiés et autorisés pour leur réalisation.

Les processus d'arrêté des comptes et de production des comptes consolidés

Les processus d'arrêté des comptes font l'objet d'instructions précises rappelant les échéances, les cours de change à utiliser, les périmètres de consolidation ainsi que les points particuliers à suivre. Ces instructions sont envoyées systématiquement à l'ensemble des sociétés du Groupe.

Des procédures de validation des différentes étapes du processus de consolidation sont également mises en place. Elles ont pour principal objectif la validation des points suivants :

- la bonne application des normes et principes comptables ;
- la pertinence des retraitements de certaines données sociales ;
- l'identification, le rapprochement et l'élimination des opérations réciproques ;
- le calcul correct des impôts différés ;
- la bonne analyse et explication de la variation des situations nettes, tant sur le plan social que consolidé ;
- la cohérence entre les informations de gestion et les informations comptables.

Le processus de la communication financière

Les responsables de la communication financière établissent un calendrier récapitulatif de l'ensemble des obligations du Groupe en matière de communication comptable et financière. Cet échéancier précise la nature de l'information ainsi que le nom de la personne en charge de leur rédaction ou de leur établissement. Une fois les informations disponibles, une procédure de relecture permet de valider la fiabilité et l'exactitude des informations, qu'elles soient de nature comptable ou non comptable. La conformité aux lois et règlements en vigueur, portant sur la nature des informations, les délais requis et le principe d'égalité d'information entre les actionnaires, est assurée avec le concours de la direction juridique.

— 2.2 FACTEURS DE RISQUES

Les principaux risques auxquels le Groupe Rémy Cointreau est exposé, et dont la matérialisation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière ou ses perspectives, sont présentés ci-dessous.

Un exercice complet d'évaluation des risques a été mené au cours cet exercice fiscal 2021/2022 avec l'aide d'un partenaire externe et s'appuyant sur une appréhension complète des principaux risques auquel le Groupe Rémy Cointreau est confronté. Cette analyse des risques porte sur l'impact et la probabilité de voir ceux-ci se concrétiser et avoir une répercussion de nature à influencer la réalisation du plan stratégique.

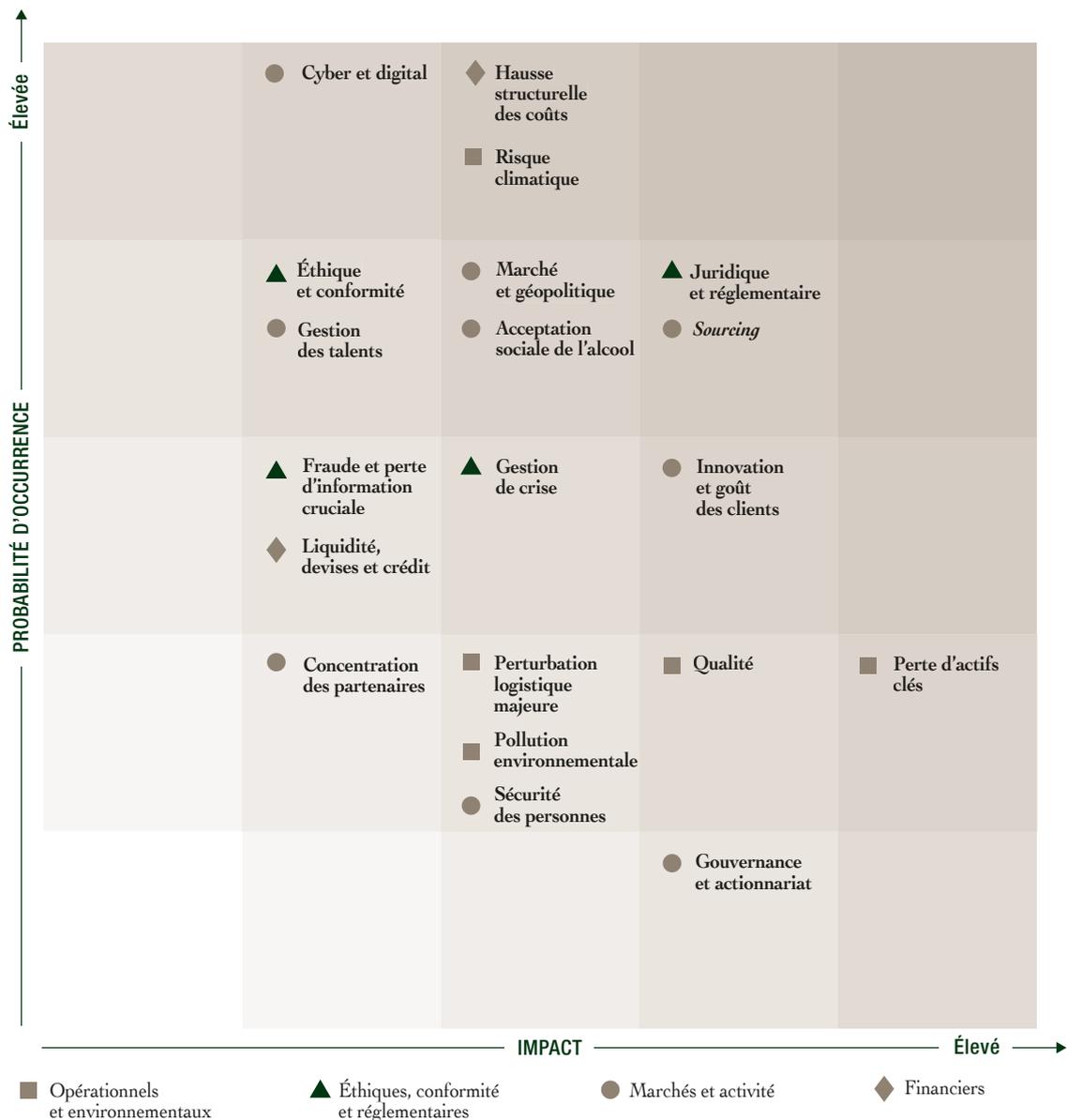
Un dispositif permettant d'anticiper et de maîtriser ces risques a été mis en place, et est actualisé périodiquement au regard des évolutions réglementaires, législatives, économiques, sociétales, géopolitiques et concurrentielles.

La cartographie ci-dessous classe les différents risques selon leur impact potentiel et leur probabilité d'occurrence, et reflète l'exposition du Groupe après prise en compte des mesures de maîtrise mises en œuvre.

Les risques identifiés sont répartis en 4 grandes catégories : risques de marchés et d'activité, risques opérationnels et environnementaux, risques éthiques et réglementaires, et risques financiers.

Dans le contexte de sortie progressive de crise sanitaire, cet exercice de cartographie mené au cours de cet exercice de cartographie est un élément clé du dispositif de contrôle et d'évaluation des risques. Ceux-ci seront mis à jour tous les ans.

La description détaillée des risques, de leur impact et des mesures de gestion est présentée dans ce chapitre.



● Risques de marchés et d'activité	2.2.1.1	Innovation et goût des clients
	2.2.1.2	Risques liés à l'acceptation sociale de l'alcool
	2.2.1.3	Risque marché et géopolitique
	2.2.1.4	Risque de gestion du <i>sourcing</i>
	2.2.1.5	Dépendance liés à la concentration de nos partenaires
	2.2.1.6	Risque de gouvernance et actionnariat
	2.2.1.7	Sécurité des personnes
	2.2.1.8	Gestion des talents
	2.2.1.9	Cyber et Digital
● Risques opérationnels et environnementaux	2.2.2.1	Risque climatique
	2.2.2.2	Risques de perte d'actifs clefs
	2.2.2.3	Qualité
	2.2.2.4	Risques environnementaux
	2.2.2.5	Perturbation logistique majeure
● Risques éthiques et réglementaires	2.2.3.1	Gestion des crises et continuité d'activité
	2.2.3.2	Juridiques et réglementaires
	2.2.3.3	Éthique et conformité
	2.2.3.4	Fraude
● Risques financiers	2.2.4.1	Hausse structurelle et durable des coûts
	2.2.4.2	Liquidités, devise et crédit

2.2.1 RISQUES DE MARCHÉS ET D'ACTIVITÉ

2.2.1.1 RISQUES LIÉS À L'INNOVATION ET À L'ÉVOLUTION DES GOÛTS DES CLIENTS

Présentation du risque

Les préférences et les habitudes d'achats des clients peuvent évoluer en raison d'une multitude de facteurs dont notamment la conjoncture économique, les tendances démographiques et sociétales, les politiques et les initiatives de santé publique, la réglementation relative aux alcools et les changements dans les habitudes de consommation et dans les moments de convivialité et de divertissement.

Par ailleurs, l'incapacité du Groupe à innover en présentant des produits répondant aux nouvelles attentes des clients serait un facteur de risque.

Impacts potentiels sur le Groupe

Un changement de goût des consommateurs et notamment un désintérêt pour le cognac auraient un impact significatif sur le chiffre d'affaires du Groupe et sa capacité à maintenir son réseau actuel de distribution.

Gestion et mesures mises en place

Rémy Cointreau poursuit la diversification de son portefeuille de marques et le développement de sa gamme de produits afin de limiter son exposition à une marque, une catégorie d'alcools ou un marché particulier. La gestion de portefeuille est un pilier du plan stratégique du Groupe, tel que communiqué depuis 2020.

Le Groupe continue d'élargir son portefeuille et a annoncé, le 16 octobre 2020, l'acquisition du Champagne J. de Telmont, Maison centenaire, artisanale et résolument engagée dans une démarche d'agriculture biologique.

Le développement des gammes et la capacité d'innovation des Maisons permettent de répondre aux évolutions des goûts des consommateurs et d'être précurseur dans les nouveaux modes de consommation. Une veille stratégique permanente est également un facteur important de la stratégie de croissance.

2.2.1.2 RISQUES LIÉS À UNE ACCEPTATION SOCIALE DE L'ALCOOL

Présentation du risque

Le Groupe Rémy Cointreau veille à assumer ses responsabilités sociétales. À ce titre, il est pleinement conscient de ses responsabilités en termes de santé publique. Soucieux de la qualité de ses produits, il est également soucieux de favoriser une consommation modérée de ses produits.

Impacts potentiels sur le Groupe

Toute atteinte à la santé de ses salariés, de ses clients, du fait de la consommation excessive de ses produits ou d'alcool en général, pourrait générer :

- un renforcement des réglementations relatives à la consommation d'alcool ;
- des litiges vis-à-vis du Groupe par des collaborateurs ou des clients ;
- une atteinte à la réputation du Groupe et de ses marques.

Gestion et mesures mises en place

Rémy Cointreau demeure impliqué, aux côtés des grandes entreprises du secteur et des Associations professionnelles, dans les principaux projets collectifs d'incitation à la consommation responsable d'alcool sur ses principaux marchés ; la stratégie de montée en gamme, caractéristique des Maisons du Groupe, est en outre très cohérente avec la recherche d'une consommation plus qualitative et avec l'objectif de réduction des consommations à risque. En interne, Rémy Cointreau sensibilise régulièrement ses collaborateurs à l'importance d'une consommation responsable *via* des formations et des communications ciblées.

Ces actions sont plus détaillées dans la section relative à la consommation responsable dans le chapitre 1.3.3.1 « Consommation responsable de nos produits ».

2.2.1.3 RISQUE DE MARCHÉ ET GÉOPOLITIQUE

Présentation du risque

Le Groupe Rémy Cointreau, du fait de sa présence internationale, est sensible aux évolutions des marchés, aux tensions protectionnistes, aux conflits armés, aux potentielles guerres commerciales ou aux conséquences des actes terroristes.

La situation du Brexit en Europe (le Royaume-Uni étant l'un des principaux marchés du Groupe dans cette région ainsi qu'un pays producteur), les conflits militaires et les risques de guerre commerciale ainsi que les mouvements de protestation dans certains pays sont autant d'événements créant de l'instabilité et pouvant impacter l'activité de Rémy Cointreau.

Impacts potentiels sur le Groupe

Les conséquences de ces événements peuvent être diverses, par exemple :

- des accès restreints à certains marchés pour nos marques ;
- une hausse significative des droits de douane ;
- des barrières à l'entrée trop contraignantes ;
- une baisse de la consommation et de nos ventes.

Gestion et mesures mises en place

Dans le cadre de sa politique de maîtrise des risques, le Groupe Rémy Cointreau a entrepris de diversifier son exposition à travers :

- une meilleure répartition de son activité entre les différents marchés (États-Unis, Europe, Chine, Asie hors Chine, Afrique) ;
- une diversification de son offre de spiritueux, en développant des « éditions limitées » et en accentuant la montée en gamme de ses produits ;
- des investissements visant la construction de marque dans des pays nouveaux à fort potentiel ou pour viser des audiences plus larges au sein de marchés encore non optimisés ;
- le développement de nouveaux canaux de distribution (boutique en propre, *E-Commerce*, ventes directes).

2.2.1.4 RISQUE DE GESTION DU SOURCING

Présentation du risque

La production du Groupe Rémy Cointreau est, dans sa majeure partie, intégrée, en cohérence avec sa stratégie de produits exceptionnels liés à leurs terroirs. La sécurisation des approvisionnements est donc un enjeu fondamental :

- pour garantir la continuité de la croissance du Groupe dans le cadre de son plan stratégique ;
- pour s'assurer que ses partenaires appliquent les mêmes principes de respect des droits de l'homme, du droit du travail et de l'environnement.

Impacts potentiels sur le Groupe

Une rupture d'approvisionnement, tant en volume qu'en qualité, pourrait générer une rupture de production et donc une perte d'activité.

De plus, travailler avec des partenaires qui ne respecteraient pas les engagements de Rémy Cointreau, tels qu'ils sont définis dans le rapport RSE, fragiliserait les engagements de Rémy Cointreau vis-à-vis de ses terroirs et de ses clients.

Gestion et mesures mises en place

Les produits du Groupe Rémy Cointreau sont intrinsèquement liés à leurs terroirs, l'amenant à nouer avec les producteurs appartenant à ces terroirs des partenariats de long terme.

Opérationnellement, le risque fournisseur est géré par la direction des achats, conjointement avec les équipes de développement produit. Rémy Cointreau renforce la sécurisation de ses approvisionnements, met en œuvre une politique de diversification et de limitation de dépendance vis-à-vis de ses fournisseurs et constitue des stocks stratégiques.

Par ailleurs, le Groupe conclut des partenariats privilégiés avec des fournisseurs clés basés sur l'éthique, la confiance, l'engagement à long terme et le partage des valeurs. Soucieux d'accompagner tous ses partenaires durablement, Rémy Cointreau s'assure qu'ils partagent et respectent ses ambitions et engagements sociaux, environnementaux et éthiques. Des audits fournisseurs Sedex, menés par la direction des achats, permettent de s'assurer de la conformité de leurs opérations aux attentes du Groupe.

Ces actions sont détaillées dans le chapitre 1.3.3.2 « Achats responsables ».

2.2.1.5 RISQUES DE DÉPENDANCE LIÉS À LA CONCENTRATION DE NOS PARTENAIRES

Présentation du risque

L'industrie des Vins & Spiritueux est très concurrentielle et très fragmentée. Il existe une tendance à la concentration des acteurs tant dans la distribution que dans la production, pouvant impacter durablement Rémy Cointreau et créer une situation de dépendance préjudiciable avec une pression accrue sur les prix et les marges du Groupe.

Impacts potentiels sur le Groupe

Une concentration des différents acteurs pourrait avoir des effets négatifs sur la capacité de Rémy Cointreau à distribuer ses marques sur l'ensemble de ses marchés et à maintenir son niveau de marge :

- la concentration des principaux concurrents risque de marginaliser Rémy Cointreau, le risque étant notamment de ne pas disposer de la taille critique dans les négociations avec les partenaires clés (par exemple les acteurs des lieux emblématiques des grandes villes) ;
- la concentration des acteurs de distribution peut également avoir des effets négatifs du fait des pouvoirs de négociation plus importants des distributeurs. Cela peut engendrer le déréférencement de nos produits chez nos partenaires, de manière temporaire ou permanente, et affecter nos prix et conditions commerciales.

Gestion et mesures mises en place

Afin de se préserver de ces risques, le Groupe Rémy Cointreau continue de développer sa stratégie de montée en gamme, qui lui assure un positionnement unique dans le secteur des spiritueux et une présence chez les meilleurs détaillants. De plus, la mise en place de programmes spécifiques, en partenariat avec les mixologistes les plus réputés, permet de renforcer les liens existants avec les plus grands établissements.

Le Groupe veille à ne jamais se retrouver dans un état de dépendance juridique vis-à-vis de tiers susceptible d'affecter de façon significative ses activités industrielles ou commerciales. La portée de ses divers engagements contractuels est conforme à la pratique internationale des affaires :

- il n'existe aucune dépendance de Rémy Cointreau vis-à-vis de clients ou de distributeurs exclusifs indépendants, ni de contrats de distribution de spiritueux de groupes tiers, susceptibles d'affecter substantiellement les résultats, le patrimoine ou la situation financière du Groupe ;
- d'une manière générale, les contrats conclus par les sociétés du Groupe interviennent dans le cadre normal des affaires et la portée des engagements qu'ils contiennent est conforme à la pratique internationale des affaires ;
- il n'existe pas de contrats conclus avec des tiers par une société de Rémy Cointreau présentant des obligations ou des engagements d'une particulière importance pour l'ensemble du Groupe ;
- de même, concernant les fournisseurs, il n'existe pas de dépendance à un fournisseur clé. Plus spécifiquement, les approvisionnements en eau-de-vie de cognac font l'objet d'engagements sur le long terme, réduisant de fait les risques de sous approvisionnement.

Par ailleurs, le Groupe continue d'investir et de développer son réseau de distribution propre, garant de son indépendance et de sa capacité à être présent sur l'ensemble de ses marchés.

Enfin, Rémy Cointreau cherche à diversifier ses canaux de distribution, avec notamment des objectifs très ambitieux de croissance des ventes directes et de l'*e-commerce*.

2.2.1.6 RISQUE DE GOUVERNANCE ET ACTIONNARIAT

Présentation du risque

Groupe familial et coté, Rémy Cointreau est sensible aux questions de gouvernance, en raison notamment :

- du niveau d'implication de la famille actionnaire dans la gestion du Groupe (ou son éventuel désengagement), qui pourrait modifier son profil ;
- de l'entrée éventuelle au capital d'un fonds activiste ;
- d'une éventuelle offre publique d'achat qui pourrait avoir un impact sur la continuité de la stratégie.

Impacts potentiels sur le Groupe

La stratégie de Rémy Cointreau repose sur une vision de développement à long terme (comme l'indiquent ses valeurs : des Terroirs, des Hommes et du Temps), qui pourrait être impactée en cas de changements dans l'actionariat.

Par ailleurs, une implication trop forte de la famille actionnaire pourrait être de nature à perturber la gouvernance du Groupe.

Gestion et mesures mises en place

La famille Hériard Dubreuil, actionnaire historique de Rémy Cointreau, rappelle et démontre son implication sur le long terme et son attachement au Groupe, dont la vision stratégique est de devenir le *leader* mondial des spiritueux d'exception. Par ailleurs, un socle actionnarial stable et engagé sur le long terme est un avantage stratégique pour un portefeuille de marques centenaires au long processus de maturation et de vieillissement. D'autre part, les liens entre le Groupe Rémy Cointreau et la société Andromède, société de la Famille Hériard Dubreuil, sont définis et encadrés *via* un contrat d'abonnement de prestations de services. Au titre de ce contrat, la société Andromède fournit à Rémy Cointreau des prestations d'assistance en matière de gestion de stratégie et de finance, de relation institutionnelle et commerciale, de développement et de croissance externe et d'organisation et de gestion des cadres dirigeants.

2.2.1.7 RISQUES LIÉS À LA SÉCURITÉ DES PERSONNES

Présentation du risque

Le Groupe Rémy Cointreau est soucieux du respect des réglementations concernant la sécurité des personnes, et veille en permanence à la sécurité et la santé tant de ses collaborateurs que de ses clients.

Parmi les éléments pouvant mettre en danger la sécurité de ses collaborateurs et de ses clients, le Groupe Rémy Cointreau identifie :

- les maladies professionnelles, ou risques psychosociaux ;
- les risques d'accident lors de déplacements sur certains marchés ;
- les risques liés à l'utilisation de certaines machines ;
- les risques liés à une consommation excessive d'alcool ;
- les risques liés à une pandémie type Covid-19.

Impacts potentiels sur le Groupe

Toute atteinte à la santé et à la sécurité de ses collaborateurs et de ses clients aurait des conséquences importantes pour le Groupe :

- impact réputationnel lié aux conséquences de l'accident ;
- impact juridique du fait des litiges encourus, qui peuvent avoir des conséquences financières importantes ;
- perte de motivation des collaborateurs.

Gestion et mesures mises en place

Rémy Cointreau est engagé depuis toujours dans des démarches visant à améliorer en permanence la sécurité de ses collaborateurs et diminuer le nombre d'accident du travail.

Tout d'abord, les sites de production du Groupe font l'objet d'audits indépendants donnant lieu à des plans d'actions qui sont revus annuellement. Nos assureurs sont étroitement liés à ces mesures afin d'en évaluer leur efficacité.

Par ailleurs, Rémy Cointreau a passé un accord avec un acteur international de la sécurité des voyageurs, afin de garantir la sécurité de ses collaborateurs lors de leurs déplacements professionnels.

Les hommes et les femmes du Groupe sont également sensibilisés très régulièrement sur l'importance d'une consommation responsable, *via* des formations spécifiques et la mise en place et la communication de règles strictes pour ceux ou celles qui sont au contact avec les lieux de vente.

Enfin, dans le contexte pandémique lié au Covid-19, l'objectif de Rémy Cointreau a été avant tout d'assurer la sécurité de ses collaborateurs. Ainsi, le Groupe a déployé sur l'ensemble de ses sites des protocoles stricts et adaptés aux situations et règles sanitaires locales : mesures d'hygiène, organisation du télétravail, de l'espace et du temps de présence. Des comités de crise inter et intra sites ont été mis en place et des communications régulièrement organisées. Un dispositif de soutien psychologique a été également créé pour soutenir les collaborateurs en difficultés.

2.2.1.8 RISQUES LIÉS À LA GESTION DES TALENTS

Présentation du risque

La réputation de Rémy Cointreau et ses succès reposent sur le savoir-faire de ses talents, experts, maîtres de chais et les compétences de ses équipes. Attirer les meilleurs talents, les faire monter en expertise et les fidéliser tout en permettant la transmission de certaines compétences rares ou demandées est un enjeu permanent.

Impacts potentiels sur le Groupe

Une perte de talents, de savoir-faire, une incapacité à attirer ou trouver de nouveaux talents aurait des conséquences sur la pérennité de certaines connaissances et expertise, mais aussi sur le bien-être des équipes (démotivation, plus faible investissement sur les projets) et donc sur la capacité du Groupe Rémy Cointreau à atteindre ses objectifs.

Gestion et mesures mises en place

Un certain nombre de mesures ont été mises en place par la direction des ressources humaines de Rémy Cointreau :

- un plan de formation propose divers modules aux collaborateurs, portant sur les marques et les fonctions du Groupe, ou visant à accompagner le développement personnel et professionnel de chacun ;
- la direction des talents a comme missions d'attirer les nouveaux talents, mais également d'identifier et de faire progresser les talents existant au sein du Groupe ;
- la mobilité interne et internationale est favorisée, offrant aux collaborateurs la possibilité de se développer à l'international ou dans une autre fonction ;
- dans le cadre de sa politique de bien-être au travail, le télétravail a été mis en place (tant régulier qu'occasionnel) ;
- groupe familial, Rémy Cointreau souhaite garder ses collaborateurs et les associer sur le long terme, et a notamment mis en place diverses mesures financières incitatives : intéressement, participation, retraite complémentaire entre autres ;
- un premier plan d'actionnariat salarié a été mis en place au cours de l'exercice fiscal 2021/2022 sur les entités françaises pour commencer, avec l'intention d'étendre le dispositif à l'international par la suite.

2.2.1.9 RISQUES CYBER ET DIGITAL

Présentation du risque

Les risques informatiques peuvent concerner la perte, la corruption ou la fuite de données (commerciales, de production ou financières), l'incapacité à pouvoir opérer de manière efficace du fait d'une avarie technique, les risques d'intrusion dite de *hacking* et aussi les attaques contre les plateformes digitales du Groupe Rémy Cointreau. Cette indisponibilité totale ou partielle peut également être due à des attaques externes de type *malware* ou *ransomware* (visant tant l'informatique de production, que l'informatique support au *Business* et les plateformes digitales et de CRM) ou des attaques internes (collaborateur malveillant).

La cybercriminalité constitue la principale menace *cyber* pour les entreprises, avec ces derniers mois la multiplication très alarmante des attaques par rançongiciels.

Par ailleurs, l'évolution des pratiques et des technologies, avec notamment le développement du télétravail dans le contexte Covid ou l'utilisation de solutions *cloud*, augmentent significativement les risques de cybersécurité.

Impacts potentiels sur le Groupe

Les processus du Groupe Rémy Cointreau s'appuient sur une utilisation intensive des systèmes d'information et se trouvent donc exposés au risque de défaillance, tant des systèmes informatiques du Groupe que des infrastructures réseaux utilisées. Une indisponibilité totale ou partielle de ces systèmes peut bloquer les processus concernés de manière durable et provoquer la perte ou la corruption des données sensibles ainsi qu'un arrêt partiel ou total de l'activité.

Gestion et mesures mises en place

Une équipe dédiée, dirigée par un RSSI (Responsable de la Sécurité des Système d'Information) au sein de la direction des systèmes d'information et disposant d'un fort soutien de la direction générale, a pour mission depuis 2015 de mettre en place les outils et les processus adaptés. Ces derniers ont été récemment significativement renforcés et sont en adaptation permanente.

Notamment, Rémy Cointreau dispose d'un centre de supervision externe (*Security Operation Center*) et des dernières technologies visant à protéger son réseau, ses serveurs, ses postes utilisateurs et ses applications *Cloud* et à se prémunir des risques d'intrusion (antivirus, antispam, filtrage *Web*, accès à distance).

Par ailleurs, des plans de reprises d'activité ont été développés ou sont en cours de développement et des exercices de gestion de crise sont organisés. Des formations et rappels réguliers sont également dispensés en interne afin de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs du Groupe Rémy Cointreau à ces différentes menaces.

Enfin, une veille permanente, des échanges réguliers avec d'autres pairs et des exercices de quantification des risques, permettent de maintenir un niveau de vigilance très élevé au sein des organisations.

Enfin, le Groupe continue de renouveler une assurance spécifique couvrant un risque majeur de *cyber* attaque et ses conséquences directes ou indirectes.

2.2.2 RISQUES OPÉRATIONNELS ET ENVIRONNEMENTAUX

2.2.2.1 RISQUE CLIMATIQUE

Présentation du risque

Les spiritueux du Groupe Rémy Cointreau sont produits à partir de leurs terroirs propres et spécifiques. Or, ceux-ci sont soumis à des aléas climatiques saisonniers tels que sécheresse, grêle, gel, mais également à des changements climatiques à plus long terme, tel que le réchauffement climatique.

Impacts potentiels sur le Groupe

Les événements climatiques peuvent avoir, selon leur nature, des impacts différents :

- les aléas climatiques saisonniers : un aléa climatique fort, tel qu'une phase de gel, une chute de grêle, un été trop sec ou une insuffisance de précipitations peut impacter la production des matières premières dont le Groupe a besoin : que ce soit une forte baisse des rendements, ou une forte baisse de la qualité des récoltes, qui aurait inévitablement un impact sur les ventes futures ;
- les changements climatiques : ce phénomène à long terme peut avoir des impacts conséquents sur l'activité du Groupe. En effet, un changement substantiel, notamment de réchauffement, peut modifier la carte des cultures et impacter le lien produit-terroir qui est un élément fondamental de l'identité des produits du Groupe Rémy Cointreau.

Gestion et mesures mises en place

Rémy Cointreau est engagé dans une politique active de préservation et de protection de l'environnement afin de minimiser son impact sur celui-ci. Par ailleurs, le Groupe a une gestion dynamique de ses approvisionnements, lui permettant de minimiser les impacts des aléas climatiques sur les récoltes. Nos équipes sont donc engagées dans des actions à moyen et long terme pour garantir la qualité et la durabilité des approvisionnements des Maisons. Ces actions sont détaillées dans le chapitre 1.3.2.3 (paragraphe « Adaptation au changement climatique »).

Rémy Cointreau est également impliqué dans la sécurité de ses sites, en prenant en considération les risques liés aux aléas climatiques dans le choix de la localisation et dans la conception de ses locaux.

Enfin, dans le cadre de sa politique de gestion des risques, telle que décrite dans le chapitre 2.3 « Assurances », le Groupe a souscrit un contrat couvrant la grêle et le gel pouvant affecter nos vignobles de Cognac.

2

2.2.2.2 RISQUES DE PERTE D'ACTIFS CLEFS

Présentation du risque

Les marques, les collaborateurs, les sites et les stocks sont les principaux actifs de Rémy Cointreau.

Le Groupe est particulièrement sensible à tout événement qui pourrait affecter une de ses marques, mettre en danger la santé de ses collaborateurs ou détériorer certains de ses actifs, que ce soit les bâtiments ou les stocks.

Impacts potentiels sur le Groupe

Nos cognacs, nos whiskies et notre rhum sont vieillissent durant de longues périodes, et c'est pourquoi nous maintenons un stock important de produits vieillissants et arrivant à maturité dans nos différents chais, situés sur des sites propres à chaque marque. La perte d'une quantité importante de stocks vieillissants – à la suite d'un incendie, d'une autre catastrophe naturelle ou d'origine humaine, d'une contamination ou autre – pourrait réduire considérablement l'approvisionnement du ou des produits concernés. Une conséquence de ces sinistres ou d'autres perturbations de la chaîne d'approvisionnement serait de ne pouvoir répondre à la demande de nos clients pendant une certaine période. Les indemnités d'assurance pourraient être insuffisantes pour couvrir la valeur de remplacement des stocks d'eaux-de-vie âgées et d'autres actifs s'ils devaient être perdus. Les plans de reprise après sinistre n'empêchent pas forcément une interruption temporaire des activités, et la reconstruction des installations endommagées peut nécessiter un temps important.

Tout sinistre impactant nos collaborateurs pourrait entraîner des pertes de compétences et perturber notre production sur une période plus ou moins longue.

Gestion et mesures mises en place

Afin de gérer ces risques, le Groupe Rémy Cointreau a déployé un ensemble de mesures menées conjointement par la direction des opérations et la direction des assurances.

Des mesures de prévention et de protection ont été définies et mises en place, notamment dans les sites de production. Elles font l'objet d'audits externes réguliers par les ingénieurs préventionnistes de nos assureurs. Ces mesures portent sur la maintenance et la sécurité des installations, la formation des équipes ainsi que sur la formalisation des procédures d'exploitation.

Rémy Cointreau a par ailleurs mis en place des systèmes de protection et de contrôles afin de maîtriser la qualité de ses produits et limiter un potentiel risque de contamination.

Des investissements importants et permanents visant à renforcer la sécurité des actifs du Groupe sont prévus dans les plans prévisionnels, notamment des systèmes de *sprinkler* sur nos différents sites.

Enfin, afin de s'assurer de la sécurité de ses collaborateurs, le Groupe a renforcé les mesures de sécurité des personnes sur ses sites et a noué un partenariat avec un acteur international de la sécurité pour couvrir ses collaborateurs lors de leurs déplacements professionnels. La direction des talents Groupe a par ailleurs pour mission d'identifier les compétences rares et de préparer des plans de successions. À ce jour, chacune des fonctions clefs fait l'objet d'un plan de succession.

2.2.2.3 RISQUE DE QUALITÉ PRODUIT

Présentation du risque

Les marques du Groupe Rémy Cointreau sont reconnues pour l'excellence de leur qualité, liée notamment aux matières premières utilisées, au savoir-faire des artisans et des maîtres de chais et au respect des terroirs dont elles sont originaires.

Impacts potentiels sur le Groupe

Toute baisse qualitative des produits, en termes gustatif ou de présentation (flacon, emballage), pourrait avoir un effet négatif important auprès des clients et les détourner des produits et des marques du Groupe.

De même, un défaut qualitatif fort sur les liquides pourrait mettre en danger la santé des consommateurs et affecter durablement la réputation du Groupe et de ses marques.

Gestion et mesures mises en place

Afin de lutter contre ce risque, Rémy Cointreau a mis en place différentes mesures et s'engage à respecter des principes très forts. Parmi ces principes figure le respect du terroir et du processus d'élaboration et de fabrication de ses spiritueux, la sélection des meilleurs ingrédients et l'utilisation des meilleurs savoir-faire.

La mise en place d'un contrôle qualité exigeant à tous les stades du processus de production et de distribution permet également de s'assurer que les produits du Groupe offrent toujours une expérience unique aux clients lorsqu'ils les dégustent.

Rémy Cointreau a par ailleurs déployé un programme de formation visant à identifier les besoins de chacun de ses collaborateurs et à y apporter une réponse appropriée. Ainsi, chaque collaborateur dispose des connaissances et du savoir-faire lui permettant de garantir le niveau d'excellence fixé par le Groupe.

Enfin, grâce à la traçabilité de ses produits, le Groupe est dans la capacité de retirer du réseau de distribution toutes bouteilles qui pourraient être affectées par un défaut de qualité.

2.2.2.4 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Présentation du risque

Élaborant des produits issus du terroir, le Groupe Rémy Cointreau est particulièrement sensible à la préservation de l'environnement, ainsi qu'à la sécurité de ses employés et de ses sites de production.

Impacts potentiels sur le Groupe

Tout incident qui serait de nature à affecter les terres dont sont issus les ingrédients nécessaires aux produits du Groupe, que ce soit les vignes de Cognac pour les eaux-de-vie de Cognac, l'orge et les herbes de l'île d'Islay pour le whisky Bruichladdich et le gin The Botanist, la canne à sucre de la Barbade pour le rhum Mount Gay ou enfin les écorces d'orange pour Cointreau, aurait des conséquences sur la capacité du Groupe non seulement à assurer l'élaboration de ses produits, mais aussi à en garantir la qualité ainsi que l'identité.

Il en est de même concernant les sites industriels du Groupe et la sécurité de ses employés et du processus de distillation, d'embouteillage et d'expédition.

Gestion et mesures mises en place

La gestion des risques industriels et environnementaux ainsi que des risques liés aux produits s'appuie essentiellement sur les départements Qualité Sécurité Environnement travaillant sur les différents sites de production du Groupe sous la responsabilité ultime du directeur des opérations Groupe.

Des audits Sécurité/Environnement sont régulièrement effectués sur les sites de production par le personnel et des cabinets externes agréés donnant lieu à des plans d'actions suivis dans le cadre de commissions trimestrielles.

- Compte tenu de l'activité du Groupe, ses principaux sites de production en France sont soumis à autorisation préfectorale. Le site de Cognac est classé en Seveso Seuil Haut en raison des quantités d'eaux-de-vie stockées. Ce site fait l'objet d'un système complet de gestion de la sécurité (SGS).
- Les sites de Cognac et d'Angers sont certifiés ISO 14001. Cette certification est confirmée par des audits annuels de suivi. Ces audits n'ont détecté aucune anomalie. Les indicateurs utilisés dans la certification ISO 14001 sont également déployés dans les autres sites du Groupe.
- Le site d'embouteillage de la société Mount Gay Distillerie est certifié ISO 9000.

De manière générale, la conformité réglementaire des sites est un souci permanent et un lien étroit est maintenu avec l'ensemble des administrations concernées. Par ailleurs, de nombreuses actions de formation sont menées en direction du personnel et des prestataires extérieurs intervenant sur les sites.

Pour les risques liés au produit, le Groupe se réfère à la norme HACCP (*Hazard Analysis of Critical Control Point*), méthode internationale pour la mise en œuvre d'un système garantissant l'hygiène des aliments remis aux consommateurs, ainsi qu'à la norme ISO 22000, norme reconnue internationalement pour la certification des plans HACCP d'un site de production.

Toutes les certifications des sites de production sont présentées dans le chapitre 1.3.4.1 « Gouvernance ».

2.2.2.5 RISQUE DE PERTURBATION MAJEURE DES FLUX LOGISTIQUES

Présentation du risque

Très fortement dépendant de volumes exportés, le contexte de la crise sanitaire du Covid a entraîné des tensions jusqu'alors méconnues sur les flux logistiques mondiaux, se traduisant par des situations de blocage, des surcoûts significatifs, des réductions de capacités et allongement des délais d'acheminement à travers le monde.

Les mesures de réduction de l'emprunte carbone sont fortes en matière de transport et pourront renforcer les tensions en la matière et un potentiel allongement de nos délais d'atteinte du consommateur final.

Impacts potentiels sur le Groupe

De fortes tensions sur les capacités ou les coûts logistiques pourraient impacter fortement Rémy Cointreau dans sa distribution ou dans l'atteinte de certains marchés ou canaux de distribution.

Gestion et mesures mises en place

Intégralement dépendant de partenaires de transport externes, Rémy Cointreau s'efforce dans ce domaine de faire appel à un panel large de prestataires, régulièrement questionnés sur leurs capacités et perspectives.

La gestion de ce risque repose une veille permanente des solutions les plus optimales selon les flux prévus.

La planification de ventes ; travail collaboratif entre les équipes commerciales, opérationnelles, logistiques et financières est fortement suivie et analysée, permettant une réactivité sur toute déviance ou imprévus opérationnels permettant une anticipation forte flux.

Rémy Cointreau a initié l'exploration de flux de transport alternatifs comme le train ou le bateau à voile permettant de tester des solutions nouvelles même si encore faibles à ce stade.

2

2.2.3 RISQUES ÉTHIQUES, RÉGLEMENTAIRES ET DE CONFORMITÉ

2.2.3.1 GESTION DE CRISE ET CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

Présentation du risque

Le Groupe Rémy Cointreau, du fait de sa présence sur de nombreux marchés et de son processus de production, est exposé à des risques de diverses natures – sanitaire, catastrophes naturelles, catastrophes industrielles, économiques – pouvant significativement impacter son activité et, en cas de sinistre, sa capacité à redémarrer rapidement.

Impacts potentiels sur le Groupe

Une catastrophe naturelle engendrant une destruction des sites de productions, une crise sanitaire mondiale, type pandémie de longue durée, une crise politique entraînant la fermeture de frontières, ou tout autre événement perturbant l'activité pourraient avoir des impacts importants sur les ventes du Groupe. Par ailleurs, une mauvaise préparation et anticipation affecteraient sa capacité à reprendre son activité rapidement et de manière efficace.

À titre d'exemple, la pandémie mondiale Covid-19 a entraîné un arrêt de l'activité des sites de production du Groupe pendant plusieurs semaines au cours du 1^{er} semestre 2020, ainsi que la fermeture des points de vente *on trade* sur des périodes plus ou moins longue en fonction des marchés et une chute du trafic aérien affectant le *travel retail*.

Gestion et mesures mises en place

La sécurité et la pérennité de l'ensemble des actifs du Groupe – humains, matériels, immatériels, savoir-faire – sont une priorité absolue.

Les sites de production du Groupe ont élaboré des plans de continuité d'activité. Notamment, les chais situés dans la région de Cognac, qui concentrent la plus grande partie des actifs de Rémy Cointreau, sont classés Seveso seuil haut sous le régime d'autorisation, disposent de plan de continuité d'exploitation définis, formalisés et partagés avec les assureurs et les autorités locales, ainsi que d'un système de management de la sécurité.

Le Groupe Rémy Cointreau a également développé un manuel opérationnel de gestion de crise et, à la suite de chaque événement, il procède à un exercice de retour d'expérience afin d'identifier ce qui aurait pu être géré de manière plus efficace.

2.2.3.2 RISQUES JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Présentation du risque

Le Groupe Rémy Cointreau a une présence mondiale et, à ce titre, est soumis à un cadre juridique en perpétuelle évolution et spécifique à chaque marché. Ainsi, les activités de production et de commercialisation des produits du Groupe font l'objet, en France et à l'étranger, de réglementations plus ou moins strictes suivant les pays, notamment en ce qui concerne la fabrication, le conditionnement, la mise sur le marché de ces produits, la publicité, la santé publique, le rappel des produits, l'étiquetage, et les promotions.

Par ailleurs, le Groupe Rémy Cointreau attache une importance particulière à la protection juridique de ses actifs et de ses relations commerciales en France et dans le monde. Cela concerne aussi bien :

- ses droits de propriété industrielle, en particulier de ses marques qui constituent un actif majeur au sein de son activité ;
- ses contrats de distribution ;
- ses relations avec ses fournisseurs ;
- des litiges avec des clients ou des autorités gouvernementales.

Impacts potentiels sur le Groupe

Ces réglementations et leurs évolutions sont de nature à fortement impacter le Groupe dans sa capacité à conduire des affaires :

- publicité et promotions : dans le but de modifier les comportements des consommateurs et de diminuer la consommation d'alcool, les diverses autorités peuvent imposer des restrictions, voire limiter les publicités sur l'alcool. Nous pouvons par exemple citer, en France, la loi Évin. Une communication réduite limiterait fortement Rémy Cointreau à faire connaître ses marques et à fidéliser ses clients ;
- étiquetage : outre les contraintes liées aux mentions légales, un étiquetage fort, à l'image de ce qui a été fait dans l'industrie du tabac, serait de nature à détourner les clients des spiritueux et donc entraîner une diminution des ventes ;
- les canaux de distribution : des évolutions des réglementations relatives à la distribution pourraient être de nature à restreindre la capacité de Rémy Cointreau à distribuer ses produits ou à engager des actions de promotion ;
- protection des marques : les marques du Groupe Rémy Cointreau peuvent être imitées, contrefaites ou déposées par des tiers en violation à ses droits. Le Groupe pourrait alors rencontrer des difficultés à défendre ses marques dans certains pays ou à rassurer des consommateurs qui pourraient être abusés en pensant acheter des produits qui ne seraient pas des produits du Groupe ;
- contrats : une absence de formalisation des contrats dans le cadre de ses relations commerciales, tant avec ses fournisseurs qu'avec ses clients ;
- litiges : tout litige majeur peut avoir des conséquences significatives sur le Groupe (financières, réputationnelles) ou ses marques et produits.

Gestion et mesures mises en place

Afin de peser sur ces réglementations et leurs évolutions, le Groupe Rémy Cointreau participe à de nombreux groupes professionnels pour faire valoir ses positions et ses intérêts, tant auprès des autres acteurs de l'industrie qu'auprès des autorités administratives.

Une équipe juridique intégrée assure en permanence la gestion des affaires juridiques du Groupe. Elle opère un contrôle préventif des risques juridiques, internes ou externes dont elle a connaissance, susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs de Rémy Cointreau. Elle s'adjoit, en cas de besoin, les services d'avocats internationaux reconnus pour leur haute compétence dans des domaines spécifiques du droit des affaires.

La direction juridique est attachée à ne recourir, en demande, à des procédures contentieuses, que si toutes les possibilités de parvenir à un accord amiable sont épuisées. Rémy Cointreau prend position, afin de défendre ses intérêts, sur ces sujets facteurs de risque, notamment :

- en s'engageant à communiquer sur des campagnes responsables, ne visant pas une clientèle « jeune et à risques » et en œuvrant afin qu'une publicité raisonnée sur les spiritueux soit toujours possible ;
- en sensibilisant ses clients sur les dangers d'une consommation excessive dans sa communication ;
- en collaborant avec les diverses autorités sur la conception des étiquetages ;
- protection des marques : Rémy Cointreau mène une politique active de suivi de ses dépôts de marque ainsi que de ses noms de domaine Internet, dans leurs catégories et sur leurs marchés, soit directement par la mise en œuvre par des juristes internes spécialisés de procédures modernes de gestion de marques, soit par l'intermédiaire de conseils en propriété intellectuelle dont la compétence est internationalement reconnue ;
- sur la prévention de la contrefaçon, en engageant toutes les actions nécessaires pour lutter contre la contrefaçon, particulièrement en Asie et en Europe de l'Est, contre la concurrence déloyale éventuelle, et en s'opposant aux dépôts de marques par des tiers chaque fois qu'il estime qu'une demande d'enregistrement de marques porte atteinte à ses droits privatifs. Au sein de la direction juridique, un juriste spécialiste est dédié à la protection du portefeuille des marques Liqueurs et Spiritueux du Groupe. De même, un *manager* est dédié à la protection du portefeuille des marques Rémy Martin. Ils assurent, dans le cadre de la lutte anti-contrefaçon, le suivi de l'évaluation de la contrefaçon des marques du Groupe en liaison avec les organismes spécialisés, avec les distributeurs, les équipes commerciales, les douanes, la DRE et les missions économiques. Ils entreprennent toutes actions qu'ils jugent pertinentes pour s'opposer aux dépôts de marques contrefaisantes par des tiers, dans le monde entier. Ils mènent et dirigent les actions contentieuses qu'ils jugent nécessaires dans le monde entier, avec le soutien de conseils spécialisés ;
- gestion des litiges : en cas de procédures concernant le droit des marques, la protection des droits de propriété intellectuelle, la protection de son réseau de distribution, les relations avec ses salariés et le contrôle de ses déclarations fiscales et toutes autres matières inhérentes à ses activités, Rémy Cointreau fait appel à des cabinets d'avocats de premier rang afin de construire sa défense et provisionne, lorsque nécessaire, les montants liés à ces risques et litiges.

2.2.3.3 RISQUES LIÉS À L'ÉTHIQUE ET À LA CONFORMITÉ

Présentation du risque

Le Groupe a une activité internationale et à ce titre est soumis à un ensemble de lois et règlements, parmi lesquels nous pouvons citer les différentes réglementations relatives à la lutte contre la corruption (Sapin II en France, FCPA aux USA, UKBA au Royaume-Uni), la protection des données (RGPD, CCPA en Californie) ainsi que les principes posés par le *Global Compact*.

Impacts potentiels sur le Groupe

Le fait de ne pas respecter l'une de ces réglementations, ou que l'un de ses collaborateurs ne respecte pas les règles énoncées dans le Code de conduite du Groupe, pourrait exposer Rémy Cointreau à différents niveaux de sanctions. Les impacts de ces sanctions peuvent être nombreux : financiers, réputationnels, psychologiques chez nos collaborateurs et même source de perte d'attractivité auprès des candidats.

Gestion et mesures mises en place

Afin de s'assurer de sa conformité, le Groupe a mis en place des plans d'actions adaptés (présentés au chapitre 2.4 « Éthique et Conformité »).

Concernant la lutte contre la corruption, le Groupe a conduit un exercice de cartographie des risques qui a débouché sur le déploiement de plans d'actions locaux, et met en place les autres dispositifs anti-corruption prévus dans la loi Sapin II. Un Code de conduite a été élaboré et des modules de formation adaptés sont dispensés aux collaborateurs du Groupe. Enfin, une ligne éthique relative au lancement d'alerte et accessible en interne comme en externe a été mise en place.

Concernant la protection des données, le Groupe déploie son plan de conformité au RGPD, mais également aux diverses réglementations étrangères s'appliquant à ses opérations (notamment en Chine et aux USA). Ce plan de conformité s'appuie en particulier sur des politiques de protection des données, des procédures internes de gestion des données et d'analyse d'impact, la mise en place de clauses contractuelles types et, enfin, des formations adaptées à destination des collaborateurs.

Enfin, une veille continue est effectuée afin d'anticiper les nouvelles réglementations.

2.2.3.4 RISQUE DE FRAUDE

Présentation du risque

Rémy Cointreau distribue ses produits sur les principaux marchés du globe et bénéficie d'une excellente réputation et d'une très forte notoriété. Dans cet environnement, le Groupe peut constituer une cible attractive pour de nombreuses tentatives de fraudes, en France comme à l'étranger.

Ces tentatives de fraude peuvent prendre plusieurs formes :

- fraude externe, que ce soit la « fraude au président », la « fraude au fournisseur » ou encore les attaques *cyber* visant le vol de données confidentielles ou les tentatives d'extorsion *via* des *ransomwares* ;
- fraude interne du fait d'un collaborateur *via* un vol ou une collusion avec un tiers.

Impacts potentiels sur le Groupe

Une fraude, quelle qu'en soit la nature (vol, *cyber* extorsion, détournement), peut occasionner des pertes financières :

- directes, liées à la fraude subie ;
- indirectes, liées à la gestion de la fraude (frais de conseils, frais juridiques) ou la perte d'opportunités.

La fraude peut aussi entraîner le vol d'informations confidentielles ou de données personnelles.

Enfin, la dimension réputationnelle est également à prendre en considération dans l'évaluation des potentiels impacts.

Gestion et mesures mises en place

Conscient de l'importance croissante de ce risque, Rémy Cointreau a mis en place de nombreuses mesures et contrôles. Parmi celles-ci figurent :

- la sensibilisation et la formation des collaborateurs à ces risques ;
- le renforcement des procédures clés ;
- une meilleure coopération avec les banques partenaires dans la sécurisation des transactions ;
- le déploiement d'outils informatiques spécifiques contre les risques *cyber*.

Plus spécifiquement, concernant le risque de fraude « interne », Rémy Cointreau a renforcé les processus de contrôle, de validation des tiers et de séparation des tâches. Des communications régulières et des formations spécifiques sont organisées, incluant le rappel strict des principes d'intégrité.

Ces mesures, si elles ne permettent pas d'exclure le risque de fraude, en assurent toutefois une maîtrise raisonnable.

2.2.4 RISQUES FINANCIERS

2.2.4.1 RISQUE DE HAUSSE STRUCTURELLE ET DURABLE DES COÛTS

Présentation du risque

Rémy Cointreau se trouve fortement exposé à des achats externes pour l'élaboration de ses produits d'exception (eaux de vie, verre, éléments de *packaging*, énergie, main d'œuvre...). Le Groupe est ainsi exposé en cas de tensions inflationnistes telles qu'observées à la suite de la crise sanitaire Covid ou lors de tensions internationales.

Impacts potentiels sur le Groupe

Des surcoûts ou des hausses structurelles des coûts de production sont de nature à peser sur la rentabilité du Groupe et le maintien de ses marges. Une pression forte sur la demande peut impacter défavorablement les relations avec les fournisseurs clés sur des achats spécifiques et dont les capacités de production se voient réduites.

Gestion et mesures mises en place

Ce risque relativement récent est couvert par une multitude de mesures visant à réduire les situations de trop fortes dépendances et des plans permanents d'identification de projets pour les contenir sont mis en place :

- appels d'offre fréquents et analyse précise des catégories d'achat ;
- mise en place de contrats d'approvisionnement avec les fournisseurs stratégiques ;
- rotation régulière des équipes d'acheteurs par catégorie ;
- projets divers de réduction des poids de verre et de *packaging* dans le cadre de nos ambitions RSE ;
- questionnement régulier sur des formats atypiques ou des produits plus coûteux ;
- effort permanents pour améliorer la planification de la demande et les plans de production liés.

2.2.4.2 RISQUE DE LIQUIDITÉ, FISCAL ET DEVICES

Présentation du risque

Les résultats de Rémy Cointreau sont sensibles aux variations de change dans la mesure où le Groupe réalise plus de 80% de son chiffre d'affaires dans des devises non-euro, alors que la production est majoritairement située en zone euro.

La plupart des activités du Groupe se caractérisent par un niveau élevé de capitaux employés, en particulier des stocks en cours de vieillissement, ce qui implique des besoins de financement significatifs sur le long terme.

Enfin, de par son implantation internationale, Rémy Cointreau est exposé aux risques financiers liés à l'évolution, la complexité et l'interprétation de la réglementation fiscale au sein des pays dans lesquels il opère, notamment les droits d'accises et les taxes d'importation.

Impacts potentiels sur le Groupe

Les fluctuations, défavorables, des devises sont de nature à générer des pertes financières.

Toute variation de la structure de financement du Groupe serait de nature à impacter ses résultats, mais aussi, sa capacité à se financer sur le long terme.

Les modifications de la réglementation fiscale et l'alourdissement de la fiscalité directe et indirecte pesant sur les spiritueux notamment (droit d'accise, droits de douanes...) pourraient affecter négativement ses résultats.

Gestion et mesures mises en place

Le risque de change est couvert de manière à minimiser et anticiper l'impact des fluctuations des devises sur les résultats du Groupe Rémy Cointreau.

La politique de change du Groupe est fondée sur les principes de gestion suivant :

- les filiales de distribution sont facturées dans leur devise sur la base d'un cours de change annuel établi en euro ;
- le risque de change est couvert par la Financière Rémy Cointreau sur une base annuelle, calculée sur base de positions nettes du Groupe ;
- aucune opération spéculative n'est autorisée ;
- ces couvertures sont réalisées avec des opérations de change fermes et/ou optionnelles éligibles à la comptabilité couverture ;
- les autres transactions hors exploitation sont couvertes contre le risque de change dès lors que leur engagement est ferme et définitif. Il s'agit notamment des risques financiers nés d'opérations de prêts intra-groupes et des dividendes en devise.

Rémy Cointreau veille constamment à l'équilibre de sa structure financière, privilégie les ressources à long terme et combine des ressources à taux fixes et à taux variables. Le refinancement des ressources qui viennent à échéance est systématiquement anticipé. Le Groupe se finance auprès d'établissements de premier plan.

La disponibilité de certains financements est conditionnée au niveau d'un ratio dit ratio A (Endettement net moyen/EBITDA), mesuré tous les semestres, qui doit être inférieur à 3,50 dans le cadre du placement privé obligataire et inférieur à 4,0 dans le cadre du nouveau crédit syndiqué.

Le Groupe a mis en place des processus de prévisions concernant l'endettement net et des indicateurs clé comme la génération de cash et le ROCE (retour sur capitaux employés) qui permettent d'impliquer l'ensemble des divisions dans l'optimisation de la structure financière des activités et dans le respect du ratio A.

Enfin, le Groupe Rémy Cointreau assure la veille réglementaire et définit sa politique fiscale en s'appuyant sur une équipe de fiscalistes placée sous la supervision de la direction financière. Le Groupe s'engage à respecter l'ensemble des réglementations fiscales des pays dans lesquels il opère, et sa politique fiscale ne repose sur aucun schéma d'évasion fiscale et est conforme aux principes édictés par l'OCDE.

— 2.3 ASSURANCES

Le Groupe Rémy Cointreau a mis en place une politique de gestion des risques qui englobe :

- la prévention des risques dans les sites industriels et de stockage et la sécurité des collaborateurs ;
- l'identification de son exposition aux risques ;
- la mise en place de plans de continuité d'activités ;
- l'optimisation, la coordination et la centralisation de ses programmes d'assurances.

Les principales couvertures d'assurances interviennent dans le cadre de programmes internationaux intégrés et garantissent les différents risques identifiés, tels que la responsabilité civile générale, le retrait des produits livrés, les dommages aux biens et les pertes d'exploitation consécutives, le transport des marchandises. Des polices d'assurance locales peuvent être également souscrites pour répondre aux obligations réglementaires et aux besoins ponctuels des filiales (exemples : assurance des vignobles, des flottes automobiles...).

Type d'assurance	Garanties et limites des principales polices souscrites
Dommages aux biens et pertes d'exploitation	<p>Cette garantie se présente sous la forme « Tous Risques Sauf ».</p> <p>Base d'indemnisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valeur de remplacement à neuf pour les biens mobiliers et immobiliers. • Vins et alcools : valeur de remplacement marché et valeur nette comptable selon la nature des stocks. • Pertes d'exploitation avec une période d'indemnisation de 24 mois. <p>Limitation contractuelle d'indemnité</p> <p>Une limitation contractuelle d'indemnité a été négociée à hauteur de 850 M€ pour les dommages matériels et les pertes d'exploitation confondus.</p>
Responsabilité civile générale (exploitation et produits)	Le Groupe Rémy Cointreau est couvert pour tous dommages matériels, immatériels et corporels, pouvant être causés à des tiers à hauteur de 100 M€.
Contamination et image de marque	Ce programme vient en complément des garanties souscrites en responsabilité civile générale et couvre le coût du produit, les frais de réhabilitation de l'image de marque et la perte d'exploitation ainsi que la contamination et toute détérioration du produit. Couverture à hauteur de 15 M€ par année d'assurance.
Responsabilité civile Atteintes à l'environnement	Couverture à hauteur de 10 M€ par année d'assurance.
Transport	Couverture à hauteur de 10 M€ par sinistre.
Responsabilité civile des mandataires sociaux	Couverture à hauteur de 50 M€ par année d'assurance.
Fraude et Cyber	Couverture à hauteur de 15 M€ pour la fraude et de 15 M€ pour la Cyber par année d'assurance.
Crédit	Couverture de l'encours de chaque client, à hauteur d'une limite définie par client par l'assureur.

— 2.4 ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

2.4.1 ENGAGEMENTS

Le Groupe Rémy Cointreau inscrit sa démarche éthique dans le cadre universel posé par les grands principes, normes et accords internationaux, et adhère notamment à :

- la Déclaration universelle des droits de l'homme ;
- la charte des droits fondamentaux de l'Organisation internationale du travail, qui recouvre notamment la liberté d'association, le travail forcé, le travail des enfants et la discrimination ;
- les objectifs de développement durable tels que définis par l'Organisation des Nations unies ;
- les dix principes du *Global Compact*, auquel Rémy Cointreau adhère depuis 2003 ;
- la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ;
- les principes posés par le GRI ;
- les principes directeurs de l'OCDE ;
- la convention de l'OCDE contre la corruption des agents publics.

Le Groupe Rémy Cointreau et ses collaborateurs s'engagent à respecter les lois et règlements applicables dans tous les pays où ils sont présents et exercent une activité.

CODE DE CONDUITE

Les valeurs du Groupe sont formalisées dans un Code de conduite, signé par le directeur général, diffusé à l'ensemble des salariés, ainsi qu'aux nouveaux collaborateurs dès leur entrée dans le Groupe. Il est le socle de la culture d'intégrité et d'éthique des Maisons du Groupe Rémy Cointreau et a pour ambition de guider le Groupe Rémy Cointreau, ses Maisons et ses collaborateurs dans la façon de se comporter et de respecter certains principes clés dans les relations avec les parties prenantes et la société. Il vise également à promouvoir le respect et assurer la bonne application des lois et des réglementations applicables et grands principes fondamentaux.

Le Code de conduite est également pensé pour favoriser et inciter les collaborateurs du Groupe Rémy Cointreau à communiquer et à rechercher les réponses quant à la conduite à adopter face à une situation particulière.

Le Code de conduite décrit des types de comportement à proscrire et détaille l'engagement du Groupe et de ses instances dirigeantes en matière de lutte contre la corruption. Il pose les principes directeurs de Rémy Cointreau sur un certain nombre de sujets opérationnels et aborde notamment les thèmes suivants :

- les infractions de corruption et de trafic d'influence ;
- la prohibition des paiements de facilitation ;
- les règles en matière de cadeaux et invitations ;
- les règles en matière de dons, opérations de mécénat et parrainage ;
- la prévention des conflits d'intérêts ;
- le dispositif d'alerte interne à travers la ligne éthique ;
- les interactions avec les agents publics.

Ce Code peut être complété localement ou sur certains sujets par des procédures distinctes. Ce Code est intégré dans le règlement intérieur.

Par ailleurs, un certain nombre de valeurs entoure la conduite des affaires au sein du Groupe Rémy Cointreau :

Les valeurs et responsabilités dans les affaires

Les valeurs guidant le Groupe Rémy Cointreau, ses Maisons et ses collaborateurs dans la conduite des affaires concernent :

- le respect des lois et réglementations en vigueur dans les pays où le Groupe opère, le Groupe Rémy Cointreau assumant ses obligations légales et fiscales ;
- la lutte anticorruption, Rémy Cointreau réprovoque la corruption sous toutes ses formes, notamment les pots-de-vin. Le Groupe Rémy Cointreau estime que ces agissements se font au détriment des pays dans lesquels il exerce ses activités. Les femmes et les hommes des Maisons doivent se montrer intègres, notamment en refusant tout cadeau dont la valeur pourrait contrevenir à l'éthique du Groupe.

Les valeurs et responsabilités envers les autres

Les relations au sein du Groupe Rémy Cointreau sont caractérisées par un devoir de reconnaissance mutuelle entre les femmes et les hommes qui contribuent avec intégrité au projet d'entreprise, et l'entreprise elle-même. Chaque jour, les Maisons du Groupe s'attachent à respecter et à faire vivre les valeurs suivantes : la confiance, l'exemplarité, l'excellence, l'exigence, la reconnaissance, le respect et la discrétion. Ces valeurs s'inscrivent dans les actions suivantes :

- le respect de l'environnement : le Groupe Rémy Cointreau s'engage à servir ses clients, tout en assumant ses responsabilités environnementales, et a donc fait de la protection de l'environnement un axe fondateur de sa stratégie ;
- un engagement envers les collaborateurs : le Groupe Rémy Cointreau souhaite que l'ensemble de ses collaborateurs travaille dans les meilleures conditions possibles et s'engage à proposer un cadre de travail sain et sûr. Le Groupe Rémy Cointreau se veut un partenaire dans la durée, en les accompagnant dans leur développement et privilégiant des relations fondées sur la confiance et le respect ;
- un engagement fort envers les clients et les consommateurs du Groupe : les femmes et les hommes des Maisons de Rémy Cointreau doivent s'assurer que le Groupe honore ses engagements envers ses consommateurs et clients. La qualité, la sécurité sanitaire, le service et l'intégrité doivent être leurs principaux soucis dans leur travail quotidien ;
- les relations du Groupe Rémy Cointreau avec ses fournisseurs : pour le Groupe Rémy Cointreau, la relation avec les fournisseurs est bien plus qu'un simple acte d'achat et le Groupe est engagé dans une démarche de partenariat durable. Suite à la ratification de la charte du Pacte Mondial, le Groupe a entrepris d'impliquer ses fournisseurs dans ses engagements sociaux et environnementaux, de s'assurer de leur engagement et de les accompagner dans l'amélioration de leurs processus.

Les valeurs et responsabilités des collaborateurs envers l'entreprise et la société

Parmi les valeurs que partagent le Groupe Rémy Cointreau et ses collaborateurs figurent celles de probité, d'intégrité, de confidentialité se retrouvant dans les engagements suivants :

- la protection de la réputation du Groupe et de ses Maisons : les femmes et les hommes du Groupe Rémy Cointreau sont les représentants de l'image et de la réputation de ses Maisons et se doivent de les protéger ;
- les rapports entre le Groupe Rémy Cointreau et ses actionnaires : les femmes et les hommes du Groupe Rémy Cointreau se doivent de protéger les informations relatives aux Maisons du Groupe. Ces informations confidentielles ne doivent jamais être divulguées, sauf dans le cadre strict des règles du Groupe. Par ailleurs, le Groupe Rémy Cointreau

souhaite partager avec ses actionnaires, sans distinction et dans le respect de l'égalité entre actionnaires, sa stratégie à long terme et ses valeurs ainsi que les résultats de la marche des affaires ;

- la préservation des actifs et ressources du Groupe : le Groupe Rémy Cointreau veille à développer son activité et ses résultats, protéger ses actifs, assurer une gouvernance en ligne avec les bonnes pratiques de la place, rendre compte avec transparence des activités du Groupe. De même, les femmes et les hommes des Maisons du Groupe doivent gérer les actifs et les ressources du Groupe avec la plus grande intégrité ;
- l'exigence vis-à-vis du terroir : elle est identifiable par la qualité et l'authenticité de nos produits : une exigence vis-à-vis des matières premières et le respect du terroir d'où elles proviennent.

2.4.2 ORGANISATION

DIRECTION DE LA CONFORMITÉ

La direction de la conformité a été rattachée à la direction de l'audit interne et des assurances, qui est devenue la direction de l'audit interne, conformité et assurance depuis le 1^{er} septembre 2017. Ses principales missions sont d'identifier, d'évaluer et de contrôler les risques auxquels le Groupe Rémy Cointreau est exposé, de vérifier la conformité aux différentes législations et réglementations, tout en assurant le déploiement et l'actualisation des programmes de conformité en étroite coopération avec les différents départements du Groupe.

Le directeur de l'audit interne, conformité et assurance est rattaché au président du conseil d'administration et au comité d'audit, et travaille en étroite collaboration avec le directeur général du Groupe et le comité exécutif.

Depuis 2021, les missions d'audit internes menées par l'équipe intègrent systématiquement une revue complète des volets lutte anti-corruption et protection des données personnelles des entités ou BU auditées. Les conclusions de la conformité sont pleinement intégrées aux comptes rendus des missions ainsi qu'à leur plan d'action de suivi.

RÉSEAU DE CORRESPONDANTS CONFORMITÉ AU SEIN DU GROUPE

Les équipes conformité et juridiques implantées à Paris et à l'étranger, en particulier aux États-Unis, en Chine et à Singapour constituent le réseau des correspondants « conformité », agissant en lien avec la direction de l'audit interne, conformité et assurance et le délégué à la protection des données, en vue de déployer et adapter localement les programmes de conformité au sein du Groupe sur les sujets liés à la lutte anti-corruption et la protection des données personnelles.

DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

Un délégué à la protection des données a été nommé avec pour mission de coordonner la mise en conformité au règlement général sur la protection des données, et, de manière plus générale, traiter les problématiques en lien avec les données personnelles. Le délégué à la protection des données constitue le point de contact privilégié des personnes concernées et des autorités en charge de la protection des données personnelles.

Cette fonction est rattachée à la direction de l'audit interne, conformité et assurance.

2.4.3 DÉPLOIEMENT

LUTTE ANTI CORRUPTION

Le Groupe Rémy Cointreau a une double exigence : la tolérance zéro en matière d'atteintes à l'intégrité et la probité d'une part, et un engagement en faveur d'une culture de l'éthique, d'autre part.

La lutte contre la corruption s'inscrit dans le cadre d'une démarche éthique à laquelle le Groupe Rémy Cointreau est profondément attaché. L'instance dirigeante donne l'impulsion en matière de respect des règles éthiques à travers la diffusion de communications à l'ensemble des collaborateurs. Cette culture éthique doit irriguer les pratiques quotidiennes du Groupe, qu'elles soient managériales, commerciales ou encore opérationnelles.

Des communications et formations sur le thème de la lutte anti corruption sont régulièrement proposées aux instances dirigeantes et aux collaborateurs « exposés ».

Rémy Cointreau s'engage à respecter l'ensemble des lois et réglementations en la matière en particulier au regard des pays dans lesquels le Groupe poursuit ses activités. Afin de répondre aux exigences de la « loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique » (loi dite « Sapin II »), le Groupe Rémy Cointreau a désigné la direction de l'audit interne, conformité et assurance comme étant responsable du déploiement du programme de lutte anticorruption et de la mise en place des plans d'actions visant à renforcer les procédures strictes existantes, en conformité avec les obligations de ladite loi.

Une revue régulière des piliers du dispositif de la loi « Sapin II » est faite auprès du management et du comité d'audit par la direction de l'audit, conformité et assurances.

Le Groupe Rémy Cointreau s'est doté d'une ligne éthique gérée par la direction de la conformité dont l'existence et le principe de fonctionnement est régulièrement rappelé au sein de l'organisation. Cette ligne est disponible en externe également, complétée par une charte du lanceur d'alerte.

DONNÉES PERSONNELLES ET RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Afin de répondre aux exigences du règlement européen du 27 avril 2016 n° 2016/679 dit « Règlement Général sur la Protection des Données », la direction de l'audit interne, conformité et assurance a

été désignée afin d'établir et déployer un plan de mise en conformité autour des thématiques suivantes :

- gouvernance : rôles et responsabilités des différents acteurs en matière de protection des données personnelles ;
- respect des droits des personnes : consentement, informations des personnes concernées, exercice de leurs droits ;
- conformité des traitements : registres des traitements, identification et classification des traitements, durées de conservation des données, gestion des contrats ;
- sécurité des données : procédures et contrôles, gestion des failles de sécurité, analyses d'impact et mécanismes de *privacy by default and by design* ;
- amélioration continue : veille et contrôle interne.

2.4.4 CONTRÔLE

LIGNE ÉTHIQUE – SYSTÈME D'ALERTE PROFESSIONNELLE

Le Groupe a mis en place un dispositif d'alerte, dénommé « Ligne Éthique Rémy Cointreau », dont les modalités sont détaillées dans la charte du lanceur d'alerte. Il est accessible en interne comme en externe.

SYSTÈME DE SANCTIONS MIS EN PLACE

Le système de sanctions mis en place pour les programmes de conformité correspond au système de sanctions décrit dans le règlement intérieur, tout manquement à l'éthique et à l'intégrité étant contraire aux valeurs du Groupe et à ses procédures internes.

CONTRÔLE SUR L'APPLICATION DES VALEURS ÉTHIQUES

Des audits portant sur l'application des procédures du Groupe sont réalisés régulièrement dans les filiales et peuvent également être menés auprès des principaux fournisseurs et partenaires. Ces audits couvrent notamment les thématiques suivantes : lutte

anticorruption, protection des données personnelles, respect de l'environnement, respect des droits humains et des libertés fondamentales.

PROGRAMME DE FORMATION SUR LES ENJEUX ÉTHIQUES

Un module de formation « anticorruption » destiné à l'ensemble des collaborateurs du Groupe Rémy Cointreau a été déployé au cours de l'exercice 2021/2022 visant à former et sensibiliser une large population de collaborateurs « exposés ».

Une communication visant à sensibiliser les collaborateurs ayant un accès à des données personnelles dans le cadre de leurs activités (ex : données de clients, prospects, prestataires et/ou de collaborateurs) a été élaborée et diffusée.

Un module de formation « protection des données » visant à former les collaborateurs ayant un accès à des données personnelles dans le cadre de leurs activités sera diffusé à l'ensemble des collaborateurs concernés au cours du prochain exercice.



RÉMY COINTREAU

21, rue Balzac - 75008 Paris
Téléphone : 01 44 13 44 13

La version anglaise de ce document est disponible sur simple
demande ou sur le site remy-cointreau.com



PEFC - Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC
issu de ressources contrôlées et gérées durablement.



RÉMY COINTREAU

Société anonyme au capital de 81 844 003,20 euros

Siège social : rue Joseph Pataa – Ancienne rue de la Champagne – 16 100 Cognac
302 178 892 R.C.S Angoulême

W W W . R E M Y - C O I N T R E A U . C O M